Jeep MD

2016 Renegade

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de FCA US LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de FCA Canada Inc.

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

FCA US LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'une collision. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

© Droit réservés 2015 de FCA US LLC

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 3

2 ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 9

3 REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TABLE DES MATIÈRES 19

4 PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE 27

5 PRÉSENTATION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE VOTRE VÉHICULE 143

6 SÉCURITÉ 197

7 DÉMARRAGE ET CONDUITE 273

8 EN CAS D'URGENCE 379

9 ENTRETIEN ET SOIN DE VOTRE VÉHICULE 445

10 DONNÉES TECHNIQUES 517

11 MULTIMÉDIA 525

12 INDEX 581

SECTION 1

INTRODUCTION

- INTRODUCTION 4
- COMMENT UTILISER CE GUIDE 5
- MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS 7
- MODIFICATIONS DU VÉHICULE 7
- AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE 7

INTRODUCTION

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule de FCA US LLC. Soyez assuré qu'il allie une exécution de précision, un style distinctif et une qualité supérieure, dans la plus pure tradition de nos véhicules.

Il s'agit d'un véhicule utilitaire spécialisé. Il peut aller partout et accomplir des tâches pour lesquelles les véhicules de tourisme traditionnels n'ont pas été conçus. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule.

La version à 2 roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Elle n'est pas destinée à la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à 4 roues motrices.

Lisez le guide de l'automobiliste avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur les différentes chaussées. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir aux lois de la physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux partout où vous conduisez.

Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule. Consultez le paragraphe « Conseils de conduite/ Conseils de conduite hors route » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Prenez le temps de lire attentivement ces publications. Le respect des directives et des recommandations qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule Jeep[MD], car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces MOPAR[MD] d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.

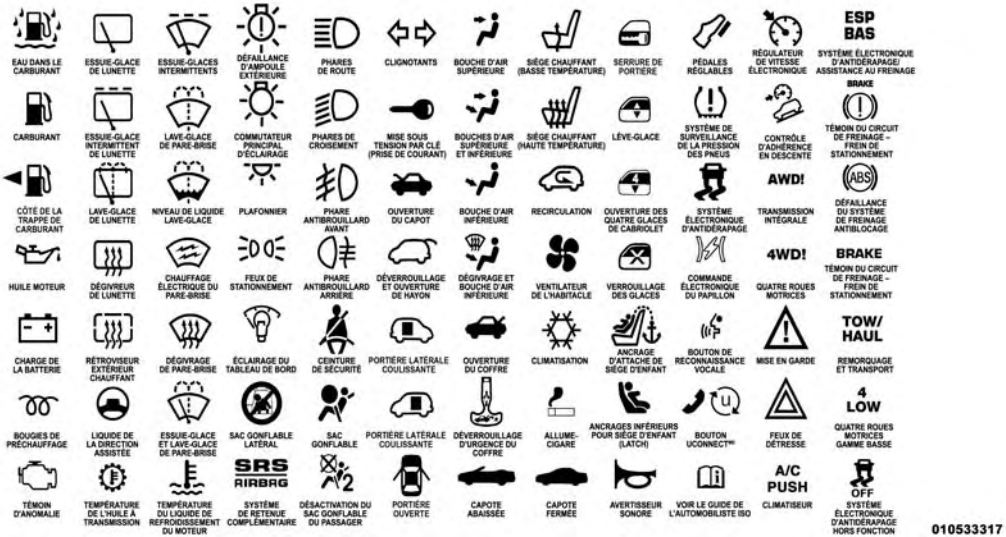
EAU DANS LE CARBURANT
ESSUIE-GLACE DE LUNETTE
ESSUIE-GLACES INTERMITTENTS
DÉFAILLANCE D'AMPOULE EXTÉRIEURE
PHARES DE ROUTE
CLIGNOTANTS
BOUCHE D'AIR SUPÉRIEURE
SIÈGE CHAUFFANT (BASSE TEMPÉRATURE)
SERRURE DE PORTIÈRE
PÉDALES RÉGLABLES
RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE
ESP BAS
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE/ ASSISTANCE AU FREINAGE
CARBURANT
ESSUIE-GLACE INTERMITTENT DE LUNETTE
LAVE-GLACE DE PARE-BRISE
COMMUTATEUR PRINCIPAL D'ÉCLAIRAGE
PHARES DE CROISEMENT
MISE SOUS TENSION PAR CLÉ (PRISE DE COURANT)
BOUCHES D'AIR SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE
SIÈGE CHAUFFANT (HAUTE TEMPÉRATURE)
LÈVE-GLACE
SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS
CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE
BRAKE
TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE – FREIN DE STATIONNEMENT
CÔTÉ DE LA TRAPPE DE CARBURANT
LAVE-GLACE DE LUNETTE
NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE
PLAFONNIER
PHARE ANTIBROUILLARD AVANT
OUVERTURE DU CAPOT
BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE
RECIRCULATION
OUVERTURE DES QUATRE GLACES DE CABRIOLET
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE
AWD!
TRANSMISSION INTÉGRALE
ABS
DÉFAILLANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE
HUILE MOTEUR
DÉGIVREUR DE LUNETTE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DU PARE-BRISE
FEUX DE STATIONNEMENT
PHARE ANTIBROUILLARD ARRIÈRE
DÉVERROUILLAGE ET OUVERTURE DE HAYON
DÉGIVRAGE ET BOUCHE D'AIR INFÉRIEURE
VENTILATEUR DE L'HABITACLE
VERROUILLAGE DES GLACES
COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU PAPILLON
4WD!
QUATRE ROUES MOTRICES
BRAKE
TÉMOIN DU CIRCUIT DE FREINAGE – FREIN DE STATIONNEMENT
CHARGE DE LA BATTERIE
RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR CHAUFFANT
DÉGIVRAGE DE PARE-BRISE
ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD
CEINTURE DE SÉCURITÉ
PORTIÈRE LATÉRALE COULISSANTE
OUVERTURE DU COFFRE
CLIMATISATION
ANCRAGE D'ATTACHE DE SIÈGE D'ENFANT
BOUTON DE RECONNAISSANCE VOCALE
MISE EN GARDE
TOW/ HAUL
REMORQUAGE ET TRANSPORT
BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE
LIQUIDE DE LA DIRECTION ASSISTÉE
ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE PARE-BRISE
SAC GONFLABLE LATÉRAL
SAC GONFLABLE
PORTIÈRE LATÉRALE COULISSANTE
DÉVERROUILLAGE D'URGENCE DU COFFRE
ALLUME-CIGARE
ANCRAGES INFÉRIEURS POUR SIÈGE D'ENFANT (LATCH)
BOUTON UCONNECT™
FEUX DE DÉTRESSE
4 LOW
QUATRE ROUES MOTRICES GAMME BASSE
TÉMOIN D'ANOMALIE
TEMPÉRATURE DE L'HUILE À TRANSMISSION
TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR
SRS AIRBAG
SYSTÈME DE RETENUE COMPLÉMENTAIRE
DÉSACTIVATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER
PORTIÈRE OUVERTE
CAPOTE ABAISSÉE
CAPOTE FERMÉE
AVERTISSEUR SONORE
VOIR LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE ISO
A/C PUSH
CLIMATISEUR
OFF
SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE HORS FONCTION
010533317

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce guide de l'automobiliste contient des **AVERTISSEMENTS** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide de l'automobiliste en entier. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.

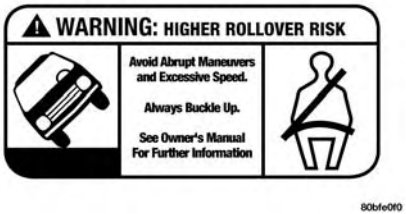

Étiquette d'avertissement de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves ou mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

SECTION 2

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 10
  - Préparation pour la visite d'entretien. 10
  - Préparation d'une liste 10
  - Faites des demandes raisonnables 10
- SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 10
  - Centre de service à la clientèle FCA US LLC 11
  - Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.. . . . 11
  - Au Mexique :. 11
  - Porto Rico et les îles Vierges américaines 12
  - Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur) 12
  - Contrat de service 12
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 13
- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 13
  - Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.. 13
  - Au Canada 14
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 14
- NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 15
  - Indice d'usure de la bande de roulement 16
  - Indice d'adhérence. 16
  - Résistance à la chaleur. 16

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Centre de service à la clientèle FCA US LLC

P.O. Box 21–8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Téléphone : 1 877 426-5337

Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.

P.O. Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : (800) 465-2001 anglais/ (800) 387-9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de la ville de Mexico : 1 800 505-1300

Porto Rico et les îles Vierges américaines

Customer Service Chrysler International Services LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Tél. : 787 782-5757

Télécopieur : 787 782-3345

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le constructeur a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

MISE EN GARDE!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. De plus, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service

Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1 800 465–2001 (anglais) ou 1 800 387–9983 (français).

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser le constructeur du véhicule.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules.

Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, votre concessionnaire autorisé et le constructeur.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez le numéro de la ligne directe sans frais au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590.

Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens-anglais qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1 800 333-0510 ou visiter le site Web http://www.tc.gc.ca/roadsafety/

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : *Une adresse municipale est nécessaire pour commander des publications (aucune case postale).*

Manuels d'entretien

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules automobiles de FCA US LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Guides de l'automobiliste

Ces guides de l'automobiliste ont été rédigés avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et visent à vous familiariser avec votre véhicule FCA US LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- **1 800 890-4038 (États-Unis)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

OU

Visitez notre site Web à l'adresse :

- www.techauthority.com

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent au moins respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

SECTION 3

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TABLE DES MATIÈRES

- VUE AVANT 20
  - Vue avant (Trailhawk) 21
- VUE ARRIÈRE 22
  - Vue arrière (Trailhawk) 23
- TABLEAU DE BORD 24
- INTÉRIEUR 25

VUE AVANT

Vue avant

1 – Phares
2 – Compartiment moteur
3 – Pare-brise
4 – Portières
5 – Rétroviseurs extérieurs
6 – Roues

Vue avant (Trailhawk)

Vue avant (Trailhawk)

1 – Phares
2 – Compartiment moteur
3 – Pare-brise
4 – Portières
5 – Rétroviseurs extérieurs
6 – Roues

VUE ARRIÈRE

Vue arrière

1 – Feux arrière
2 – Essuie-glace arrière
3 – Hayon

Vue arrière (Trailhawk)

Vue arrière (Trailhawk)

1 – Feux arrière
2 – Essuie-glace arrière
3 – Hayon

TABLEAU DE BORD

Tableau de bord

1 – Commutateur des phares
2 – Aérateurs
3 – Groupe d'instruments
4 – Levier multifonction
5 – Levier d'essuie-glaces
6 – Aérateurs
7 – Poignée
8 – Boîte à gants
9 – Volant

INTÉRIEUR

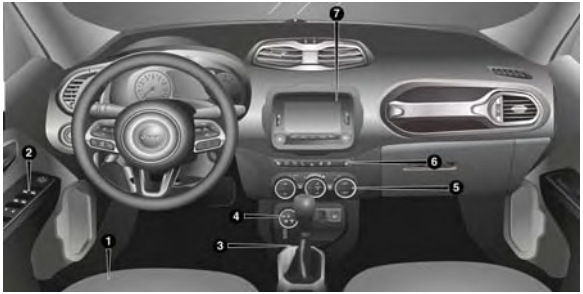

Caractéristiques intérieures

1 – Sièges
2 – Commutateurs de glace à commande électrique
3 – Levier de vitesses de la transmission (boîte de vitesses automatique et manuelle en option)
4 – Bouton de commande du mode du système Selec-Terrain – selon l'équipement
5 – Commandes du système de chauffage-climatisation
6 – Panneau de commande
7 – Radio Uconnect

SECTION 4

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

- CLÉS 30
  - Télécommande avec commande à distance 30
- COMMUTATEUR D'ALLUMAGE 37
  - Fonctionnement 37
- SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 41
  - Message d'annulation du démarrage à distance – selon l'équipement. 41
  - Utilisation du système de démarrage à distance . . . 42
  - Passage en mode de démarrage à distance 43
  - Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule 43
  - Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule. 43
  - Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement 44
  - Activation du démarrage à distance du dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement 44
  - Généralités 44
- ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY 45
  - Généralités 46
- SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL 46
  - Amorçage du système 47
  - Désamorçage du système 48
  - Désactivation 49
- PORTIÈRES 49
  - Verrouillage manuel des portières 49
  - Verrouillage/Déverrouillage central 50
  - Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go 52
  - Verrouillage sécurité-enfants 58
- SIÈGES 59
  - Sièges avant à réglage manuel 60

- Réglage électrique (avant) – selon l'équipement . . . 61
- Sièges chauffants – selon l'équipement. 62
- Sièges arrière 64

- APPUIE-TÊTES 68
  - Appuie-tête avant 68
  - Appuie-tête arrière 69
- VOLANT. 69
  - Colonne de direction inclinable et télescopique . . . 69
  - Volant chauffant – selon l'équipement. 70
- RÉTROVISEURS 71
  - Rétroviseur intérieur jour et nuit 71
  - Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement. 72
  - Rétroviseurs extérieurs 72
  - Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 74
- SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT. 74
  - Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) 78
  - Mode de fonctionnement. 79
  - Avertissements d'anomalie du système de surveillance des angles morts 80
  - Généralités. 81
- ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR 82
  - Phares 82
  - Éclairage automatique – selon l'équipement 82
  - Feux de jour – selon l'équipement 83
  - Phares antibrouillard avant – selon l'équipement . . 83
  - Feux de position 83
  - Délai d'extinction des phares 83
  - Appel de phares 84
  - Feux de route 84
  - Clignotants 85
- ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR 85
  - Feux avant 85
  - Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage intérieur 89
- ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES 90
  - Fonctionnement des essuie-glaces avant 90
  - Fonctionnement d'essuie-glace arrière 92
  - Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement . . . 94
- GLACES 95
  - Glaces à commande électrique 95
- COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION 98

- Bouche d’aération et emplacements des diffuseurs – Habitacle 98
- Commandes du système de chauffage-climatisation manuelles – selon l’équipement 99
- Commandes du système de chauffage-climatisation automatique – selon l’équipement 102

• TOIT OUVRANT MY SKY – SELON L’ÉQUIPEMENT . . 115
- Toit amovible – selon l’équipement 115
- My Sky à commande électrique – selon l’équipement 115
- Retrait et installation des panneaux. 117
- Sac pour panneaux de boîtiers – selon l’équipement 120
- Ouverture/fermeture d’urgence. 122

• CAPOT 123

• HAYON 125
- Ouverture 125
- Fermeture 127
- Caractéristiques de l’espace de chargement 127

• ÉQUIPEMENT INTERNE. 132
- Boîte à gants. 132
- Pare-soleil 133
- Prises de courant 134
- Onduleur d’alimentation – selon l’équipement . . . 136
- Allume-cigare – en option 137
- Cendrier – en option. 138
- Accoudoir de siège avant 138
- Porte-gobelet 139
- Poignée 140

• PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L’ÉQUIPEMENT 140

CLÉS

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage et de démarrage avec clé ou d'un système d'allumage sans clé. Le système d'allumage et de démarrage comprend une télécommande de déverrouillage et un module d'allumage sans fil. Le système d'allumage sans clé comprend une télécommande de déverrouillage et un module d'allumage sans clé.

Télécommande avec commande à distance

La télécommande avec commande à distance comprend une télécommande de télédéverrouillage. Le système de télédéverrouillage permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières et le hayon, ou d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi) au moyen d'une télécommande de télédéverrouillage. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande de télédéverrouillage vers le véhicule pour activer le système.

NOTA : *À la position ON/RUN (MARCHE), le bouton LOCK (VERROUILLAGE) se désactive. Seul le bouton UNLOCK (DÉVERROUILLAGE) s'active.*

Véhicules avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

Télécommande avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

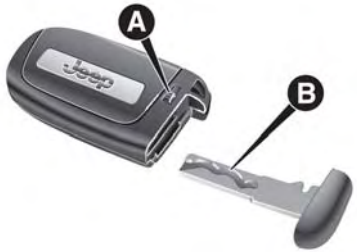

Déverrouillage de la clé d'urgence au moyen de la télécommande avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

A – Bouton de déverrouillage de la clé d'urgence
B – Clé d'urgence

Télécommande avec commande à distance et clé du véhicule intégré

La télécommande avec commande à distance contient la télécommande de télédéverrouillage avec une clé intégrée du véhicule. Pour utiliser la clé du véhicule, appuyez simplement sur le bouton de déverrouillage de la clé du véhicule.

Clé intégrée du véhicule

1 – Clé du véhicule
2 – Bouton de déverrouillage de la clé du véhicule

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*

Pour déverrouiller les portières et le hayon

La portière du conducteur peut être déverrouillée en insérant la clé du véhicule dans le barillet de serrure extérieur de la portière côté conducteur. Pour déverrouiller toutes les portières, appuyez sur le bouton de déverrouillage intérieur de la portière sur le panneau de portière.

Appuyez brièvement sur le bouton UNLOCK (DÉVERROUILLAGE) de la télécommande de télédéverrouillage une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon. Les ampoules de clignotant clignotent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume également.

1st Push Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la portière du conducteur ou toutes les portières à la première pression du bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Pour verrouiller les portières et le hayon

Selon l'équipement, les portières peuvent être déverrouillées en insérant la clé du véhicule dans le barillet de serrure extérieur de la portière côté conducteur.

Appuyez brièvement sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour verrouiller toutes les portières et le hayon. Les ampoules de clignotant clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal. Vous pouvez régler la radio sur lights only (témoins seulement), chirp only (retentissement seulement) ou sur les deux options.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans

la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Télécommande avec commande à distance et clé du véhicule intégré

Si une ou plusieurs portières sont ouvertes ou si le hayon est ouvert, les portières se verrouillent. Cela est signalé par un clignotement rapide des clignotants.

Véhicules avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

Si une ou plusieurs portières sont ouvertes ou si le hayon est ouvert, les portières se verrouillent. Les portières se déverrouillent de nouveau seulement si la clé est à l'intérieur de l'habitacle.

NOTA :

- *Le réglage actuel peut être modifié dans le menu du centre d'information électronique (EVIC) ou dans les réglages du système Uconnect de sorte que le système permette de verrouiller les portières ou empêche de le faire lorsqu'une ou plusieurs d'entre elles sont ouvertes.*
- *Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Affichage multifonction (EVIC) » dans la sous-section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » et le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) et écran d'information du conducteur (DID) » ou « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia ».*

Remplacement de la pile dans la télécommande avec commande à distance

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- *Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.*
- *Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.*

Télécommande avec commande à distance

1. La séparation des moitiés de la télécommande de télédéverrouillage exige la dépose de la vis (selon l'équipement) et l'écartement en douceur des deux moitiés de la télécommande à l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.

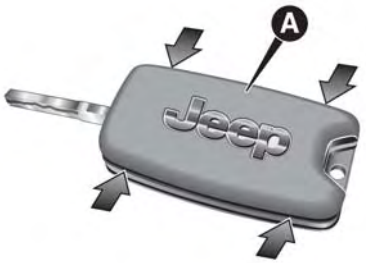

Retrait de la batterie de la clé intégrée du véhicule

A – Télécommande de télédéverrouillage

2. Retirez la pile en retournant le couvercle arrière (la pile orientée vers le bas), tapotez légèrement celui-ci sur une surface dure, telle qu'une table ou une surface similaire. Remplacez ensuite la pile.

Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

Retrait de la batterie de la clé intégrée du véhicule

B – Batterie

Séparation du boîtier de la télécommande du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande de télédéverrouillage avec votre pouce. Tirez ensuite la clé hors du logement de l'autre main.

2. La séparation des moitiés de la télécommande de télédéverrouillage exige la dépose de la vis (selon l'équipement) et l'écartement en douceur des deux moitiés de la télécommande avec la clé d'urgence. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.

Séparation du boîtier de la télécommande du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

A – Télécommande de télédéverrouillage

3. Retirez la pile en retournant le couvercle arrière (la pile orientée vers le bas), tapotez légèrement celui-ci sur une surface dure, telle qu'une table ou une surface similaire. Remplacez ensuite la pile.

Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

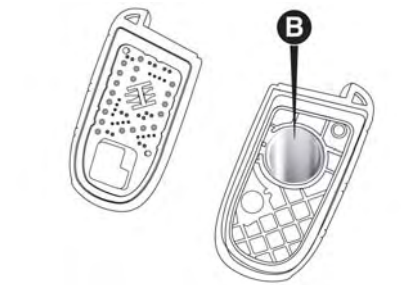

Remplacement de la pile du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

B – Batterie

4. Pour refermer le boîtier de la télécommande de télédéverrouillage, enclenchez les deux moitiés ensemble et insérez la clé d'urgence.

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation des télécommandes ou des télécommandes de télédéverrouillage peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Demande pour des télécommandes supplémentaires

NOTA : *Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.*

AVERTISSEMENT!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).**

Au moment de l'achat, un numéro d'identification personnel (NIP) de quatre chiffres est remis au propriétaire. Conservez le NIP dans un endroit sûr. Ce numéro est nécessaire pour qu'un concessionnaire autorisé puisse remplacer les télécommandes. La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA : *Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarreur Sentry Key.*

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

Fonctionnement

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage et de démarrage avec clé ou d'un système d'allumage sans clé. Le système d'allumage et de démarrage comprend une télécommande de déverrouillage et un module d'allumage sans fil. Le système d'allumage sans clé comprend une télécommande de déverrouillage et un module d'allumage sans clé.

Modèles avec clé intégrée du véhicule

Le module d'allumage sans fil offre un fonctionnement similaire à un commutateur d'allumage. Il comporte trois positions de fonctionnement, dont deux à cran d'arrêt et une à ressort. Les positions à cran d'arrêt sont STOP/OFF (ARRÊT), MAR/RUN (MARCHE) ET AVV/START (DÉMARRAGE). La position AVV/START (DÉMARRAGE) offre un contact momentané à ressort. Lorsque la clé est relâchée de la position AVV/START (DÉMARRAGE), le commutateur d'allumage retourne automatiquement à la position MAR/RUN (MARCHE).

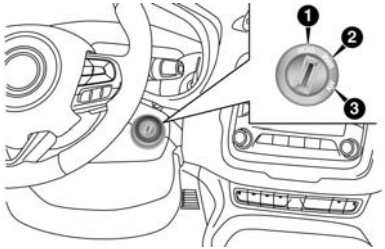

Module d'allumage sans fil

1 – STOP/OFF (ARRÊT)

- Le moteur est coupé.
- La clé peut être retirée du module d'allumage sans fil.
- La colonne de direction peut être verrouillée (avec la clé de contact retirée).
- Certains dispositifs électriques (p. ex. serrures électriques, alarme, etc.) sont toujours disponibles.

2 – MAR/RUN (MARCHE)

- Position de conduite.
- Les dispositifs électriques sont disponibles.

3 – AVV/START (DÉMARRAGE)

- Faites démarrer le moteur.

Le commutateur d'allumage est fourni avec un mécanisme de sécurité. Si le moteur ne démarre pas, retournez le dispositif d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT) avant de reprendre la procédure de démarrage.

Sur les modèles équipés d'une transmission automatique, la clé de contact est seulement amovible lorsque le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT).

Modèles munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande de télédéverrouillage se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage sans clé (système d'allumage sans clé) comporte trois positions de fonctionnement. Les trois positions sont STOP (ARRÊT), RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE).

NOTA : *Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur un bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande de télédéverrouillage soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur*

d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

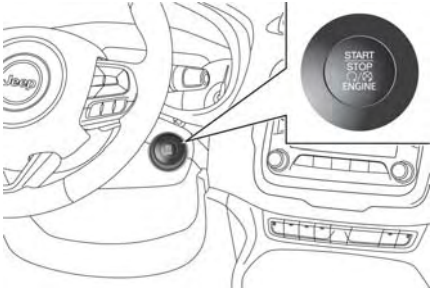

Bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT)

Le module d'allumage sans clé peut être placé dans les positions suivantes :

STOP (ARRÊT)

- Le moteur est coupé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex. le système de verrouillage central, l'alarme, etc.) sont encore disponibles.

RUN (MARCHE)

- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles.

START (DÉMARRER)

- Faites démarrer le moteur.

NOTA : *Le véhicule ne démarre pas si la clé FOBIK se trouve dans l'espace de chargement ET si le hayon est ouvert.*

MISE EN GARDE!

- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**
- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci ou dans un endroit accessible aux enfants et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode MAR/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Un véhicule non verrouillé constitue une invitation pour les voleurs. Retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.

NOTA : *Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite ».*

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système utilise la télécommande de télédéverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est de 75 m (246 pi).

Le système de démarrage à distance active également le système de chauffage-climatisation et (selon l'équipement), les sièges chauffés en option ainsi que le volant chauffant en option en fonction des températures à l'extérieur et à l'intérieur de l'habitacle.

NOTA :

- *Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.*
- *Les obstructions entre le véhicule et la télécommande de télédéverrouillage peuvent réduire cette portée.*

Message d'annulation du démarrage à distance – selon l'équipement

Un des messages suivants s'affiche dans le groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Cancelled – Door Open (Démarrage à distance annulé – portière ouverte)
- Remote Start Cancelled – Hood Ajar (Démarrage à distance annulé – capot ouvert)
- Remote Start Cancelled – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant)
- Remote Start Cancelled – Liftgate Open (Démarrage à distance annulé – hayon ouvert)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – Démarrer le véhicule pour réinitialiser)
- Remote Start Aborted – Too Cold (Démarrage à distance annulé – température trop froide)
- Remote Start Cancelled – Time Expired (Démarrage à distance annulé – délai expiré)

Le message reste affiché jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position MAR/RUN (MARCHE).

Utilisation du système de démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- Le commutateur des feux de détresse est en position d'arrêt.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le témoin du système d'alarme du véhicule clignote.
- Le commutateur d'allumage en position STOP/OFF (ARRÊT).
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.

MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.**
- **Gardez la télécommande de déverrouillage hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.**

Passage en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE de la télécommande de déverrouillage en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois. Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- *En cas d'anomalie du moteur ou de bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.*
- *Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.*
- *Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement de la glace à commande électrique est désactivé lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance.*

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : *Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.*

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portières et désamorcer le système d'alarme de sécurité (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, pour les véhicules qui sont munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, appuyez brièvement sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT); pour les véhicules non munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position RUN (MARCHE).

NOTA : *Pour les véhicules qui sont munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et à l'écran d'information du conducteur (DID) jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START (DÉMARRAGE).*

NOTA : *Pour les véhicules qui ne sont pas munis de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, le message « Remote Start Active – Key To RUN » (Démarrage à distance activé – clé en position RUN [MARCHE]) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) jusqu'à ce que vous insériez la clé dans le commutateur d'allumage et que vous la tourniez à la position RUN (MARCHE).*

Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, les fonctions de volant chauffant et de siège chauffant du conducteur s'activeront automatiquement par temps froid. Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position MAR/RUN (MARCHE).

NOTA : *Le système de démarrage à distance avec fonctions confort peut être activé et désactivé à partir des réglages du système Uconnect. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de démarrage à distance avec fonctions confort, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia ».*

Activation du démarrage à distance du dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 4,4 °C (40 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. Lorsque vous quittez le mode de démarrage à distance, les fonctions précédentes sont reprises, sauf si le dégivreur d'essuie-glace est activé. Le dégivreur d'essuie-glace et sa minuterie continueront de fonctionner.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et

aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY

L'antidémarreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise une télécommande de télédéverrouillage réglée à l'usine, un module d'allumage par bouton-poussoir sans clé et un récepteur radiofréquence pour empêcher toute utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système empêche le moteur de démarrer si une télécommande non valide tente de démarrer le moteur.

Après l'établissement du contact, le témoin de sécurité du véhicule s'allume si une anomalie est présente dans le système. Dans ce cas, le moteur s'arrête après deux secondes.

Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- **N'apportez aucune modification à l'antidémarreur. Toute modification apportée à l'antidémarreur peut altérer la protection antivol du véhicule.**
- **L'antidémarreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.**

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système d'alarme antivol surveille les portières du véhicule et détecte leur ouverture non autorisée ainsi que l'utilisation d'une clé non valide pour mettre le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Lorsque le système d'alarme antivol est activé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière et du hayon sont désactivés.

Si l'alarme se déclenche, le système d'alarme antivol du véhicule émet les signaux sonores et visuels suivants :

- L'avertisseur sonore retentit.
- Les feux de stationnement ou les clignotants clignotent.
- Le témoin de sécurité du véhicule du groupe d'instruments clignote.

Emplacement du témoin de sécurité du véhicule

A – Témoin de sécurité du véhicule

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme de sécurité :

1. Assurez-vous que le contact soit coupé (consultez le paragraphe « Démarrage du moteur » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements).

- Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, assurez-vous que le contact est coupé.
- Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, assurez-vous que le contact est coupé et que la clé est retirée physiquement du commutateur d'allumage.

2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).
- Appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

NOTA :

- Si le carillon retentit une deuxième fois après environ quatre secondes après l'amorçage de l'alarme, désarmez-la en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE. Vérifiez que les portières et le hayon sont correctement fermés, puis réactivez le système en suivant les étapes 1 et 2.
- Si le carillon retentit une deuxième fois après environ quatre secondes après l'amorçage de l'alarme, même lorsque les portières et le hayon sont correctement fermés, une anomalie peut s'être produite pendant l'amorçage. Si cela se produit, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Désamorçage du système

Le système d'alarme antivol du véhicule peut être désarmé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position STOP/OFF (ARRÊT).
  - Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go (au moins une télécommande valide doit se trouver dans le véhicule).
  - Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, insérez une clé valide dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position MAR/RUN (MARCHE).

NOTA :

- *Le système d'alarme antivol ne peut pas être armé ou désarmé au moyen du barillet de serrure de la portière du conducteur.*
- *Lorsque le système d'alarme antivol du véhicule est activé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique des portières ne permettent pas de déverrouiller les portières.*

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'armement précédemment décrites, le système d'alarme antivol du véhicule est activé, que vous vous trouviez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une

portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Si le système d'alarme antivol est amorcé et que la batterie est débranchée, le système d'alarme antivol reste amorcé lorsque la batterie est rebranchée.

Désactivation

Pour désactiver complètement l'alarme, (p. ex., pour une longue période d'inutilisation du véhicule), verrouillez les portières en tournant la clé du véhicule dans le barillet de serrure de la portière extérieure.

NOTA : *Si les batteries de la télécommande de déverrouillage sont déchargées en cas de panne du système ou pour désactiver l'alarme, placez le commutateur d'allumage à la position MAR/RUN (MARCHE).*

PORTIÈRES

Verrouillage manuel des portières

Pour verrouiller chaque portière, tournez le bouton de verrouillage de portière situé sur chaque panneau de garnissage des portières vers l'avant. Pour déverrouiller les portières, tirez la poignée intérieure de portière jusqu'au premier cran ou tournez le bouton de verrouillage des portières jusqu'à ce que le symbole de verrouillage ne soit pas visible.

Si le symbole de verrouillage est visible lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

Verrouillage et déverrouillage des portières de l'extérieur

Lorsque les portières sont fermées, insérez le panneton de clé dans le barillet de serrure de la portière extérieure côté conducteur et tournez-le vers la droite pour verrouiller la portière du conducteur.

Pour déverrouiller la portière du conducteur, insérez le panneton de clé dans le barillet de serrure de la portière extérieure côté conducteur et tournez-le vers la gauche pour déverrouiller la portière du conducteur.

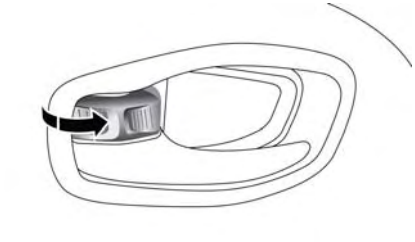

Verrouillage manuel des portières

NOTA : *Le bouton de verrouillage manuel déverrouille chaque portière individuelle séparément.*

MISE EN GARDE!

- **Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut provoquer des blessures graves ou la mort.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Verrouillage/Déverrouillage central

Un commutateur de verrouillage à commande électrique des portières est situé sur chacun des panneaux de garnissage de portière avant. Ce commutateur est utilisé pour verrouiller ou déverrouiller les portières et le hayon.

Verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Appuyez sur le bouton sur le panneau de garnissage de portière du conducteur ou du passager pour verrouiller les portières.

Lorsque les portières sont verrouillées, appuyez sur le bouton pour déverrouiller les portières.

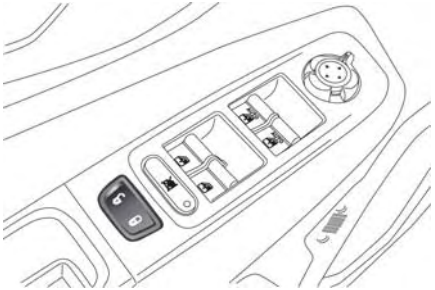

Commutateur de verrouillage à commande électrique des portières

Vous pouvez également verrouiller et déverrouiller les portières au moyen du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go (déverrouillage passif), selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

La fonction de verrouillage électrique continue de fonctionner pendant que le commutateur d'allumage se trouve à la position MAR/RUN (MARCHE) ou STOP/OFF (ARRÊT). Si une portière est ouverte lorsque le commutateur d'allumage est à la position MAR/RUN (MARCHE), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de retirer la clé.

NOTA : *Si toutes les portières sont fermées correctement, les serrures de portière se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h (12 mi/h). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de VERROUILLAGE ou de DÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

NOTA :

- *Le système de déverrouillage passif peut être activé ou désactivé. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.*
- *Si vous portez des gants ou s'il a plu sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.*
- *Si le véhicule est déverrouillé au moyen de la poignée de portière à déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, les portières se verrouilleront de nouveau et l'alarme de sécurité, selon l'équipement, s'amorcera.*

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur

À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée de portière avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur.

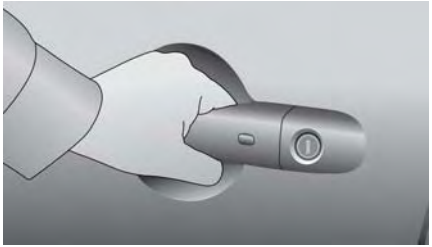

Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA : *Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press »*

(Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager

À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière passager, saisissez la poignée de portière passager avant pour déverrouiller automatiquement les quatre portières et le hayon.

NOTA : *Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).*

Verrouillage des portières et du hayon du véhicule

À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière avant du conducteur ou du passager, appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de la poignée de portière pour verrouiller toutes les portières.

NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.

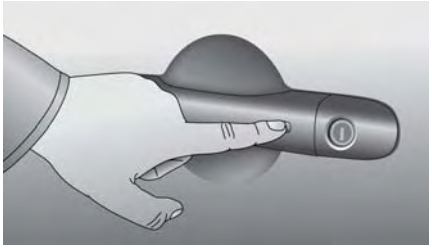

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

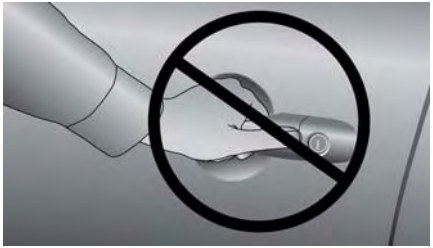

Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA : *Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande de télédéverrouillage est déchargée.*

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière du véhicule.

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande de télédéverrouillage passif dans le véhicule verrouillé (fonction de sécurité de la clé FOBIK)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande de télédéverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

La fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée uniquement dans les véhicules munis du déverrouillage passif. Trois situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

1. Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande de télédéverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.

2. Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.

3. Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. Si une télécommande de télédéverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule à la suite de la recherche et qu'aucune télécommande de déverrouillage passif n'est détectée à l'extérieur du véhicule, les portières se déverrouillent et l'utilisateur en est informé.

NOTA : *Les portières se déverrouillent seulement lorsqu'une télécommande de télédéverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune télécommande de télédéverrouillage passif n'est détectée à l'extérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :*

- *Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.*
- *Une télécommande de télédéverrouillage passif valide se trouve à l'extérieur du véhicule à moins de 1,5 m (5 pi) d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif.*

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage électronique du hayon. À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le commutateur de déverrouillage électronique du hayon pour l'ouvrir d'un mouvement continu.

Verrouillage du hayon

À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE du système de déverrouillage passif situé à la droite du commutateur de déverrouillage électronique du hayon.

NOTA : *Le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif du hayon verrouille le hayon et les portières. La fonction de déverrouillage du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage du hayon électronique.*

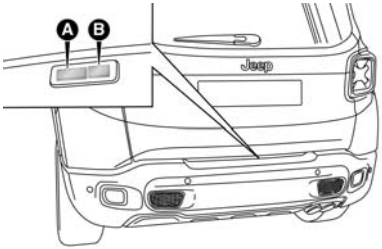

Ouverture du hayon/Déverrouillage passif

A – Emplacement du dispositif de déverrouillage électronique du hayon et du bouton de déverrouillage passif du hayon
B – Emplacement du dispositif de verrouillage électronique du hayon et du bouton de verrouillage du système de télédéverrouillage passif du hayon

NOTA : *Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée dans le centre d'information électronique (EVIC) et à l'écran d'information du conducteur (DID), selon l'équipement, seul le hayon se déverrouille lorsque vous appuyez sur le dispositif de déverrouillage électronique. Si la fonction « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) est programmée dans le système Uconnect, le hayon se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage-déverrouillage électronique du hayon. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Déverrouillage d'urgence de la portière du conducteur

Si la pile de la télécommande de télédéverrouillage est faible ou à plat, la clé d'urgence peut être utilisée pour déverrouiller le barillet de serrure de la portière du côté conducteur.

Pour déverrouiller la clé d'urgence, procédez comme suit :

1. Faites glisser le bouton de déverrouillage de la clé d'urgence sur le côté.

2. Retirez la clé d'urgence de la télécommande avec le boîtier de la commande à distance.

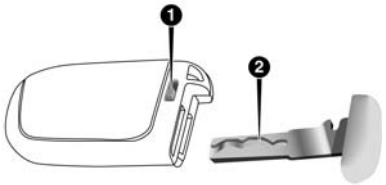

Déverrouillage de la clé d'urgence

1 – Bouton de déverrouillage de la clé d'urgence
2 – Clé d'urgence

NOTA : *Vous pouvez insérer la clé d'urgence dans le barillet de serrure de portière dans n'importe quel sens.*

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci ou dans un endroit accessible aux enfants et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode MAR/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait démarrer le véhicule, faire fonctionner les glaces à commande électrique ou d'autres commandes, ou même déplacer le véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'accumulation de chaleur à l'intérieur peut causer des blessures graves ou mortelles.**

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*

Verrouillage sécurité-enfants

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate (ou de la clé de contact), tournez le bouton à la position VERROUILLAGE ou DÉVERROUILLAGE. Lorsque le système de sécurité d'une portière est enclenché, cette portière ne peut plus s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée de portière extérieure, même si le verrou intérieur est déverrouillé.

Emplacement des verrous du système de verrouillage des portières sécurité-enfants

NOTA :

- *Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la portière ne peut s'ouvrir qu'à l'aide de la poignée extérieure de portière, même si le verrou intérieur de portière est en position de déverrouillage.*

- *Après avoir désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.*
- *Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer que le bouton se trouve à la position voulue.*
- *En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, faites tourner le bouton de verrouillage à la position de déverrouillage, abaissez la glace, puis ouvrez la portière au moyen de la poignée extérieure de portière.*

MISE EN GARDE!

Évitez que des passagers se retrouvent coincés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque les verrous sécurité-enfants sont enclenchés.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Sièges avant à réglage manuel

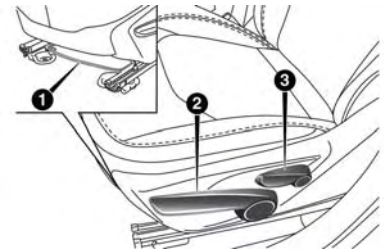

Leviers de réglage manuel du siège

1 – Barre de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière
2 – Levier de réglage de la hauteur du siège
3 – Levier d'inclinaison

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière des sièges avant

Pour les modèles équipés de sièges à réglage manuel, la barre de réglage est située sur la partie avant des sièges, près du plancher.

Lorsque vous êtes assis dans le siège, relevez la barre et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les cliquets du mécanisme de réglage.

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée correctement et vous pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.**

- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et risqueriez de subir des blessures graves ou la mort. Utilisez le levier de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.**

Réglage de la hauteur

Le siège du conducteur est réglable en hauteur à l'aide du levier situé sur le côté extérieur du siège. Tirez le levier vers le haut pour lever le siège ou appuyez sur le levier vers le bas pour baisser le siège.

Réglage de l'inclinaison

Pour régler le dossier, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant, puis relâchez le levier.

Réglage électrique (avant) – selon l'équipement

Les commandes du siège à réglage électrique se trouvent sur le côté extérieur du siège, près du plancher.

Utilisez le commutateur pour déplacer le siège vers le haut ou vers le bas, vers l'avant ou vers l'arrière, ou pour incliner selon l'équipement et régler l'angle du dossier de siège.

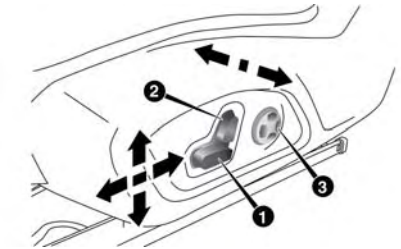

Commutateurs de siège à réglage électrique

1 – Commutateur de siège à réglage électrique
2 – Commutateur d'inclinaison à commande électrique
3 – Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Réglage vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de la hauteur

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur le commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de l'inclinaison

Appuyez sur le commutateur du dispositif d'inclinaison de siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le dossier dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de l'inclinaison

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur.

Réglage du support lombaire à réglage électrique

Appuyez sur le commutateur vers l'avant ou vers l'arrière pour augmenter ou diminuer le support lombaire. Appuyez sur le commutateur vers le haut ou vers le bas pour élever ou abaisser le support lombaire.

Sièges chauffants – selon l'équipement

Les commutateurs de sièges chauffants sont situés sur le tableau de bord.

Vous pouvez choisir entre deux niveaux de chauffage :

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LOW (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour désactiver les éléments chauffants.

Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système revient automatiquement au niveau LO (BAS) après environ 145 minutes d'utilisation continue.

À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le chauffage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après environ 60 minutes.

NOTA : *Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.*

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Les véhicules équipés du système de démarrage à distance, de sièges chauffants peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Fonction confort à activation automatique – selon l'équipement

Sur les véhicules équipés de la fonction confort à activation automatique, lorsque vous mettez le contact, le siège chauffant du conducteur s'active automatiquement lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F).

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**
- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Sièges arrière

Le siège arrière à dossier rabattable peut se rabattre à plat, ce qui augmente la capacité de stockage de l'espace de chargement arrière.

NOTA :

- *Avant de rabattre le siège arrière, vous devrez peut-être régler le siège avant en position médiane sur ses glissières. Assurez-vous que les dossiers avant sont complètement redressés et que les sièges sont avancés, et ce, pour vous permettre de rabattre facilement le siège arrière.*
- *Avant de rabattre le siège arrière, vous devez fixer l'accoudoir arrière en position relevée.*

MISE EN GARDE!

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Retrait de la tablette à bagages – selon l'équipement

Pour cela, procédez comme suit :

1. Débranchez les deux tringles qui soutiennent la tablette au niveau des œillets.

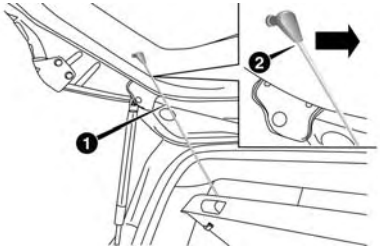

Tringles de support de la tablette arrière

1 – Tringles
2 – Œillets

2. Soulevez la partie arrière de la tablette à bagages au pavillon.

3. Dégagez les broches placées à l'extérieur de la tablette, puis retirez la tablette arrière en la tirant vers le haut.

4. La tablette arrière peut être rangée dans l'espace de chargement ou derrière les dossiers de sièges avant.

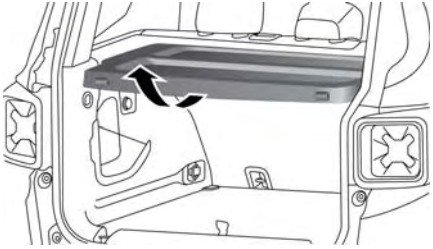

Réglage de la tablette arrière

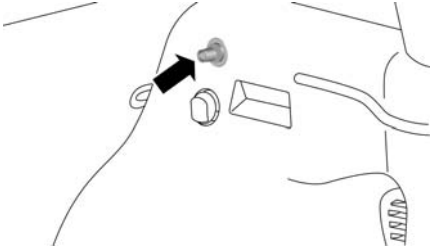

Goupille de la tablette arrière

Élargissement partiel de l'espace de chargement

L'élargissement du côté gauche de l'espace de chargement vous permet de transporter un seul passager sur le côté droit du siège arrière, alors que l'élargissement du côté droit vous permet de transporter deux passagers.

Pour cela, procédez comme suit :

1. Retirez la tablette arrière (selon l'équipement).

2. Abaissez complètement les appuie-têtes des sièges arrière.

3. Déplacez les ceintures de sécurité sur le côté extérieur du siège et laissez-les reposer sur le guide de la ceinture de sécurité.

4. Tirez le levier de déblocage du guide de la ceinture de sécurité pour rabattre complètement le dossier de siège arrière gauche ou arrière droit vers l'avant.

Déblocage du siège arrière

1 – Levier de déblocage du dossier de siège
2 – Guide de courroie de ceinture de sécurité

Élargissement de l'espace de chargement

Le fait de rabattre les deux côtés du siège arrière offre une plus grande capacité de rangement dans l'espace de chargement arrière.

Pour cela, procédez comme suit :

1. Abaissez complètement les appuie-têtes des sièges arrière.

2. Déplacez les ceintures de sécurité vers le côté extérieur du siège.

3. Tirez le levier de déblocage du dossier de siège pour rabattre complètement les deux côtés des dossiers de siège arrière vers l'avant.

Repositionnement du dossier de siège

NOTA : *Si une interférence provenant de l'espace de chargement empêche le dossier de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa position appropriée.*

1. Déplacez les ceintures de sécurité vers le guides de ceinture de sécurité sur le bord supérieur du siège pour vous assurer que les dossiers se verrouillent correctement.

2. Soulevez les dossiers de siège en position verticale en les poussant vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils se verrouillent sur les deux loquets. Vérifiez que les encoches rouges ne sont plus visibles sur le levier de déblocage. Si les encoches rouges sont visibles, le dossier de siège n'est pas fixé.

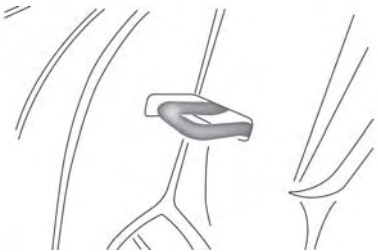

Loquet du siège arrière

Déploiement de l'accoudoir arrière 40/20/40

Inclinez l'appuie-tête vers l'avant et tirez la patte arrière de l'accoudoir pour le dégager du siège et tirez vers l'avant.

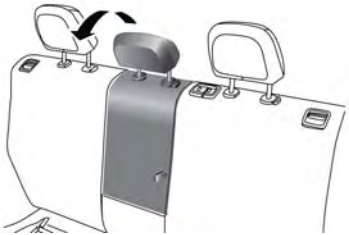

Accoudoir central du siège arrière – selon l'équipement

La partie centrale du siège arrière peut également être utilisée comme accoudoir arrière avec porte-gobelets.

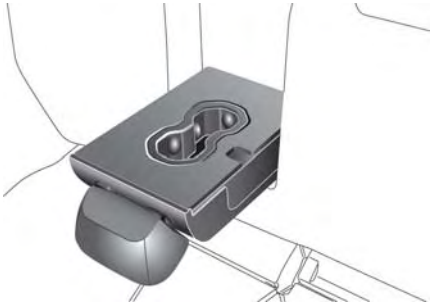

Accoudoir arrière

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

APPUIE-TÊTES

Les appuie-têtes sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-têtes doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

Les appuie-têtes pour tous les occupants doivent être correctement réglés avant de prendre la route. Les appuie-têtes ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-têtes retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou la mort en cas de collision.

Appuie-tête avant

Votre véhicule est équipé d'appuie-têtes du conducteur et du passager avant.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

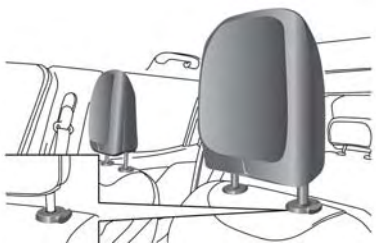

Bouton de réglage de l'appuie-tête

NOTA : *Les appuie-têtes doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, pour fins de réparation seulement. Si un des appuie-tête doit être retiré, consultez votre concessionnaire autorisé.*

MISE EN GARDE!

Les appuie-têtes pour tous les occupants doivent être correctement réglés avant de prendre la route. Les appuie-têtes ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-têtes retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou la mort en cas de collision.

Appuie-tête arrière

Votre véhicule est équipé de deux appuie-têtes extérieurs et d'un appuie-tête central pour ses passagers arrière. Les appuie-tête arrière peuvent être relevés ou abaissés. Lorsqu'un passager est assis à la place centrale, l'appuie-tête doit être en position relevée. Lorsque la place centrale est inoccupée, l'appuie-tête peut être abaissée pour offrir au conducteur une visibilité accrue.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever.

Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Bouton de réglage

NOTA : *Les appuie-têtes doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, pour fins de réparation seulement. Si un des appuie-tête doit être retiré, consultez votre concessionnaire autorisé.*

VOLANT

Colonne de direction inclinable et télescopique

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique se trouve sous le volant à l'extrémité de la colonne de direction.

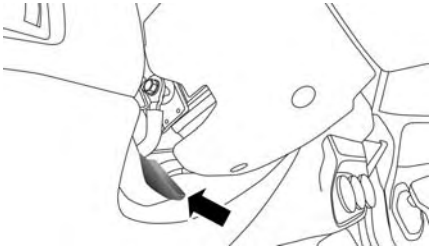

Levier d'inclinaison du volant

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier d'inclinaison et de réglage télescopique vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité.

Pour verrouiller la colonne de direction en place, poussez le levier d'inclinaison et de réglage télescopique vers le bas jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

MISE EN GARDE!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Le conducteur pourrait perdre la maîtrise du véhicule s'il tentait de régler la colonne de direction pendant la conduite ou s'il conduisait en laissant le réglage d'inclinaison déverrouillé. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

Volant chauffant – selon l'équipement

Le volant contient un élément de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le commutateur du volant chauffant activé , il sera en fonction pendant 100 minutes maximales avant de se désactiver automatiquement. Il se peut que le chauffage se désactive avant ce délai ou qu'il ne s'active pas si le volant est déjà chaud. Le bouton de commande du volant chauffant est situé au centre du tableau de bord sous l'écran de la radio.

Fonction confort à activation automatique – selon l'équipement

Sur les véhicules équipés de la fonction confort à activation automatique, lorsque vous mettez le contact, le volant chauffant s'active automatiquement lorsque la température est inférieure à 4,4 °C (40 °F).

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.**
- **Ne placez sur le volant aucun objet pouvant couper la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type et matériau. Vous risqueriez de causer une surchauffe du volant.**

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette arrière soit au centre de son champ de vision. Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le levier sous le rétroviseur à la position nuit (vers l'arrière du véhicule). Le réglage du rétroviseur doit être effectué lorsque le levier sous le rétroviseur est réglé à la position jour (vers le pare-brise).

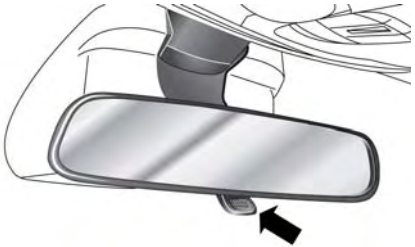

Réglage du rétroviseur

NOTA : *Le rétroviseur se détache automatiquement du point de réglage en cas de contact rugueux avec un passager.*

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous. Enfoncez la commande située dans l'embase du rétroviseur pour activer ou désactiver la commande. Un témoin situé à gauche de la commande s'allume pour indiquer à quel moment la fonction antiéblouissement est activée. Le capteur à la droite de la commande ne s'allume pas.

Rétroviseur à atténuation

NOTA : *Cette caractéristique est désactivée lorsque le véhicule se déplace en marche arrière.*

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs à réglage électrique – selon l'équipement

Le commutateur de rétroviseur à commande électrique se trouve sur le panneau de la portière du conducteur.

Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le commutateur de réglage de rétroviseur dans les quatre directions indiquées par des flèches.

NOTA :

- *Pour régler les rétroviseurs à commande électrique, le commutateur d'allumage doit être à la position MAR/RUN (MARCHE).*

- *Une fois que le rétroviseur est réglé, tournez la commande au point mort pour éviter tout mouvement accidentel.*

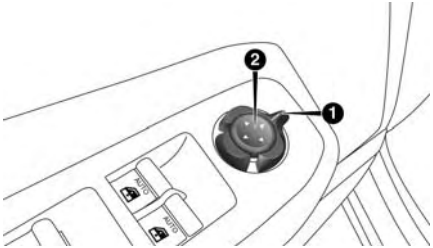

Rétroviseurs à commande électrique

1 – Commutateur de sélection de rétroviseur
2 – Commutateur de réglage de rétroviseur

Rétroviseurs à réglage manuel – selon l'équipement

Pour régler les rétroviseurs extérieurs, appuyez sur les coins des rétroviseurs jusqu'à ce que l'alignement voulu soit obtenu.

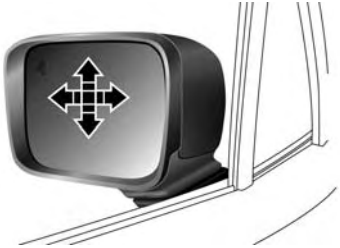

Rétroviseur à réglage manuel

Rétroviseur rabattable

Les rétroviseurs extérieurs sont munis d'une charnière qui permet de faire pivoter le rétroviseur vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter de l'endommager. Le rétroviseur comporte trois crans : position complètement vers l'avant, position normale et position complètement vers l'arrière.

Rétroviseur extérieur rabattable

Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en marche le dégivreur de lunette arrière.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.

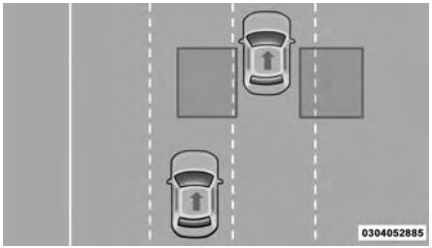

Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs arrière extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie de 3 m (10 pi) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 6 m (20 pi) au-delà du pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque la vitesse du véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- *Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.*
- *Si une remorque est branché sur le véhicule, il est nécessaire de désactiver manuellement le système de surveillance des angles morts à l'aide du menu de réglages pour éviter une mauvaise détection. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.*

La zone du bouclier arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas les capteurs de radar qui se trouvent sur le bouclier arrière avec des d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).

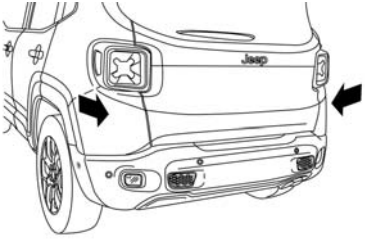

Emplacements du capteur arrière

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alarme sonore (carillon) et de réduire le volume de la radio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Modes de fonctionnement ».

Témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.

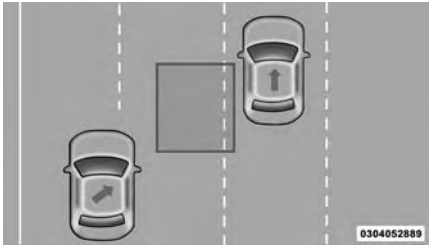

Surveillance latérale

Accès de l'arrière

Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 50 km/h (31 mi/h).

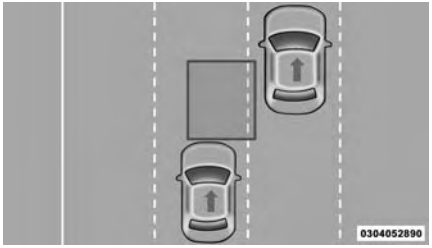

Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 25 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ 1,5 seconde, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 25 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.

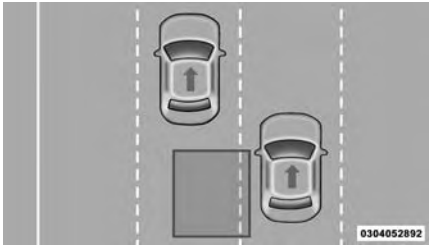

Dépassement et approche

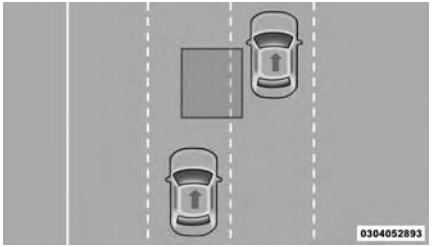

Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

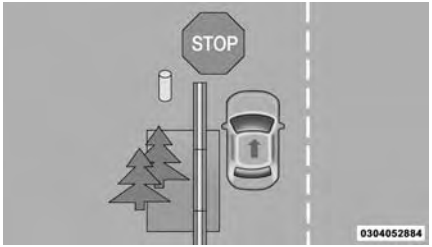

Objets immobiles

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.

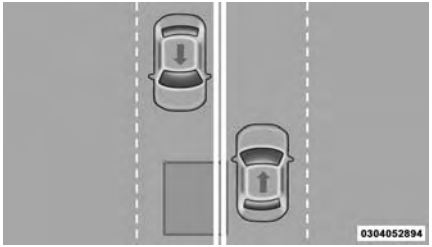

Circulation en sens opposée

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit doté d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.

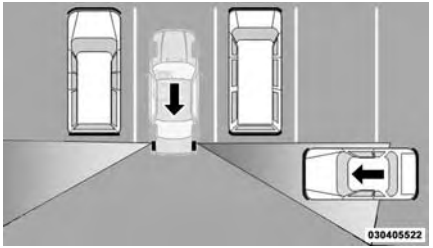

Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 2 km/h (1 mi/h) environ et jusqu'à une

vitesse maximale de 35 km/h (22 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA : *Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.*

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé. Avant de reculer, portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Mode de fonctionnement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement dans le système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode de témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA : *La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.*

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant une alarme visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio aussi est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré, et l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA : *Le système de surveillance des angles morts mémorise le mode de fonctionnement courant à la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.*

Avertissements d'anomalie du système de surveillance des angles morts

Capteur non disponible

Dans le cas d'un capteur non disponible :

- Les témoins d'avertissement du rétroviseur du système de surveillance des angles morts sont allumés en permanence.
- Le message **« Blind Spot Monitoring Unavailable – Wipe Rear Bumper Corners »** (Surveillance des angles morts non disponible – coins de balayage du pare-chocs arrière) s'affiche dans le groupe d'instruments.

NOTA : *Le pare-chocs arrière doit être propre et exempt de débris pouvant créer une obstruction.*

Système non disponible

Dans le cas d'un système non disponible temporairement :

- Les témoins d'avertissement du rétroviseur du système de surveillance des angles morts sont allumés en permanence.
- Le message **« Blind Spot Monitoring Temporary Unavailable »** (Surveillance des angles morts non disponible temporairement) s'affiche dans le groupe d'instruments.

Dans le cas d'un système non disponible entièrement :

- Un carillon retentit.
- Le message **« Blind Spot Monitoring Unavailable - Service Required »** (Surveillance des angles morts non disponible – entretien requis) s'affiche dans le groupe d'instruments.

NOTA : *Amenez le véhicule chez le concessionnaire autorisé le plus proche à des fins d'entretien.*

Généralités

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur des radiofréquences conformes à la partie 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Le dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Toutes modifications apportées à un de ces systèmes par un établisement d'entretien non autorisé peuvent annuler l'autorisation d'utiliser cet équipement.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Phares

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Le commutateur des phares commande le fonctionnement des phares, des feux de gabarit, des feux de jour, des phares antibrouillard et du système d'atténuation du groupe d'instruments et de l'éclairage intérieur.

Commutateur des phares

Vous pouvez allumer le groupe d'instruments et les commandes situées sur le tableau de bord en allumant les phares.

Éclairage automatique – selon l'équipement

Capteur de lumière

Le capteur de lumière est équipé d'un voyant DEL infrarouge, situé sur le pare-brise. Il détecte les variations de l'intensité de la lumière à l'extérieur du véhicule, en fonction de la sensibilité du témoin de réglage en utilisant le menu sur l'écran ou sur le système Uconnect.

Plus la sensibilité est élevée, moins est la quantité d'éclairage extérieur requise pour la commande de l'éclairage.

Phares automatiques

Tournez le commutateur des phares à la position AUTO (AUTOMATIQUE).

Lorsque les phares automatiques sont activés, le temporisateur des phares est actif. Après que le commutateur d'allumage soit placé à la position STOP/OFF (ARRÊT), les phares s'éteignent automatiquement après le réglage de l'heure au moyen de l'option Uconnect Settings (Réglages du système Uconnect).

La synchronisation des phares est réglable entre 0, 30, 60 et 90 secondes. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.*

Feux de jour – selon l'équipement

Les feux de jour s'allument lors du démarrage du moteur et restent allumés à moins que les phares soient activés ou que le moteur soit coupé.

Les feux de jour s'éteignent pendant le fonctionnement des clignotants et se rallument lorsque les clignotants cessent de fonctionner.

Phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Le commutateur des phares antibrouillard avant est intégré au commutateur des phares.

Pour activer les phares antibrouillard avant, allumez les feux de stationnement ou les feux de croisement, puis appuyez sur le bouton des phares antibrouillard du commutateur des phares. Pour éteindre les phares antibrouillard avant, appuyez une deuxième fois sur le bouton des phares antibrouillard sur le commutateur des phares ou tournez-le à la position d'arrêt.

Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

NOTA : *Les phares antibrouillard s'allument si les feux de croisement ou les feux de stationnement sont activés. Lorsque les feux de route sont allumés, les phares antibrouillard s'éteignent.*

Feux de position

Tournez le commutateur des phares jusqu'à la position de stationnement pour allumer les feux de stationnement. Le témoin de stationnement dans le groupe d'instruments s'allume.

Délai d'extinction des phares

Cette fonction vous permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes lorsque vous quittez votre véhicule, vous assurant ainsi plus de sécurité dans les endroits non éclairés.

Le délai de temporisation des phares est programmable entre 0, 30, 60 et 90 secondes. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Activation de la temporisation des phares

Pour activer la fonction de temporisation, mettez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT) alors que les phares sont encore allumés. Éteignez les phares dans les deux minutes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où vous déplacez le commutateur des phares de la position « Low-beam » (Feux de croisement) à la position d'arrêt.

Si le commutateur des phares est en position AUTO (AUTOMATIQUE) et les phares étaient allumés avant la coupure du contact, la période de temporisation débute automatiquement.

Désactivation de la temporisation des phares

La fonction est désactivée en allumant les phares, les feux de stationnement ou en plaçant le commutateur d'allumage à la position MAR/RUN (MARCHE).

Si vous éteignez les phares avant de mettre le contact, ils s'éteignent de manière normale.

NOTA : *Pour activer cette fonction, vous devez éteindre les phares dans les deux minutes après avoir coupé le contact.*

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Feux de route

Pour allumer les feux de route, poussez la manette des clignotants vers l'avant (vers l'avant du véhicule) et un témoin lumineux s'allume dans le groupe d'instruments. Pour éteindre les feux de route, tirez la manette des clignotants vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule).

Commandes des feux de route et des clignotants

NOTA : *Les phares doivent être allumés pour que les feux de route soient activés.*

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules de clignotant avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA : *Lorsque les feux de jour sont allumés et un clignotant est activé, le feu de jour s'éteint sur le côté du véhicule où le clignotant clignote. Les feux de jour se rallume lorsque le clignotant est désactivé.*

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Feux avant

Les commutateurs de l'éclairage d'accueil sont utilisés pour allumer ou éteindre l'éclairage d'accueil.

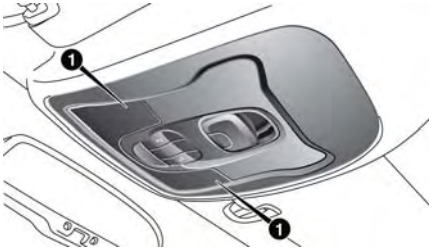

Éclairage d'accueil

1 – Éclairages d'accueil du conducteur

Commutateurs de l'éclairage d'accueil

1 – Commutateur gauche
2 – Commutateur droit

Pour faire fonctionner l'éclairage d'accueil, appuyez sur le commutateur d'éclairage du conducteur ou du passager.

NOTA :

- *Avant de descendre du véhicule, assurez-vous que l'éclairage intérieur est éteint. Ceci empêchera la batterie de se décharger lorsque les portières sont fermées.*
- *Si un éclairage est laissé allumé, il sera éteint automatiquement après environ 15 minutes, après que le commutateur d'allumage soit placé à la position STOP/OFF (ARRÊT).*

Feux arrière

Appuyez une fois sur le bouton du plafonnier arrière pour allumer; le témoin reste allumé en permanence. Appuyez sur le bouton une deuxième fois pour l'éteindre, l'éclairage demeure éteint en permanence.

Plafonnier arrière

Véhicules avec toit rétractable

Pour les véhicules équipés d'un toit rétractable, deux éclairages intérieurs se trouvent au-dessus de la poignée de maintien des portières arrière.

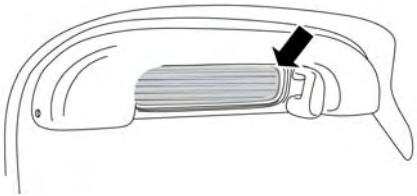

Éclairage intérieur arrière

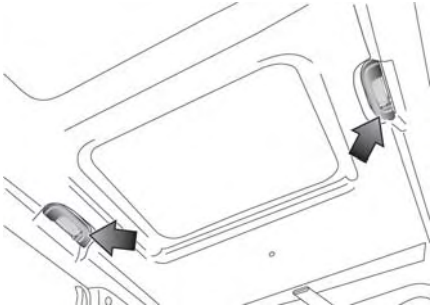

Emplacements de l'éclairage intérieur

Les éclairages s'allument lorsque vous ouvrez l'une des portières.

Synchronisation du plafonnier

Le plafonnier s'allume automatiquement lorsque les portières sont déverrouillées, lorsque les portières sont ouvertes ou après que les portières soient fermées.

Synchronisation à l'entrée dans le véhicule

Les plafonniers s'allument dans les conditions suivantes :

- Lorsque les portières sont déverrouillées, le plafonnier s'allume pendant environ 27 secondes.
- Si l'une des portières est ouverte, le plafonnier s'allume pendant environ trois minutes.
- Lorsque les portières sont fermées, le plafonnier s'éteint automatiquement pendant environ 10 secondes.

La synchronisation s'arrête une fois que le commutateur d'allumage est placé à la position MAR/MARCHE (MARCHE) ou AVV/START (DÉMARRAGE).

Le plafonnier s'éteint si une des conditions suivantes se produit :

- Le plafonnier est désactivé lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position MAR/MARCHE (MARCHE) ou AVV/START (DÉMARRAGE).
- Les plafonniers s'éteignent automatiquement lorsque les portières sont verrouillées.
- Les plafonniers s'éteignent automatiquement après un délai d'environ quinze minutes d'inactivité pour préserver la charge de la batterie.

Synchronisation à la sortie du véhicule

Le plafonnier s'allume dans les conditions suivantes lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position STOP/OFF (ARRÊT) et que la clé de contact est retirée :

- Le plafonnier s'allume pendant 27 secondes après que la clé soit retirée du commutateur d'allumage.
- L'ouverture de l'une des portières (environ trois minutes).
- Après la fermeture d'une portière (environ 27 secondes).

La synchronisation du plafonnier est désactivée lorsque les portières sont verrouillées.

Éclairage de l'espace de chargement

Deux éclairages intérieurs se trouvent dans l'espace de chargement sur les panneaux de garnissage latéraux.

Ces éclairages s'éteignent ou s'allument automatiquement lorsque le hayon est ouvert et fermé, peu importe la position de la clé d'allumage.

Miroirs de courtoisie avec éclairage – selon l'équipement

Un miroir de courtoisie avec éclairage se trouve sur chaque pare-soleil. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Fermez le couvre-miroir pour éteindre l'éclairage.

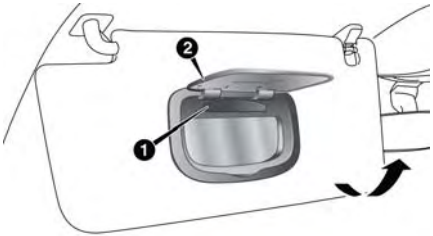

Miroir de courtoisie

1 – Témoin du rétroviseur
2 – Couvre-miroir

Rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage intérieur

Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse de l'éclairage ambiant vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité de l'éclairage ambiant situé dans la console au pavillon, l'éclairage des poignées de portière, l'éclairage inférieur du tableau de bord, l'éclairage de pochette pour cartes routières de portière et l'éclairage du bac de rangement.

Lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou réduire la luminosité de l'éclairage du tableau de bord. Au niveau du cran supérieur du rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord, tout l'éclairage intérieur s'allume également. À la partie inférieure, la plupart des réglages de la molette horizontale placent tout l'éclairage intérieur à leur niveau d'intensité lumineuse le plus bas.

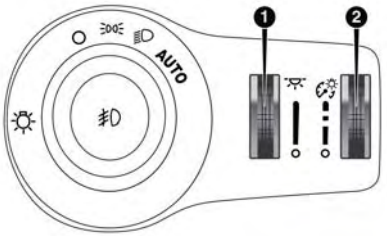

Commutateur des phares

1 – Commande de l'éclairage ambiant
2 – Rhéostat d'intensité lumineuse du tableau de bord

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace se trouvent sur le levier du côté droit de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier.

Levier d'essuie-glace

AVERTISSEMENT!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Fonctionnement des essuie-glaces avant

Tournez le bouton d'essuie-glace à l'une des deux positions de cran pour les réglages intermittents, au troisième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au quatrième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, tirez et maintenez le levier vers l'arrière pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez le levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.

Si vous tirez le levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Appuyez sur le levier vers le haut à la position d'essuyage antibruine, puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA : *La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, aucun liquide lave-glace n'est pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.*

Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement

Cette fonction détecte la présence d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'une des deux positions de cran pour les réglages intermittents afin d'activer cette fonction.

Vous pouvez activer cette fonction au moyen de l'option Uconnect Settings (Réglages du système Uconnect) dans la radio. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

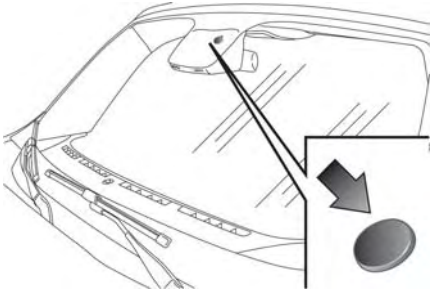

Capteur de pluie

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la deuxième position est la plus sensible. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le système n'est pas utilisé.

Essuie-glaces à détection de pluie – neutralisation

Lorsque l'utilisateur place le commutateur d'allumage à la position STOP (ARRÊT) en laissant le levier en position de balayage intermittent, aucun cycle de balayage n'est effectué pour des raisons de sécurité. Cette neutralisation temporaire permet d'éviter des activations accidentelles (p. ex. pendant le lavage à la main du pare-brise, en bloquant les balais dans des conditions de neige et de glace).

L'utilisateur peut activer les essuie-glaces à détection de pluie de trois façons :

- En déplaçant le levier à la position OFF (ARRÊT) puis à la position de balayage intermittent.
- En activant une commande d'essuyage antibruine.
- La vitesse du véhicule dépasse 5 km/h (3 mi/h) et le capteur de pluie détecte la présence de pluie.

NOTA :

- *La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.*
- *La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.*
- *L'utilisation de produits Rain-X ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.*
- *La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.*

Fonctionnement d'essuie-glace arrière

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier du côté droit de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.

Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour obtenir un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur le levier vers l'avant et maintenez-le dans cette position pour pulvériser la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier lorsque l'essuie-glace est en mode de balayage intermittent, l'essuie-glace s'active et effectue plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez l'extrémité du levier, puis il reprend le cycle intermittent préalablement sélectionné.

Si vous appuyez sur le levier lorsque l'essuie-glace est en position d'arrêt, l'essuie-glace effectue plusieurs cycles de balayage, puis s'arrête automatiquement.

NOTA : *Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 30 secondes. Dès que vous relâchez le levier, la pompe reprend son fonctionnement normal.*

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position STOP/OFF (ARRÊT), l'essuie-glace se place automatiquement à la position de stationnement.

Dégivreur de lunette arrière

Le bouton du dégivreur de lunette arrière se trouve sur le tableau de bord, dans le groupe de commandes du système de chauffage-climatisation. Appuyez sur ce bouton pour allumer le dégivreur de lunette arrière. Un témoin situé dans le bouton s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est en fonction. Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement après environ 20 minutes. Pour arrêter manuellement le dégivreur, appuyez sur le bouton une deuxième fois.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.**
- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

Dégivreur d'essuie-glace – selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'un dégivreur d'essuie-glace qui peut être activé dans les conditions suivantes :

- **Activation lors du dégivrage du pare-brise** – le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement en cas de démarrage manuel par temps froid en mode de dégivrage avant complet et lorsque la température ambiante est inférieure à 4,4 °C (40 °F).
- **Activation lors du dégivrage de la lunette** – le dégivreur d'essuie-glace s'active automatiquement lorsque dégivrage de lunette est activé et que la température ambiante est inférieure à 4,4 °C (40 °F).
- **Activation lors du démarrage à distance** – lorsque le système de démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 4,4 °C (40 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. Lorsque vous quittez le mode de démarrage à distance, le dégivreur d'essuie-glace reste activé.

Dégivreur de lunette et dégivreur d'essuie-glace à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous mettez le contact, le dégivreur de lunette et le dégivreur d'essuie-glace s'activent automatiquement lorsque la température ambiante extérieure est inférieure à 4,4 °C (40 °F).

Le dégivreur de lunette et le dégivreur d'essuie-glace se désactivent automatiquement après environ 20 minutes. Pour arrêter manuellement le dégivreur de lunette et le dégivreur d'essuie-glace, appuyez sur le bouton une deuxième fois.

GLACES

Glaces à commande électrique

Le commutateur de glace à commande électrique est situé sur le panneau de portière du conducteur. Le commutateur de glace à commande électrique du conducteur commande le fonctionnement de toutes les glaces.

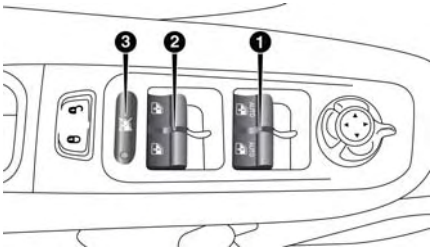

Commutateurs de glace à commande électrique

1 – Ouverture et fermeture de la glace avant de gauche et de droite
2 – Ouverture et fermeture de la lunette arrière de gauche et de droite (selon l'équipement)
3 – Commutateur de verrouillage de glace (portières arrière)

Le panneau de garnissage de chacune des portières des passagers comprend une seule commande de glace. Les commandes de glace ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage est à la position MAR/RUN (MARCHE) ou AVV/START (DÉMARRAGE).

NOTA : *Sur les véhicules équipés du système Uconnect, les commutateurs de glace à commande électrique restent sous tension jusqu'à trois minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.*

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci ou dans un endroit accessible aux enfants et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode MAR/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs de glace à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.

Commandes

Fonction d'ouverture AUTO (AUTOMATIQUE) – selon l'équipement

Les commutateurs de glace à commande électrique du conducteur et du passager sont munis d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur pendant une demi-seconde puis relâchez-le, la glace s'abaisse automatiquement.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur de glace, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement le commutateur vers le haut lorsque la glace a atteint la position désirée.

Fonction de fermeture automatique avec protection anti-inversion automatique – selon l'équipement

Relevez le commutateur de glace et maintenez-le pendant une demi-seconde, puis relâchez-le; la glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, soulevez le commutateur de glace et relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

NOTA :

- *Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement, puis s'abaisse*

de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace.

- *Tout choc imputable à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. En pareil cas, tirez légèrement le commutateur et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace manuellement.*

MISE EN GARDE!

La protection anti-inversion automatique n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il est probablement nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Un tremblement peut se produire lorsque les lunettes sont baissées ou que le toit ouvrant est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les lunettes arrière sont baissées, baissez les lunettes avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Bouche d'aération et emplacements des diffuseurs – Habitacle

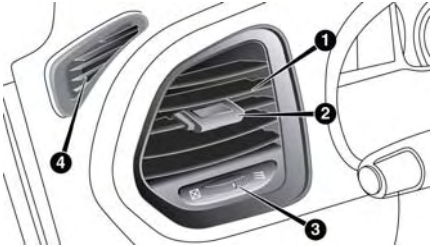

Bouches d'aération côté gauche

1 – Bouche d'aération réglable
2 – Réglage des ailettes d'aération
3 – Réglage de la sortie de débit d'air
4 – Bouche d'aération fixe

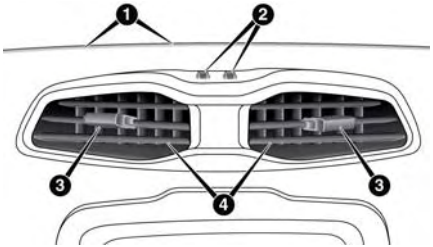

Bouches d'aération centrales

1 – Bouche d'aération fixe
2 – Réglage de la sortie de débit d'air
3 – Réglage des ailettes d'aération
4 – Bouche d'aération réglable

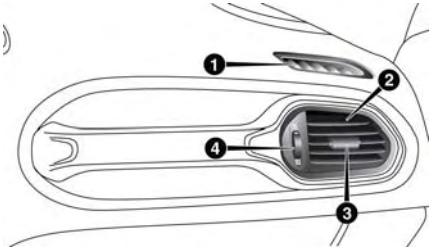

Bouches d'aération côté droit

1 – Bouche d'aération fixe
2 – Bouche d'aération réglable
3 – Réglage des ailettes d'aération
4 – Réglage de la sortie de débit d'air

Commandes du système de chauffage-climatisation manuelles – selon l'équipement

Commandes manuelles de température

Les commandes manuelles du système de chauffage-climatisation sont composées d'une série de boutons rotatifs et de boutons-poussoirs intérieurs.

1. Commande du ventilateur

Tournez cette commande pour régler la quantité d'air qui traverse le système de ventilation, quel que soit le mode sélectionné. Tournez la commande vers la droite à partir de la position 0 (ARRÊT) pour augmenter la vitesse du ventilateur.

2. Commande de température

Tournez cette commande pour contrôler la température de l'air dans l'habitacle. Tournez le bouton en sens antihoraire dans la zone bleue de l'échelle pour obtenir de l'air plus froid ou en sens horaire dans la zone rouge pour obtenir de l'air plus chaud. Tournez la commande de température à fond dans le sens antihoraire pour activer la fonction MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).

3. Sélecteur de mode

Tournez cette commande pour alterner entre les modes (tableau de bord, deux niveaux, plancher, mixte et dégivrage).

- ***Tableau de bord***

L'air est propulsé à travers les bouches d'aération situées sur le tableau de bord. Ces bouches d'aération peuvent être réglées pour orienter le débit d'air.

NOTA : *Un débit d'air maximal sera réparti à l'arrière si les bouches d'aération du centre du tableau de bord sont orientées vers les passagers du siège arrière.*

- ***Deux niveaux***

L'air est dirigé vers le tableau de bord et les bouches d'aération.

- ***Plancher***

L'air est acheminé par les bouches d'aération et une petite quantité d'air est acheminée par les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.

- ***Mixte***

L'air est dirigé par les bouches d'aération, les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

- ***Dégivrage***

L'air sort par les bouches de dégivrage situées à la base du pare-brise et par les désembueurs des glaces latérales. Pour désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez ce mode et réglez le ventilateur et le chauffage à la position maximale.

NOTA : *Le compresseur de climatisation fonctionne dans les modes mixte et dégivrage, même si le bouton A/C (climatisation) n'est pas enfoncé. Cela permet de déshumidifier l'air et d'assécher le pare-brise. Pour améliorer l'économie de carburant, utilisez ces modes au besoin seulement.*

4. Bouton du dégivreur de lunette

Appuyez brièvement sur le bouton de commande du dégivreur de lunette arrière pour activer le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est activé. Le dégivreur de lunette arrière s'éteint automatiquement 20 minutes après avoir été activé.

5. Bouton A/C (CLIMATISATION) – selon l'équipement

Appuyez sur ce bouton pour activer la climatisation. Un témoin s'allumera pour indiquer que le système de climatisation est en fonction.

6. Bouton de recirculation

Appuyez sur ce bouton de commande pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur.

NOTA :

- L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.
- L'utilisation du mode de recirculation par temps froid ou humide peut créer de la buée sur les glaces à l'intérieur du véhicule en raison de l'accumulation d'humidité dans l'habitacle. Pour assurer un désembuage maximal, sélectionnez la position d'air extérieur.
- La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage.
- L'A/C (climatisation) peut être désélectionnée manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode.

Dégivrage de lunette arrière

Appuyez brièvement sur le bouton du dégivreur de lunette arrière pour activer le chauffage de la lunette arrière.

Le témoin du dégivreur de lunette s'allume sur le tableau de bord pour indiquer que le dégivreur est activé. Cette fonction se désactive automatiquement 20 minutes après avoir été activée.

Selon l'équipement, appuyez sur le bouton du dégivreur de lunette pour activer le dégivrage des rétroviseurs de portière et de la lunette arrière chauffante.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les filaments de chauffage du dégivreur de lunette arrière, n'apposez pas d'autocollants ou d'autres objets à l'intérieur de la lunette.

Recirculation de l'air

Appuyez brièvement sur le bouton de recirculation de l'air de sorte que le voyant DEL s'allume, pour passer au mode de recirculation. Il est recommandé d'activer le mode de recirculation de l'air en traversant un tunnel ou dans la circulation dense afin d'empêcher l'air pollué de s'infiltrer dans l'habitacle.

N'utilisez pas cette fonction pendant des périodes prolongées, surtout avec des passagers à bord, pour éviter la formation de buée sur les glaces.

NOTA : *La fonction de recirculation de l'air de l'habitacle permet d'atteindre rapidement les conditions de chauffage ou de refroidissement voulues. N'utilisez pas la fonction de recirculation de l'air par temps pluvieux ou par temps froid, car cela augmenterait fortement la possibilité de formation de buée sur les vitres.*

Entretien du système

En hiver, le système de chauffage-climatisation doit être mis en marche au moins une fois par mois pendant environ 10 minutes.

Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé avant l'été.

NOTA : *Le système utilise le fluide frigorigène R-1234yf qui ne pollue pas l'environnement en cas de fuite accidentelle. En aucun cas, l'utilisation du fluide frigorigène R-134a n'est autorisée.*

Commandes du système de chauffage-climatisation automatique – selon l'équipement

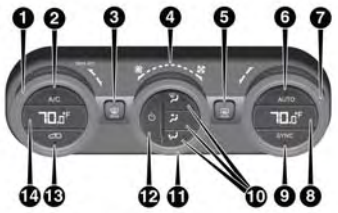

Système de chauffage-climatisation automatique

1. Commande de température du côté conducteur

Ce bouton permet au conducteur de régler indépendamment la température. Tournez le bouton de réglage pour régler

la température désirée indiquée dans l'affichage de température. Tournez à fond dans le sens antihoraire pour une climatisation maximale (LO).

2. Bouton A/C (CLIMATISATION)

Appuyez sur le bouton de commande A/C (CLIMATISATION) pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est en marche. Lorsque vous appuyez sur le bouton de commande AUTO (AUTOMATIQUE), le fonctionnement de la climatisation passe en mode AUTO (AUTOMATIQUE) et le témoin s'éteint.

3. Bouton de dégivrage MAXIMAL

Appuyez sur le bouton MAX Defrost (Dégivrage MAXIMAL) pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Lorsque vous exécutez cette fonction, le système de chauffage-climatisation automatique passe en mode manuel. La vitesse du ventilateur augmente au maximum (tous les voyants DEL s'allument) lorsque vous sélectionnez le mode de dégivrage MAXIMAL, le compresseur de climatisation est mis en marche (voyant DEL allumé), les commandes de température du côté conducteur et du côté passager sont réglées sur HI (ÉLEVÉ), le mode de dégivrage est sélectionné (voyant DEL allumé), le dégivreur de lunette arrière est activé (voyant DEL allumé) et la recirculation de l'air est coupée (voyant DEL éteint). Si le mode de dégivrage MAXIMAL est désactivé, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

4. Voyants DEL de commande du ventilateur

Huit voyants DEL au total s'allument pour indiquer visuellement les vitesses du ventilateur.

5. Bouton du dégivreur de lunette

Appuyez sur le bouton du dégivreur de lunette arrière pour activer le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est activé. Le dégivreur de lunette arrière s'éteint automatiquement 20 minutes après avoir été activé.

6. Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)

Appuyez sur ce bouton pour contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. Lorsque vous exécutez cette fonction, le système de chauffage-climatisation automatique passe du mode automatique au mode manuel et vice versa.

7. Commande de température du côté passager

Ce bouton permet au passager de régler indépendamment la température. Tournez le bouton de réglage pour régler la température désirée indiquée dans l'affichage de température.

NOTA : *Si vous tournez le bouton de commande de température du côté passager lorsque le système est en mode de synchronisation, le mode sera automatiquement désactivé.*

8. Affichage de la température côté passager

Tournez la commande de température du côté passager dans le sens horaire ou dans le sens antihoraire pour régler la température de l'air dans la zone avant droite (commande de température du côté passager) de l'habitacle. La température réglée est affichée à l'écran. Tournez le bouton de commande complètement dans un sens ou dans l'autre pour activer respectivement les fonctions « HI » (chauffage maximal) ou « LO » (refroidissement maximal) affichées à l'écran. Pour désactiver ces fonctions, tournez le bouton de température à la position souhaitée.

9. Bouton SYNC (SYNCHRONISATION)

Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin de synchronisation s'allume lorsque cette fonction est activée. Le mode de synchronisation est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode de synchronisation est activé, cette fonction est automatiquement désactivée et revient au réglage individuel de la température de l'air pour les zones gauche et droite.

10. Boutons de mode

Les modes de répartition du débit d'air peuvent être réglés de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de désembuage et des bouches d'aération de dégivrage en sélectionnant ces boutons. Vous pouvez sélectionner un, deux ou tous les modes à la fois.

11. Commande du ventilateur

La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Vous pouvez sélectionner la vitesse en tournant le bouton de commande du ventilateur.

12. Bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION)

Appuyez sur ce bouton pour mettre en fonction ou hors fonction le système de chauffage-climatisation.

13. Bouton de recirculation

Appuyez sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le voyant DEL s'allume lorsque le mode est activé.

NOTA :

- Lorsque vous êtes en mode de dégivrage MAXIMAL, le bouton de recirculation fait passer le réglage au mode de dégivrage normal. Ceci indique que vous ne pouvez pas accéder à ce mode en raison du risque de buée.
- Lorsque le témoin du réglage automatique est allumé et que le témoin de recirculation est éteint, le réglage de recirculation est en mode AUTO (AUTOMATIQUE). Si le témoin de recirculation est activé, le réglage de recirculation est en mode manuel et le mode de recirculation est activé.

14. Affichage de la température du côté conducteur

Tournez la commande de température du côté passager dans le sens horaire ou dans le sens antihoraire pour régler la température de l'air dans la zone avant gauche (commande de température du côté conducteur) de l'habitacle. La température réglée est affichée à l'écran. Tournez le bouton de commande complètement dans un sens ou dans l'autre pour activer respectivement les fonctions « HI » (chauffage maximal) ou « LO » (refroidissement maximal) affichées à l'écran. Pour désactiver ces fonctions, tournez le bouton de température à la position souhaitée.

Description

Le système de chauffage-climatisation automatique à deux zones règle la température de l'air dans deux zones de l'habitacle : côté conducteur et côté passager.

Le système maintient le confort dans l'habitacle et compense les éventuelles variations des conditions climatiques externes.

Le système de chauffage-climatisation peut reconnaître les conditions de froid ou de chaud extrêmes dans l'habitacle et peut donc assurer la gestion optimale des capacités du système.

NOTA : *La température de référence est de 22° C (72° F) pour un niveau de confort optimal.*

Les fonctions commandées automatiquement sont les suivantes :

- température de l'air aux bouches d'air du côté conducteur et du coté passager;
- vitesse du ventilateur (variation continue du débit d'air);
- mise en marche du compresseur (pour refroidir ou déshumidifier l'air);
- recirculation de l'air.

Vous pouvez régler toutes ces fonctions manuellement en mettant le système en marche, en sélectionnant une ou plusieurs fonctions et en modifiant leurs paramètres.

La commande automatique des fonctions sera suspendue : le système annulera les paramètres uniquement pour des raisons de sécurité.

Les sélections manuelles ont toujours priorité sur les sélections automatiques et sont mémorisées jusqu'à ce que le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) soit enfoncé ou que le système lui-même intervienne pour des raisons de sécurité particulières.

Le débit d'air introduit dans l'habitacle ne change pas en fonction de la vitesse de la voiture; il est réglé par le ventilateur, qui est commandé électroniquement.

La température de l'air toujours contrôlée automatiquement en fonction du réglage de température indiqué à l'affichage (sauf lorsque le système est hors fonction ou dans les certaines conditions lorsque le compresseur est à l'arrêt).

Le système permet le réglage ou l'ajustement manuels des fonctions suivantes :

- température de l'air du côté conducteur/côté passager;

- vitesse de ventilateur (à variation continue);
- distribution de l'air aux sept positions;
- activation du compresseur;
- fonction de dégivrage/désembuage rapide;
- recirculation de l'air;
- lunette arrière chauffante;
- désactivation du système.

NOTA : *Le système de chauffage-climatisation détecte la température de l'habitacle au moyen d'un capteur de température situé dans le tableau de bord intérieur, entre la console centrale et le volant.*

Mise en fonction du système de chauffage-climatisation

Le système de chauffage-climatisation peut être mis en fonction de différentes façons : il est conseillé d'appuyer de tourner les boutons de commande de température pour régler les températures voulues et d'appuyer sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE).

Le système fonctionne de façon automatique pour régler la température, la quantité et la distribution de l'air introduit dans l'habitacle. Il gère aussi la fonction de recirculation de l'air et l'activation du compresseur de climatisation.

Pendant le fonctionnement automatique du système, vous pouvez à tout moment modifier les valeurs réglées de température, de distribution de l'air et de vitesse de ventilateur au moyen des boutons ou des touches appropriées; le système modifiera alors automatiquement les paramètres en fonction des nouvelles exigences.

Pendant le fonctionnement automatique (AUTO [AUTOMATIQUE]) du système, si vous modifiez le débit ou la distribution ou si vous appuyez sur le bouton de commande A/C (CLIMATISATION), le voyant DEL de la fonction AUTO (AUTOMATIQUE) s'éteindra et le système fonctionnera en mode MANUAL (MANUEL).

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande de température du côté conducteur ou la commande de température du côté passager dans le sens horaire ou dans le sens antihoraire pour régler la température de l'air dans la zone avant gauche (commande de température du côté conducteur) ou droite (commande de température du côté passager) de l'habitacle.

Les températures réglées sont indiquées sur l'affichage.

Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) pour équilibrer la température de l'air entre les deux zones.

Tournez le bouton de commande de température du côté passager pour revenir au réglage individuel de la température de l'air pour les zones gauche et droite.

Tournez les boutons de commande complètement dans un sens ou dans l'autre pour activer le chauffage maximal ou le refroidissement maximal respectivement.

Pour désactiver ces fonctions, tournez le bouton de température à la position souhaitée.

Sélection du mode de distribution de l'air

En appuyant sur les boutons de commande de mode (boutons du mode dégivrage, tableau de bord et plancher), vous pouvez sélectionner manuellement l'un des sept réglages de distribution de l'air en activant un ou plusieurs boutons de mode :

- Mode de dégivrage – le débit d'air est dirigé vers les diffuseurs du pare-brise et des glaces latérales avant pour les dégivrer. Pour dégivrer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez ce mode et réglez le chauffage à la position maximale.
- Mode tableau de bord – le débit d'air est réparti entre les bouches d'air centrales et latérales du tableau de bord.
- Mode plancher – le débit d'air est dirigé à partir des les diffuseurs d'air de l'espace pour les jambes avant et arrière.
- Modes plancher et tableau de bord – le débit d'air est réparti entre les diffuseurs de l'espace pour les jambes et les bouches d'air centrales et latérales du tableau de bord.
- Mode plancher et de dégivrage – le débit d'air est réparti entre les diffuseurs de l'espace pour les jambes et les diffuseurs de dégivrage du pare-brise et des glaces latérales avant. Ce réglage de distribution permet de réchauffement efficace de l'habitacle et empêche la formation de buée sur les glaces.

- Modes de dégivrage et tableau de bord – le débit d'air est réparti entre les diffuseurs de dégivrage du pare-brise et les bouches d'air latérales et centrales du tableau de bord.
- Modes de dégivrage, tableau de bord et plancher – le débit d'air est réparti entre tous les diffuseurs.

NOTA : *L'air sort toujours par les diffuseurs latéraux du tableau de bord; vous pouvez cependant interrompre le débit d'air en tournant la molette située à côté de la bouche d'air voulue.*

En mode AUTO (AUTOMATIQUE), le système de chauffage-climatisation gère automatiquement la distribution de l'air (les voyants DEL sur les boutons de commande de mode sont éteints).

Lorsque la distribution de l'air est réglée manuellement, les voyants DEL correspondants s'allument pour indiquer le mode manuel.

En mode de fonctionnement combiné, lorsque vous appuyez sur le bouton approprié, les fonctions sélectionnées sont activées en plus des fonctions qui étaient déjà réglées. Si vous appuyez sur un bouton dont la fonction a déjà été activée, la fonction est annulée et le voyant DEL correspondant s'éteint.

Pour rétablir la commande automatique de la distribution de l'air après une sélection manuelle, appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE).

Réglage de la vitesse de ventilateur

Tournez le bouton de commande du ventilateur pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilateur.

La vitesse est indiquée par les 8 voyants DEL de commande du ventilateur; ces voyants sont situés au-dessus du bouton de commande du ventilateur.

- Vitesse maximale du ventilateur = tous les voyants DEL sont allumés
- Vitesse minimale du ventilateur = un seul voyants DEL est allumé

Le ventilateur ne peut être éteint que si vous avez coupé le compresseur du système de chauffage-climatisation en appuyant sur le bouton de commande A/C (CLIMATISATION).

NOTA : *Pour restaurer la commande automatique de la vitesse de ventilateur après un réglage manuel, appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE).*

Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)

Lorsque le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) est enfoncé (voyant DEL allumé), le système de chauffage-climatisation règle automatiquement les paramètres ci-dessous des zones correspondantes :

- Quantité et distribution de l'air introduit dans l'habitacle.
- Compresseur de système de chauffage-climatisation.
- Recirculation de l'air.

Annulation de tous les réglages manuels précédents.

Ce paramétrage est indiqué par l'allumage du voyant DEL sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE).

Si le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) est enfoncé lorsque le voyant DEL AUTO (AUTOMATIQUE) est allumé, le système passe au mode manuel et affiche le réglage actuel de la circulation et la distribution de l'air, lequel ne sera plus géré automatiquement.

Si un réglage manuel est effectué sur la distribution de l'air, le bouton A/C (Climatisation) ou la vitesse du ventilateur, le voyant DEL s'éteint pour indiquer que le système ne commande plus toutes les fonctions automatiquement.

Pour rétablir le mode de commande automatique après un ou plusieurs réglages manuels, appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE).

Bouton SYNC (SYNCHRONISATION)

Appuyez sur le bouton « SYNC » (SYNCHRONISATION) (Voyant DEL allumé) pour corréler la température de l'air du côté passager et la température du côté conducteur.

Cette fonction facilite la régulation de la température lorsque le conducteur voyage seul.

Tournez le bouton de commande de température du côté passager pour régler la température du côte passager et revenir au réglage individuel de la température.

Recirculation de l'air

La recirculation de l'air est gérée selon les éléments suivants :

- activation forcée (fonction de recyclage de l'air toujours activée), indiquée par le voyant DEL sur le bouton de commande de recirculation;
- désactivation forcée (fonction de recyclage de l'air toujours désactivée, prise d'air extérieure), signalée par le voyant DEL sur le bouton de commande de recirculation qui s'éteint.

Vous pouvez sélectionner l'activation ou la désactivation forcée en appuyant sur le bouton de commande de recirculation.

Lorsque vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt, le système de chauffage-climatisation active automatiquement la recirculation de l'air intérieur (voyant DEL sur le bouton de commande de recirculation allumé).

En mode automatique, la recirculation est gérée automatiquement par le système en fonction des conditions environnementales extérieures.

NOTA :

- *L'utilisation du système de recirculation permet d'atteindre plus rapidement les conditions voulues de chauffage ou de refroidissement. Il est déconseillé d'utiliser le système par temps froid ou pluvieux, car cela augmenterait fortement la possibilité de formation de buée sur les glaces (surtout si le système de chauffage-climatisation est à l'arrêt). Lorsque la température extérieure est basse, la recirculation est automatiquement désactivée (l'air est amené de l'extérieur) pour empêcher la formation de buée sur les glaces.*
- *Il est déconseillé d'utiliser la fonction de recirculation de l'air intérieur lorsque la température extérieure est faible, car les glaces pourraient s'embuer rapidement.*
- *Lorsque le mode de dégivrage est sélectionné, la recirculation de l'air est mise hors fonction pour éviter la formation de buée sur les glaces.*

Compresseur du système de chauffage-climatisation

Appuyez sur le bouton de commande A/C (CLIMATISATION) pour activer ou désactiver le compresseur (l'activation est indiquée par le voyant DEL sur le bouton qui s'allume).

Le système garde en mémoire le fait que le compresseur a été coupé, même après que le moteur s'est arrêté.

Appuyez sur le bouton de commande A/C (CLIMATISATION) pour arrêter le MODE AUTO (AUTOMATIQUE) (le voyant DEL AUTO (AUTOMATIQUE) s'éteint). Pour rétablir la commande automatique du compresseur, appuyez de nouveau sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA : *Lorsque le compresseur est à l'arrêt, l'air qui pénètre dans l'habitacle ne peut pas être de température inférieure à l'air extérieur. Dans certaines conditions environnementales, les glaces pourraient s'embuer rapidement puisque l'air n'est pas déshumidifié.*

Max A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler le système pour un refroidissement maximal.

Tournez le bouton de réglage de température du côté conducteur dans le sens antihoraire pour obtenir une climatisation maximale. Les écrans de température du conducteur et du passager affichent MAX A/C LO (CLIMATISATION MAXIMALE BASSE).

En mode Max A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), la vitesse du ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la climatisation maximale au réglage sélectionné.

Désembuage rapide des glaces (fonction de dégivrage maximal)

Appuyez sur le bouton MAX-defrost (Dégivrage maximal) pour activer (voyant DEL allumé) la fonction de désembuage du pare-brise et des glaces latérales.

Le système de chauffage-climatisation effectue les opérations suivantes :

- met en fonction le compresseur de climatisation lorsque les conditions environnementales sont propices;
- désactive la recirculation de l'air;
- règle le ventilateur à la vitesse maximale;
- oriente le débit d'air vers le pare-brise et les diffuseurs de glaces latérales avant;
- active le dégivreur de lunette arrière chauffante;

- active le pare-brise chauffant (selon l'équipement);
- affiche la vitesse du ventilateur (le voyant DEL du témoin de commande du ventilateur est allumé).

Lorsque la fonction est activée, le voyant DEL du bouton AUTO (AUTOMATIQUE) s'éteint. Lorsque la fonction est activée, les seuls réglages manuels possibles sont le fait d'appuyer sur le bouton de commande A/C (CLIMATISATION), le réglage de la vitesse de ventilateur et la mise hors fonction de la lunette arrière chauffante.

Lorsque vous appuyez sur la commande de recirculation ou sur les AUTO (AUTOMATIQUE), le système de chauffage-climatisation désactive la fonction de dégivrage avant MAX-DEF (DÉGIVRAGE MAXIMAL).

Lorsque vous sélectionnez la commande qui oriente le débit d'air vers l'espace pour les jambes et le pare-brise ou seulement vers le pare-brise, le compresseur du système de chauffage-climatisation s'active et la fonction de recirculation de l'air passe au mode « air de l'extérieur ».

Cette logique assure une visibilité optimale par les glaces. La fonction de dégivrage maximal est également disponible en mode manuel.

Dégivrage de lunette arrière

Appuyez brièvement sur le bouton du dégivreur de lunette arrière pour activer le chauffage de la lunette arrière.

Le témoin du dégivreur de lunette s'allume sur le tableau de bord pour indiquer que le dégivreur est activé. Cette fonction se désactive automatiquement 20 minutes après avoir été activée.

Selon l'équipement, appuyez sur le bouton du dégivreur de lunette pour activer le dégivrage des rétroviseurs de portière et de la lunette arrière chauffante.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les filaments de chauffage du dégivreur de lunette arrière, n'apposez pas d'autocollants ou d'autres objets à l'intérieur de la lunette.

Désactivation du système de chauffage-climatisation

Enfoncez le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION).

Lorsque le système de chauffage-climatisation est hors fonction :

- La recirculation de l'air est activée, isolant ainsi l'habitacle de l'extérieur.
- Le compresseur de climatisation est hors fonction.
- Le ventilateur est hors fonction.
- La lunette arrière chauffante peut être activée ou désactivée.

NOTA : *L'unité de chauffage-climatisation mémorise les valeurs de température qui ont été réglées avant la mise hors fonction du système et les rétablit lorsque vous appuyez sur l'un des boutons suivants :*

- *Climatisation*
- *Recirculation*
- *Dégivrage MAXIMAL*
- *Augmentation de la vitesse du ventilateur*
- *AUTOMATIQUE*

Pour redémarrer le système de chauffage-climatisation en mode entièrement automatique, appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE).

Entretien du système

En hiver, le système de chauffage-climatisation doit être mis en marche au moins une fois par mois pendant environ 10 minutes.

Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé avant l'été.

NOTA : *Le système utilise le fluide frigorigène R-1234yf qui ne pollue pas l'environnement en cas de fuite accidentelle. En aucun cas, l'utilisation du fluide frigorigène R-134a n'est autorisée.*

TOIT OUVRANT MY SKY – SELON L'ÉQUIPEMENT

Toit amovible – selon l'équipement

Le toit est constitué de panneaux avant et arrière qui peuvent être retirés indépendamment.

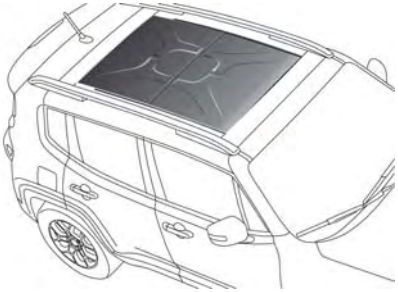

Toit rétractable My Sky

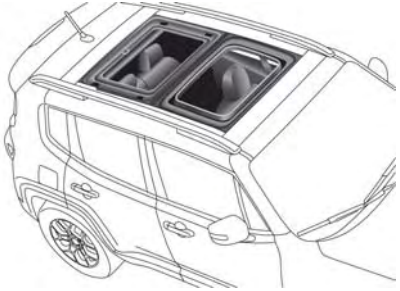

Toit rétractable My Sky retiré

Sur certains véhicules, le panneau avant peut être à commande électrique; reportez-vous au paragraphe « My Sky à commande électrique » dans cette section.

AVERTISSEMENT!

Les panneaux sont capables de résister à la neige. Cependant, nous vous recommandons de retirer les couches excessives de neige qui se sont accumulées pour éviter d'endommager les panneaux.

My Sky à commande électrique – selon l'équipement

Ouverture et fermeture du panneau avant

Les commutateurs My Sky à commande électrique sont situés sur la console au pavillon. Les commutateurs sont utilisés pour fermer et ouvrir le panneau avant.

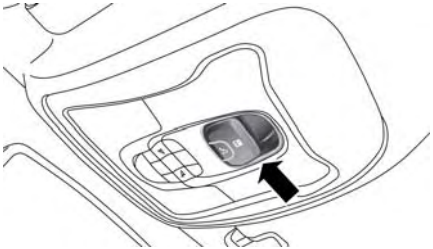

Commutateur de fonctionnement du panneau avant

Commutateur de fonctionnement

1 – Commutateur d'ouverture et de fermeture du panneau avant
2 – Commutateur de mise à l'air libre du panneau avant

Pour rétracter le panneau avant en position ouverte, appuyez sur le bouton Open/Close (Ouvrir-Fermer).

De la position complètement ouverte, tirez le commutateur d'ouverture et de fermeture : le panneau avant se ferme complètement.

Mise à l'air libre du panneau avant

Pour mettre le panneau avant à l'air libre, appuyez brièvement sur le commutateur de mise à l'air libre.

Pendant la mise à l'air libre, toute pression sur le commutateur d'ouverture et de fermeture arrête la fermeture du panneau.

NOTA : *Si le commutateur My Sky est en position ouverte, le commutateur de mise à l'air libre doit être maintenu enfoncé jusqu'à ce que le panneau s'ouvre.*

Fonction antipincement

Le panneau avant du toit rétractable est équipé d'un système de sécurité antipincement qui est capable de détecter la présence d'un obstacle lors du mouvement d'ouverture et de fermeture du panneau.

Lorsque cet événement se produit, le panneau avant s'arrête et fait marche arrière immédiatement.

NOTA : *Lorsque les deux panneaux sont retirés, le toit rétractable ne peut être ouvert ou fermé.*

Retrait et installation des panneaux

NOTA :

- *Retirez les panneaux seulement lorsque le véhicule est stationné.*
- *Le panneau arrière ne peut être retiré que lorsque le panneau avant est complètement fermé ou retiré.*

Retrait des panneaux

1. Le panneau avant doit être en position fermée pour retirer le panneau.

2. De l'intérieur de l'habitacle, insérez la clé fournie dans le trou de serrure du loquet.

Clé fournie

Trou de serrure du loquet

3. Tournez la clé et maintenez-la tournée vers le symbole pour dégager le verrou, puis tirez la poignée du panneau vers le bas et à l'écart de la position de rangement, pour verrouiller le panneau.

Rotation de la clé fournie

Déverrouillage de la poignée du panneau

4. Retirez la clé du trou de serrure du loquet.

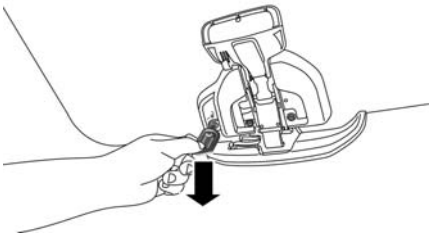

Retrait de la clé

5. Retirez le ou les panneaux.

Poussez le panneau vers le haut

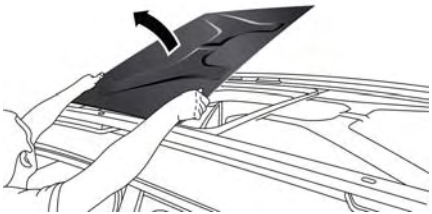

Retrait du panneau

6. Placez le ou les panneaux à l'intérieur du sac fourni à des fins de rangement dans l'espace de chargement.

NOTA : *Un déflecteur d'air est disponible dans la gamme d'accessoires de Jeep. Vous pouvez utiliser ce déflecteur pour éviter « l'effet de tunnel » à l'intérieur du véhicule, si vous retirez le panneau avant.*

Installation du panneau

1. Placez le ou les panneaux sur les glissières, de l'extérieur du véhicule.

2. Glissez délicatement le panneau avant vers l'avant ou le panneau arrière vers l'arrière.

Installation du panneau

3. Alignez les pattes de guidage colorées pour vous assurer que le ou les panneaux se referment correctement. Le panneau avant porte des pattes de guidage jaunes. Le panneau arrière porte des pattes de guidage bleues.

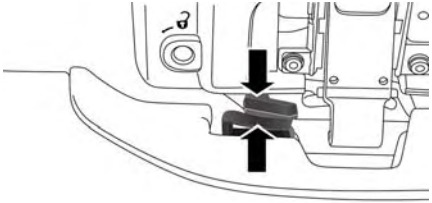

Pattes de guidage

4. De l'intérieur du véhicule, tirez la poignée vers le bas et vers la position de rangement pour la verrouiller en place.

Fermeture de la poignée du panneau

5. Assurez-vous que le panneau a été correctement remonté. De l'intérieur de l'habitacle, poussez la poignée vers le haut à partir du bas, pour vérifier qu'il est bien verrouillé sur les serrures de serrage.

Panneau verrouillé

Sac pour panneaux de boîtiers – selon l'équipement

Après avoir retiré les panneaux de toit, rangez-les à l'intérieur du sac se trouvant à l'intérieur du compartiment de rangement.

NOTA : *Nous vous recommandons d'effectuer cette procédure à l'extérieur du véhicule.*

Sac du panneau de toit

Pour un boîtier approprié, procédez comme suit :

1. Ouvrez le sac du panneau de toit et soulevez les séparateurs de panneaux vers l'extérieur.

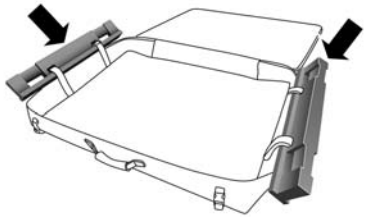

Séparateurs de panneaux

2. Placez le premier panneau dans le sac, rabattez les séparateurs de panneaux et placez le deuxième panneau dans le sac.

Premier panneau dans le sac de rangement

Deuxième panneau dans le sac de rangement

3. Fermez le sac et placez-le à l'intérieur de l'espace de chargement.

4. Ouvrez les agrafes Velcro fournies dans le sac. Ancrez-les fermement sur les crochets d'arrimage situés dans l'espace de chargement.

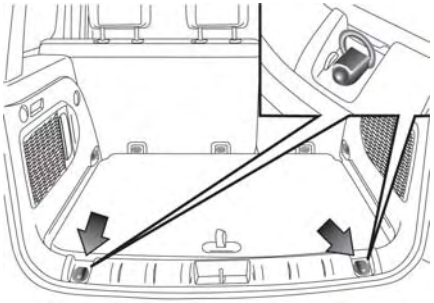

Emplacements du crochet d'arrimage

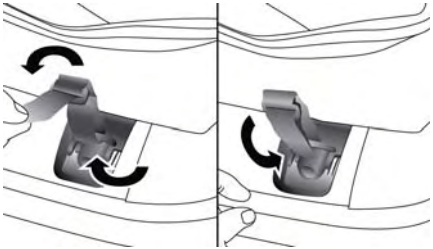

Agrafes d'arrimage

NOTA :

- *Ne chargez pas des objets qui pèsent plus de 75 kg (165 lb) au-dessus du sac du panneau de toit.*
- *Le sac est lavable. Reportez-vous à la documentation qui est fournie avec le sac.*

Ouverture/fermeture d'urgence

Si le commutateur My Sky à commande électrique est défectueux, le toit rétractable peut être actionné manuellement comme suit :

1. Retirez le capuchon protecteur situé sur le revêtement intérieur.

2. Retirez la clé Allen ou la clé My Sky qui est fournie dans le sac à outils dans l'espace de chargement.

3. Insérez la clé Allen ou la clé My Sky dans le trou de serrure et tournez-la dans le sens horaire pour ouvrir le toit ou dans le sens antihoraire pour le fermer.

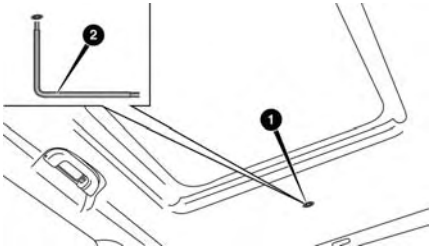

Clé d'urgence et trou de serrure

1 – Trou de serrure
2 – Clé Allen

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous remontez les panneaux, soyez prudent pour éviter que les doigts, les foulards, les attaches et les vêtements soient coincés sous les panneaux.**

- **N'ouvrez pas le toit en présence de neige ou de glace. Il y a un risque d'endommagement.**

CAPOT

Ouverture

Deux loquets doivent être déverrouillés pour ouvrir le capot.

Tirez le levier d'ouverture du capot situé sous le tableau de bord du côté conducteur.

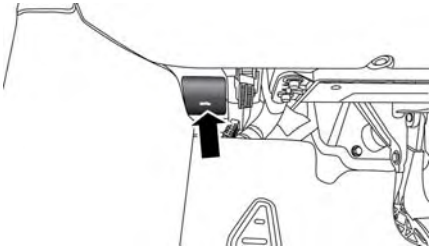

Levier d'ouverture du capot

Sortez du véhicule, puis appuyez sur le levier de déverrouillage du loquet de sûreté vers le côté passager du véhicule. Le levier d'ouverture du capot est situé derrière le bord avant au centre du capot.

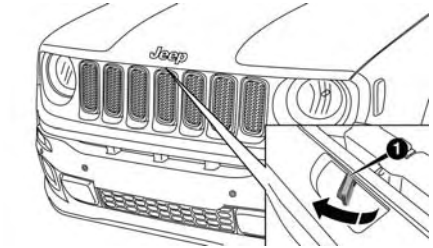

Loquet de sûreté

1 – Emplacement du loquet de sûreté

Retirez la béquille de support de la languette de verrouillage et insérez-la dans le siège situé sur la face inférieure du capot. Assurez-vous que la tige est bloquée en position.

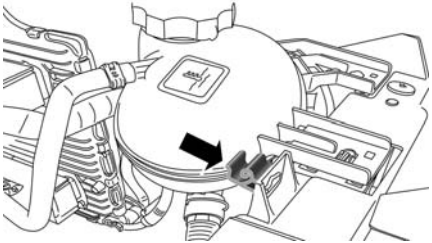

Languette de verrouillage

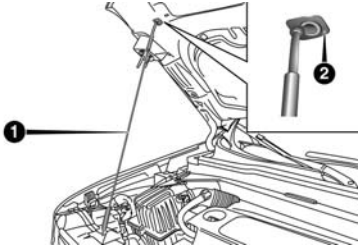

Béquille de support et siège

1 – Béquille de support
2 – Siège de la béquille de support

Fermeture

Maintenez le capot d'une main et de l'autre main, retirez la béquille de support de son siège et réinsérez-la dans la languette de verrouillage.

Abaissez le capot jusqu'à environ 15 cm (6 po) du compartiment moteur, puis laissez-le retomber dans le verrou. Assurez-vous que le capot est complètement fermé.

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 15 cm (6 po) d'ouverture, puis laissez-le tomber. Cela devrait assurer l'enclenchement des deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

HAYON

Ouverture

Pour déverrouiller le hayon, utilisez la télécommande de télédéverrouillage ou actionnez les commutateurs de verrouillage électrique des portières situés sur la poignée de portière du conducteur.

Pour ouvrir le hayon, serrez la poignée d'ouverture du hayon électronique et tirez sur celui-ci pour l'ouvrir d'un mouvement continu.

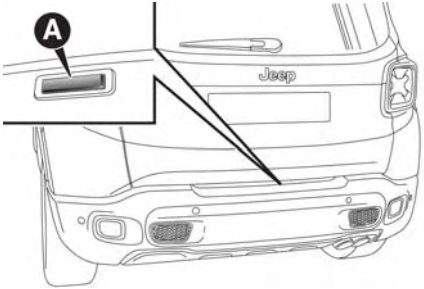

Emplacement de la poignée du hayon

A – Poignée du hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans le commutateur de déverrouillage électronique du hayon. À l'aide d'une télécommande de télédéverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,0 m (3 pi) du hayon, appuyez sur le commutateur de déverrouillage électronique du hayon pour l'ouvrir d'un mouvement continu.

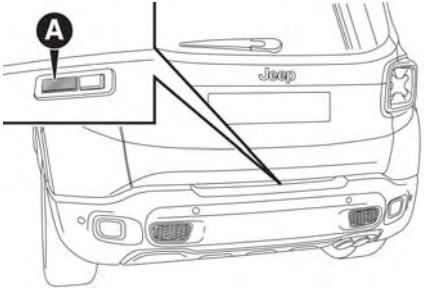

Emplacement de la poignée du système de déverrouillage passif du hayon

A – Emplacement du dispositif de déverrouillage électronique du hayon et du bouton de déverrouillage passif du hayon

Pour ouvrir le hayon, serrez la poignée d'ouverture du hayon électronique et tirez sur celui-ci pour l'ouvrir d'un mouvement continu.

Ouverture d'urgence

Pour cela, procédez comme suit :

1. Retirez la tablette arrière (selon l'équipement).
2. Rabattez les sièges arrière vers l'avant.
3. À l'aide du tournevis fourni (situé sous le plancher de chargement dans la trousse d'outils), retirez la languette jaune.

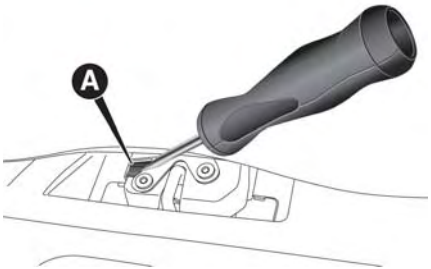

Emplacement de la languette d'ouverture d'urgence

A – Languette jaune

4. Insérez le tournevis dans la fente la patte de déverrouillage pour déclencher la patte de déverrouillage du hayon.

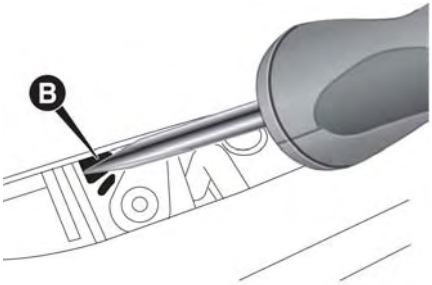

Emplacement de la fente de la patte de déverrouillage d'urgence

B – Fente de la patte de déverrouillage

Fermeture

Saisissez la poignée de fermeture du hayon et initiez l'abaissement du hayon. Relâchez la poignée lorsque le hayon prend en charge l'effort de fermeture.

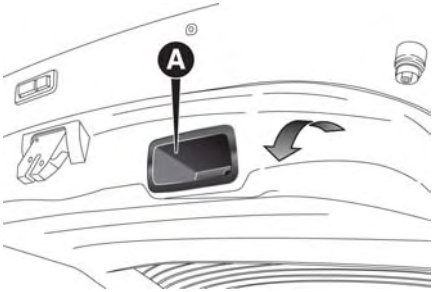

A – Poignée de fermeture du hayon

NOTA : *Avant de fermer le hayon, assurez-vous d'être en possession de la clé car le hayon se verrouille automatiquement.*

Caractéristiques de l'espace de chargement

Plancher de l'espace de chargement

Le véhicule est équipé d'un plancher de chargement qui peut être réglé selon les besoins.

Position 1 (position abaissée) :

Cette position vous permet d'aplatir le plancher de chargement pour faciliter le chargement et le déchargement des objets de l'espace de chargement. Cette position permet également d'utiliser l'espace ci-dessous comme un autre compartiment pour ranger les objets fragiles et plus petits.

Position 2 (position élevée) :

Le rabattement des dossiers de siège arrière et du siège passager avant permet de charger des objets de grande taille. Nous vous recommandons d'utiliser cette position uniquement pendant le transport des objets, puis d'amener le plancher de chargement à la position 1.

Chargement par inclinaison du panneau

En plus des deux positions décrites ci-dessus, le plancher de chargement peut aussi être placé dans une position inclinée (incliné vers l'arrière des dossiers de siège pour faciliter l'accès à la zone sous-jacente du compartiment à bagages, (p. ex. pour retirer la roue de secours ou la trousse d'entretien des pneus).

Placez le plancher de chargement de façon qu'il repose sur les supports 1 et 2 sur les côtés de l'espace de chargement.

Le plancher de chargement maintient tout chargement dans cette position, de telle manière que la cargaison coulisse en cas de freinage brusque.

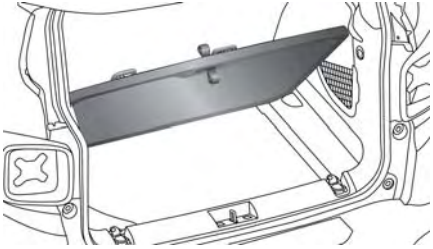

Plancher de chargement

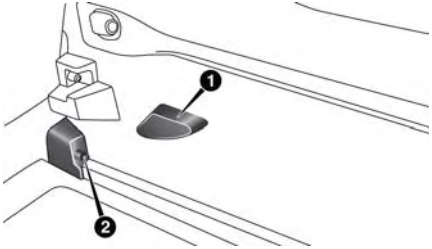

Supports de chargement par inclinaison du panneau

1 – Support du plancher de chargement nº 1
2 – Support du plancher de chargement nº 2

Accès au plancher de chargement

Pour accéder au double compartiment de chargement, procédez comme suit :

1. Soulevez la poignée de plancher de chargement.

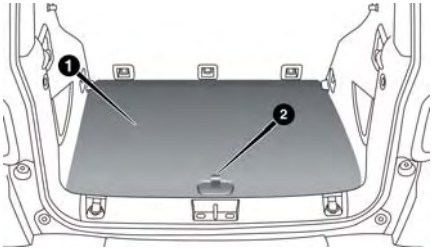

Poignée de plancher de chargement

1 – Plancher de l'espace de chargement
2 – Poignée de plancher de l'espace de chargement

2. Placez les objets voulus dans le compartiment.

3. Repositionnez le plancher de chargement.

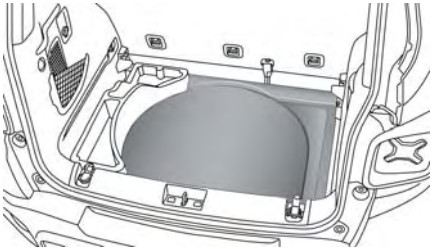

Rangement dans l'espace de chargement

AVERTISSEMENT!

Le plancher de chargement doit être disposé dans une position centrale en fonction de l'espace de chargement.

Déplacement du plancher de chargement

Pour positionner le chargement de la position inférieure à la position supérieure, procédez comme suit :

1. Saisissez la poignée du plancher de chargement et soulevez le plancher de chargement.

2. Placez correctement le plancher de chargement sur les guides du panneau latéral et sur la traverse arrière.

Accès à la trousse d'entretien des pneus ou à la roue de secours

Pour accéder à la trousse d'entretien des pneus ou à la roue de secours et au support du conteneur, procédez comme suit :

1. Saisissez la poignée du plancher de chargement et retirez le plancher.

2. Tirez la languette et soulevez-la du tapis.

Ancrage de la charge

Les points d'arrimage qui se trouvent sur le plancher de l'espace de chargement permettent de retenir le chargement en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

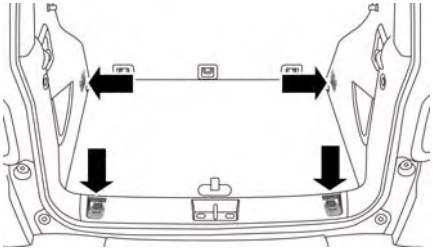

Sangles d'arrimage

Les panneaux latéraux peuvent être équipés de trois crochets pour sacs à provisions (un sur le côté gauche et deux sur le côté droit) pour fixer les charges qui ne sont pas excessivement lourdes.

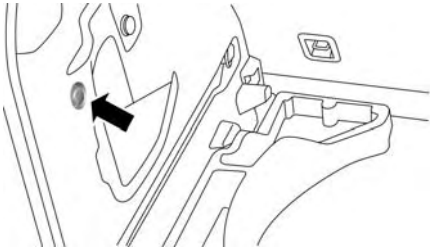

Crochet pour sac à provisions

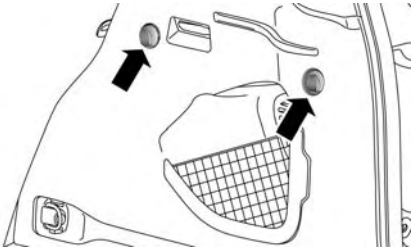

Crochets pour sac à provisions

Prise de courant arrière

La prise de courant de l'espace de chargement arrière se trouve sur le côté arrière gauche de l'espace de chargement.

La prise de courant ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position MAR/RUN (MARCHE).

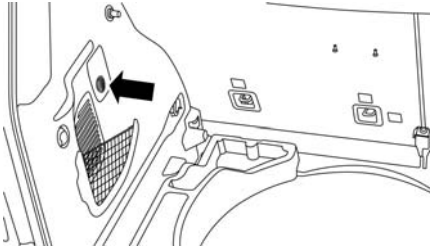

Prise de courant de 12 volts de l'espace de chargement arrière

NOTA : *La prise de courant de l'espace de chargement arrière peut être placée en alimentation par « batterie » continue en changeant le fusible de 20 A du module d'alimentation intégré à la prise de courant sur les emplacements de fusibles F18 à F30. Consultez le paragraphe « Fusibles du compartiment moteur » de la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.*

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas d'appareil consommant plus de 180 W (15 A) à la prise électrique. Pour éviter d'endommager la prise, n'utilisez pas d'adaptateur inapproprié. Si la valeur nominale de 180 W (15 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- **ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

Bac de chargement – selon l'équipement

L'espace de chargement contient un bac de chargement préformé qui peut être utilisé pour le rangement d'objets, ce qui vous permet d'obtenir un niveau uniforme lors du chargement.

Bac de chargement

NOTA : *Le bac de chargement est dimensioné pour une capacité maximale de charge équilibrée de 110 kg (242 lb).*

ÉQUIPEMENT INTERNE

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.

Pour ouvrir la boîte à gants, procédez comme suit :

1. Déverrouillez le compartiment à l'aide de la clé du véhicule.

2. Tirez la poignée pour ouvrir le compartiment.

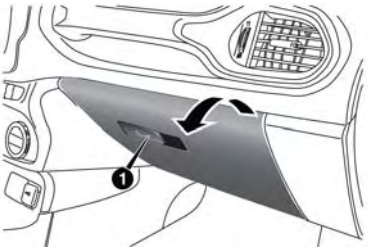

Ouverture de la boîte à gants

1 – Poignée de la boîte à gants

Une fois la boîte à gants ouvert, un témoin s'allume pour illuminer le compartiment.

NOTA :

- *N'insérez dans la boîte à gants pas des objets qui ne permettent pas de la fermer complètement.*
- *La boîte à gants doit être complètement fermée tant que le véhicule roule.*

Pare-soleil

Les pare-soleil se trouvent de chaque côté du rétroviseur. Les pare-soleil peuvent être abaissés ou déplacés sur le côté pour bloquer les rayons du soleil et les empêcher de pénétrer dans le pare-brise ou la glace de portière.

Pour déplacer le pare-soleil contre la glace de portière du conducteur ou du passager, retirez le pare-soleil du crochet et tournez-le vers la glace latérale.

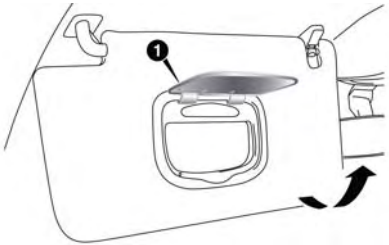

Rétroviseur du pare-soleil

1 – Boîtier de rétroviseur du pare-soleil

Les pare-soleil possèdent également des miroirs de courtoisie avec éclairage pour que vous puissiez utiliser en cas de faible luminosité.

Tirez vers le haut sur le boîtier de rétroviseur pour accéder au rétroviseur.

Pare-soleil extensible

Pour rallonger le pare-soleil, procédez comme suit :

1. Placez le pare-soleil contre la glace de portière en le détachant du crochet et en le tournant vers la glace latérale.

2. Faites glisser le pare-soleil le long de la tige pour fournir plus de couverture vers l'arrière.

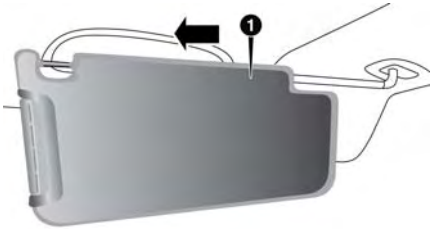

Pare-soleil coulissant

1 – Pare-soleil

3. Retirez la rallonge du pare-soleil pour obtenir encore plus de couverture latérale vers l'arrière.

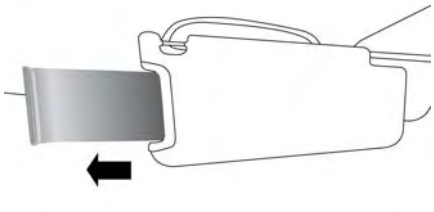

Utilisation de la rallonge

Prises de courant

La prise de courant avant est située sous le bloc central du tableau de bord. Elle fonctionne seulement lorsque la clé de contact est à la position MAR/RUN (MARCHE).

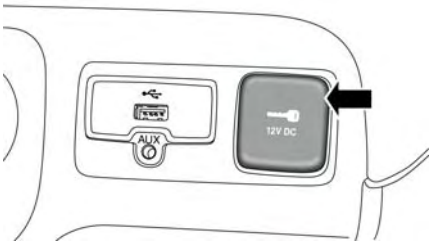

Prise de courant de 12 volts

Les modèles équipés de l'option « ensemble fumeur » sont munis d'un allume-cigare au lieu d'une prise de courant. Consultez le paragraphe « Allume-cigare » dans la section « Rangement de l'équipement interne » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas d'appareil consommant plus de 180 W (15 A) à la prise électrique. Pour éviter d'endommager la prise, n'utilisez pas d'adaptateur inapproprié. Si la valeur nominale de 180 W (15 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- **ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

AVERTISSEMENT!

- **Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.**
- **Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.**
- **Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.**

Onduleur d'alimentation – selon l'équipement

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, située à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. L'onduleur d'alimentation peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme, comme le Playstation4 et le XBox One dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

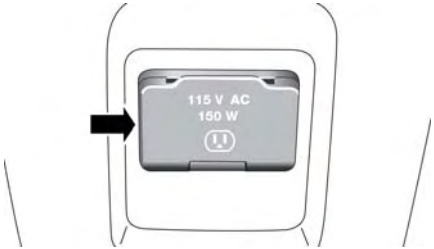

Onduleur d'alimentation de 115 V

L'onduleur d'alimentation s'allume automatiquement et s'éteint lorsque le dispositif est branché ou est retiré.

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupera automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de l'onduleur d'alimentation, il se réinitialise automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur d'alimentation.

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- **n'insérez aucun objet dans les prises;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

Allume-cigare – en option

NOTA : *Vous pouvez acheter les allume-cigare auprès d'un concessionnaire autorisé, pièces MOPAR. Pour assurer le bon fonctionnement de l'allume-cigare, utilisez un bouton et un élément MOPAR.*

L'allume-cigare se trouve sur la console centrale. Appuyez l'allume-cigare vers l'intérieur pour le chauffer.

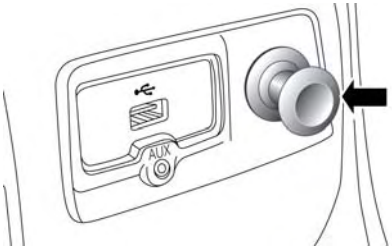

Allume-cigare

Après quelques secondes, l'allume-cigare revient automatiquement à sa position initiale et est prêt pour l'utilisation.

MISE EN GARDE!

Lorsque l'allume-cigare est utilisé, l'élément chauffant devient très chaud. Pour éviter des blessures graves, soyez vigilant lorsque vous utilisez l'allume-cigare. Vérifiez toujours que l'allume-cigare est éteint après l'avoir utilisé.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas d'appareil consommant plus de 180 W (15 A) à la prise électrique. Pour éviter d'endommager la prise, n'utilisez pas d'adaptateur inapproprié. Si la valeur nominale de 180 W (15 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.

Cendrier – en option

NOTA : *Vous pouvez acheter les cendriers auprès d'un concessionnaire autorisé, pièces MOPAR.*

Le cendrier est un récipient en plastique qui peut être placé dans l'un des porte-gobelets.

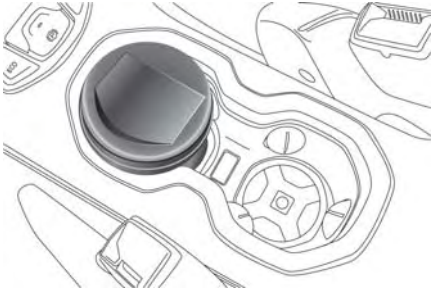

Emplacement du cendrier

Accoudoir de siège avant

L'accoudoir de siège avant est situé entre les sièges avant.

L'accoudoir peut être réglé en le déplaçant dans le sens indiqué par les flèches.

Poignée de l'accoudoir de siège avant

Compartiment de rangement

Appuyez sur la poignée du compartiment de rangement et soulevez l'accoudoir pour accéder au compartiment de rangement.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque le couvercle du compartiment de la console est ouvert. Cela risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

Porte-gobelet

La console centrale comporte deux porte-gobelets pour les passagers des sièges avant.

Porte-gobelets avant

Deux porte-gobelets sont situés sur l'accoudoir arrière, selon l'équipement.

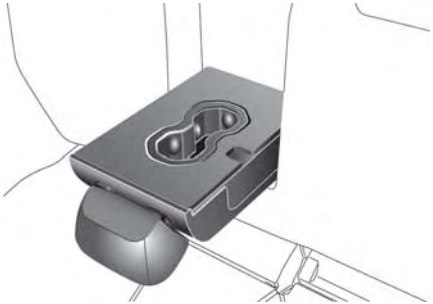

Porte-gobelets arrière

Poignée

La poignée est située du côté passager du tableau de bord. La poignée peut être utilisée pour entrer ou sortir du véhicule ou lorsque vous roulez sur un terrain accidenté.

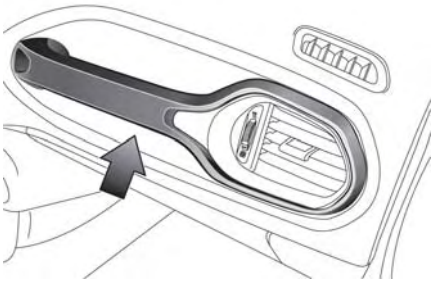

Poignée

PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un porte-bagages de toit pour transporter des accessoires.

Utilisez toujours des traverses lorsqu'un chargement est placé sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

NOTA : *Vous pouvez acheter les traverses auprès d'un concessionnaire autorisé, pièces Mopar. Les porte-bagages externes n'augmentent pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que la charge totale comprenant les occupants et les bagages à l'intérieur du véhicule, ainsi que la charge du porte-bagages de toit, ne dépassent pas la capacité de charge maximale du véhicule.*

La charge sur le toit lorsqu'il est muni d'un porte-bagages ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb) et elle doit être uniformément distribuée dans l'espace de chargement.

N'utilisez pas le toit rétractable lorsque vous utilisez les traverses.

AVERTISSEMENT!

- **Afin d'éviter tout dommage au porte-bagages de toit et au véhicule, ne dépassez pas la charge maximale du porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.**

- **Les objets longs qui dépassent le pare-brise, comme les panneaux en bois ou les planches de surf, doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.**
- **Placez une couverture ou une autre protection du même genre entre la surface du toit et la charge.**
- **Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. La vélocité des vents ou les rafales causées par le passage des camions à proximité du véhicule peuvent augmenter la force exercée sur la charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager le chargement ou votre véhicule.**

MISE EN GARDE!

Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement du porte-bagages de toit est solidement arrimé. Les objets mal fixés risquent de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez les mises en garde et avertissements relatifs au porte-bagages de toit lorsque vous transportez une charge sur celui-ci.

SECTION 5

PRÉSENTATION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE VOTRE VÉHICULE

- GROUPE D'INSTRUMENTS 145
  - Groupe d'instruments avec affichage multifonction (EVIC) 145
  - Groupe d'instruments avec affichage multifonction reconfigurable (DID) 146
  - Compteur de vitesse (EVIC) 147
  - Compteur de vitesse (DID) 147
  - Compteur kilométrique 148
  - Compte-tours 149
  - Jauge de carburant 149
  - Indicateur de température du liquide de refroidissement 149
- TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS 150
  - Témoins rouges 151
  - Témoins jaunes 163
  - Témoin vert 175
  - Témoin bleu 177
  - Témoin blanc 177
- SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II) . . . 178
  - Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) 179
- CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC) ET ÉCRAN D'INFORMATION DU CONDUCTEUR (DID) . . 180
  - Description du centre d'information électronique (EVIC) et de l'écran d'information du conducteur (DID) 180
  - Cartographie et affichage de zone reconfigurable (EVIC) – (selon l'équipement) 180
  - Cartographie et affichage de zone reconfigurable (DID) – (selon l'équipement) 182
  - Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile 183

- **Boutons de commande du centre d’information électronique (EVIC) et de l’écran d’information du conducteur (DID) 184**
- **Menu principal du centre d’information électronique (EVIC) et de l’écran d’information du conducteur (DID) 185**
- **TRIP COMPUTER (ORDINATEUR DE BORD) 195**
  - **Quantités affichées. 195**
  - **Bouton OK 195**

GROUPE D’INSTRUMENTS

Groupe d’instruments avec affichage multifonction (EVIC)

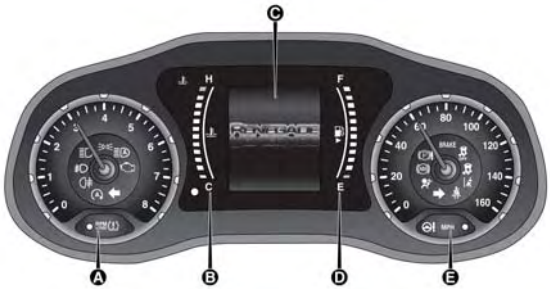

Groupe d’instruments du centre d’information électronique (EVIC)

A – Compte-tours
B – Témoin d’avertissement numérique de la température du liquide de refroidissement du moteur avec température maximale
C – Affichage multifonction
D – Témoin numérique du niveau de carburant avec réserve (l’icône de triangle pointant vers la droite indique où se trouve la trappe du réservoir de carburant)
E – Compteur de vitesse (indicateur de régime)

Groupe d’instruments avec affichage multifonction reconfigurable (DID)

Groupe d’instruments de l’écran d’information du conducteur (DID)

A – Compte-tours
B – Témoin numérique de la température du liquide de refroidissement du moteur
C – Affichage multifonction
D – Témoin numérique du niveau de carburant (l’icône de triangle pointant vers la droite indique où se trouve la trappe du réservoir de carburant)
E – Compteur de vitesse (indicateur de régime)

Compteur de vitesse (EVIC)

Indique la vitesse du véhicule en km/h ou mi/h.

Réglage de l'éclairage du tableau de bord (capteur de lumière)

À l'intérieur du compteur de vitesse, un capteur de lumière détecte l'état de l'éclairage ambiant et règle la luminosité du groupe d'instruments.

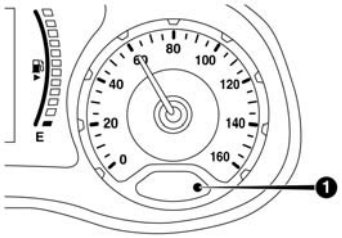

Zone du capteur d'éclairage du tableau de bord

1 – Zone du capteur d'éclairage du tableau de bord

Le tableau de bord fonctionne comme suit :

- En mode « jour », l'affichage, les graphiques et tous les index du groupe d'instruments sont complètement allumés et ne sont pas réglables
- En mode « nuit », l'affichage, les graphiques et les index sont réglés en conséquence. De même que l'intensité lumineuse du système de chauffage-climatisation automatique à deux zones et du système Uconnect

Compteur de vitesse (DID)

Indique la vitesse du véhicule en km/h ou mi/h.

Réglage de l'éclairage du tableau de bord (capteur de lumière)

À l'intérieur du compteur de vitesse, un capteur de lumière détecte l'état de l'éclairage ambiant et règle la luminosité du groupe d'instruments.

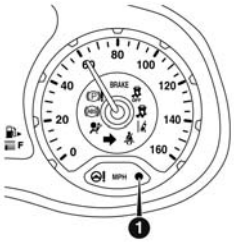

Zone du capteur d'éclairage du tableau de bord

1 – Zone du capteur d'éclairage du tableau de bord

Le tableau de bord fonctionne comme suit :

- En mode « jour », l'affichage, les graphiques et tous les index du groupe d'instruments sont complètement allumés et ne sont pas réglables
- En mode « nuit », l'affichage, les graphiques et les index sont réglés en conséquence. De même que l'intensité lumineuse du système de chauffage-climatisation automatique à deux zones et du système Uconnect

Compteur kilométrique

L'affichage du compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Certaines juridictions exigent qu'au moment du transfert de propriété du véhicule, le vendeur certifie à l'acheteur le kilométrage exact parcouru. Si votre totalisateur doit être réparé ou entretenu, le technicien en réparations devrait conserver la même valeur de compteur kilométrique qu'avant la réparation ou l'entretien. S'il est impossible de le faire, alors le compteur kilométrique doit être remis à zéro, et un autocollant doit être placé dans le jambage de portière déclarant la valeur du kilométrage avant la réparation ou l'entretien.

C'est une bonne idée de créer un dossier contenant la valeur du compteur kilométrique avant le réparation/service, pour que vous puissiez être sûr qu'il est correctement réinitialisé, ou que l'autocollant de jambage de portière est précis si le totalisateur doit être réinitialisé à zéro.

Compte-tours

Indique le nombre de tours par minute (tr/min) du moteur.

Jauge de carburant

Le témoin numérique de l'affichage indique la quantité de carburant dans le réservoir de carburant.

Lorsque le niveau du réservoir de carburant tombe à 5–7 litres (1,3 – 1,85 gallons US), un témoin s'allume, un message s'affiche et un carillon retentit.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

L'indicateur de température affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.

L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Il ne faut pas laisser l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

Dans le cadre de l'utilisation normale du véhicule, l'échelle numérique peut se déplacer sur différentes positions.

Groupe d'instruments avec centre d'information électronique (EVIC) et écran d'information du conducteur (DID)

Le témoin s'allume, un message s'affiche et un carillon retentit pour indiquer une hausse excessive de la température du liquide de refroidissement.

En cas d'élévation excessive de la température du liquide de refroidissement du moteur, celui-ci peut s'arrêter. Consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien et soin de votre véhicule » et observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS

IMPORTANT : Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme une alternative à l'information contenue dans le Guide de l'automobiliste, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication de panne.

Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. Le menu de vérification du système peut s'afficher de façon différente selon les équipements en option et l'état actuel du véhicule. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

Témoins rouges

Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Témoin rouge	Signification
	Témoin de rappel des ceintures de sécurité Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un avertissement sonore retentit. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule ou lors de la conduite, si le conducteur n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de sac gonflable

Témoin rouge	Signification
	Témoin de sac gonflable Ce témoin s’allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l’ampoule. Si le témoin n’est pas allumé pendant le démarrage, s’il demeure allumé ou s’il s’allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Ce témoin s’allume accompagné d’un seul carillon lorsqu’une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable, celui-ci reste allumé jusqu’à ce que l’anomalie soit corrigée. Si le témoin s’allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin du système de freinage

Témoin rouge	Signification
BRAKE États-Unis Canada	**Témoin du système de freinage** Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème. Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : *Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.*

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

Témoin du système de freinage

Témoin rouge	Signification
(!)	**Témoin du système de freinage** Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème. Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez. Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné. Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

Témoin rouge	Signification
	NOTA : *Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.* Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Témoin rouge	Signification
●	**Témoin du système antivol** Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

Témoin de pression d'huile

Témoin rouge	Signification
	Témoin de pression d'huile Ce témoin indique que la pression d'huile moteur est basse. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume. N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

Témoin d’avertissement de la température d’huile

Témoin rouge	Signification
	Témoin d’avertissement de la température d’huile Ce témoin indique que la température d’huile moteur est élevée. Si le témoin s’allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.

Témoin de charge de la batterie

Témoin rouge	Signification
	Témoin de charge de la batterie Ce témoin s’allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S’il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants. Si le démarrage à l’aide d’une batterie d’appoint est requis, consultez la rubrique « Directives de démarrage d’appoint » dans la section « En cas d’urgence ».

Témoin d’avertissement de la commande électronique de l’accélérateur

Témoin rouge	Signification
	Témoin d’avertissement de la commande électronique de l’accélérateur Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l’accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le moteur tourne, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s’éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu’à l’habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s’allume lorsque le commutateur d’allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l’ampoule. Si le témoin ne s’allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoin d’avertissement de la température du moteur

Témoin rouge	Signification
	Témoin d’avertissement de la température du moteur Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s’allume et un carillon retentit une fois. Si la température atteint la limite supérieure, un carillon continu retentit pendant 4 minutes ou jusqu’à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité. Si le témoin s’allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d’urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin d’anomalie de la direction assistée électrique – selon l’équipement

Témoin rouge	Signification
	Témoin d’anomalie de la direction assistée électrique Ce témoin est utilisé pour gérer l’avertissement du circuit électrique du système de direction assistée. Consultez le paragraphe « Direction assistée » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de portière ouverte

Témoin rouge	Signification
	Témoin de portière ouverte Ce témoin s’allume lorsqu’une des portières n’est pas complètement fermée.

Témoin d’avertissement de capot ouvert

Témoin rouge	Signification
	Témoin d’avertissement de capot ouvert Ce témoin s’allume lorsque le capot est laissé ouvert et partiellement fermé.

Témoin d’avertissement de hayon ouvert

Témoin rouge	Signification
	Témoin d’avertissement de hayon ouvert Ce témoin s’allume lorsque le hayon est ouvert. NOTA : *Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.*

Témoin d'avertissement d'anomalie de la transmission

Témoin rouge	Signification
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la transmission Ce témoin s'allume (accompagné d'un message à l'écran de l'EVIC et d'un carillon) pour indiquer une anomalie liée à la transmission. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le message ne disparaît pas après le redémarrage du moteur.

Témoins jaunes

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Témoin jaune	Signification
	Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) Une fois que le commutateur d'allumage est activé, le témoin du système de freinage antiblocage s'allume pour indiquer la vérification du fonctionnement au démarrage du véhicule. Si le témoin reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume et reste allumé pendant la conduite, il est possible que le système ait détecté une anomalie ou qu'il soit hors d'usage. Le système revient au freinage standard, sans antiblocage.

Témoin jaune	Signification
	Si les deux témoins du système de freinage et du système de freinage antiblocage sont allumés, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin du système de surveillance de la pression des pneus

Témoin jaune	Signification
(!)	**Témoin du système de surveillance de la pression des pneus** Le témoin d’avertissement s’allume et un message s’affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée et/ou qu’une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peut ne pas être garantie. Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l’état cité ci-dessus, l’affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu dans l’ordre. Dans tous les cas où le message qui s’affiche est « See manual » (Voir le manuel), il est essentiel de vous reporter au contenu du paragraphe « Roues » du chapitre « Données techniques » et de vous conformer rigoureusement aux indications fournies.

IMPORTANT : Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la manipulation pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. Réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, telle qu'indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est

allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.

Témoin de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin de commande de stabilité électronique Le témoin de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème. • Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). • Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée. • Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l’équipement

Témoin jaune	Signification
OFF	**Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique** Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est désactivée.

Témoin de vérification / d’anomalie du moteur

Témoin jaune	Signification
	Témoin de vérification / d’anomalie du moteur Le témoin de vérification/d’anomalie fait partie d’un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Le témoin s’allume lorsque le commutateur d’allumage est à la position ON (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s’allume pas lorsque vous tournez la clé de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder. Certaines situations, telles qu’un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé au cours de plusieurs types de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n’est pas nécessaire.

Témoin jaune	Signification
	Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au catalyseur. Dans ce cas, le véhicule doit être inspecté dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

Témoin de la bougie de préchauffage – selon l’équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin de la bougie de préchauffage Pour prévenir les dommages possibles au moteur lors de démarrages à basse température, ce véhicule empêchera le lancement du moteur et cette icône clignotera lorsque la température ambiante sera inférieure à -35 °C et que la lecture du capteur de température d’huile indiquera qu’un chauffe-moteur n’a pas été utilisé. Le message « Plug In Engine Heater » (brancher un chauffe-moteur) s’affiche dans le groupe d’instruments lorsque la température ambiante est inférieure à -32 °C au moment où le moteur s’arrête, en tant que rappel.

Témoin de bas niveau de carburant

Témoin jaune	Signification
	Témoin de bas niveau de carburant Lorsque le niveau dans le réservoir de carburant atteint environ 5 à 7 L (1,3 à 1,8 gallons US), ce témoin s’allume et reste allumé jusqu’au prochain ravitaillement.

Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l’équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l’équipement Le système de détection de changement de voie LaneSense fournit au conducteur des avertissements de couple visuels et de direction lorsque le véhicule commence à dévier involontairement de sa voie sans utiliser un clignotant. • Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotant à la couleur jaune non clignotant. • Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l’approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche ou verte non clignotant à la couleur jaune clignotant. Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l’équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin du système antivol

Témoin jaune	Signification
	Témoin du système antivol Ce témoin s’allume lorsque l’alarme antivol a détecté q’une personne tente de pénétrer dans le véhicule.

Témoin de panne de l’ampoule extérieure

Témoin jaune	Signification
	Témoin de panne de l’ampoule extérieure Ce témoin s’allume en cas de dysfonctionnement de l’une des ampoules extérieures.

Témoin de collision frontale – selon l’équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin de collision frontale Ce témoin s’allume pour vous avertir de la possibilité d’une collision avec le véhicule qui vous précède.

Témoin de désactivation du système d’avertissement de collision frontale – selon l’équipement

Témoin jaune	Signification
OFF	**Témoin de désactivation du système d’avertissement de collision frontale** Ce témoin indique que le système d’avertissement de collision frontale est désactivé.

Témoin du bouchon de remplissage desserré – selon l’équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin du bouchon de remplissage desserré Ce témoin s’allume pour indiquer que le bouchon de remplissage est desserré. Fermez correctement le bouchon de remplissage pour éteindre le témoin. Si le témoin ne s’éteint pas, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Témoin de panne du système audio – selon l’équipement

Témoin jaune	Signification
	Témoin de panne du système audio Le témoin s’allume pour indiquer une panne du système audio. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin vert

Témoin des clignotants

Témoin vert	Signification
	Témoin des clignotants Lorsque le levier multifonction est déplacé vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite), la flèche du groupe d’instruments clignote indépendamment pour le clignotant de gauche ou de droite selon l’option choisie, ainsi que pour les clignotants extérieurs (avant et arrière) selon l’option choisie.

Témoin de marche (ON) des feux de position/phares

Témoin vert	Signification
	Témoin de marche (ON) des feux de position/phares Ce témoin s’allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l’équipement

Témoin vert	Signification
	Témoin des phares antibrouillards avant Cet indicateur s’allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

Témoin d’activation du régulateur de vitesse

Témoin vert	Signification
	Témoin d’activation du régulateur de vitesse Ce témoin s’allume lorsque le régulateur de vitesse est activé.

Témoin bleu

Témoin des feux de route

Témoin bleu	Signification
	Témoin des feux de route Ce témoin indique que les feux de route sont allumés. Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour allumer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour revenir aux feux de croisement.

Témoin blanc

Témoin de mise en fonction du système de contrôle électronique de vitesse

Témoin blanc	Signification
	Témoin de mise en fonction du système de contrôle électronique de vitesse Ce témoin s'allume lorsque le contrôle électronique de vitesse est activé.

Témoin du régulateur de vitesse annulé

Témoin blanc	Signification
	Témoin du régulateur de vitesse annulé Ce témoin s’allume lorsque le régulateur de vitesse est annulé par l’opérateur. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse – selon l’équipement » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule est équipé d’un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d’excellentes performances en matière de conduite et de consommation d’essence, ainsi qu’un niveau d’émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Lorsqu’un de ces systèmes nécessite une réparation, l’OBD II allume le témoin d’anomalie. Il enregistre également les codes de diagnostic et d’autres renseignements qui aideront le technicien automobile à effectuer les réparations. Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**
- **Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le moteur tourne, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution.

MISE EN GARDE!

- **SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.**
- **Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :**
- **que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérer ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,**
- **qu'il accède, ou autorise d'autre systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Politique de confidentialité » et « Cybersécurité Uconnect » dans la section « Tout sur le système Uconnect Access » dans le supplément radio de votre guide de l'automobiliste et le paragraphe « Cybersécurité » dans la section « Multimédia » de votre guide de l'automobiliste sur le DVD.

CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC) ET ÉCRAN D'INFORMATION DU CONDUCTEUR (DID)

Description du centre d'information électronique (EVIC) et de l'écran d'information du conducteur (DID)

Le véhicule peut-être doté d'un écran multifonctionnel (EVIC) ou d'un écran multifonctionnel reconfigurable (écran d'information du conducteur) qui offre des renseignements utiles au conducteur.

Avec le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT) (et la clé retirée pour les véhicules avec clé mécanique), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'écran à des fins d'affichage et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique.

Cartographie et affichage de zone reconfigurable (EVIC) – (selon l'équipement)

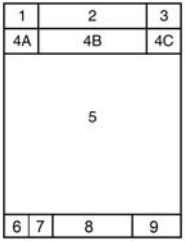

Cartographie et affichage de zone reconfigurable

L'écran affiche les renseignements suivants, selon l'équipement :

- **Zone (1)**
  - Date (centrée)
  - Boussole (centrée)

– Heure (centrée)
– Température externe (centrée)

- **Zone (2)**
  – Indication de rapports réels (centrée)
  – PRND (centré)
- **Zone (3)**
  – Date (centrée)
  – Boussole (centrée)
  – Heure (centrée)
  – Température externe (centrée)
- **Zone (4)**
  – Information relative au système audio (centrée)
  – Titre (centré)
  – Numéro du titre (centré)
- **Zone (4A)**
  – Titre (centré)
  – Flèches de navigation (gauche)
  – Numéro du titre (droit)
- **Zone (4B)**
  – Titre (centré)
- **Zone (4C)**
  – Titre (centré)
  – Flèches de navigation (gauche)
  – Numéro du titre (droit)
- **Zone (5)**
  – Totaliseur partiel et étiquette de carburant (gauche)
  – Totaliseur partiel et ensemble à carburant (gauche)
  – Totaliseur partiel et valeur carburant (droit)
  – Totaliseur partiel et barre de progression relative au carburant (centrés)
  – Texte (gauche)
- **Zone (6)**
  – Témoins rouges
- **Zone (7)**
  – Témoins blancs
- **Zone (8)**
  – Chiffres du compteur kilométrique (gauche)
  – Compteur kilométrique (droit)
  – Réglage du régulateur de vitesse (centré)
  – Signal sonore de vitesse (droit)
- **Zone (9)**
  – Témoins jaunes

Cartographie et affichage de zone reconfigurable (DID) – (selon l'équipement)

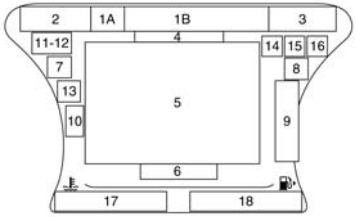

Cartographie et affichage de zone reconfigurable (DID)

- **Zone (1)** – comprend les zones 1A et 1B combinées
  - Information relative au trajet à l'ordinateur de bord (centrée)
  - Titre (centré)
  - Information relative au système audio (centrée)
- **Zone (1A)**
  - Flèche vers le haut et vers le bas (gauche)
  - Numéro du titre
- **Zone (1B)**
  - Température externe (centrée)
  - Titre (centré)
  - Heure (centrée)
- **Zones (1, 2 et 3)**
  - Date
  - Compass (Boussole)
  - Time (Heure)
  - Température externe
- **Zone (2)**
  - Double échelle (centrée)
- **Zone (2 et 3)**
  - Information relative au bouton d'allumage (centrée)
- **Zone (4)**
  - Titre relatif à l'avertissement de vitesse
- **Zone (5**)
  - Texte (centré)
  - Avertissement relatif à la distance latérale
  - Système d'aide au stationnement : avant et arrière
- **Zone (6)**
  - Chiffres du compteur kilométrique (gauche)
  - Compteur kilométrique (droit)
  - Avertissement relatif à la distance latérale

– Système d'aide au stationnement : avant et arrière

- **Zone (7)**
  – Témoins de couleur rouge (centrés)
- **Zone (8)**
  – Témoins de couleur ambre (centrés)
- **Zone (9)**
  – PRND (centré)
  – Témoin secondaire (centré)
- **Zone (10)**
  – Témoin du limiteur de vitesse en descente (centré)
- **Zone (11– 12)**
  – Témoins (centrés)
- **Zone (13)**
  – Témoin de collision frontale (centré)
- **Zone (14)**
  – Témoin secondaire (centré)
  – Icône du régulateur de vitesse (centrée)
- **Zone (15)**
  – Valeur du régulateur de vitesse (centrée)
- **Zone (16)**
  – Témoin secondaire (centré)
  – Signal sonore de vitesse (droit)
- **Zone (17**)
  – Aide au stationnement active
- **Zone (18)**
  – Aide au stationnement active

Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile

Oil Change Due (Vidange d'huile requise)

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Due » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID) pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit.

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.

2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.

3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT et ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA : *Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.*

Boutons de commande du centre d'information électronique (EVIC) et de l'écran d'information du conducteur (DID)

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :

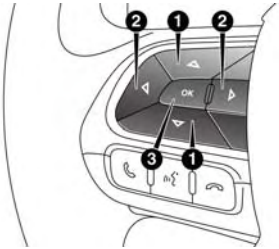

Boutons de commande du centre d'information électronique (EVIC) et de l'écran d'information du conducteur (DID)

1 – Bouton fléché vers le haut ou vers le bas pour faire défiler les menus et les sous-menus
2 – Bouton fléché de droite ou de gauche pour accéder aux écrans d'information et de sous-menu
3 – Bouton OK pour sélectionner et réinitialiser les renseignements

- ***Bouton fléché vers le HAUT***

△ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT pour faire défiler vers le haut les menus principaux et les sous-menus.

- ***Bouton fléché vers le BAS***

▽ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le BAS pour faire défiler vers le bas les menus principaux et les sous-menus.

- ***Bouton fléché de DROITE***

▷ Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- ***Bouton fléché PRÉCÉDENT/GAUCHE***

◁ Appuyez brièvement sur le bouton fléché de GAUCHE pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- ***Bouton OK***

Utilisez le bouton OK pour les fonctions suivantes :

- Select (Sélectionner)
- Réinitialisation (maintien du bouton)

Menu principal du centre d'information électronique (EVIC) et de l'écran d'information du conducteur (DID)

Le menu principal est composé de plusieurs options qui peuvent être sélectionnées à l'aide des boutons de commande ci-dessus.

NOTA :

- *Le mode d'affichage des options de menu varie selon le type d'affichage.*
- *Pour certaines options, un sous-menu est fourni.*
- *Dans le système Uconnect, certaines options du menu ne sont pas affichées à l'écran du tableau de bord.*

Options de menu

Le menu comprend les options suivantes :

- Compteur de vitesse
- Information sur le véhicule
- Driver Assist (Aide au conducteur)
- Fuel economy (Économie de carburant)
- Trip (Trajet)
- Audio
- Messages
- Configuration de l'écran
- Réglages

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option « Speedometer » (Compteur de vitesse) soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC). Appuyez sur le bouton OK pour faire passer l'échelle du compteur de vitesse de mi/h à km/h et vice-versa.

Information sur le véhicule

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT ou vers le BAS jusqu'à ce que l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule) soit en surbrillance à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Appuyez brièvement sur le bouton fléché de DROITE pour afficher l'option Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement). Appuyez sur le bouton fléché vers la DROITE ou vers la GAUCHE pour faire défiler les écrans d'information suivants :

- ***Pression des pneus***

Afficher l'information relative au système de surveillance de la pression des pneus (selon l'équipement).

- ***Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement du moteur)***

Afficher la température du liquide de refroidissement du moteur.

- ***Oil Temperature (Température de l'huile)***

Afficher la température de l'huile moteur.

- ***Battery Voltage (Tension de la batterie)***

Afficher la valeur de tension (état de charge) de la batterie.

- ***Entretien***

Afficher les messages sur l'état de l'entretien.

Driver Assist (Aide au conducteur)

Cette option de menu vous permet de modifier les réglages (« Avis relatif au système de détection de changement de voie Lanesense » et « Intensité relative système de détection de changement de voie Lanesense ») liés au système de détection de changement de voie Lanesense (selon l'équipement).

- ***Avis relatif au système de détection de changement de voie Lanesense***

En sélectionnant cette fonction, vous pouvez sélectionner l'état de fonctionnement du système de détection de changement de voie Lanesense, en choisissant entre les options « Near » (À proximité), « Medium » (Moyenne) ou « Far » (Loin).

- ***Intensité relative système de détection de changement de voie Lanesense***

À l'aide de cette fonction, vous pouvez sélectionner la force à appliquer au volant pour garder le véhicule sur la route au moyen du système d'entraînement électrique, grâce au système de détection de changement de voie Lanesense.

Fuel economy (Économie de carburant)

Cette option de menu vous permet de régler l'unité de mesure pour l'économie de carburant et l'autonomie.

- ***Consommation moyenne et consommation instantanée***

En sélectionnant ces options, vous pouvez choisir l'unité de mesure de la consommation moyenne de carburant et de la consommation instantanée, en choisissant entre « mi/gal », « l/100 km » ou « km/l ».

- ***Autonomie***

En sélectionnant cette option, vous pouvez choisir l'unité de mesure pour l'autonomie, en choisissant entre « km » ou « milles ».

Trip (Trajet)

Cette option de menu vous permet d'afficher les renseignements relatifs à l'ordinateur de bord.

Les renseignements affichés pour le trajet A et le trajet B sont les suivants :

- ***Distance***

(mi ou km)

- ***Average Consumption (Consommation moyenne)***

(mi/gal ou l/100 km ou km/l)

- ***Travel Time (Temps de déplacement)***

(Heure/Minute)

Audio

Cette option de menu vous permet d'afficher l'écran du groupe d'instruments et les renseignements présents à l'affichage du système Uconnect.

Les renseignements affichés sont :

- ***« Radio » (AM ou FM)***

Afficher le nom de la station de radio (selon l'équipement), la fréquence et l'icône graphique

- ***« MP3 »***

Afficher le titre ou le numéro de la chanson en cours de lecture

- ***« USB »***

Afficher le titre ou le numéro de la chanson en cours de lecture

- ***« IPod »***

Afficher le titre de la pièce musicale (selon l'équipement)

See Phone (Voir le téléphone)

L'écran du groupe d'instruments peut aussi afficher des renseignements au sujet du mode téléphone.

Les renseignements qui peuvent s'afficher concernent l'état de la connexion du téléphone mobile (téléphone connecté ou déconnecté), la conversation active, l'appel entrant et l'appel en attente du téléphone ainsi que la gestion des appels doubles (premier appel entrant, deuxième appel mis en attente, etc.).

Messages

Cette option de menu vous permet d'afficher les anomalies et les messages d'information mémorisés.

Véhicules avec affichage multifonction reconfigurable

La couleur de l'arrière-plan de l'affichage varie en fonction des priorités de la panne :

- ***Messages non transmis avec un faible degré de priorité***

Ces messages s'affichent en jaune.

- ***Messages non transmis avec un degré de priorité élevé***

Ces messages s'affichent en rouge.

Configuration de l'écran

Cette option de menu vous permet de changer la position de l'information à l'affichage.

Affichage des rapports (véhicules avec affichage multifonction reconfigurable et transmission automatique)

En sélectionnant cette option, vous pouvez sélectionner le mode d'affichage, les particularités relatives à la transmission automatique et choisir entre les options suivantes :

- ***« Single digit » (Un seul chiffre)***

Le côté droit de l'affichage présente la lettre concernant la position du levier de vitesses de la transmission automatique (P, N, R ou D). Après environ deux secondes, la lettre s'affiche dans une position centrale.

- ***« Full PNRD » (PNRD en entier)***

(Par défaut) : le côté droit de l'affichage présente les lettres PNRD, la position du levier de vitesses est mise en surbrillance à l'écran. Durant le fonctionnement en mode séquentiel (« AutoStick »), à la place de la lettre D, le rapport s'affiche.

Dans le coin supérieur gauche et supérieur droit

Les renseignements relatifs aux éléments suivants peuvent s'afficher :

- Température extérieure
- Compass (Boussole) (selon l'équipement)
- Date (mois et jour)
- Temps (heures et minutes)

Dans la zone centrale de l'affichage, vous pouvez afficher tous les renseignements indiqués ci-dessus ainsi que ce qui suit :

- Audio Information (Information relative au système audio)
- Affichage de la vitesse (selon l'équipement)
- Date (jour, mois et année)
- Range To Empty (Autonomie de carburant)
- Menu Item (Option de menu)
- Average Consumption (Consommation moyenne)
- Current Consumption (Consommation actuelle)
- Distance Traveled (Distance parcourue) (trajet)

- Distance Traveled B (Distance parcourue B) (trajet B)

Restore Default Settings (Restaurer les paramètres par défaut)

En sélectionnant cette option, vous pouvez réinitialiser et restaurer les réglages par défaut.

Réglages

Cette option de menu vous permet de modifier les réglages pour les éléments suivants :

- Display (Affichage)
- Units (Unités)
- Clock and Date (Horloge et date)
- Security (Sécurité)
- Safety and Assistance (Sécurité et assistance)
- Lights (Feux)
- Doors and Locks (Portières et serrures)
- Compass (Boussole) (selon l'équipement)

Véhicules équipés d'un écran multifonctionnel reconfigurable : les options de menu « Display » (Affichage) [vous pouvez sélectionner uniquement les options « See Phone » (Consulter la section téléphone), « See Navigation » (Consulter la section navigation), « Security » (Sécurité) et « Safety & Assistance » (Sécurité et aide à la conduite) (seule l'option « Volume Alerts » (Alertes relatives au volume) est sélectionnable] sont présentes.

Toutes les autres entrées sont affichées et sélectionnées sur l'affichage du système Uconnect.

« Display » (Affichage)

En sélectionnant l'option « Display » (Affichage), vous pouvez accéder aux réglages suivants :

- **Language** (Langue) : cette option vous permet de sélectionner la langue d'affichage des renseignements et avertissements.
- **Phone Repetition** (Répétition du téléphone) : cette option vous permet d'afficher, sur l'écran du groupe d'instruments, l'information relative au mode téléphone présent sur l'affichage du système Uconnect.
- **NAV Turn By Turn** (Navigation détaillée) : cette option vous permet d'afficher, sur l'écran du groupe d'instruments, l'information relative au mode navigation.

« Units Of Measure » (Unités de mesure)

En sélectionnant l'option « Units Of Measure », vous pouvez sélectionner l'unité de mesure à utiliser pour afficher les différentes grandeurs.

Les options disponibles sont les suivantes :

- US (Mesures américaines)
- Metric (Mesures métriques)
- Custom (Personnaliser)

« Clock & Data » (Horloge et données)

Pour régler l'horloge, sélectionnez l'option « Clock & Data » (Horloge et données).

Les options disponibles sont les suivantes :

- Set Time (Régler le temps) : régler les heures et les minutes
- Set Format (Régler le format) : régler le format de l'heure sur « 12 h » (12 heures) ou « 24 h » (24 heures)
- Set Date (Régler la date) : régler le jour, le mois et l'année

Security (Sécurité)

Vous pouvez sélectionner l'option « Security » (Sécurité) pour effectuer les réglages suivants :

- ***Avertissement de vitesse :***

Régler la limite de vitesse du véhicule (km/h ou mi/h) signalée au conducteur au moyen d'une signalisation visuelle et acoustique (affichage d'un message et d'un symbole à l'écran).

Lorsque l'avertissement de vitesse est réglé, l'icône doit rester affichée pendant la durée de la fenêtre contextuelle. Si le conducteur dépasse la vitesse réglée, l'icône reste affichée aussi longtemps que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse réglée.

Le conducteur peut également désactiver l'avertissement de vitesse si vous choisissez de ne pas utiliser cette fonction.

- ***Rappel de ceinture de sécurité :***

Cette fonction s'affiche seulement lorsque le système de rappel de ceinture de sécurité est actif.

- ***Assistance au départ en pente :***

Activation ou désactivation du système d'assistance au départ en pente.

« Safety & Assistance » (Sécurité et aide à la conduite)

En sélectionnant l'option « Safety & Assistance » (Sécurité et aide à la conduite), vous pouvez effectuer les réglages suivants :

- Système d'avertissement de collision frontale : une sélection des modes de fonctionnement du système d'avertissement de collision Plus
- Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale : sélection de l'état d'intervention du système d'avertissement de collision frontale Plus, en fonction de la distance jusqu'à l'obstacle
- Système ParkSense : sélection du type de renseignements fournis par le système ParkSense
- Volume du signal ParkSense. arrière : sélection du volume des signaux sonores émis par le système ParkSense
- Volume système ParkSense : sélection du volume des signaux sonores émis par le système ParkSense
- Volume du signal ParkSense. avant : sélection du volume des bips émis par le système ParkSense
- Volume avertissement relatif à la distance latérale (selon l'équipement) : une sélection du volume des bips du système SideSense
- Volume avertissement relatif à la distance latérale (selon l'équipement) : sélection du type de rapport fourni par le système SideSense
- Essuie-glaces automatiques : activation et désactivation du fonctionnement automatique des essuie-glaces en cas de pluie
- Avertissement relatif au système LaneSense : sélection de l'état d'intervention du système LaneSense
- Force du système LaneSense : sélection de la force à appliquer au volant pour mettre la voiture sur la route à l'aide du circuit d'entraînement électrique, en cas de fonctionnement du système LaneSense
- Volume du signal sonore
- Freins d'entretien (selon l'équipement) : activation de la procédure pour effectuer l'entretien du système de freinage
- Frein de stationnement automatique (selon l'équipement) : activer/désactiver l'insertion automatique du frein de stationnement électrique

« Lights » (Feux)

Vous pouvez sélectionner l'option « Lights » (Feux) pour effectuer les réglages suivants :

- Délai d'extinction des phares : régler la temporisation pour l'extinction des phares après la coupure du moteur
- Réglage de la sensibilité des phares : régler la sensibilité de la luminosité des phares
- Feux de jour : activer ou désactiver les feux de jour
- Feux de virage : activer ou désactiver les feux de virage (selon l'équipement)
- Feux de route automatiques : activer ou désactiver les feux de route automatiques (selon l'équipement)

Doors & Locks (Portières et serrures)

Vous pouvez sélectionner l'option « Doors and Locks » (Portières et serrues) pour effectuer les réglages suivants :

- Verrouillage automatique des portières : activer ou désactiver le verrouillage automatique des portières lorsque le véhicule se déplace.
- Déverrouillage automatique à la sortie : déverrouillage automatique des portières lorsque vous quittez le véhicule.
- Clignotement des feux au verrouillage : activer les clignotants à la fermeture des portières.
- Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage : activer ou désactiver l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton LOCK (VERROUILLAGE) de la télécommande de télédéverrouillage. Les options sont « Off » (Hors fonction), « First Press » (Première pression) et « Second Press » (Deuxième pression).
- Avertisseur sonore au démarrage à distance : activer ou désactiver l'avertisseur sonore au démarrage à distance du moteur avec la télécommande de télédéverrouillage.
- Déverrouillage à la première pression de la télécommande (véhicules sans déverrouillage passif) : ce réglage vous permet de choisir si vous voulez déverrouiller toutes les portières ou seule la portière du côté du conducteur à la première pression sur le bouton UNLOCK (DÉVERROUILLAGE) de la télécommande de télédéverrouillage.

- Déverrouillage à distance des portières : ce réglage permet d'ouvrir la portière du conducteur seulement à la première pression sur le bouton UNLOCK (DÉVERROUILLAGE) de la télécommande de télédéverrouillage.
- Déverrouillage passif (selon l'équipement) : activer le verrouillage automatique des portières.

« Compass » (Boussole)

En sélectionnant l'option « Compass » (Boussole), vous pouvez afficher et modifier les réglages suivants :

- Étalonnage
- Variance (Déclinaison magnétique)

Étalonnage

La boussole s'étalonne elle-même automatiquement; par conséquent, vous n'avez besoin d'aucun étalonnage initial. Vous devez confirmer l'étalonnage en appuyant sur le bouton OK et en effectuant avec le véhicule un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques). La boussole fonctionnera alors normalement.

Variance (Déclinaison magnétique)

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, selon la carte de zone. Une fois réglée, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence et assurer la meilleure précision possible.

NOTA : *Tenez les appareils magnétiques, tels que les iPod, les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les détecteurs de radar, éloignés de la partie supérieure du tableau de bord. Étant donné que le module de la boussole est logé à cet endroit, ces appareils pourraient gêner le fonctionnement du capteur de la boussole et fausser les indications.*

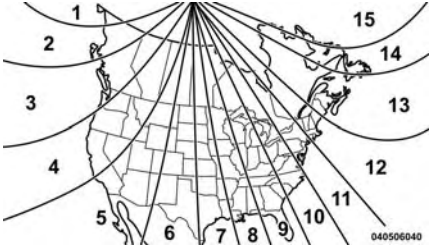

Carte de déclinaison magnétique

TRIP COMPUTER (ORDINATEUR DE BORD)

L'ordinateur de bord est utilisé pour afficher les renseignements sur le fonctionnement du véhicule lorsque la clé de contact est tournée à la position MAR/RUN (MARCHE).

Cette fonction vous permet de définir deux trajets distincts désignés « Trajet A » et « Trajet B » où les trajets complets du véhicule sont surveillés de manière indépendante.

Les deux trajets peuvent être réinitialisés (réinitialiser – commencer un nouveau trajet). Pour réinitialiser, appuyez sur le bouton OK des commandes du volant et maintenez-le enfoncé.

La fonction « Trajet A » est utilisée pour afficher les calculs des options suivantes :

- Distance Travelled (Distance parcourue)
- Average Consumption (Consommation moyenne)
- Temps de déplacement (temps de conduite)
- Average Speed (Vitesse moyenne)

Quantités affichées

Distance Travelled (Distance parcourue)

Indique la distance parcourue depuis le début du nouveau trajet.

Average Consumption (Consommation moyenne)

Représente la consommation moyenne de carburant depuis le début du nouveau trajet.

Average Speed (Vitesse moyenne)

Représente la vitesse moyenne depuis le début du nouveau trajet.

Travel Time (Temps de déplacement)

Temps écoulé depuis le début du nouveau trajet.

Bouton OK

Enfoncement bref du bouton : afficher différents paramètres.

Enfoncement long du bouton : réinitialiser les quantités et commencer un nouveau trajet.

Nouveau trajet

Démarre après la réinitialisation :

- « Manuel » en appuyant sur le bouton OK.
- « Automatique » lorsque la « distance » atteint la valeur de 62140 (99999,9 km) ou lorsque le « temps de déplacement » atteint la valeur de 999,59 (999 heures et 59 minutes).
- Après chaque débranchement et rebranchement de la batterie.

SECTION 6

SÉCURITÉ

- SYSTÈME DE FREINAGE 198
- SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS 199
  - Système de freinage antiblocage (ABS) 200
  - Système antipatinage (TCS) 203
  - Système d'assistance au freinage (BAS) 203
  - Dispositif électronique antiroulis (ERM) 204
  - Assistance au départ en pente (HSA) 205
  - Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement 206
  - Commande de stabilité électronique (ESC) 208
  - Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF) . . 214
  - Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) . 215
  - Couple dynamique de direction (DST) 216
- DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS 216
  - Consignes de sécurité importantes 216
  - Ceintures de sécurité 218
  - Système de retenue supplémentaire 231
  - Ensemble de retenue pour enfants 248
  - Transport d'animaux domestiques 267
- CONSEILS DE SÉCURITÉ 268
  - Transport de passagers. 268
  - Gaz d'échappement 268
  - Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule 269
  - Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule 271

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux systèmes de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits hydrauliques tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Dans ce cas, vous perdez une partie du pouvoir de freinage. Ceci sera évident par une course accrue de la pédale lors du serrage des freins et une plus grande force nécessaire pour ralentir ou immobiliser le véhicule. De plus, si l'anomalie provient d'une fuite dans le circuit hydraulique, le témoin du système de freinage s'allumera dès qu'il y aura une baisse du niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre.

Dans l'éventualité d'une défaillance des freins assistés pour une raison quelconque (par exemple, des serrages répétés des freins alors que le contact est coupé), les freins continueront à fonctionner. Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

MISE EN GARDE!

- **L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.**
- **Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une baisse significative du rendement des freins ou de la stabilité du véhicule pendant le freinage du véhicule peut se produire. Dans un tel cas, vous nécessiterez plus de temps pour immobiliser le véhicule ou votre véhicule sera plus difficile à conduire. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.**

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

MISE EN GARDE!

- **La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la**

chaussée très glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont provoquées par la perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

- **Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire la performance du système commande de stabilité électronique. Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance du système de stabilité électronique. Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance du système de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.**

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage est conçu pour aider le conducteur à garder la maîtrise du véhicule dans des conditions de freinage difficiles. Le système fonctionne à l'aide d'un ordinateur distinct qui permet d'adapter la pression hydraulique afin de prévenir le blocage des roues, pour vous éviter de déraper sur des surfaces glissantes.

Les roues et les pneus du véhicule doivent être de même taille et de même type, et les pneus doivent être correctement gonflés pour permettre à l'ordinateur de recevoir des signaux précis.

MISE EN GARDE!

Des pneus trop gonflés ou sous-gonflés, ou l'utilisation de différentes tailles de pneus ou de roues peuvent engendrer une perte d'efficacité du système de freinage.

Le système de freinage antiblocage exécute un autodiagnostic de basse vitesse à environ 20 km/h (12 mi/h). Si votre pied repose légèrement sur le frein pendant l'exécution de cet essai, vous pouvez ressentir un léger mouvement de la pédale. Le mouvement peut être plus apparent sur la glace et la neige. Ceci est normal.

Le moteur de la pompe du système de freinage antiblocage fonctionne durant l'autodiagnostic à 20 km/h (12 mi/h) et lors d'une situation de freinage nécessitant l'activation du système de freinage antiblocage. Lorsque la pompe fonctionne, son moteur émet un léger bourdonnement; ce qui est tout à fait normal.

MISE EN GARDE!

- **Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.**
- **Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou l'adhérence du véhicule ne le permettent.**
- **Le système ABS ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.**
- **Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

AVERTISSEMENT!

Des interférences électroniques issues de systèmes audio ou de téléphones acquis du marché secondaire et installés de façon inadéquate peuvent nuire au fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS).

NOTA : *Lors de situations de freinage d'urgence, vous pourriez ressentir une pulsation de la pédale et un bruit de cliquetis se fera entendre. Ces conditions sont normales et indiquent que le système de freinage antiblocage fonctionne normalement.*

- Ne maintenez pas les freins activés en laissant votre pied sur la pédale. Cela pourrait faire surchauffer les freins et causer un freinage imprévisible, entraîner de plus grandes distances de freinage ou endommager les freins.
- Lorsque vous descendez des pentes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant la transmission ou en verrouillant la surmultipliée autant que possible.
- Les moteurs peuvent tourner au ralenti à un régime plus élevé pendant le réchauffement, ce qui pourrait causer le patinage des roues arrière et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Faites surtout preuve de vigilance lorsque vous conduisez sur des chaussées glissantes, lors de manœuvres serrées, lors du stationnement ou de l'arrêt.
- Ne conduisez pas trop vite pour l'état de la route, surtout quand la chaussée est mouillée ou boueuse. Un coussin d'eau peut s'accumuler entre la bande de roulement du pneu et la route. Cet aquaplanage peut causer une perte de la traction, des capacités de freinage et de la maîtrise du véhicule.
- Lorsque le véhicule passe dans de l'eau profonde ou dans un lave-auto, les garnitures de freins deviennent mouillées et l'efficacité des freins s'en trouve réduite. Séchez les freins en appuyant doucement sur la pédale de façon intermittente tout en conduisant à très basse vitesse.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique la pression de freinage aux roues en cause tout en diminuant la puissance du moteur qui leur est appliquée, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins est une fonction du système antipatinage, qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction reste activée même si le système antipatinage et la commande de stabilité électronique sont en mode de désactivation partielle ou de désactivation complète. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique » dans la présente section.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le BAS complète le travail du système ABS (système de freinage antiblocage). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le BAS se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

Le BAS (Système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui

sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Le dispositif électronique antiroulis est programmé pour n'intervenir que lors de manœuvres d'évitement ou de changements de trajectoire subits. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

NOTA : *Le dispositif électronique antiroulis est désactivé chaque fois que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète. Consultez le paragraphe « Commande de stabilité électronique (ESC) » dans cette section pour prendre connaissance des modes de commande de stabilité électronique offerts.*

MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut prévenir tous les soulèvements de roue et les capotages, surtout lorsque le véhicule quitte la route ou frappe un obstacle ou un autre véhicule. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Assistance au départ en pente (HSA)

Le système d'assistance au départ en pente est conçu pour aider le conducteur à accélérer le véhicule à partir d'un arrêt complet pendant qu'il se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche la pédale de frein pendant que le véhicule est arrêté sur une pente, le système d'assistance au départ en pente continuera à maintenir la pression de freinage pendant un bref moment. Si le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur avant la fin de ce délai, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente comme d'habitude. Le système relâche la pression de freinage proportionnellement à l'accélération commandée.

Les conditions suivantes doivent être présentes pour l'activation du système d'assistance au départ en pente :

- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le véhicule doit se trouver dans une pente de 5 % (environ) ou plus.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (par exemple, le véhicule orienté vers la pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en MARCHE ARRIÈRE).
- Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, le système d'assistance au départ en pente fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT).

MISE EN GARDE!

L'assistance au départ en pente peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. L'assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et il est très important de manœuvrer les freins en toute sécurité durant la conduite, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite

afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement

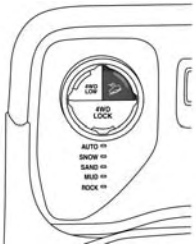

Limiteur de vitesse en descente (Trailhawk)

Le limiteur de vitesse en descente est destiné à la conduite hors route à basse vitesse en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente pendant les situations de conduite diverses. Le limiteur de vitesse en descente contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant activement les freins.

Le limiteur de vitesse en descente comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).

2. Désactivation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).

3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Activation en attente du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est activé en appuyant sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes pour activer le limiteur de vitesse en descente :

- La transmission est en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 12 km/h (7,5 mi/h).
- Le frein de stationnement électrique (EPB) est desserré.
- La portière du conducteur est fermée.

Activation en cours du limiteur de vitesse en descente

Une fois que le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente, il s'activera automatiquement dans une pente d'inclinaison suffisante (supérieure à 8 % environ). La vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente est sélectionnable par le conducteur et peut être réglée à l'aide du frein et de l'accélérateur.

Priorité conducteur :

Le conducteur peut neutraliser l'activation du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h (7,5 mi/h) mais reste inférieure à 40 km/h (25 mi/h).
- Le véhicule se trouve sur une pente descendante d'inclinaison insuffisante (moins de 8 % environ), sur une surface plane ou sur une pente ascendante.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé et reste indisponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).
- La portière du conducteur s'ouvre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) (le limiteur de vitesse en descente est annulé immédiatement).

Rétroaction au conducteur :

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de limiteur de vitesse en descente et le commutateur du limiteur de vitesse en descente est muni d'un voyant DEL qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du limiteur de vitesse en descente.
- Le témoin du commutateur clignote pendant plusieurs secondes, puis s'éteint lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente lorsque les conditions d'activation n'ont pas été remplies.

Le commutateur de limiteur de vitesse en descente est situé sur le bouton de Selec-Terrain dans la position supérieure droite.

MISE EN GARDE!

Le limiteur de vitesse en descente est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et rouler à une vitesse sécuritaire.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est

choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que les roues sont en perte d'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système anti-patinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

MISE EN GARDE!

- **La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont provoquées par la perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.**
- **Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire**

la performance du système commande de stabilité électronique. Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance du système de stabilité électronique. Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance du système de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

Pour désactiver la commande de stabilité électronique et d'autres systèmes de sécurité, suivez les instructions ci-dessous.

Trois modes d'activation des systèmes de sécurité sont présents sur le véhicule :

- Commande de stabilité électronique activée
- Désactivation partielle
- Entièrement désactivée

Commande de stabilité électronique activée – véhicules à deux roues motrices et à quatre roues motrices dans les modes 2WD (2 ROUES MOTRICES) et 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE)

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique d'un véhicule à deux roues motrices. Il s'agit également du mode de fonctionnement normal d'un véhicule à quatre roues motrices en mode 2WD (2 ROUES MOTRICES) ou 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE). La commande de stabilité électronique est en mode de commande de stabilité électronique activée lors du démarrage du moteur ou lorsque l'unité de transfert de puissance (selon l'équipement) est déplacée hors de la position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. La commande de stabilité électronique ne doit être placée en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète que dans les conditions précises indiquées ci-dessous. Consultez le paragraphe « Désactivation partielle » et

« Désactivation complète » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Nous vous recommandons de sélectionner le mode de désactivation partielle ou de désactivation complète uniquement dans des conditions particulières.*

Désactivation partielle – véhicules à deux roues motrices et à quatre roues motrices dans les modes 2WD (2 ROUES MOTRICES) et 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE)

Ce mode sert pour la conduite dans la neige profonde, le sable ou le gravier. Ce mode accroît le seuil pour l'activation du système antipatinage et de la commande de stabilité électronique, alors que les roues doivent patiner davantage, plus que ne le permet normalement la commande de stabilité électronique.

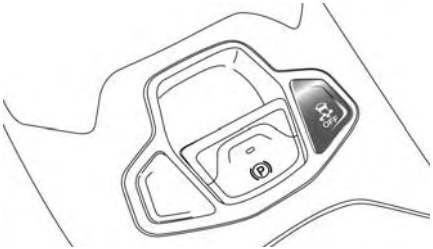

Bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique

Pour activer le mode de désactivation partielle, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le bouton ESC OFF (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'éteint. Le mode d'activation de la commande de stabilité électronique est alors rétabli.

NOTA : *Pour améliorer la motricité d'un véhicule doté de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer en mode de désactivation partielle en appuyant brièvement sur le bouton « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique). Lorsque les conditions qui justifiaient le mode de désactivation partielle ne sont plus présentes, réactivez la commande de stabilité électronique en appuyant brièvement sur le bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique. Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.*

MISE EN GARDE!

- **En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC Off » (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur du système antipatinage est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique est réduite.**
- **Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.**

Désactivation complète – véhicules à quatre roues motrices en mode 4WD HIGH (4 ROUES MOTRICES GAMME HAUTE) et 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Le mode de désactivation complète est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes lorsque la fonction de stabilité de la commande de stabilité électronique risque de réduire la maniabilité du véhicule à cause de l'état des pistes. Le bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique est situé dans le bloc de commandes inférieur, au-dessus du panneau du système de chauffage-climatisation. Pour passer au mode de désactivation complète, maintenez le bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est en marche. Après cinq secondes, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume et le message « ESC Off » (Commande de stabilité électronique désactivée) s'affiche au compteur kilométrique.

Dans ce mode, la commande de stabilité électronique et le système antipatinage (à l'exception de la fonction d'autoblocage décrite au paragraphe « Système antipatinage ») sont désactivés jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 64 km/h (40 mi/h). À la vitesse de 64 km/h

(40 mi/h), la commande de stabilité électronique revient automatiquement au mode de désactivation partielle, décrit ci-dessus. Lorsque la vitesse du véhicule atteint moins de 56 km/h (35 mi/h), la commande de stabilité électronique retourne au mode de « Désactivation complète ». Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique est toujours allumé lorsque la commande de stabilité électronique est désactivé. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (Désactivation de la commande de stabilité électronique). Le mode d'activation de la commande de stabilité électronique est alors rétabli.

NOTA : *Lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée, la stabilité accrue du véhicule offerte par ce système n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évitement d'urgence, la commande de stabilité électronique ne s'activera pas pour assurer la stabilité du véhicule. Le mode complètement désactivé n'est conçu que pour la conduite hors autoroute ou hors route.*

NOTA :

- *Le mode de désactivation complète est le seul mode de fonctionnement de la commande de stabilité électronique en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le commande de stabilité électronique est dans ce mode lors du démarrage du moteur en position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) ou lorsque l'unité de transfert de puissance est placée en position 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).*
- *Le message « ESC OFF » (Commande de stabilité électronique désactivée) s'affiche et le carillon retentit lorsque le levier de vitesses est placé à la position P (STATIONNEMENT) à partir de toute autre position, puis est déplacé hors de la position P (STATIONNEMENT). Cette situation se présente même si le message a déjà été effacé.*

Selec-Terrain – selon l'équipement

Sur les modèles équipés du système Selec-Terrain, l'activation de certains modes de conduite fournit une désactivation partielle ou complète de certains systèmes de sécurité actifs afin d'optimiser les performances dans des modes particuliers.

La désactivation partielle ou complète de certains systèmes de sécurité actifs est indiquée par un témoin lumineux du groupe d'instruments.

En modes SABLE et BOUE, les systèmes de sécurité actifs sont partiellement désactivés et mis en place pour assurer un rendement maximal dans le mode de fonctionnement spécifique. Cependant, vous pouvez les réactiver complètement à tout moment en appuyant sur le bouton.

NOTA : *En mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), les systèmes de sécurité actifs sont complètement neutralisés afin d'assurer une performance hors route maximale.*

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le contact est établi. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (situé dans le groupe d'instruments) commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

NOTA :

- *Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le contact est établi.*
- *Lorsque le contact est mis, la commande de stabilité électronique (ESC) est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.*
- *Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.*

Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique indique que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

Le commutateur ESC OFF (Désactivation de la commande de stabilité électronique) se trouve dans la console centrale.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoiement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoiement. Le dispositif peut réduire la puissance du moteur et appliquer le frein approprié pour éliminer le louvoiement de la remorque. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiement excessif de la remorque.

NOTA : *Le dispositif ne peut empêcher le louvoiement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence lorsque vous tirez une remorque et observez les recommandations concernant le poids au timon de la remorque. Consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le dispositif antilouvoiement de la remorque est en fonction, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le*

louvoiement. Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

MISE EN GARDE!

Si le dispositif antilouvoiement s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiement.

Couple dynamique de direction (DST)

La fonction de couple dynamique de direction (DST) intègre les fonctions de la commande de stabilité électronique (ESC) et de la direction assistée électrique pour accroître le niveau de sécurité global de la voiture. Dans certaines situations critiques (sous-virage, survirage, freinage en conditions d'adhérence inégales), la fonction de couple dynamique de direction (DST) fonctionne conjointement avec la commande de stabilité électronique (ESC) pour délivrer un couple supplémentaire au volant pour suggérer au conducteur la manœuvre la plus appropriée. Le fonctionnement coordonné des freins et de la direction permet d'accroître la sécurité de conduite et de renforcer le sentiment de maîtrise de la voiture.

NOTA : *La fonction de couple dynamique de direction (DST) est un système d'aide à la conduite et n'est pas conçu pour remplacer les actions commandées par le conducteur.*

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes :

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensemble de retenue pour enfants

Consignes de sécurité importantes

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable.

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

2. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié. (Consultez le paragraphe « Ensembles de retenue pour enfants ».)

3. Les enfants trop petits pour correctement porter une ceinture de sécurité (consultez la section « Ensemble de retenue pour enfants ») doivent être assis dans un véhicule avec des sièges arrière, dans un ensemble de retenue pour enfants ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui n'entrent pas dans un ensemble de retenue pour enfants ni dans un siège d'appoint doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et boucler leur ceinture de sécurité.

4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.

5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.

6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.

7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant évolués suffisamment d'espace pour se déployer.

8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.

9. Communiquez avec le centre de service à la clientèle si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée. Les numéros de téléphone figurent au paragraphe « Si vous avez besoin d'aide ».

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Ceintures de sécurité

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours boucler sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager – selon l'équipement

La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position AVV/START (DÉMARRAGE) ou MAR/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position AVV/START (DÉMARRAGE) ou MAR/

RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position AVV/START (DÉMARRAGE) ou MAR/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activé lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou un objet lourd se trouve sur le siège passager

d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. BeltAlert FCA International Operations LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA : *Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.*

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.**

- **Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**
- **Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.**
- **Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.**

- **Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.**
- **Une ceinture de sécurité tordue ne vous protègera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.**
- **Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protègera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.**
- **Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protègera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.**
- **Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.**

- **Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. La partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture à trois points d'ancrage sont conçus pour être portés mutuellement.**
- **Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après une collision.**

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.

2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

Déroulement de la languette

Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

Détachement de la ceinture de sécurité

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

6. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.

2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.

3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.

4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage de baudrier supérieur réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.

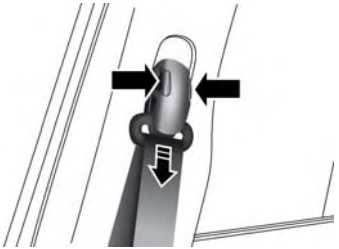

Ancrage réglable

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA : *L'ancrage supérieur de baudrier réglable est muni d'une fonction d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier si l'ancrage de baudrier est correctement verrouillé, tirez l'ancrage de baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien verrouillé.*

Mode d'emploi de la ceinture de la place centrale de deuxième rangée

La ceinture de la place centrale de la deuxième rangée consiste en une ceinture de sécurité dotée d'une mini-languette et d'une boucle assortie qui permet de détacher la ceinture de l'ancrage inférieur quand le siège est replié. La mini-languette et la languette ordinaire peuvent alors être mises à l'écart dans le siège pour plus de commodité afin d'accéder à l'espace de rangement derrière les sièges avant lorsque le siège n'est pas occupé.

1. Retirez la mini-languette et la languette ordinaire de sa position de rangement dans le siège.

2. Saisissez la mini-languette et passez la ceinture de sécurité par-dessus le siège.

Déroulement de la languette

3. Acheminez le baudrier à l'intérieur de l'appuie-tête de gauche.

4. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la mini-languette dans la mini-boucle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre.

5. Prenez place sur le siège. Faites défiler la languette ordinaire autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

6. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

7. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour la desserrer, tirez la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

8. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture de sécurité sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

9. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle.

10. Pour dégager la mini-languette de la mini-boucle aux fins de rangement, insérez la languette ordinaire dans la fente centrale rouge de la mini-boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement. Placez la mini-languette et la languette ordinaire dans leur position de rangement.

MISE EN GARDE!

- **Vous devez rattacher la mini- languette et la boucle miniature correctement si vous voulez que la ceinture de sécurité retienne efficacement l'occupant et diminue les risques que cette personne soit blessée en cas de collision.**
- **Lorsque vous rattachez la mini-languette et la boucle miniature, assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas tordue. Si la sangle est tordue, suivez la procédure décrite précédemment pour détacher la mini- languette et la boucle miniature, démêlez la ceinture, puis rattachez la mini- languette et la boucle miniature.**

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

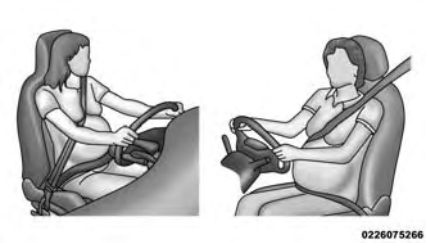

Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : Le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras**.**

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture sur l'occupant dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA : *Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.*

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceinture de sécurité à absorption d'énergie pour les occupants des sièges avant, afin de réduire davantage le risque de blessures en cas de collision. Ce système de ceinture de sécurité est muni d'un enrouleur qui est conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleur à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans ce guide. Le tableau ci-dessous définit le type de caractéristique pour chaque place.

- EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable

Si le siège du passager est muni d'un EBA et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'EBA. Si l'EBA est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours être assis dans un véhicule muni de siège arrière et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Comment enclencher le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.

2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.

3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique, et ainsi réactiver le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- **L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.**
- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.**
- **N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.**

Système de retenue supplémentaire

Composants du système de sacs gonflables

Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables avant évolués
- Sacs gonflables latéraux
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège

Sacs gonflables avant évolués

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables avant évolués pour le conducteur et le passager avant, lesquels servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant évolué du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant évolué du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.

Sac gonflable avant évolué du passager

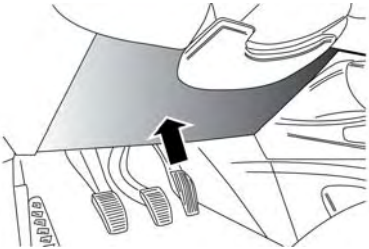

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur et protège-genoux du conducteur

MISE EN GARDE!

- **Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement du sac gonflable avant évolué peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.**
- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Fonctions du sac gonflable avant évolué

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler le niveau d'intensité de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

MISE EN GARDE!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant ou près de ceux-ci, car un objet qui s'y trouve risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**
- **Ne placez aucun objet sur les couvercles de sac gonflable, ni à proximité et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision si les sacs gonflables sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**
- **Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si votre siège est muni d'un sac gonflable.**

Fonctionnement des sacs gonflables avant évolués

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Ils ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant évolués ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant évolués peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collisions, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant évolués, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant évolués.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant évolués se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant évolués.

MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.**

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

Ce véhicule est équipé d'un sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction. Le sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur offre une meilleure protection lors d'une collision frontale en fonctionnant de pair avec les ceintures de sécurité, les prétendeurs et les sacs gonflables avant évolués.

Sacs gonflables latéraux

Votre véhicule est équipé de deux types de sacs gonflables latéraux :

1. Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges : situés sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges comportent une étiquette « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) cousue sur le côté extérieur des sièges.

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux

occupants lors de certaines collisions latérales ou de certains accidents comportant un capotage, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vélocité, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

MISE EN GARDE!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

2. Rideaux gonflables latéraux complémentaires : situés au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).

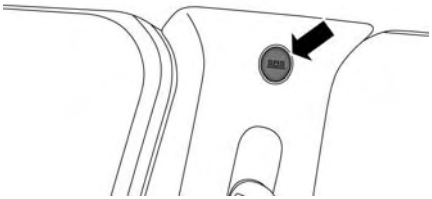

Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales ou de certains accidents comportant un capotage, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

MISE EN GARDE!

- **Votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires de gauche et de droite. N'empilez pas de bagages et ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.**
- **Votre véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires. Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.**

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires et les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou certains

accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision latérale particulière ou d'un accident particulier comportant un capotage est adéquat, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.

Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

MISE EN GARDE!

- **Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.**
- **Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.**
- **Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez**

toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA : *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.*

Collisions latérales

En cas de collisions latérales, les capteurs d'impact latéraux permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant évolués se déploient.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'un accident particulier comportant un capotage est adéquat, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sac gonflables latéraux ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est

approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement des sacs gonflables latéraux est approprié, le système de détection de capotage déploie également les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant évolués sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : *Les sacs gonflables frontaux ou latéraux ne se déploieront pas nécessairement dans toutes collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.*

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone affectée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- *Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.*
- *Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.*

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur.
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que le bouton des feux de détresse soit enfoncé. Vous pouvez désactiver les feux de détresse en appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.
- Mise hors fonction du dispositif de chauffage de la pompe à carburant.

- Mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC.
- Fermeture du volet de circulation du système CVC.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Après l'impact, lorsque le système est activé, un message relatif à la coupure de l'alimentation en carburant s'affiche. Tournez le commutateur d'allumage de la position AVV/START (DÉMARRAGE) ou MAR/ACC/ON/RUN (MARCHE) à la position STOP/OFF/LOCK (ARRÊT-VERROUILLAGE). Vérifiez soigneusement l'absence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Selon la nature de l'événement, les témoins des ampoules de clignotant de gauche et de droite du tableau de bord pourraient clignoter. Pour être en mesure d'immobiliser votre véhicule sur l'accotement, vous devez suivre la procédure de réinitialisation du système.

Action effectuée par l'utilisateur	Résultat observé par l'utilisateur
1. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). (Le commutateur des ampoules de clignotant doit être placé au point mort).	
2. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE).	L'ampoule de clignotant gauche est ÉTEINTE. L'ampoule de clignotant droit CLIGNOTE.
3. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant droit EN FONCTION.	L'ampoule de clignotant droit est ALLUMÉE EN CONTINU. L'ampoule de clignotant gauche CLIGNOTE.

Action effectuée par l'utilisateur	Résultat observé par l'utilisateur
4. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant gauche EN FONCTION.	L'ampoule de clignotant gauche est ALLUMÉE EN CONTINU. L'ampoule de clignotant droit CLIGNOTE.
5. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant droit EN FONCTION.	L'ampoule de clignotant droit est ALLUMÉE EN CONTINU. L'ampoule de clignotant gauche CLIGNOTE.
6. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant gauche EN FONCTION.	L'ampoule de clignotant gauche est ALLUMÉE EN CONTINU. L'ampoule de clignotant droit est ALLUMÉE EN CONTINU.
7. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant gauche HORS FONCTION. (Le commutateur des ampoules de clignotant doit être placé au point mort).	L'ampoule de clignotant gauche est ÉTEINTE. L'ampoule de clignotant droit est ÉTEINTE.
8. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).	
9. Mettez les feux de détresse HORS FONCTION (manuellement).	Le système est maintenant réinitialisé et le moteur peut être démarré.

Si une étape de la procédure de réinitialisation n'est pas effectuée dans un délai de 60 secondes, les ampoules de clignotant clignotent et la procédure de réinitialisation doit être effectuée de nouveau pour qu'elle réussisse.

Témoin de sac gonflable

Les sacs gonflables doivent être prêts à se déployer pour votre protection dans une collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position AVV/START (DÉMARRAGE) ou MAR/ACC/ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position STOP/OFF/LOCK (ARRÊT).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est établi. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes après que le commutateur d'allumage soit placé à la position MAR/ACC/ON/RUN (MARCHE).

- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : *Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.*

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par les sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant de sac gonflable

Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement de l'ensemble de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le témoin redondant de sac gonflable, consultez la section « Tableau de bord » dans ce guide.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- **Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.**
- **Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence d'un système de sacs gonflables à bord.**
- **Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.**

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonçait la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA : *Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'EDR avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.*

Pour lire des données enregistrées par un EDR, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'EDR est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue pour enfants

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants.

En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur un siège arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- *Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site www.seatcheck.org ou composez le 1 866 732–8243.*
- *Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-index-53.htm.*

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	**Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants**
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans le siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans le siège arrière du véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. C'est ce qui est recommandé pour les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les

utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges d'enfants transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfants transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège d'enfant orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- **Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**
- **Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.**
- **Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et causer des blessures graves.**

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?

2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?

4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi basse que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non son abdomen?

5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protègera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieure
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 65 lb (29,5 kg)		X		

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieure	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieure
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 65 lb (29,5 kg)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

022668173

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule

- – Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
- – Symbole d'ancrage d'attache supérieure

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensembles pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant.
Un siège d'enfant peut-il être posé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs intérieurs LATCH?	Non	Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.

Foire aux questions concernant l’installation de l’ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n’a pas d’ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d’enfant dans la position centrale à côté d’un siège pour enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L’ensemble de retenue pour enfants orienté vers l’arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d’enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l’ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le guide du propriétaire de l’ensemble de retenue pour enfants pour plus d’informations.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui	L’appuie-tête de chaque siège arrière peut être retiré.

Emplacement des ancrages de système LATCH

Les ancrages inférieurs sont des barres rondes situées à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier, sous les pictogrammes d'ancrage sur le dossier de siège. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.

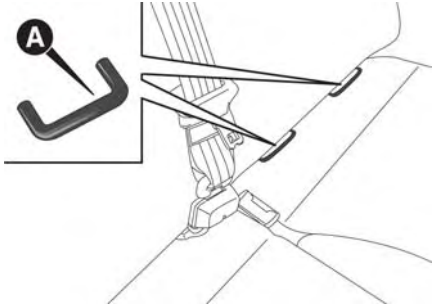

A – Emplacement de l'ancrage inférieur

Emplacement des ancrages d'attache

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.

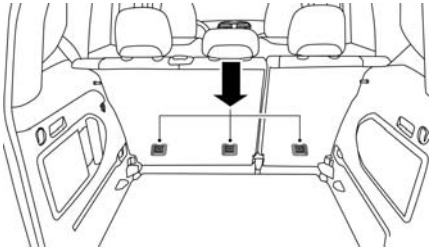

Emplacements des ancrages d'attache

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également

munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH du siège central :

MISE EN GARDE!

- **N'installez pas un ensemble de retenue pour enfants à la place centrale au moyen du système LATCH. Cette place n'est pas prévue pour l'installation de sièges d'enfant à l'aide des fixations du système LATCH. Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.**
- **N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Pour connaître les directives d'installation recommandées, consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) ».**

Suivez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.

2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.

4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.

6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture dans

le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

- **L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**
- **Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.**

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » sous « Dispositifs de retenue des occupants ».

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule

- EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable
- = Symbole d'ancrage d'attache supérieure

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui	Les appuie-têtes doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés. Si l'un des appuie-tête doit être retiré, consultez votre concessionnaire autorisé.
La tige de la boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.

2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.

3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.

5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un déclic. indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.

6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est **pas** verrouillé, répétez l'étape 5.

7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur »

pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage, vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieur

MISE EN GARDE!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à aucun endroit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Consultez la section « Système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.

1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

2. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.

3. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.

4. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.

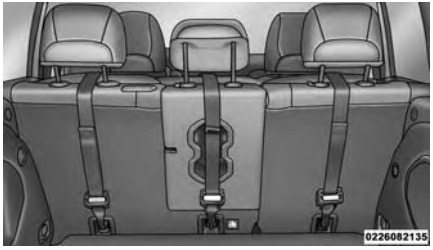

Ancrages d'attache de siège arrière

MISE EN GARDE!

- **Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.**
- **Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.**

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- **Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.**

- **Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon ouverts, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.**
- **Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne, réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.**

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties adjacentes de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces brisées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation des ceintures n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Il faut remplacer les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.). En cas de doute au sujet de l'état de la ceinture de sécurité ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis

Utilisez toujours des tapis conçus pour être fixés correctement dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'obstruent pas la zone autour des pédales et qui sont fixés solidement pour éviter qu'ils ne glissent de leur position d'origine et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la conduite sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Si les pédales ne peuvent pas se déplacer sans obstruction, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule et d'augmenter les risques des blessures graves.

- **Assurez-vous toujours que les tapis de plancher sont fixés correctement aux attaches de tapis de plancher.**
- **Vous ne devez jamais placer ou installer des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher dans le véhicule qui ne peuvent pas être fixés solidement afin d'éviter qu'ils ne se déplacent et ne nuisent au mouvement des pédales ou à la maîtrise du véhicule.**

- **Ne placez jamais des tapis de plancher ou d'autres revêtements de plancher par-dessus des tapis de plancher qui sont déjà installés. L'installation de tapis de plancher supplémentaires et d'autres revêtements réduira l'espace autour des pédales et nuira à leur mouvement.**
- **Vérifiez la fixation des tapis périodiquement. Si les tapis de plancher ont été retirés pour les nettoyer, réinstallez-les toujours correctement en les fixant solidement.**

- **Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale de frein et la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.**
- **Au besoin, installez correctement les tiges de montage si le véhicule n'est pas équipé des pièces d'origine.**
  Une installation ou un montage inadéquat des tapis de plancher peut nuire au fonctionnement de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre et autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue de secours) est adéquate.

Feux

Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux de freinage et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant, de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

SECTION 7

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- DÉMARRAGE DU MOTEUR 276
  - Fonction de démarrage facilité 277
  - Si le moteur ne démarre pas 277
  - Fonctionnement par temps froid 278
  - Démarrage après un stationnement prolongé 279
  - Après le démarrage – Réchauffement du moteur . . 279
  - Coupure du moteur 280
  - « Refroidissement » du turbocompresseur – selon l'équipement 281
- RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR 281
- FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB) . . . 282
  - Frein de stationnement automatique 287
  - Sauvegarde 287
  - Mode d'entretien des freins 288
- TRANSMISSION MANUELLE 289
  - Passage des rapports 290
  - Rétrogradation. 291
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE 293
  - Levier de vitesses 295
  - Plage de rapports. 297
  - Mode de fonctionnement de secours de la transmission 303
  - Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement 304
  - Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein. 305
- RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 305
  - Activation 306
  - Réglage d'une vitesse souhaitée A 307
  - Désactivation 307
  - Fonction de reprise de vitesse programmée 307
  - Changement de la vitesse 307

- ACCÉLÉRATION POUR DÉPASSER 309
- 4 ROUES MOTRICES – JEEP ACTIVE DRIVE [4WD (4 ROUES MOTRICES)] ET JEEP ACTIVE DRIVE LOW [4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)]. . 309
  - 4 roues motrices (4x4) 309
- SYSTÈME SELEC-TERRAIN 312
  - Guide de sélection de mode. 312
- SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 313
  - Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – selon l'équipement 313
  - Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale 316
  - Modification des réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale 317
  - Message d'avertissement de fonctionnent limité du système d'avertissement de collision frontale 317
  - Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale 318
  - Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le système d'avertissement de collision frontale 319
  - Généralités 321
- SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 322
  - Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense 322
  - Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense 323
  - Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense 323
  - Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense 330
- SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE ARRIÈRE – SELON L'ÉQUIPEMENT 330
  - Capteurs du système ParkSense arrière. 330
  - Activation et désactivation du système ParkSense arrière 332
  - Entretien du système d'aide au recul ParkSense arrière 333
  - Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense 334
- CAMÉRA D'AIDE AU RECUL – SELON L'ÉQUIPEMENT 336
- SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS 338

- Système de base 341
- Système de catégorie supérieure – selon l'équipement 343
- Généralités 348

- EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT 348
  - Moteur turbo 1.4L. 348
  - Moteur 2,4 l. 349
  - Essence reformulée 350
  - Essences à mélange oxygéné 350
  - Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte 350
  - MMT dans l'essence 351
  - Additifs 351
  - Avertissements relatifs au circuit d'alimentation . . 352
  - Mises en garde concernant le monoxyde de carbone 353
- AJOUT DE CARBURANT 353
- CHARGEMENT DU VÉHICULE 356
  - Étiquette d'homologation du véhicule 356
- CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE 358
- CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE 359
  - Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) 359
  - Conduite dans l'eau 359
  - Conduite dans la neige, la boue et le sable. 360
  - Montée de pente 360
  - Traction en descente 361
  - Après la conduite hors route 362
- DIRECTION ASSISTÉE 363
- TRACTAGE DE REMORQUE 364
  - Terminologie du remorquage 364
  - Classification des attelages de remorque 367
  - Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) 368
  - Poids de la remorque et poids au timon de la remorque 369
  - Exigences de remorquage 369
  - Conseils pour le remorquage 374
- REMORQUAGE DE LOISIR. 376
  - Remorquage du véhicule derrière un autre 376
  - Remorquage de loisir 377

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, le cas échéant, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**
- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode MAR/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Démarrez le moteur lorsque le levier de vitesses est à la position N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de conduite.

Transmission manuelle

Pour cela, procédez comme suit :

1. Réglez le frein de stationnement électrique et placez le levier de vitesses au POINT MORT.

2. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage, sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) et relâchez-le dès que le moteur démarre.

4. Si le moteur ne démarre pas, placez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT) et attendez 10 à 15 secondes avant de tenter de redémarrer le moteur.

Transmission automatique

Pour cela, procédez comme suit :

1. Réglez le frein de stationnement électrique et placez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT) ou à la position N (POINT MORT).

2. Appuyez sur la pédale de frein, sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

3. Mettez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) et relâchez-le dès que le moteur démarre.

4. Si le moteur ne démarre pas, placez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT) et attendez 10 à 15 secondes avant de tenter de redémarrer le moteur.

Fonction de démarrage facilité

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Tournez brièvement le commutateur d'allumage à la position START/AVV (DÉMARRAGE), puis relâchez-le. Le moteur de démarreur continue de tourner et s'arrête automatiquement dès que le moteur est en marche.

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.

Si le moteur ne démarre pas après que vous ayez suivi la procédure de démarrage normal ou de démarrage par temps très froid et n'a pas été soumis à une condition de démarrage après un stationnement prolongé, tel qu'indiqué dans la procédure de démarrage après un stationnement prolongé, il se peut qu'il soit noyé. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position. Lancez le moteur pendant un maximum de 15 secondes. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur est noyé. Laissez la clé de contact à la position RUN/ON (MARCHE), relâchez la pédale d'accélérateur, puis répétez la procédure de « Démarrage normal ».

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas sans arrêt le moteur pendant plus de 25 secondes à la fois. Attendez 60 secondes avant d'essayer de nouveau.

MISE EN GARDE!

- **N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.**
- **Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.**
- **Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».**

Fonctionnement par temps froid

Pour assurer le démarrage fiable par temps très froid, un chauffe-moteur électrique à alimentation externe (disponible auprès de votre concessionnaire autorisé) est requis pour le moteur turbo 1.4L lorsque la température est inférieure à -29 °C (-20 °F) et pour le moteur 2.4L lorsque la température est inférieure à -34 °C (-29 °F). Il est recommandé pour le moteur 2.4L lorsque la température est inférieure à -29 °C (-20 °F).

Pour prévenir les dommages possibles au moteur lors de démarrages à basse température, ce véhicule empêchera le lancement du moteur lorsque la température ambiante est inférieure à -35 °C (-34 °F) et que la lecture du capteur de température d'huile indique qu'un chauffe-moteur n'a pas été utilisé. Le message « Plug In

Engine Heater » (Brancher un chauffe-moteur) s'affiche dans le groupe d'instruments lorsque la température ambiante est sous -20 °C (-4 °F) au moment où le moteur s'arrête, en tant que rappel pour éviter les délais de lancement possibles au prochain démarrage à froid.

Démarrage après un stationnement prolongé

NOTA : *Une condition de démarrage après un stationnement prolongé survient lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit depuis plus de 30 jours.*

1. Installez un chargeur de batterie ou des câbles volant sur la batterie pour assurer une charge complète de celle-ci durant la phase de lancement.

2. Mettez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre.

3. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de dix secondes, mettez le commutateur d'allumage à la position STOP (OFF/LOCK) (ARRÊT ET ANTIVOL-VERROUILLÉ), attendez cinq secondes pour permettre le refroidissement du démarreur, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.

4. Si le moteur ne démarre pas après huit tentatives, laissez le démarreur refroidir pendant au moins dix minutes, puis répétez la procédure.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur de façon continue pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

Après le démarrage – Réchauffement du moteur

Pour cela, procédez comme suit :

- Roulez lentement, en laissant le moteur tourner à un régime réduit, sans accélérer soudainement.
- Nous vous recommandons d'attendre jusqu'à ce que l'indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur commence à monter afin d'obtenir une performance maximale.

Coupure du moteur

Véhicules munis d'une télécommande mécanique :

Pour arrêter le moteur au moyen de la télécommande, procédez comme suit :

1. Stationnez le véhicule dans une position qui ne crée pas de danger pour la circulation.

2. Mettez la transmission en prise (modèles munis d'une transmission manuelle) ou placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) (modèles munis d'une transmission automatique).

3. Lorsque le moteur tourne au ralenti, placez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT).

4. Retirez la clé du commutateur d'allumage lorsque le moteur est coupé.

Véhicules munis d'une clé électronique (Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) :

Pour couper le moteur à une vitesse du véhicule supérieure à 8 km/h (5 mi/h), vous devez appuyer sur le commutateur d'allumage et le maintenir enfoncé ou appuyer trois fois de suite sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) dans un délai de quelques secondes. Le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage est placé à la position RUN (MARCHE).

Coupez le contact du véhicule [en tournant le commutateur d'allumage de la position RUN (MARCHE) à la position STOP (ARRÊT)], pour maintenir l'alimentation électrique des accessoires pendant une période de trois minutes.

Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur avec l'allumage, un avertissement sonore se fait entendre pour rappeler au conducteur de mettre le commutateur d'allumage à la position STOP (ARRÊT).

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position STOP/OFF (ARRÊT), les commutateurs de glace demeurent fonctionnels pendant trois minutes. L'ouverture d'une des deux portières avant annule cette fonction.

Après une conduite intense, mettez le régime moteur au ralenti pour permettre de refroidir la température intérieure du compartiment moteur avant d'arrêter le moteur.

« Refroidissement » du turbocompresseur – selon l'équipement

Ce véhicule est doté d'une pompe qui peut entrer en fonction après l'arrêt du moteur pour refroidir le turbocompresseur. En fonction du type de conduite et de la charge, la pompe peut demeurer en fonction jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur pour faire circuler du liquide de refroidissement dans le turbocompresseur. Bien que la pompe soit montée sur des supports caoutchoutés pour réduire le bruit, il est normal de l'entendre pendant ce temps.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et le groupe motopropulseur (la transmission et l'essieu) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 milles). Après les 100 premiers kilomètres (60 milles), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. De fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité de l'huile recommandés, consultez le paragraphe « Procédures d'entretien » de la section « Entretien et soin de votre véhicule ».

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risquez de l'endommager.

NOTA : *Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème.*

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)

Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électrique qui offre un fonctionnement simple et plusieurs fonctions supplémentaires assurant un frein de stationnement plus pratique et utile.

Le frein de stationnement est destiné principalement à empêcher le véhicule de se déplacer inopinément lorsqu'il est stationné. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT).

Le commutateur de frein de stationnement électrique se trouve dans la console centrale.

Vous pouvez serrez le frein de stationnement électrique de deux façons :

- Manuellement, en utilisant le commutateur du frein de stationnement.
- Automatiquement, en activant la fonction de frein de stationnement automatique sous les fonctions programmables par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect ou sous les conditions « Safe Hold » (Sûres).

Commutateur de frein de stationnement électrique

Pour serrer manuellement le frein de stationnement électrique, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le serrage du frein de stationnement électrique. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin des freins au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre

pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement électrique, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement électrique même lorsque le commutateur d'allumage est à la position STOP/OFF (ARRÊT) mais le témoin d'avertissement des FREINS ne s'allume pas; toutefois, le frein de stationnement ne peut être desserré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position MAR/RUN (MARCHE).

NOTA : *Le témoin d'anomalie s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 10 secondes (conditions statiques) ou 30 secondes (conditions dynamiques) en position serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.*

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement électrique est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT), ou dans le cas d'une transmission manuelle, lorsque le contact est coupé. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement électrique, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein.

Le frein de stationnement électrique est automatiquement desserré si la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et si l'intention du conducteur de démarrer (en marche avant ou en marche arrière) est reconnue par le système.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement électrique, le commutateur d'allumage doit être à la position MAR/RUN (MARCHE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement électrique. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement électrique est complètement desserré, le témoin des freins au groupe d'instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

NOTA :

- *Lorsque vous stationnez, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir si vous êtes dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes dans une pente ascendante. Serrez le frein de stationnement électrique avant de placer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement électrique doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.*
- *Si la pédale d'embrayage est relâchée en même temps que la pédale d'accélérateur est enfoncée, le frein de stationnement électrique est automatiquement desserré (transmission manuelle seulement).*

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**

- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.**

- **Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.**

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé une fois que le frein de stationnement est desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement électrique pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin d'avertissement des freins pourrait s'allumer lorsque le système hydraulique n'est pas disponible. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.

Pour desserrer le frein de stationnement électrique pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide du frein de stationnement électrique, le frein de stationnement électrique reste serré lorsque le véhicule atteint environ 3 km/h (1,9 mi/h).

MISE EN GARDE!

Le fait de conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré ou d'utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage; le non-respect des consignes pourrait entraîner une défaillance du frein et causer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique, un témoin d'anomalie jaune du système de frein de stationnement électrique s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin des freins clignotant. Dans cette condition, certaines fonctionnalités du frein de stationnement électrique peuvent être désactivées. Dans ce cas, une réparation urgente du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement électrique pour maintenir le véhicule immobilisé.

Frein de stationnement automatique

Le frein de stationnement électrique peut être programmé pour être automatiquement serré lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (1,9 mi/h) et que la transmission automatique est placé en position P (STATIONNEMENT) ou dans le cas d'une transmission manuelle, lorsque le contact est coupé. Le frein de stationnement automatique est activé et désactivé au moyen de la fonction programmable sélectionnée par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Toute application individuelle de frein de stationnement automatique peut être contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique en position de déverrouillage lorsque la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) (transmission automatique) et lorsque le commutateur d'allumage est à la position MAR/RUN (MARCHE).

Sauvegarde

La fonction de sauvegarde est une fonction de sécurité du système de frein de stationnement électrique qui permet d'activer automatiquement le frein de stationnement si le véhicule n'est pas dans un état sécuritaire d'immobilisation alors que le commutateur d'allumage est en position MAR/RUN (MARCHE).

Dans le cas des transmissions automatiques, le frein de stationnement électrique est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (1,9 mi/h).
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La ceinture de sécurité est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT).

Dans le cas des transmissions manuelles, le frein de stationnement électrique est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h (1,9 mi/h).
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La pédale d'embrayage n'est pas enfoncée.

- La ceinture de sécurité est débouclée.
- La portière du conducteur est ouverte.

La fonction de sauvegarde peut être temporairement contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique lorsque la portière du conducteur est ouverte et la pédale de frein est enfoncée. Une fois que la fonction est contournée manuellement, la fonction de sauvegarde est réactivée lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h) ou lorsque le contact est coupé puis rétabli.

Mode d'entretien des freins

Nous vous recommandons de faire réparer les freins par votre concessionnaire autorisé. Vous devriez effectuer uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes familiers et pour lesquelles vous possédez les outils nécessaires. Vous devriez accéder uniquement au mode d'entretien des freins durant l'entretien des freins.

Lors de l'entretien des freins arrière, il peut être nécessaire pour vous ou pour votre technicien d'enfoncer le piston arrière dans l'alésage de l'étrier arrière. Dans le cas du système de frein de stationnement électrique, ceci ne peut être effectué qu'après avoir rétracté l'actionneur du frein de stationnement électrique. La rétraction d'actionneur peut facilement être effectuée en accédant au mode d'entretien des freins au moyen des réglages du système Uconnect de votre véhicule. Ce système aux menus intégrés vous guidera parmi les étapes nécessaires pour rétracter l'actionneur du système de frein de stationnement électrique afin d'effectuer l'entretien des freins arrière.

Le mode d'entretien comporte des exigences qui doivent être remplies afin de l'activer :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position de stationnement ou au point mort.
- Le commutateur du frein de stationnement électrique n'est pas activé.
- Le contact est mis.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

En mode d'entretien, le témoin d'anomalie du frein de stationnement électrique clignote continuellement pendant que le commutateur d'allumage est à la position MAR/ON (MARCHE).

NOTA : *Un message dédié s'affiche au centre d'information électronique (EVIC) si le mode d'entretien des freins ne peut être activé.*

Lorsque les travaux d'entretien des freins sont terminés, les étapes suivantes doivent être effectuées pour réinitialiser le système de frein de stationnement en mode de fonctionnement normal :

- Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur la pédale de frein de façon modérée.
- Appliquez le commutateur du frein de stationnement électrique.

NOTA : *Un message dédié s'affiche au centre d'information électronique (EVIC) si le mode d'entretien des freins ne peut être désactivé.*

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage approprié. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

TRANSMISSION MANUELLE

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance sans avoir serré le frein de stationnement au risque de vous infliger des blessures et de blesser d'autres personnes. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule, particulièrement dans une pente.

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous roulez, ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale d'embrayage et n'essayez pas de maintenir votre véhicule en position dans une pente en gardant la pédale d'embrayage partiellement enfoncée. Vous pourriez ainsi provoquer l'usure prématurée de l'embrayage.

NOTA : *Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de la transmission se réchauffe. Ceci est normal.*

Pour déplacer le levier de vitesses, appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et placez le levier de vitesses à la position voulue (le schéma de l'engagement des pignons s'affiche sur la poignée du levier).

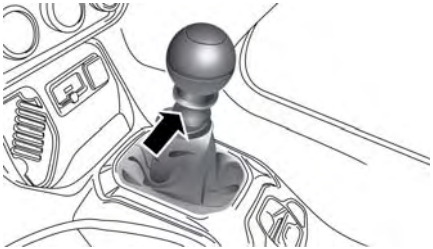

Bague de marche arrière

Pour passer de la postion P (POINT MORT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), soulevez la bague de MARCHE ARRIÈRE, située sous le bouton et déplacez simultanément le levier vers la gauche, puis vers l'avant.

Passage des rapports

Appuyez à fond sur la pédale de débrayage avant de changer de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pendant que vous relâchez la pédale de débrayage.

Vous devriez toujours utiliser la première vitesse pour démarrer lorsque le véhicule est immobile.

Seuils de changement de vitesses recommandés pour le véhicule

Pour utiliser efficacement la transmission manuelle en termes d'économie de carburant et de rendement, passez les vitesses supérieures comme le recommande le tableau de passage des rapports. Changez de rapport selon la vitesse du véhicule indiquée pour l'accélération. Lorsque le véhicule est lourdement chargé ou qu'il tracte une remorque, les vitesses recommandées pour les passages des vitesses supérieures peuvent ne pas être valides.

Seuils de passage des vitesses de la transmission manuelle en km/h (mi/h)					
Tous les moteurs	Rapport	2 à 3	3 à 4	4 à 5	5 à 6
	Accél.	24 (39)	34 (55)	47 (76)	56 (90)
	Croisière	19 (31)	27 (43)	37 (60)	41 (66)

Rétrogradation

Nous vous recommandons de passer à un rapport inférieur pour ménager les freins lorsque vous conduisez sur des pentes abruptes descendantes. De plus, la rétrogradation au bon moment permet d'obtenir une meilleure accélération lorsque vous souhaitez reprendre la vitesse. Rétrogradez progressivement. Ne sautez aucun rapport lorsque vous rétrogradez afin d'éviter d'emballer le moteur et l'embrayage.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper.

AVERTISSEMENT!

- **Vous risquez d'endommager le moteur et le système d'embrayage si vous sautez des rapports et rétrogradez à des rapports inférieurs lorsque la vitesse du véhicule est élevée. Toute tentative de passage à un rapport inférieur lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée risque d'endommager le système d'embrayage. Le passage à un rapport inférieur et le desserrage de la pédale d'embrayage risquent d'endommager le moteur.**

- **Lors de la conduite sur une pente descendante, assurez-vous de rétrograder d'un seul rapport à la fois pour éviter d'emballer le moteur et d'endommager le moteur et l'embrayage, même si la pédale d'embrayage est enfoncée. Si la boîte de transfert est en position de gamme basse, les dommages au moteur et à l'embrayage causés par la vitesse du véhicule sont considérablement réduits.**

- **Si vous ne respectez pas les vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation, vous risquez de provoquer des dommages au moteur et à l'embrayage, même si la pédale d'embrayage est enfoncée.**
- **Descendre une pente avec la pédale d'embrayage enfoncée risque d'endommager le système d'embrayage.**

Vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation

AVERTISSEMENT!

Le non-respect des vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation peut causer un emballement du moteur ou des dommages au disque d'embrayage, même si la pédale de débrayage est enfoncée.

Seuils de passage des vitesses de la transmission manuelle en km/h (mi/h)					
Rapport	6 à 5	5 à 4	4 à 3	3 à 2	2 à 1
Vitesse maximale	80 (129)	70 (113)	50 (81)	30 (48)	15 (24)

AVERTISSEMENT!

Si vous sautez des rapports lorsque vous rétrogradez ou si vous rétrogradez à trop grande vitesse, vous risquez de provoquer un emballement du moteur lorsque vous sélectionnez un rapport trop petit et que vous desserrez la pédale d'embrayage. Même si vous maintenez la pédale d'embrayage enfoncée (sans la relâcher), vous risquez d'endommager l'embrayage et la transmission si vous sautez des rapports lorsque vous rétrogradez ou si vous rétrogradez à trop grande vitesse.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Votre véhicule est équipé d'une transmission de pointe à neuf rapports et à faible consommation de carburant.

La plage de rapports de transmission (PRND) s'affiche à côté du levier de vitesses et à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le levier de vitesses et déplacez le levier vers l'arrière ou vers l'avant. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour déplacer la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) ou pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est à l'arrêt ou se déplace à basse vitesse. (Consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein » dans cette section). Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) pour la conduite normale.

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (miles).

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'ARRIÈRE. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**
- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position STOP/OFF (ARRÊT) (retrait de la clé), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est coupé, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses de la transmission.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en position MAR/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

NOTA : *Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT).*

Levier de vitesses

Le levier de vitesses de la transmission est muni des positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et des positions de changement de vitesse AutoStick (-/+). Les changements de vitesse manuels peuvent être effectués à l'aide de la commande de sélection de vitesse AutoStick (consultez le paragraphe « AutoStick » dans la présente section pour obtenir de plus amples renseignements). Déplacez le levier de vitesses vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position AutoStick (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments comme 1, 2, 3, etc.

NOTA : *Si le levier de vitesses ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode AutoStick, le rapport de transmission (1, 2, 3, etc.) s'affiche dans le groupe d'instruments. Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).*

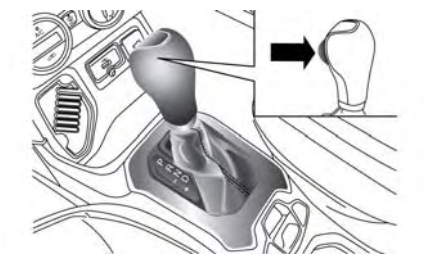

Bouton de verrouillage du levier de vitesses

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement. Les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (miles).

La transmission à neuf rapports a été développée pour répondre aux besoins de la gamme actuelle et future des véhicules de FCA à transmission avant et à transmission intégrale. Le logiciel et l'étalonnage sont affinés pour optimiser l'expérience de conduite du client et l'économie de carburant. Grâce à sa conception, certains véhicules et certaines combinaisons de transmission utilisent le 9e rapport seulement dans des situations et des conditions de conduite très spécifiques.

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier entre les vitesses.

N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

AVERTISSEMENT!

Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

Plage de rapports

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement électrique (EPB), car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement électrique lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est à cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre la transmission d'abord à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement électrique (EPB).

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une pente, serrez le frein de stationnement électrique (EPB) avant de déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement électrique. Serrez toujours à fond le frein de stationnement électronique lorsque vous garez votre véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.**

- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ou de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**

- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'ARRIÈRE. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**

- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement électronique, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position STOP/OFF (ARRÊT) (retrait de la clé), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**

- **Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est coupé, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.**

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en position MAR/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

AVERTISSEMENT!

- **Avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez tourner le commutateur d'allumage de la position STOP/OFF (ARRÊT) à la positon MAR/RUN (MARCHE), puis appuyez également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.**
- **N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.**

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT), procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de VERROUILLAGE du levier de vitesses et poussez-le fermement vers l'avant jusqu'à l'appui complet sur la butée.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le levier de vitesses ne peut être déplacé hors de la position P (STATIONNEMENT).

R (Marche arrière)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Point mort (N)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement électrique et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et être impliqué dans une collision.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (Marche avant)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et d'optimiser l'économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick (consultez le paragraphe « AutoStick » dans cette section pour plus de renseignements) afin de sélectionner un rapport inférieur. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

Si la température de la transmission dépasse les limites de fonctionnement normales, le module de la transmission modifie le programme de changement de vitesse de la transmission, réduit le couple moteur et augmente la gamme d'engagement d'embrayage du convertisseur de couple. Cette mesure a pour but de protéger la transmission contre une surchauffe dommageable.

Si la transmission surchauffe, le témoin d'avertissement de température de la transmission peut s'allumer et la transmission peut fonctionner de façon inhabituelle jusqu'à ce qu'elle refroidisse.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de

la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple et les passages au 8e ou au 9e rapport sont neutralisés jusqu'au réchauffement de l'huile de transmission. Le fonctionnement normal de la transmission reprend lorsque la température de la transmission atteint un niveau acceptable.

AutoStick

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Le mode AutoStick vous permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports ascendants ou descendants indésirables et d'améliorer le rendement général du véhicule. Ce système peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement

Lorsque le levier de vitesses est à la position AutoStick, à côté de la position D (MARCHE AVANT), il peut être déplacé vers l'avant et vers l'arrière. Cela vous permet de sélectionner manuellement le rapport de transmission utilisé. Déplacez le levier de vitesses vers l'avant (-) pour passer aux rapports inférieurs, ou vers l'arrière (+) pour passer aux rapports supérieurs. Le rapport actuel s'affiche dans le groupe d'instruments.

NOTA : *En mode AutoStick, la transmission passe uniquement au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur déplace le levier de vitesses vers l'arrière (+) ou vers l'avant (-), sauf en ce qui a trait à la description ci-dessous.*

- La transmission passe automatiquement au rapport supérieur, au besoin, pour empêcher la survitesse du moteur.
- La transmission rétrograde automatiquement à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher que le moteur ne peine) et affiche le rapport en cours.
- La transmission rétrograde automatiquement au premier ou au deuxième rapport (en fonction du modèle) lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur doit faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.

- Vous pouvez démarrer au premier ou au deuxième rapport (à partir d'un arrêt). Le démarrage en deuxième rapport peut s'avérer utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées. Appuyez légèrement sur le levier de vitesses vers l'avant ou vers l'arrière pour sélectionner le rapport désiré lorsque le véhicule est immobilisé.
- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le système ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse lorsque le mode AutoStick est activé car la transmission ne changera pas de rapport automatiquement.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

Pour désactiver le mode AutoStick, replacez le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT). Vous pouvez passer au mode AutoStick ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission reste au quatrième rapport peu importe le rapport de marche avant sélectionné. Les rapports P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE)

et N (POINT MORT) continueront de fonctionner. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours vous permet de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.

2. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

3. Tournez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT).

4. Attendez environ 10 secondes.

5. Redémarrez le moteur.

6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : *Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Votre concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire. Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.*

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go :

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT). La transmission est également verrouillée en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position STOP/OFF (ARRÊT).

Véhicules avec clé mécanique :

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT) (retrait de la clé). La clé ne peut être retirée du commutateur d'allumage que lorsque celui-ci se trouve à la position STOP/OFF (ARRÊT) et que la transmission est verrouillée à la position P (STATIONNEMENT).

Si la batterie du véhicule est déchargée, la clé est bloquée dans le commutateur d'allumage, même si le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT). Pour extraire la clé, consultez la section « Neutralisation du retrait de la clé de contact » dans la section « En cas d'urgence ».

Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein

Ce véhicule est muni d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage doit être tourné à la position MAR/RUN (MARCHE) (moteur en marche ou à l'arrêt) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Enfoncez également la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton du levier de vitesses pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le contrôle électronique de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 40 km/h (25 mi/h).

Les boutons du contrôle électronique de vitesse se trouvent à la droite du volant.

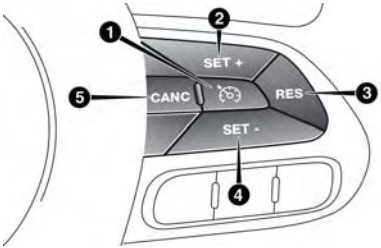

Boutons de commande du contrôle électronique de vitesse

1 – EN FONCTION-HORS FONCTION
2 – RÉGLAGE + ET ACCÉLÉRATION
3 – REPRISE
4 – RÉGLAGE - ET DÉCÉLÉRATION
5 – ANNULATION

NOTA :

- *Pour assurer son bon fonctionnement, le système de contrôle électronique de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de contrôle électronique de vitesse en appuyant sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION du contrôle électronique de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.*
- *La fonction de contrôle électronique de vitesse ne fonctionne pas en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).*

Activation

Appuyez sur le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour activer le contrôle électronique de vitesse. Le témoin du régulateur de vitesse s'allume à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Enfoncez de nouveau le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle électronique de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le

dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Réglage d'une vitesse souhaitée A

Mettez le contrôle électronique de vitesse en fonction.

NOTA : *Avant d'appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) ou SET (-) (RÉGLAGE -), le véhicule doit rouler à vitesse constante et sur terrain plat.*

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle électronique de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANCEL (ANNULATION) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION ou si vous coupez le contact.

Fonction de reprise de vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Changement de la vitesse

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET **+** (RÉGLAGE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen du système Uconnect, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **+** (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **+** (RÉGLAGE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET **-** (RÉGLAGE -).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen du système Uconnect, selon l'équipement. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **-** (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **-** (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

ACCÉLÉRATION POUR DÉPASSER

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

4 ROUES MOTRICES – JEEP ACTIVE DRIVE [4WD (4 ROUES MOTRICES)] ET JEEP ACTIVE DRIVE LOW [4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)].

Votre véhicule peut être équipé d'une unité de transfert de puissance (PTU). Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur. En condition normale, la majeure partie de l'adhérence est fournie par les roues avant. Si les roues avant commencent à perdre de l'adhérence, la puissance est automatiquement transférée aux roues arrière. Plus la perte d'adhérence des roues avant est grande, plus la puissance transférée aux roues arrière est importante.

De plus, si vous accélérez vivement sur des routes pavées sèches (patinage des roues peu probable), le couple est transféré à l'arrière afin d'optimiser le démarrage du véhicule et ses performances.

AVERTISSEMENT!

Les roues doivent être de même dimension et équipées du même type de pneu. Il ne faut jamais utiliser des pneus de dimensions différentes. Des pneus de dimensions différentes peuvent causer la défaillance de l'unité de transfert de puissance.

4 roues motrices (4x4)

Le système à 4 roues motrices (4WD) est entièrement automatique en mode de conduite normale.

NOTA : *Il n'est pas possible d'effectuer le changement de mode lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 120 km/h (75 mi/h).*

Activation du système 4 roues motrices (4X4)

Les boutons pour l'activation du mode 4 roues motrices se trouvent sur le système Selec-Terrain et vous permet de sélectionner les éléments suivants :

- 4WD LOCK (4 ROUES MOTRICES BLOQUÉES)
- 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) – (modèles Trailhawk seulement)

Active Drive Control (Commande du mode Active Drive) – selon l'équipement

Commutateur du système Selec-Terrain

L'unité de transfert de puissance (PTU) est verrouillée pour assurer une disponibilité immédiate du couple aux essieux d'entraînement arrière. Cette fonction est sélectionnable en mode AUTO (AUTOMATIQUE) et est automatique dans un autre mode de conduite. Le mode 4WD LOCK (4 ROUES MOTRICES BLOQUÉES) peut être activé de la manière suivante :

- Lorsque le bouton 4WD LOCK (4 ROUES MOTRICES BLOQUÉES) est enfoncé.
- Lorsque le commutateur du système Selec-Terrain passe du mode AUTO (AUTOMATIQUE) à n'importe quel autre mode hors route.

Active Drive avec commande gamme basse – (modèles Trailhawk seulement)

Commutateur du système Selec-Terrain (Trailhawk)

Le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) contribue à améliorer les performances hors route dans tous les modes. Pour activer le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), suivez les étapes ci-dessous :

Activation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Lorsque le véhicule est immobile, que le contact est mis ou que le moteur est en marche, placez la transmission à la position D (MARCHE AVANT), R (MARCHE ARRIÈRE) OU N (POINT MORT), puis appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). L'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche le message « 4WD LOW» (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) dès que le passage de vitesse est terminé.

NOTA :

- *Les deux voyants à DEL des modes LOCK (4 ROUES MOTRICES BLOQUÉES) et LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) clignotent puis s'allument en continu sur le commutateur du système Selec-Terrain jusqu'à ce que le passage de vitesse soit terminé.*
- *L'icône « 4WD Low » (4 ROUES MOTRICES gamme basse) s'allume à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC).*

Désactivation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Pour désactiver le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le véhicule doit être immobile et le levier de vitesses à la position N (POINT MORT). Appuyez une fois sur le bouton 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

SYSTÈME SELEC-TERRAIN

Le système Selec-Track allie les capacités des systèmes de maîtrise du véhicule aux données fournies par le conducteur, afin d'offrir le meilleur rendement sur tous les types de surfaces de roulement.

Guide de sélection de mode

Tournez le bouton du système Selec-Terrain pour sélectionner le mode souhaité.

Commutateur du système Selec-Terrain

Commutateur du système Selec-Terrain (Trailhawk)

- **AUTO** (AUTOMATIQUE) : ce réglage est destiné à la conduite sur route et hors route lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique à prise permanente. Ce mode combine une adhérence pour assurer une maniabilité et une accélération améliorée par rapport à un véhicule à 2 roues motrices. Ce mode réduit également la consommation de carburant, car il permet de débrancher l'arbre d'entraînement lorsque les conditions le permettent.
- **SNOW** (NEIGE) : ce mode vous permet d'avoir une plus grande stabilité dans des conditions de mauvais temps. Utilisez ce réglage lors de la conduite sur route et hors route sur des surfaces d'adhérence instables telles que les routes couvertes de neige. Lorsque le mode Snow (Neige) est sélectionné

(selon certaines conditions d'utilisation), la transmission pourrait passer au deuxième rapport (plutôt qu'au premier rapport) pendant le lancement pour minimiser le patinage des roues.

- **SAND** (SABLE) : utilisez ce réglage lors de la conduite hors route ou sur des surfaces d'adhérence instables telles que les routes avec fonds sableux. La transmission est réglée de sorte à fournir une adhérence maximale.
- **MUD** (BOUE) : utilisez ce réglage lors de la conduite hors route ou sur des surfaces d'adhérence instables telles que les routes couvertes de boue ou d'herbe mouillée.
- **ROCK** (ROCHE) (Trailhawk seulement) : ce réglage est offert uniquement en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE). Le dispositif règle le véhicule pour optimiser l'adhérence et offrir une capacité de direction la plus élevée pour les surfaces hors route. Ce mode vous offre une performance hors route maximale. Utilisez ce réglage lors de la conduite à basse vitesse en présence d'obstacles tels que de grosses roches, des rigoles profondes, etc.

NOTA :

- *Le mode ROCK (ROCHE) est seulement disponible sur les véhicules équipés de l'ensemble hors route.*
- *Activez le limiteur de vitesse en descente ou le régulateur de vitesse de sélection pour obtenir une maîtrise accrue du véhicule dans les pentes descendantes abruptes. Consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.*

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage – selon l'équipement

Le système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels à l'écran de l'EVIC/du DID et pourrait donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA :

- *Le système d'avertissement de collision frontale contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein.*
- *Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.*

Véhicules équipés d'une transmission manuelle : après l'intervention du freinage automatique, le moteur peut caler, à moins que le conducteur puisse enfoncer la pédale d'embrayage.

Véhicules équipés d'une transmission automatique : après l'intervention du freinage automatique, la transmission peut rester dans le dernier rapport mémorisé : par conséquent la voiture pourrait faire une embardée vers l'avant, une fois les freins relâchés brièvement quelques secondes plus tard. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.

Message du système d'avertissement de collision frontale

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- *Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 7 km/h (4 mi/h).*
- *Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse maximale du véhicule doit être de 200 km/h (124 mi/h).*
- *Les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale.*
- *Le système d'avertissement de collision frontale est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.*
- *Si le véhicule entre en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE), le système d'avertissement de collision frontale est automatiquement désactivé.*
- *Le système de freinage actif n'est activé que si les ceintures de sécurité des sièges avant sont bouclées.*
- *Le système de freinage actif est désactivé lorsqu'une remorque est raccordée au moyen du système de traction de remorque Mopar. Si le véhicule est équipé d'un système provenant du marché secondaire, il est recommandé de désactiver manuellement le système de freinage actif.*

MISE EN GARDE!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale. Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

Le réglage de menu d'avertissement de collision frontale se trouve dans les réglages Uconnect.

NOTA : *Le réglage « Avertissement + Freinage par défaut » est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède et active le freinage actif.*

- La désactivation de l'état du système d'avertissement de collision frontale désactive le système, de sorte qu'aucun avertissement ou freinage actif n'est disponible en cas de collision possible
- Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Avertissement uniquement », le système ne fournira plus l'option de freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle, mais il fournira quand même les avertissements audibles et visuels.

La modification de l'état du système est seulement possible lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

NOTA : *L'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale ne demeure pas en mémoire à la coupure du contact. Si le système est désactivé, il s'active au prochain démarrage du moteur.*

Modification des réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale

En changeant les réglages sur le menu du système Uconnect, vous pouvez modifier la sensibilité du système en sélectionnant l'une des trois options suivantes : « Near » (À proximité), « Medium » (Moyenne) ou « Far » (Loin). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'option par défaut est « Medium » (Moyenne). Ce réglage permet au système d'informer le conducteur d'un possible accident avec le véhicule qui le précède, lorsque ce dernier est à une distance standard, intermédiaire entre les deux autres réglages possibles.

En réglant la sensibilité du système sur « Far » (Loin), le système avertit le conducteur d'un possible accident avec le véhicule à l'avant lorsque ce dernier est à une distance supérieure, ce qui vous donne l'opportunité d'agir sur les freins de façon plus limitée et progressive. Ce réglage donne au conducteur le temps de réaction maximal possible pour éviter un potentiel accident.

En passant à l'option « Near » (À proximité), le système avertit le conducteur d'un possible accident avec le véhicule qui le précède, lorsque ce dernier est à une distance réduite. Ce réglage offre au conducteur un temps de réaction inférieur à celui des réglages « Medium » (Moyenne) et « Far » (Loin) dans le cas d'un accident potentiel et une conduite plus dynamique de la voiture.

Le réglage de la sensibilité du système est sauvegardé en mémoire lorsque le moteur est coupé.

Message d'avertissement de fonctionnent limité du système d'avertissement de collision frontale

Si le message « FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « FCW Limited Functionality Wipe Front Windshield » (Fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale – essuyer le pare-brise) s'affiche momentanément à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et à l'écran d'information du conducteur (DID), une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des

conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que les messages suivants s'affichent à l'écran de l'EVIC/du DID :

- Système d'avertissement de collision frontale non disponible – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « FCW Front Radar Sensor Temporarily Blocked » (Capteur de radar avant du système d'avertissement de collision frontale temporairement bloqué) s'affiche lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le système peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace. En pareil cas, l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche le message « FCW Front Radar Sensor Temporarily Blocked » (Capteur de radar avant du système d'avertissement de collision frontale temporairement bloqué) et le système se désactive.

Le message d'avertissement « FCW Front Radar Sensor Temporarily Blocked » (Capteur de radar avant du système d'avertissement de collision frontale temporairement bloqué) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le système redevient fonctionnel lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du capteur. Le cas échéant, nettoyez-le ou retirez toute obstruction. Le capteur se trouve derrière la calandre inférieure. En l'absence d'obstructions visibles sur le pare-chocs, il peut être nécessaire de nettoyer directement la surface du radar, après avoir enlevé le couvercle de celui-ci. Nous vous recommandons de faire effectuer cette tâche par votre concessionnaire autorisé.

NOTA :

- *Si le message « FCW Front Radar Sensor Temporarily Blocked » (Capteur de radar avant du système d'avertissement de collision frontale temporairement bloqué) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par votre concessionnaire autorisé.*
- *L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une calandre du marché secondaire ou la modification de la calandre ne sont pas recommandées. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale.*

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le système d'avertissement de collision frontale

Dans certaines conditions de conduite, telles que :

- Conduite à proximité d'une courbe
- Petits véhicules ou véhicules pas alignés sur la voie
- Changement de voie par d'autres véhicules
- Passage de véhicules dans une intersection en sens inverse

L'intervention du système pourrait être inopinée ou retardée. Le conducteur doit donc toujours porter une attention particulière, tout en conservant le contrôle de la voiture afin de conduire en toute sécurité.

Conduite à proximité d'une courbe

Lorsque vous entrez ou sortez d'une grande courbe, le système pourrait détecter la présence d'un véhicule qui est devant vous mais ne circule pas sur la même voie. Dans de tels cas, le système peut réagir.

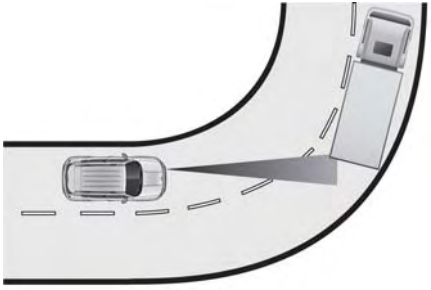

Conduite à proximité d'une courbe

Petits véhicules ou véhicules pas alignés sur la voie

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence de véhicules qui sont à l'avant de la voiture mais en dehors du champ d'action du capteur de radar et pourrait alors ne pas réagir en présence de petits véhicules tels que les bicyclettes ou les motocyclettes.

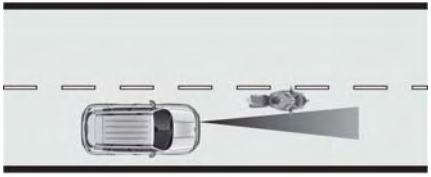

Petits véhicules ou véhicules pas alignés sur la voie

Changement de voie par d'autres véhicules

Les véhicules qui changent soudainement de voie (lorsque vous circulez dans la même voie) et à l'intérieur du champ d'action du capteur de radar, peuvent causer l'intervention du système.

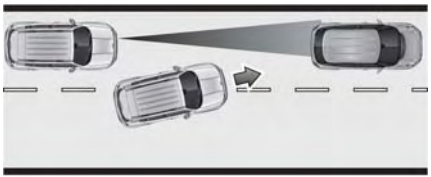

Changement de voie par d'autres véhicules

Passage de véhicules dans une intersection en sens inverse

Le système pourrait réagir temporairement face à un véhicule qui a franchi la plage du capteur de radar, dans une intersection en sens inverse.

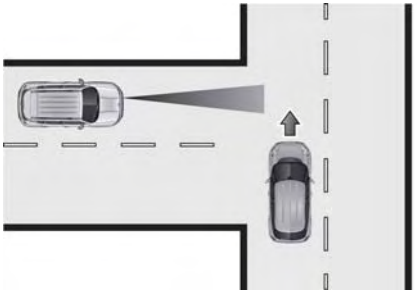

Passage de véhicules dans une intersection en sens inverse

Généralités

Ce véhicule est équipé de systèmes qui fonctionnent sur des radiofréquences conformes à la partie 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Le dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Toutes modifications apportées à un de ces systèmes par un établisement d'entretien non autorisé peuvent annuler l'autorisation d'utiliser cet équipement.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h). Le système de détection de changement de voie LaneSense utilise une caméra d'observation vers l'avant pour détecter les marques de voie et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur dévie involontairement de la voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement haptique sous forme d'un couple appliqué au volant pour alerter le conducteur qu'il doit rester dans les limites de voie. Si le conducteur continue de dévier involontairement de la voie, le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) pour alerter le conducteur de rester dans les limites de voie.

Le conducteur peut annuler manuellement l'avertissement haptique en appliquant le couple au volant à tout moment.

Lorsque seulement une marque de voie est détectée et que le conducteur dévie involontairement de la marque de voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) pour alerter le conducteur de rester dans la voie. Lorsque seulement une marque de voie est détectée, un avertissement haptique (couple) n'est pas fourni.

NOTA : *Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de détection de changement de voie LaneSense surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible au conducteur lorsque les mains du conducteur ne sont pas détectées sur le volant. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.*

Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense

Le réglage « DÉSACTIVÉ » est l'état par défaut du système de détection de changement de voie LaneSense.

Le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense se trouve sur le panneau de commutateurs situé sous l'affichage du système Uconnect.

Pour activer le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'allume). Le message « Lane Sense On » (Système de détection de changement de voie activé) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

Pour désactiver le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez une fois sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'éteint).

NOTA : *Le système de détection de changement de voie LaneSense maintient le dernier état d'ACTIVATION ou de DÉSACTIVATION du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).*

Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID).

Écran de 3,5 po de l'EVIC – selon l'équipement

Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche.

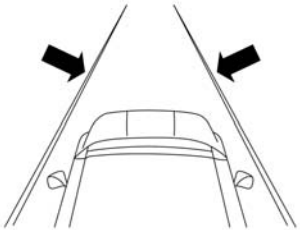

Système activé (lignes de couleur grise et témoin de couleur blanche)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) si une sortie involontaire de voie se produit.
- Lorsque le système d'avertissement de sortie de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche clignote et passe de la couleur blanche à la couleur grise, la ligne mince gauche reste blanche et ne clignote pas et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotant à la couleur jaune clignotant.

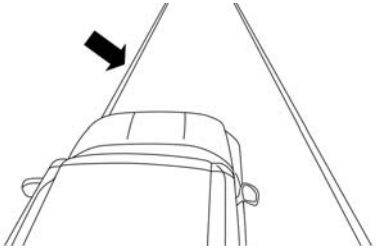

Voie en approche (ligne épaisse clignotante passant de la couleur blanche à la couleur grise et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : *Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.*

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.

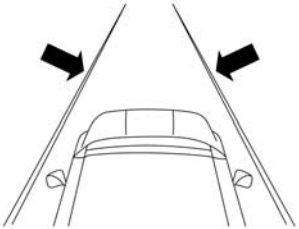

Voies détectées (lignes de couleur blanche et témoin de couleur verte)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche et la ligne mince gauche passe à la couleur blanche non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non

clignotant à la couleur jaune non clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

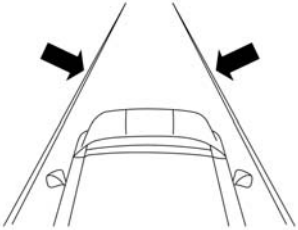

Voie détectée (ligne épaisse de couleur blanche non clignotante, ligne mince de couleur blanche non clignotante et témoin non clignotant de couleur jaune)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche clignote et passe de la couleur blanche à la couleur grise, la ligne mince gauche non clignotante reste blanche et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotant à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

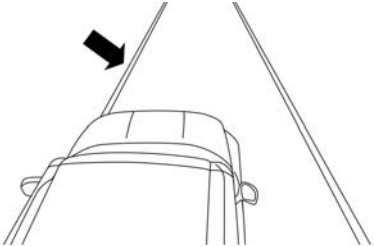

Voie en approche (ligne épaisse clignotante passant de la couleur blanche à la couleur grise, ligne mince non clignotante de couleur blanche et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : *Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.*

Écran d'information du conducteur (DID) de 7,0 po – selon l'équipement

Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche.

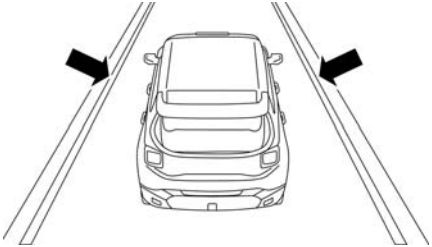

Système activé (lignes de couleur grise et témoin de couleur blanche)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'écran d'information du conducteur (DID) si une sortie involontaire de voie se produit.
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote, la ligne mince gauche non clignotante reste jaune et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotant à la couleur jaune clignotant.

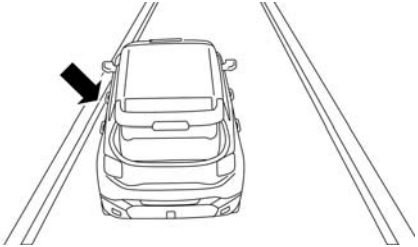

Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : *Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.*

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels à l'écran d'information du conducteur (DID) et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.

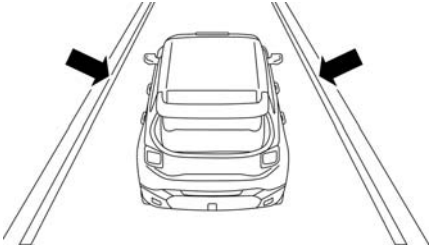

Voies détectées (lignes de couleur blanche et témoin de couleur verte)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche et la ligne mince gauche passe à la couleur jaune non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non

clignotant à la couleur jaune non clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

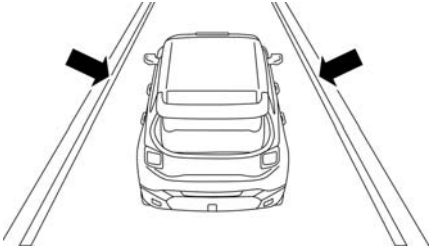

Voie détectée (ligne épaisse non clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin non clignotant de couleur jaune)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote et la ligne mince gauche non clignotante reste jaune. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotant à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

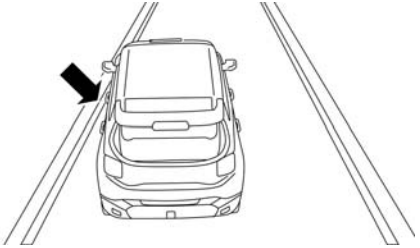

Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : *Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.*

Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense comporte des réglages pour régler l'intensité de l'avertissement de couple et la sensibilité de la zone d'avertissement (prématurée ou retardée) au moyen de l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Lorsque le système est activé, il fonctionne quand la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).*
- *L'utilisation du clignotant supprime les avertissements.*
- *Le système n'applique pas de couple au volant lorsqu'un système de sécurité n'est activé. (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.).*

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE ARRIÈRE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense » pour connaître les limites de ce système et les recommandations le concernant.

Le système ParkSense arrière rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position MAR/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense arrière ne peut s'activer que si le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

Capteurs du système ParkSense arrière

Les quatre capteurs du système ParkSense arrière, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 150 cm (12 à 59 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

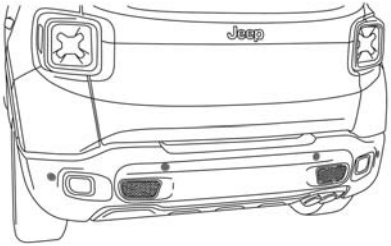

Capteurs de stationnement

Carillon

En déplaçant le véhicule en MARCHE ARRIÈRE et dans le cas de la présence d'un obstacle arrière, un signal sonore qui varie selon la distance entre l'obstacle et le pare-chocs retentit.

La fréquence du signal sonore :

- augmente lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle diminue.
- devient continu lorsque la distance qui sépare le véhicule de l'obstacle est inférieure à environ 30 cm (12 po), et se coupe immédiatement si la distance entre le pare-chocs et l'obstacle augmente.
- reste constant si la distance entre le véhicule et l'obstacle demeure inchangée. Si cette situation se produit pour les capteurs latéraux, le signal cesse après environ trois secondes pour éviter un signal continu; par exemple, le système s'active en cas de manœuvre le long d'un mur.

Lorsque le système émet un bip sonore, le volume du système Uconnect, s'il est activé, est baissé automatiquement par le système ParkSense arrière.

Distances de détection

Si les capteurs détectent plus d'obstacles, seul celui le plus proche du véhicule est pris en compte.

Affichage du groupe d'instruments

Le système ParkSense arrière s'affiche dans le groupe d'instruments seulement si vous avez sélectionné l'option « beep and display » (signal sonore et affichage) dans le menu « Settings » (Réglages) du système Uconnect.

Si un obstacle est détecté dans la zone centrale arrière, l'affichage présente un arc non clignotant dans la zone centrale arrière, accompagné d'une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de lente à rapide, à continue.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage présente un arc clignotant dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.

En général, le véhicule est le plus près de l'obstacle lorsque l'affichage indique seulement un arc clignotant et le carillon devient continu.

La couleur de l'affichage dépend de la distance et de l'emplacement de l'obstacle.

Activation et désactivation du système ParkSense arrière

Le système ParkSense arrière peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense arrière.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense arrière pour désactiver le système, le message « PARKSENSE DISABLED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le levier de vitesses est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE DISABLED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID tant que le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense arrière est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense arrière est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense arrière et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense arrière clignotera brièvement, puis il restera allumé.

Le système ParkSense arrière rappelle l'état précédent lorsque le moteur du véhicule est coupé.

AVERTISSEMENT!

Après avoir coupé le contact, le système ParkSense arrière reste dans ce réglage jusqu'au prochain cycle d'allumage, même lorsque le réglage de démarrage passe de la position MAR/RUN (MARCHE) à la position STOP/OFF (ARRÊT), puis de nouveau à la position MAR/RUN (MARCHE).

Entretien du système d'aide au recul ParkSense arrière

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système d'aide au recul ParkSense arrière a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSENON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS). Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Le système ParkSense arrière ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) s'affiche à l'écran du centre d'information

électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID), assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID), consultez un concessionnaire autorisé.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- *Assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du pare-chocs arrière sont libres de neige, de glace, de boue de saleté ou de toute autre obstruction qui pourrait empêcher le système ParkSense arrière de fonctionner correctement.*
- *Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense arrière.*
- *Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense arrière en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense arrière pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.*
- *Les objets comme les porte-vélos etc., ne doivent pas être placés à moins de 30 cm (12 po) du bouclier arrière ou du pare-chocs lorsque vous conduisez le véhicule. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une défaillance du capteur et provoquer l'affichage d'une panne au groupe d'instruments.*

AVERTISSEMENT!

- **Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**
- **Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.**

MISE EN GARDE!

- **Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.**
- **Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.**

S'il est nécessaire de garder l'attelage de la remorque et la boule d'attelage montés pour de longues périodes, il est possible de filtrer l'attelage de la remorque et la boule d'attelage du champ de vision du capteur. L'opération de filtrage doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire autorisé.

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL – SELON L'ÉQUIPEMENT

La caméra d'aide au recul qui vous permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile, accompagnée de l'avis « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra est située au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

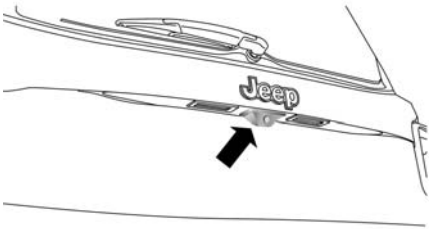

Caméra de stationnement

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé.

Lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE), vous pouvez désactiver la caméra à l'aide d'un bouton à l'écran tactile. Vous pouvez désactiver l'affichage de l'image de la caméra après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) à l'aide des réglages du système Uconnect.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide fixes sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant présente les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 1 m (1 à 3 pi)
Vert	1 m ou plus (3 pi ou plus)

NOTA : *Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.*

MISE EN GARDE!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si la caméra d'aide au recul est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre

de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra d'aide au recul uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra d'aide au recul ne peut détecter tous les obstacles ou les objets qui se trouvent dans votre trajectoire.**
- **Pour éviter d'endommager le véhicule, conduisez lentement lorsque vous utilisez la caméra d'aide au recul afin d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle. On recommande aux conducteurs de regarder fréquemment par-dessus leur épaule lorsqu'ils utilisent la caméra d'aide au recul.**

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po^2) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression des pneus à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. Consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule. La pression des pneus augmente également

pendant la conduite du véhicule. Ce phénomène est normal et vous ne devez pas retirer d'air des pneus.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression à froid des pneus. Lorsque le témoin de surveillance de basse pression des pneus s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

NOTA : *Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po^2 (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*

Le système met automatiquement les données à jour et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 15 mi/h (24 km/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po^2). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po^2) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), une chute de température jusqu'à -7 °C (20 °F) diminuera la pression des pneus jusqu'à environ 165 kPa (24 lb/po^2). Cette pression est suffisamment basse pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume. Lorsque le véhicule roule, la pression remonte à environ 193 kPa (28 lb/po^2), mais le témoin reste allumé. En pareil cas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la pression à froid recommandée.

NOTA : *Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po² (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*

AVERTISSEMENT!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs.**
- **L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.**
- **Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

NOTA :

- *Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.*
- *Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.*

- *Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.*
- *Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si la pression n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*
- *Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.*

Système de base

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur;
- Des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux 4 roues;
- Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments, le message « LOW TIRE PRESSURE » (BASSE PRESSION DES PNEUS) s'affiche au groupe d'instruments, le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche et un carillon retentit. Si cela se produit, immobilisez le véhicule dès que possible, vérifiez la pression de tous

les pneus et les gonfler à la valeur de pression de gonflage à froid recommandée sur l'étiquette d'information du véhicule tel qu'indiqué dans le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions de gonflage des pneus, il met à jour les données automatiquement et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint.

NOTA : *Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po^2 (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.*

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. Si le contact est coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système est toujours présente. Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint une fois que l'anomalie a été éliminée. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.

3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.

4. Utilisation de chaînes antidérapantes.

5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus.

Véhicules avec roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non-correspondante

1. La roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non-correspondante ne possède pas de capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de

surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours.

2. Si vous installez la roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non-correspondante à la place d'un pneu route dont la pression est sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, un carillon retentit, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume et les messages « LOW TIRE PRESSURE » (BASSE PRESSION DES PNEUS) et « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affichent au prochain cycle d'allumage.

3. Après avoir roulé pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu.

4. À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu.

5. Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte ou pleine grandeur non-correspondante, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données et éteint le témoin, à condition que la pression des quatre pneus de route actifs soit supérieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Système de catégorie supérieure – selon l'équipement

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur;
- Des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux 4 roues;
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'affichent à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID);
- Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche le message « Tire Low » (Basse pression des pneus) pendant au moins cinq secondes ainsi que le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX), puis présente un affichage graphique des valeurs de pression avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente.

Avertissement de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse (ceux de couleur différente sur le graphique de l'écran du centre d'information électronique [EVIC] ou l'écran d'information du conducteur [DID]) à la valeur à froid de pression recommandée, comme indiqué dans le message « Inflate to XX »

(Gonfler le pneu à XX). Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, le système met à jour les données automatiquement, les valeurs de pression dans l'affichage graphique de l'écran du centre d'information électronique [EVIC] ou l'écran d'information du conducteur (DID) reviennent à leur couleur d'origine, et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint.

NOTA : *Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 4 lb/po^2 (30 KPa) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.* Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15,5 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. De plus, l'écran de l'EVIC/DID affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position des capteurs défectueux.

Si le contact est coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote plus, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de pression est affichée à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

1. Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

2. Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.

3. Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.

4. Utilisation de chaînes antidérapantes.

5. Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus.

Véhicules munis d'une roue de secours pleine grandeur correspondante

1. La roue de secours pleine grandeur de même taille est munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus qui peut être contrôlé par le système de surveillance de la pression des pneus.

2. Si vous installez la roue de secours pleine grandeur à la place d'un pneu route dont la pression est sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, un carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume au prochain cycle d'allumage. De plus, les messages « Tire Low » (Basse pression des pneus) et « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affichent et un graphique indiquant la valeur de basse pression du pneu change de couleur à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).

3. Vous devez rouler pendant 20 minutes à plus de 25 km/h (15,5 mi/h) pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne, à condition que la pression des quatre pneus de route actifs soit supérieure au seuil d'avertissement pour manque de pression.

4. L'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche un graphique indiquant la valeur de pression des pneus dans la même couleur que celle des autres valeurs de pression à la place de la valeur de basse pression des pneus de couleur différente. L'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche également le message « SPARE LOW PRESSURE » (BASSE PRESSION DE LA ROUE DE SECOURS) pour vous rappeler de faire réparer le pneu crevé.

Véhicules avec roue de secours compacte ou roue de secours pleine grandeur non correspondante

1. La roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours compacte.

2. Si vous installez la roue de secours compacte ou la roue de secours pleine grandeur non correspondante à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé et un carillon retentit. De plus, le graphique à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) continue d'afficher une valeur de pression de couleur différente et le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX).

3. Après avoir roulé pendant 20 minutes à plus de 25 km/h (15,5 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

4. À chaque cycle d'allumage suivant, un carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression.

5. Lorsqu'un pneu route d'origine est réparé ou remplacé puis remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours compacte ou pleine grandeur non correspondante, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données. De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint et l'affichage

graphique de l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou l'écran d'information du conducteur (DID) indique une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit sous le seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 25 km/h (15,5 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

(2) Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : *Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.*

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteur turbo 1.4L

800dfab8

Ce moteur est conçu en conformité avec les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb ordinaire de haute qualité d'un indice d'octane de 87 au moyen de la méthode (R+M)/2. Pour un rendement et une économie optimaux, l'utilisation d'un carburant avec un indice d'octane de 91 ou plus est recommandée.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un

lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Moteur 2,4 l

Ces moteurs à essence disponibles sont conçus en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une consommation et un rendement excellents avec de l'essence « ordinaire » sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 au moyen de la méthode (R+M)/2. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Essence reformulée

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol. Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Utilisation de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à

l'aide de carburant E-85 montrera un ou plusieurs symptômes tels que décrit ci-après :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

MMT dans l'essence

Le MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

Additifs

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement de votre véhicule. L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.**
- **Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défectuosités d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.**
- **Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.**

NOTA : *La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.*

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement par monoxyde de carbone :

- **Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.**
- **Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité. Roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.**

AJOUT DE CARBURANT

Le circuit d'alimentation en carburant sans bouchon utilise un robinet placé sur le tuyau de remplissage du réservoir de carburant; il s'ouvre et se ferme automatiquement lors de l'insertion ou du retrait du pistolet de la pompe à carburant.

Le circuit d'alimentation en carburant sans bouchon est conçu de sorte qu'il empêche de remplir le réservoir avec un type non approprié de carburant.

Ouverture de la trappe

Pour le remplissage procédez comme suit :

- Ouvrez la trappe, en appuyant une fois sur le point d'indentation indiqué par la flèche.

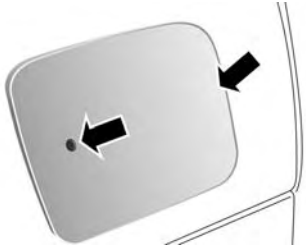

Trappe du réservoir de carburant

- Insérez le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage et remplissez le réservoir de carburant.

Procédure de remplissage

- Avant de retirer le pistolet, attentez au moins 10 secondes pour laisser le carburant s'écouler dans le réservoir.
- Tirez le pistolet du tuyau de remplissage et fermez la trappe.

Procédure de remplissage d'urgence

Si le véhicule est en panne de carburant, procédez comme suit :

- Ouvrez le hayon et retirez l'entonnoir de remplissage d'urgence de carburant situé dans l'espace de chargement.

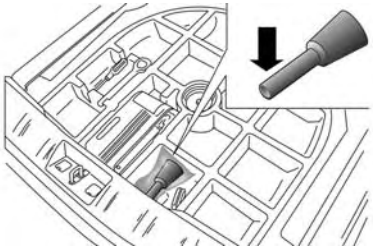

Entonnoir de ravitaillement d'urgence en carburant

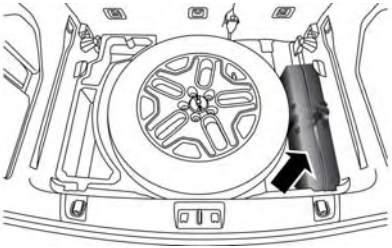

Entonnoir de ravitaillement d'urgence en carburant – si le véhicule est équipé de roue de secours pleine grandeur

- Ouvrez la trappe de carburant.
- Insérez l'entonnoir de ravitaillement d'urgence en carburant dans le tuyau de remplissage et remplissez le réservoir de carburant.

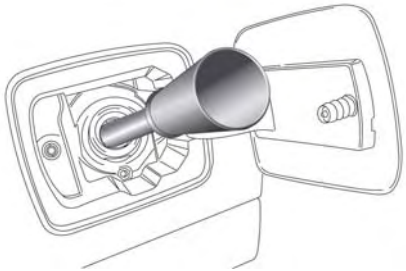

Ravitaillement avec entonnoir de remplissage d'urgence de carburant

- Retirez l'entonnoir de ravitaillement d'urgence en carburant et fermez la trappe.
- Rangez l'entonnoir de ravitaillement d'urgence en carburant dans l'espace de chargement.

MISE EN GARDE!

- **N'apposez pas des objets ou des bouchons à l'extrémité du goulot de remplissage autre que ce qui est fourni sur la voiture.**
- **L'utilisation des objets/bouchons n'est pas conforme avec le véhicule et peut causer une augmentation de pression dans le réservoir, créant ainsi des conditions dangereuses.**
- **Ne vous approchez pas du goulot du réservoir avec des flammes nues ou une cigarette allumée, cela représente un risque d'incendie extrême. En outre, évitez un contact étroit entre le tuyau de remplissage et votre visage, n'inhalez pas des vapeurs nocives.**

- **N'utilisez pas votre téléphone mobile à proximité du pistolet de la pompe d'alimentation en carburant, car cela est un risque potentiel d'incendie.**

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied de la porte du conducteur ou sur la porte même.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités de poids maximales des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon que le PNBV des essieux avant et arrière ne dépasse pas le PNBE.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension

plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les essieux avant et arrière. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leur confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures ordinaires.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules à 2 roues motrices conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Autant que possible, évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE HORS ROUTE

Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

En conduite hors route, passez au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour obtenir une meilleure adhérence et le contrôle sur les terrains accidentés ou glissants, sur les pentes abruptes ascendantes ou descendantes et pour augmenter l'adhérence à basse vitesse. (Consultez le paragraphe « Fonctionnement de la transmission intégrale et du système à quatre roues motrices » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.) Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez la conduite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule puisse traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau :

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 5 mi/h (8 km/h) dans l'eau profonde pour minimiser les effets de vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez traverser l'eau qui s'écoule, évitez des profondeurs dépassant 22 cm (9 po). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 48 cm (19 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 48 cm (19 po) d'eau est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir traversé de l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants de votre véhicule (moteur, transmission, unité de transfert d'énergie et module de conduite arrière) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Les liquides et les lubrifiants contaminés (laiteux, mousseux en apparence) doivent être le plus tôt possible rincés et vidangés pour éviter d'endommager les organes.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans la neige abondante, lorsque vous remorquez une charge ou pour une maîtrise accrue à basse vitesse, passez à un rapport inférieur, puis placez le système à quatre roues motrices au mode de terrain approprié à l'aide de la gamme 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) au besoin. Consultez le paragraphe « Système à 4 roues motrices » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour maintenir l'espacement entre les véhicules. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise du véhicule.

Montée de pente

NOTA : *Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.*

Avant de monter une pente abrupte, passez à un rapport inférieur de la transmission, puis passez en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) du système à quatre roues motrices. Utilisez le premier rapport et le mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour la conduite sur des pentes très abruptes.

Si le moteur cale ou si vous perdez votre élan lors de la conduite sur une pente ascendante abrupte, immobilisez le véhicule et serrez immédiatement les freins. Redémarrez le moteur et passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein sur échappement vous aider à réguler votre vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

MISE EN GARDE!

Si le moteur s'étouffe ou si vous perdez votre élan et n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. En MARCHE ARRIÈRE, reculez toujours prudemment en ligne droite vers le bas de la pente. Ne reculez jamais dans une pente en plaçant la transmission en position N (POINT MORT) et en n'utilisant que les freins du véhicule.

NOTA : *N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.*

Si les roues commencent à patiner à mesure que vous approchez d'une pente, relâchez la pédale d'accélérateur et maintenez l'élan en tournant les roues avant lentement vers la gauche et vers la droite. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et assure généralement une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Passez à un rapport inférieur de la transmission et mettez le système à quatre roues motrices au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) ou au mode de limiteur de vitesse en descente de sélection, selon l'équipement. (Consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.) Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la

résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des pentes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin au couple de serrage spécifié dans le manuel de réparation.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. De plus, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas bénéficier de la puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions de poussière et de saleté, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, vérifiez la présence de matières compactées sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues; dégagez donc celles-ci pour corriger la situation.

DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. Le système varie son servofrein d'assistance pour les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une bonne sensation lors de la conduite. Si le système de direction assistée électrique manifeste une anomalie qui réduit ou empêche le véhicule de fournir l'assistance, vous aurez toujours la possibilité de diriger le véhicule manuellement.

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Si le message « SERVICE POWER STEERING » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE) OU « POWER STEERING ASSIST OFF – SERVICE SYSTEM » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION) et une icône de volant s'affichent à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et à l'affichage d'information du conducteur (DID), cela indique que le véhicule doit être conduit chez le concessionnaire pour entretien. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la direction assistée. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Présentation du groupe d'instruments de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- *Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.*
- *Si la condition persiste, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.*

TRACTAGE DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Il est important que vous ne dépassiez pas le PNBE maximal avant ou arrière. Les conditions de conduite pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon de la remorque est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Le poids recommandé au timon de la remorque est de 10 % à 15 % du poids brut de la remorque (PBR) pour un dispositif d'attelage classique. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement de la remorque – mécanique

Le dispositif antilouvoiement de la remorque consiste en une tige coulissante qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau d'une boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont généralement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et les essieux de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du constructeur, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif anti-louvoiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids au timon de la remorque plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

MISE EN GARDE!

- **Un mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge peut affecter les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même provoquer une collision.**
- **Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.**

Classification des attelages de remorque

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	**Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)**
Classe I – service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – service intensif	2 268 kg (5 000 lb)
Classe IV – service très intensif	4 540 kg (10 000 lb)
Consultez le tableau des capacités de remorquage (Poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.	
L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.	

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

Le tableau suivant présente le poids maximal de la remorque admissible en fonction de la transmission de votre véhicule.

Moteur turbo 1.4L

Traction de remorque non recommandée.

Moteur	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximal au timon (consultez la remarque)
2.4L	900 kg (2 000 lb)	90 kg (200 lb)
Consultez les règlementations locales pour les vitesses maximales de remorquage.		
REMARQUE : le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et du chargement; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Information concernant la sécurité des pneus » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.		

Poids de la remorque et poids au timon de la remorque

Chargez toujours une remorque avec 60 % à 65 % du poids sur l'avant de la remorque. Entre 10 % et 15 % du poids brut de la remorque (PBR) est ainsi placé sur l'attelage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un louvoiement **important** de la remorque, ce qui provoquera la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque.

Ne dépassez jamais le poids au timon de la remorque estampé sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.

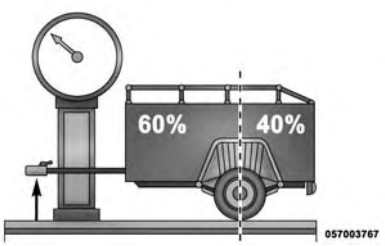

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : *N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. De plus, le poids des accessoires facultatifs installés en usine ou par un concessionnaire doit être calculé pour déterminer la charge totale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.*

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

MISE EN GARDE!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible :

- **Assurez-vous que la charge est correctement arrimée dans la remorque et qu'elle ne bougera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas arrimée solidement, les mouvements dynamiques possibles de la charge pourraient nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.**
- **Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.**
- **Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes au châssis ou aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous le timon de la remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.**
- **Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.**
- **Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).**

- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :**
  1. **PNBV**
  2. **PBR**
  3. **PNBE**
  4. **Poids au timon de la remorque pour l'attelage de remorque utilisé.**

AVERTISSEMENT!

- **Ne tractez pas une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre nouveau véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.**
- **Donc, au cours des premiers 805 km (500 mi) parcourus, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.**

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Pour savoir comment gonfler correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Pour savoir comment inspecter correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » dans la section « Démarrage et conduite ».

- Pour savoir comment remplacer correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus – Généralités » de la section « Démarrage et conduite ». Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freinage hydraulique ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de commande électronique des freins.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 454 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

MISE EN GARDE!

- **Ne raccordez jamais les freins de remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage. Cela pourrait donner lieu à une perte de la capacité de freinage et provoquer une collision.**

- **Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision.**

AVERTISSEMENT!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et la capacité de freinage de ceux-ci doit être adéquate. La non-observation de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale de frein et prolonger les distances de freinage.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des feux d'arrêt et des clignotants.

L'ensemble de remorquage peut comprendre un faisceau de câblage à quatre et à sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur pour remorque approuvés par le constructeur de votre véhicule.

NOTA : *Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.*

Toutes les connexions électriques sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

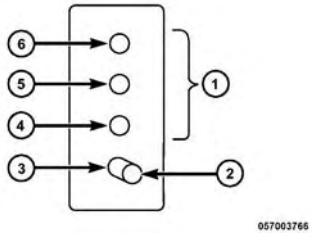

Connecteur à quatre broches

1 – Broches femelles
2 – Broche mâle
3 – Masse
4 – Feux de stationnement
5 – Feu de freinage et clignotant gauche
6 – Feu de freinage et clignotant droit

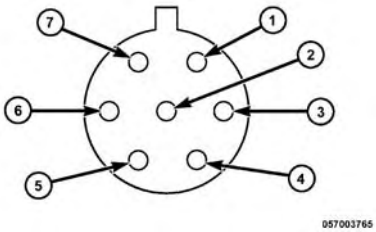

Connecteur à sept broches

1 – Batterie
2 – Feux de recul
3 – Feu de freinage et clignotant droit
4 – Freins électriques
5 – Masse
6 – Feu de freinage et clignotant gauche
7 – Feux de jour

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, les arrêts et les manœuvres de marche arrière dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique – Selon l'équipement

La gamme D (MARCHE AVANT) peut être utilisée pour tracter une remorque. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si la transmission change trop souvent de rapport dans la gamme D (MARCHE AVANT), vous pouvez utiliser la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick pour choisir manuellement un rapport inférieur.

NOTA : *L'utilisation d'un rapport inférieur lorsque vous utilisez le véhicule dans des conditions de lourdes charges permet d'améliorer la performance de la transmission et d'en prolonger la durée de vie utile, en réduisant les passages de rapports excessifs et en évitant la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.*

AutoStick

- Lorsque vous utilisez la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick sélectionnez le rapport le plus élevé compte tenu des performances et évitez les rétrogradations fréquentes. Par exemple, sélectionnez le rapport « 5 » si la vitesse voulue peut être maintenue. Sélectionnez le rapport « 4 » ou « 3 » s'il est nécessaire de maintenir la vitesse voulue.
- Pour éviter la surchauffe, éviter la conduite continue à un régime élevé. Réduisez la vitesse du véhicule au besoin pour éviter la vitesse prolongée à un régime élevé. Revenez à un rapport plus élevé ou à une vitesse du véhicule plus rapide lorsque l'état de la route le permet.

Contrôle électronique de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.

- Si vous utilisez le contrôle électronique de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du contrôle électronique de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Système de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

Conduite urbaine

Lorsque le véhicule est temporairement immobilisé, placez la transmission en position N (point mort) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

Conduite sur route

Réduisez la vitesse.

Climatisation

Arrêtez-la temporairement.

REMORQUAGE DE LOISIR

Remorquage du véhicule derrière un autre

		TRACTION AVANT		4 ROUES MOTRICES (4WD)
CONDITIONS DE REMORQUAGE	**ROUES SOULEVÉES DU SOL**	**TRANSMISSION AUTOMATIQUE**	**TRANSMISSION MANUELLE**	**TRANSMISSION AUTOMATIQUE/ MANUELLE**
Remorquage à plat	AUCUNE	NON PERMIS	NON PERMIS	NON PERMIS
Chariot roulant	ARRIÈRE	NON PERMIS	NON PERMIS	NON PERMIS
	AVANT	OK	OK	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	MEILLEURE MÉTHODE	MEILLEURE MÉTHODE	OK

NOTA :

- *Lorsque vous remorquez derrière un véhicule de loisir, suivez toujours les règlementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.*
- *Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans la section « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).*

Remorquage de loisir

Modèles à traction avant

Le remorquage derrière un véhicule de loisir est autorisé UNIQUEMENT si les roues avant sont SOULEVÉES du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant (les roues avant ne touchent pas le sol) ou une remorque pour véhicule (les quatre roues sont soulevées du sol). Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

- Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du fabricant de chariot.
- Placez les roues avant sur le chariot roulant.
- Actionnez le système de frein de stationnement électronique (EPB). Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Coupez le moteur.
- Fixez solidement les roues avant au chariot en suivant les directives du fabricant de chariot.
- Mettez le commutateur d'allumage à la position MAR/RUN (MARCHE), mais ne faites pas démarrer le moteur.
- Maintenez la pédale de frein enfoncée.
- Relâchez le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB).
- Coupez le contact, retirez la clé, puis relâchez la pédale de frein.

AVERTISSEMENT!

- **Ne remorquez PAS ce véhicule avec les quatre roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission. Si ce véhicule doit être remorqué, assurez-vous que les quatre roues motrices sont SOULEVÉES du sol.**
- **Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.**
- **Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

Modèles avec système 4 roues motrices (4WD)

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (avec les quatre roues au sol, ou à l'aide d'un chariot roulant) n'est PAS PERMIS. Ce véhicule peut être remorqué sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent PAS le sol.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage de ce véhicule avec UNE de ses roues sur le sol peut endommager gravement la transmission et l'unité de transfert de puissance. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

SECTION 8

EN CAS D'URGENCE

- LES FEUX DE DÉTRESSE 381
- FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET 9-1-1 – SELON L'ÉQUIPEMENT 381
- REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 387
  - Généralités 387
  - Ampoules de remplacement. 387
  - Remplacement des ampoules extérieures. 389
  - Remplacement des ampoules intérieures 400
- FUSIBLES. 405
  - Généralités 405
  - Accès aux fusibles 406
  - Fusibles du compartiment moteur/Unité de distribution 406
  - Boîtier à fusibles de l'ordinateur de carrosserie. . . 411
  - Fusible de l'espace de chargement arrière/Relais de l'unité de distribution 414
- MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU 416
  - Emplacement du cric et rangement de la roue de secours 417
  - Préparatifs de levage sur cric 418
  - Directives de levage 418
  - Installation des pneus route. 423
- EMPLACEMENT DE LA TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS 423
  - Trousse d'entretien des pneus – selon l'équipement 424
- DÉMARRAGE D'APPOINT 427
  - Préparations pour un démarrage d'appoint. 427
  - Procédure de démarrage d'appoint 429
- Système de réponse améliorée en cas d'accident . . . 431
  - Procédure de réinitialisation du système (System Reset) 431

- RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE 433
- EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 433
- NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES 434
- NEUTRALISATION DU RETRAIT DE LA CLÉ DE CONTACT 436
- POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ 437
- REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE 439
  - Traction avant 441
  - 4 roues motrices (4WD) 441
- CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 442

LES FEUX DE DÉTRESSE

L'interrupteur des feux de détresse se trouve sur le bloc de commandes, sous la radio.

Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position STOP/OFF (ARRÊT).

NOTA : *L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.*

FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET 9-1-1 – SELON L'ÉQUIPEMENT

Selon l'équipement, la console au pavillon est munie de boutons ASSIST (ASSISTANCE) et 9-1-1.

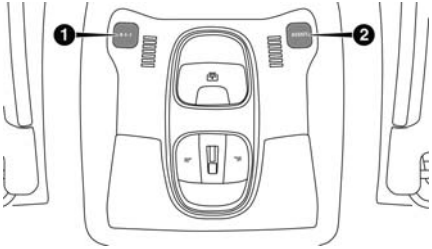

Boutons d'appel d'aide au conducteur

1 – Bouton 9-1-1
2 – Bouton Assist (Assistance)

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionne PAS sans une

connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA :

- *Votre véhicule peut transmettre des données tel qu'autorisé par l'abonné.*
- *Les fonctions ASSIST (ASSISTANCE) et 9-1-1 sont accessibles par l'entremise du service du système Uconnect Access. Ces boutons sont fonctionnels seulement lorsque le service du système Uconnect Access est activé. Consultez le supplément de la radio du système Uconnect pour obtenir de plus amples renseignements.*

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – en cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle du système Uconnect Access – soutien à bord du véhicule pour le système Uconnect Access et pour le système Uconnect Access Via Mobile.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.

Service d'appel 9-1-1

1. Appuyez sur le bouton d'appel 9-1-1 sur la console au pavillon.

NOTA : *Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel 9-1-1, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service 9-1-1. Pour annuler l'appel 9-1-1, appuyez sur le bouton d'appel 9-1-1 sur la console au pavillon ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel 9-1-1 éteindra le témoin DEL vert sur la console au pavillon.*

2. Le témoin DEL situé sur les boutons Assist (Assistance) et 9-1-1 dans la console au pavillon passe au vert une fois que vous appuyez sur ces boutons et reste allumé jusqu'à ce que l'appel soit terminé.

3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service 9-1-1, le système d'appel 9-1-1 peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :

- L'indication que l'occupant a placé un appel 9-1-1;
- La marque du véhicule;
- Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule.

4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service 9-1-1 par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionne PAS sans une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données tel qu'autorisé par l'abonné.
- Une fois la connexion établie entre le système d'appel 9-1-1 du véhicule et le préposé du service 9-1-1, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service 9-1-1 établit une connexion vocale avec le système d'appel 9-1-1 du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel 9-1-1 du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service 9-1-1 jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.

5. Le préposé du service 9-1-1 pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

MISE EN GARDE!

- **Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service 9-1-1. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.**
- **Le système d'appel 9-1-1 est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel 9-1-1, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMI LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.**
- **Toute modification à un élément du système d'appel 9-1-1 pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.**

Limites du système d'appel 9-1-1

Les véhicules vendus au Canada et au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel 9-1-1.

Les préposés du service 9-1-1 ou d'autres lignes d'urgence au Canada et au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système 9-1-1.

Si le système d'appel 9-1-1 détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Les témoins de la console au pavillon située sur les boutons Assist (Assistance) et 9-1-1 s'allument en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)

MISE EN GARDE!

- **Si les boutons Assist (Assistance) et 9-1-1 sont allumés, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel 9-1-1. Si les boutons Assist (Assistance) et 9-1-1 sont allumés, faites vérifier immédiatement le système d'appel 9-1-1 par un concessionnaire autorisé.**
- **Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.**

Même si le système d'appel 9-1-1 est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel 9-1-1. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- clé de contact retirée de l'allumage et mode accessoires activé;
- clé de contact en position STOP/OFF (ARRÊT);
- systèmes électriques du véhicule endommagés;
- logiciel et/ou matériel du système d'appel 9-1-1 endommagés au moment de l'accident;
- perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident;

- signaux du réseau 1X (réponse vocale/ données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS non disponibles ou obstrués;
- mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels 9-1-1;
- erreur du préposé du service 9-1-1;
- congestion du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel;
- météo;
- édifices, structures, configuration géographique ou tunnels.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière ne fonctionne PAS sans une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA :

- *Votre véhicule peut transmettre des données tel qu'autorisé par l'abonné.*
- *Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau 1X (réponse vocale/ données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal du réseau 1X (réponse vocale/ données) ou 3G (données) fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel 9-1-1 fonctionne correctement.*

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. L'utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut pas causer d'interférence nuisible et (2) ce dispositif doit accepter l'interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Généralités

- Avant de remplacer une ampoule, vérifiez les contacts pour vous assurer qu'ils ne sont pas oxydés.
- Remplacez les ampoules avec le même type et la même puissance.
- Après le remplacement d'une ampoule, assurez-vous toujours que l'orientation est correcte.
- Avant de remplacer une ampoule qui ne fonctionne, vérifiez que le fusible est intact.

NOTA : *Certaines conditions atmosphériques peuvent causer l'embuage des lentilles. L'embuage s'évapore généralement lorsque les conditions changent de manière à permettre à la condensation de se transformer en vapeur. Allumez les feux pour accélérer le processus d'évaporation de l'embuage.*

Ampoules de remplacement

Ampoules d'éclairage intérieur

Feux	Numéro d'ampoule
Éclairage d'accueil avant	C5W
Éclairages d'accueil avant (pare-soleil)	C5W
Plafonnier arrière (modèles sans toit rétractable)	C5W

Feux	Numéro d'ampoule
Éclairage intérieur arrière (modèles avec toit rétractable)	C5W
Éclairage intérieur	W5W
Plafonnier (boîte à gants)	W5W

Ampoules d'éclairage extérieur

Feux	Numéro d'ampoule
Feux de croisement et feux de route	H13
Feux de position avant et feux de jour	P21/5W
Clignotants avant	PY21W
Phares antibrouillard avant	H11
Clignotants latéraux (rétroviseur avant et latéral)	WY5W

Feux	Numéro d'ampoule
Feu arrière, feux de freinage et clignotants	P21W
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
R (Marche arrière)	W16W
Éclairage de la plaque d'immatriculation	W5W

Remplacement des ampoules extérieures

Phares

Feux de croisement et feux de route à halogène

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Ouvrez le compartiment moteur et retirez le bouchon d'ampoule de phare.

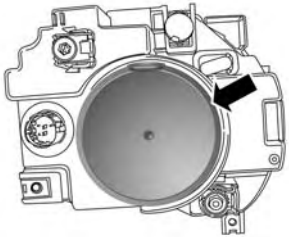

Bouchon d'ampoule de phare

2. Tournez la douille d'ampoule du phare dans le sens antihoraire, puis tirez-la vers l'extérieur.

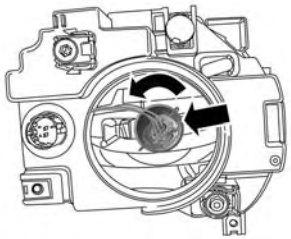

Douille d'ampoule du phare

3. Appuyez sur la languette de verrouillage du connecteur de l'ampoule de phare et retirez l'ampoule et la douille.

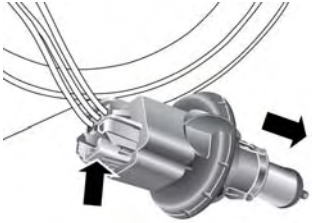

Connecteur de l'ampoule de phare

Ampoule de phare

4. Installez l'ampoule de phare neuve en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.

5. Installez l'ampoule et la douille du phare; tournez-le dans le sens horaire pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.

MISE EN GARDE!

Effectuez le remplacement des ampoules seulement lorsque le moteur est arrêté. Assurez-vous également que le moteur est froid, pour éviter le risque de brûlures.

Feux de position, feux de jour et phares antibrouillard

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Tournez complètement les roues avant.

2. Utilisez un outil adéquat pour enlever le volet d'accès.

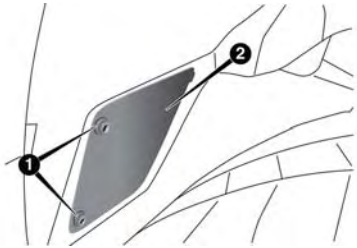

Accès aux feux de position, feux de jour et phares antibrouillard

1 – Vis
2 – Volet d'accès

3. Retirez les connecteurs électriques.

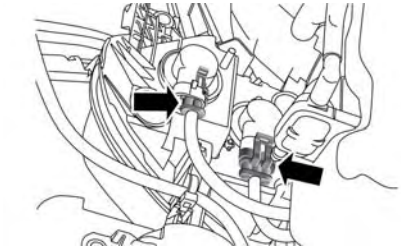

Connecteurs électriques

4. Faites tourner dans le sens antihoraire (sur la douille gauche) ou dans le sens horaire (sur la douille droite) et retirez l'ampoule et la douille de l'ampoule.

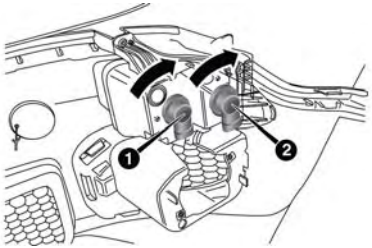

Bloc optique de position et de feux de jour

1 – Douille de l'ampoule des feux de jour
2 – Douille de l'ampoule de clignotant

5. Pour remplacer l'ampoule, poussez-la et tournez-la doucement dans le sens antihoraire.

Ensemble d'ampoule et de douille

1 – Ampoule
2 – Tournez l'ampoule

6. Insérez la nouvelle ampoule en la poussant et en la tournant dans le sens horaire. Assurez-vous que l'ampoule est correctement verrouillée en place.

7. Installez l'ampoule et les douilles et tournez-les dans le sens horaire (côté droit) ou dans le sens antihoraire (côté gauche), en vous assurant qu'elles sont bien verrouillées.

8. Rebranchez les connecteurs électriques.

9. Réinstallez le volet d'accès.

Phares antibrouillard avant

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Tournez complètement les roues avant.

2. Utilisez un outil adéquat pour enlever le volet d'accès.

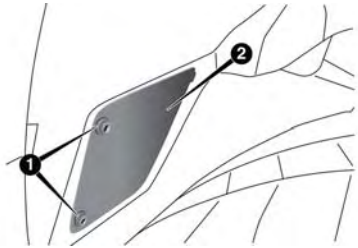

Accès aux feux de position, feux de jour et phares antibrouillard

1 – Vis
2 – Volet d'accès

3. En appuyant sur la languette du connecteur électrique, retirez le connecteur électrique.

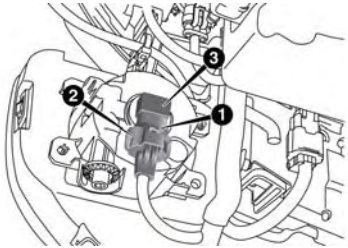

Ensemble de phare antibrouillard

1 – Douille de l'ampoule
2 – Connecteur électrique
3 – Ampoule

4. Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire, puis remplacez l'ampoule.

5. Insérez la nouvelle ampoule dans la douille, en vous assurant que l'ampoule est bien verrouillée en place.

6. Rebranchez le connecteur électrique.

7. Réinstallez le volet d'accès.

Clignotants latéraux

Clignotants latéraux avant

Pour remplacer l'ampoule, procédez comme suit :

1. Travaillez à partir de l'intérieur du compartiment moteur à l'aide d'un outil adéquat pour détacher l'agrafe de retenue.

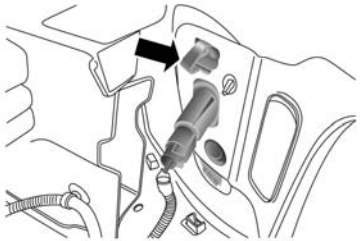

Agrafe de retenue des feux

2. Retirez le bloc optique en le glissant vers l'extérieur.

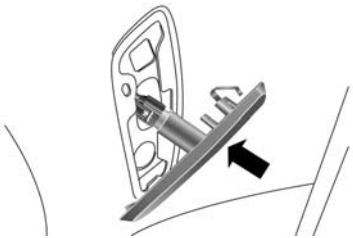

Bloc optique

3. Retirez le connecteur électrique en poussant la languette, puis débranchez le connecteur électrique.

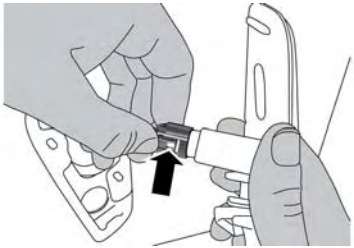

Connecteur électrique

4. Pour libérer la douille de l'ampoule du bloc optique, tournez-la dans le sens antihoraire et retirez-la.

Douille de l'ampoule

5. Retirez l'ampoule de la douille

Ampoule

6. Insérez l'ampoule neuve dans la douille.

7. Réinstallez l'ampoule et la douille dans le bloc optique du feu de recul, puis tournez-le dans le sens horaire en vous assurant qu'il est verrouillé en place.

8. Rebranchez le connecteur électrique.

9. Réinstallez le bloc optique sur le véhicule, en vous assurant qu'il est verrouillé en place.

Clignotants latéraux sur les rétroviseurs arrière extérieurs – selon l'équipement

AVERTISSEMENT!
La procédure décrite sert de guide. Pour remplacer la lampe, nous vous recommandons de communiquer avec votre concessionnaire autorisé.

Pour remplacer l'ampoule, procédez comme suit :

1. Retirez le bouchon du rétroviseur sur le rétroviseur extérieur arrière.

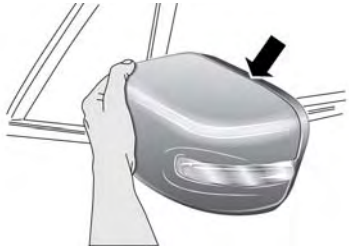

Bouchon du rétroviseur

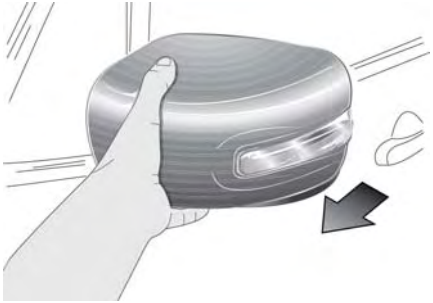

Retrait du bouchon du rétroviseur

2. Retirez la lentille transparente comme sur l'illustration.

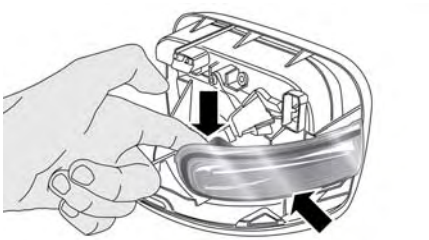

Lentille transparente

3. Retirez la douille de l'ampoule et l'ampoule de la lentille transparente en tournant la douille dans le sens antihoraire.

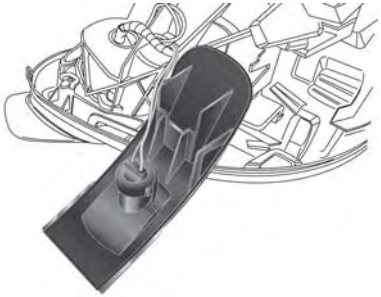

Lentille transparente

4. Retirez l'ampoule de la douille de l'ampoule en la tirant sans la tourner.

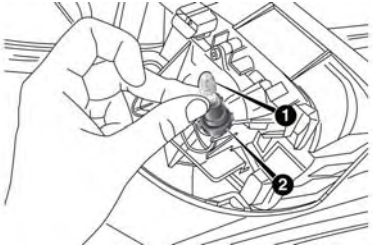

Ensemble d'ampoule et de douille

1 – Ampoule
2 – Douille de l'ampoule

5. Insérez la nouvelle ampoule en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.

6. Réinstallez la douille dans l'ensemble de lentille transparente.

7. Réinstallez le couvercle sur le rétroviseur extérieur arrière, en vous assurant qu'il est verrouillé en place.

Feux arrière

Contiennent les éléments suivants :

- Feux de position
- Feux d'arrêt
- Clignotant
- Feux de MARCHE ARRIÈRE

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Ouvrez le hayon.

2. À l'aide d'un outil approprié, retirez la portière comme illustré.

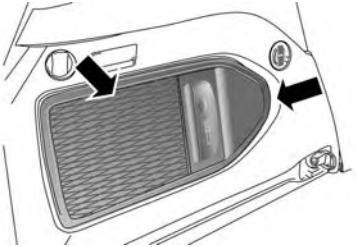

Panneaux de garnissage de portière

3. À l'aide d'un outil approprié, retirez la fixation.

4. Débranchez le connecteur électrique en poussant pour déverrouiller.

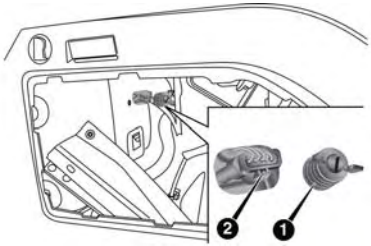

Fixation des feux arrière et connecteur électrique

1 – Fixation
2 – Connecteur électrique

5. Retirez les feux arrière en les faisant glisser vers l'extérieur comme illustré.

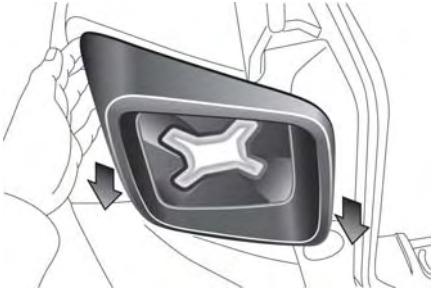

Retrait de feux arrière

6. Dévissez les vis et enlevez le support des feux arrière.

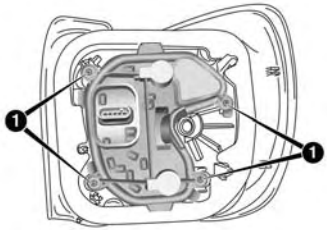

Ensemble de feux arrière

1 – Vis de montage

7. Remplacez l'ampoule au besoin.

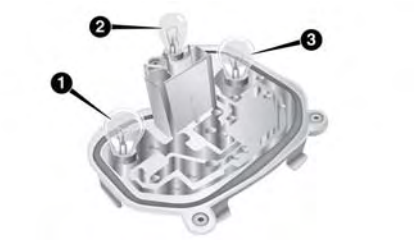

Support des feux arrière

1 – Feux arrière
2 – Ampoule de marche arrière
3 – Feux de position, feux d'arrêt et clignotant

8. Insérez la nouvelle ampoule en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.

9. Remontez le bloc optique sur le logement de feux arrière, puis serrez les vis.

10. Repositionnez les feux arrière sur le véhicule.

11. Fixez la fixation des feux arrière et rebranchez le connecteur électrique.

12. Réinstallez le volet en vous assurant qu'il est bien verrouillé

13. Fermez finalement le hayon.

3e feu d'arrêt

Le feu de freinage central surélevé est le voyant DEL. Pour les remplacer, consultez votre concessionnaire autorisé.

Éclairage de la plaque d'immatriculation

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. À l'aide d'un outil approprié, retirez les lentilles de la plaque d'immatriculation.

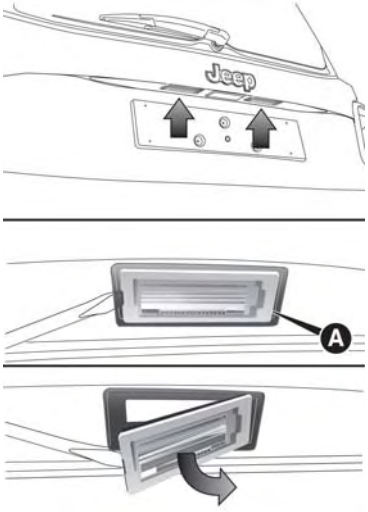

Emplacement de l'éclairage de la plaque d'immatriculation

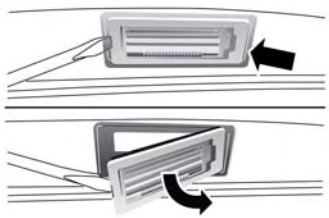

Éclairage de plaque d'immatriculation

2. Retirez les ampoules des contacts latéraux individuels.

3. Insérez les ampoules neuves et assurez-vous qu'elles sont bien verrouillées entre les contacts.

4. Réinstallez les lentilles de la plaque d'immatriculation.

NOTA : *Si vous retirez les lentilles de la laque d'immatriculation à l'aide d'un tournevis, assurez-vous de couvrir le bout du tournevis avec un chiffon pour ne pas endommager les lentilles ou la peinture du véhicule.*

Remplacement des ampoules intérieures

Éclairage d'accueil avant

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. À l'aide d'un outil approprié, retirez l'éclairage d'accueil avant, comme illustré.

Logement de l'éclairage d'accueil avant

2. Désengagez les agrafes de retenue et le logement de l'ampoule, comme illustré.

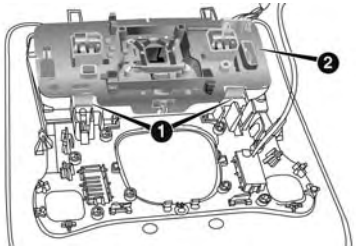

Logement de l'ampoule d'accueil avant

1 – Agrafes de retenue
2 – Logement de l'ampoule

3. Remplacez les ampoules en les tirant hors du logement de l'ampoule.

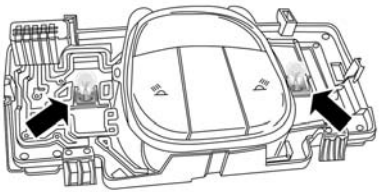

Logement de l'ampoule d'accueil avant

4. Insérez les nouvelles ampoules, en vous assurant qu'elles sont bien verrouillées.

5. Réassemblez les logements de l'ampoule et de l'éclairage d'accueil en vous assurant qu'ils sont bien verrouillés.

6. Installez l'éclairage d'accueil avant en vous assurant qu'il est bien verrouillé.

Miroir de courtoisie du plafonnier

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Soulevez le couvercle du rétroviseur et retirez le couvercle du témoin du rétroviseur du pare-soleil.

2. Remplacez l'ampoule en la libérant des contacts latéraux, puis insérez la nouvelle ampoule, en vous assurant qu'elle est bien verrouillée entre les contacts.

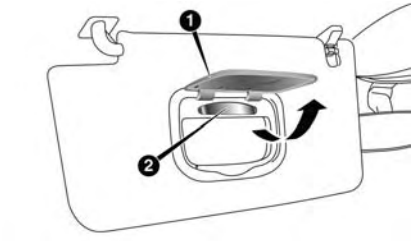

Pare-soleil

1 – Couvercle du pare-soleil
2 – Témoin du rétroviseur du pare-soleil

3. Réinstallez le couvercle du témoin du rétroviseur du pare-soleil en vous assurant qu'il est bien verrouillé.

4. Abaissez finalement le couvercle du rétroviseur du pare-soleil sur le rétroviseur.

Boîte à gants du plafonnier

Pour remplacer l'ampoule, procédez comme suit :

1. Ouvrez la boîte à gants;

2. Placez les doigts dans le bloc optique, tirez l'ampoule pour la remplacer.

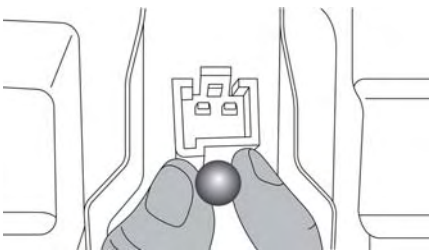

Retrait et installation de l'ampoule

3. Insérez la nouvelle ampoule en vous assurant qu'elle est bien verrouillée.

Plafonnier arrière – sans toit rétractable

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. À l'aide d'un outil approprié, dégagez le bloc optique au niveau des deux extrémités.

2. Ouvrez le volet et remplacez l'ampoule.

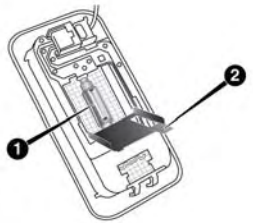

Logement du plafonnier arrière

1 – Ampoule
2 – Volet

3. Insérez la nouvelle ampoule en la verrouillant entre les contacts.

4. Réinstallez le plafonnier.

Plafonnier – MY SKY

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Abaissez la poignée dans le sens illustré, retirez le plafonnier.

Plafonnier rétractable

2. Remplacez l'ampoule en la libérant des contacts latéraux.

Ampoule

3. Insérez la nouvelle ampoule en la verrouillant entre les contacts.

4. Réinstallez le plafonnier.

Éclairage intérieur de l'espace de chargement

Pour remplacer les ampoules, procédez comme suit :

1. Ouvrez le coffre à bagages et retirez le plafonnier.

2. Ouvrez le couvercle de la lampe et remplacez l'ampoule.

Couvercle de la lampe

3. Fermez le couvercle de la lampe au-dessus de l'ampoule.

4. Réinstallez le plafonnier dans sa position appropriée.

MISE EN GARDE!

- **Avant de remplacer la lampe, attendez que les tuyaux d'échappement refroidissent : RISQUE DE BRÛLURES!**
- **Les modifications ou la réparation de circuits électriques effectuées de façon inadéquate sans tenir compte des caractéristiques techniques peuvent causer des défaillances avec le risque d'incendie.**
- **Les lampes à halogènes contiennent du gaz sous pression, dans le cas de rupture, faites attention à la projection de fragments de verre.**
- **Lorsque vous manipulez les lampes à halogène, touchez uniquement la partie métallique. Si l'ampoule transparente entre en contact avec les doigts, cela réduit l'intensité de la lumière émise et vous pouvez également influer sur la durée de vie de la lampe. En cas de contact accidentel, frottez l'ampoule avec un chiffon humecté d'alcool et laissez-la sécher.**

FUSIBLES

MISE EN GARDE!

- **Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.**
- **Avant de remplacer un fusible, assurez que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.**
- **Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.**
- **Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de boîte de vitesses) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.**

Généralités

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier le circuit électrique à l'intérieur du fusible pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que lorsque vous utilisez les prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt, vous risquez de décharger la batterie du véhicule.

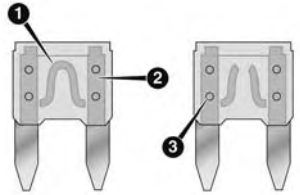

Fusibles de balai d'essuie-glace

1 – Circuit électrique
2 – Fusible de balai d'essuie-glace avec circuit électrique en bon état
3 – Fusible de balai d'essuie-glace avec circuit électrique défectueux

Retrait de fusibles

Pour remplacer un fusible, utilisez l'extracteur fixé au couvercle de fusibles (situé à l'intérieur du couvercle de fusibles du compartiment moteur).

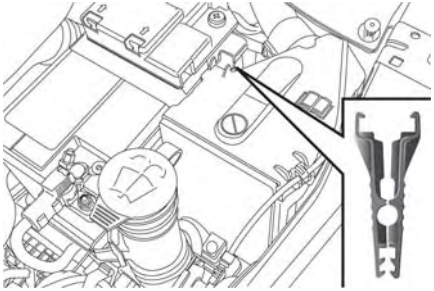

Emplacement de l'extracteur de fusible

Accès aux fusibles

Les fusibles sont groupés en quatre contrôleurs situés dans le compartiment moteur, sous le tableau de bord et à l'intérieur du panneau de garnissage de l'espace de chargement du côté gauche.

Fusibles du compartiment moteur/Unité de distribution

Le porte-fusibles du compartiment moteur est situé sur le côté gauche du compartiment moteur.

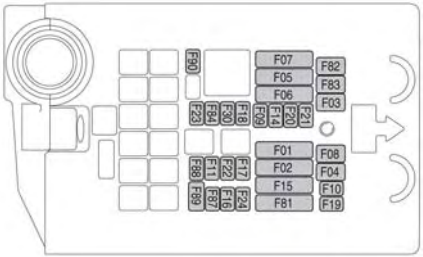

Cavités de fusibles du compartiment moteur

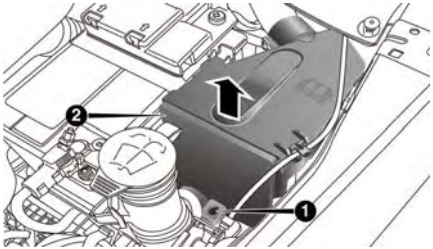

Emplacement du porte-fusibles et du couvercle de fusibles

1 – Vis de montage
2 – Couvercle de fusibles

Retrait du couvercle de fusibles et de la vis de verrouillage

Pour cela, procédez comme suit :

- Tournez lentement la vis dans le sens antihoraire.
- Relâchez lentement la vis.
- Retirez le couvercle de fusibles en le glissant vers le haut.

Pose du couvercle de fusibles et de la vis de verrouillage

Pour cela, procédez comme suit :

- Fixez solidement le couvercle de fusibles sur la boîte, faites glisses complètement de haut en bas.
- Enfoncez complètement la vis, à l'aide du tournevis spécial fourni.
- Tournez lentement la vis dans le sens horaire.
- Relâchez la vis.

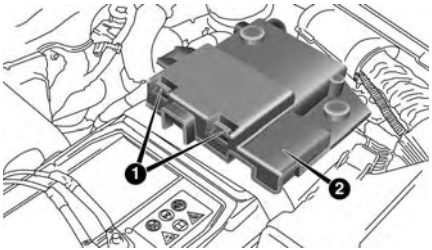

Emplacement du couvercle de fusibles de la batterie

1 – Pattes de retenue du couvercle de fusibles
2 – Couvercle de fusibles

Cavité	Fusible maxi	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F01	70 A beige	–	–	Ordinateur de la carrosserie du module
F02	70 A beige	–	–	Ordinateur de la carrosserie du module, unités de distribution arrière
F03	–	20 A bleu	–	Ordinateur de la carrosserie du dispositif d'alimentation du module de commande
F04	–	30 A rose	–	Module des circuits électroniques de commande des freins
F05	70 A beige	–	–	Direction assistée électrique
F06	20 A jaune	–	–	Ventilateur de refroidissement du moteur
F07	40 A orange - 1.4 sans climatisation 50 A rouge - 1.4 avec climatisation, et tous les modèles 2.4	–	–	Ventilateur de refroidissement du moteur
F08	–	30 A rose	–	Transmission automatique, module de changement de vitesse (GSM)
F09	–	–	5 A beige	Module de commande du moteur

Cavité	Fusible maxi	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F10	–	–	15 A bleu	Avertisseur sonore
F11	–	–	10 A rouge - moteurs 1.4 25 A transparent - moteurs 2.4	Charges secondaires du dispositif d'alimentation
F14	–	–	7,5 A brun	Fuite de gaz au réchauffeur
F14	–	–	5 A beige	Puissance de pompage après l'arrêt du moteur
F15	40 A orange	–	–	Pompe du module commande des freins
F16	–	–	5 A beige	Alimentation du module de commande du moteur, transmission automatique
F17	–	–	10 A rouge - moteurs 1.4 15 A bleu - moteurs 2.4	Charges primaires du dispositif d'alimentation
F18	–	–	20 A jaune	Prise de courant de l'espace de chargement arrière de 12 V commandée par l'allumage
F19	–	–	7,5 A brun	Compresseur de climatiseur

Cavité	Fusible maxi	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F20	–	–	5 A beige	Mode 4 roues motrices à commande électronique
F21	–	–	15 A bleu	Pompe d'alimentation en carburant
F22	–	–	20 A jaune	Module de commande d'alimentation du moteur
F23	–	–	30 A vert	Pare-brise chauffant – selon l'équipement
F24	–	–	15 A bleu	Alimentation du boîtier électronique, transmission automatique
F30	–	–	20 A jaune (installé par le client)	Prise de courant de l'espace de chargement arrière 12 V alimenté par batterie en permanence
F83	–	40 A vert	–	Ventilateur de climatisation
F84	–	–	30 A vert	Transmission intégrale à alimentation électrique
F87	–	–	5 A beige	Levier de vitesses, transmission automatique
F88	–	–	7,5 A brun	Rétroviseurs extérieurs chauffants
F89	–	–	30 A vert	Lunette arrière chauffante
F90	–	–	5 A beige	Capteur IBS (état de charge de la batterie)

Boîtier à fusibles de l'ordinateur de carrosserie

Le module de commande se trouve sur le côté gauche de la colonne de direction, en dessous du tableau de bord.

Pour le remplacement des fusibles communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

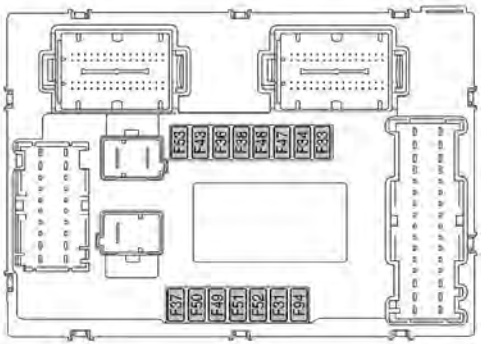

Cavités de fusibles du module de commande de carrosserie

Cavité	Fusible miniature	Description
F31	7,5 A brun	Clignotements, sièges avant à mouvement électrique et ventilateur de climatisation
F33	20 A jaune	Glace à commande électrique avant (côté conducteur)
F34	20 A jaune	Glace à commande électrique avant (côté passager)
F36	15 A bleu	Alimentation du système Uconnect, climatisation, alarme, rétroviseurs rabattables à commande électrique et port USB
F37	10 A rouge	Système d'avertissement de collision frontale à commande électrique Plus, transmission intégrale, chauffage, ventilation et climatisation, groupe d'instruments du tableau de bord
F38	20 A jaune	Verrouillage central
F42	7,5 A brun	Verrouillage de sécurité de l'alimentation
F43	20 A jaune	Pompe de lave-glace bi-directionnelle
F47	20 A jaune	Lunette arrière à commande électrique (côté conducteur)

Cavité	Fusible miniature	Description
F48	20 A jaune	Lunette arrière à commande électrique (côté passager)
F49	7,5 A brun	Alimentation du système ParkSense, plafonnier avant avec projecteurs à faisceau étroit, rétroviseur, toit rétractable à moteur électrique, sièges avant chauffants, batterie du stabilisateur, commande de stabilité électronique et système de verrouillage de la colonne de direction
F50	7,5 A brun	Alimentation du sac gonflable
F51	7,5 A brun	Alimentation de l'alarme, éclairage d'accueil avant, compresseur de climatisation, commutateur de la pédale de frein (NC), plaque de transmission automatique, boussole, caméra d'aide au recul, réglage du niveau des phares et climatisation
F53	7,5 A brun	Alimentation groupe d'instruments du tableau de bord, dispositif de démarrage, système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go
F94	15 A bleu	Prise de courant

Fusible de l'espace de chargement arrière/Relais de l'unité de distribution

Pour accéder aux fusibles, retirez le volet d'accès du panneau arrière gauche de l'espace de chargement arrière.

Les fusibles peuvent se trouver dans deux unités. Le porte-fusible nº 1 est le plus proche de l'arrière du véhicule et le porte-fusible nº 2 (si le véhicule est équipé d'un système de traction de remorque) est le plus proche de l'avant du véhicule.

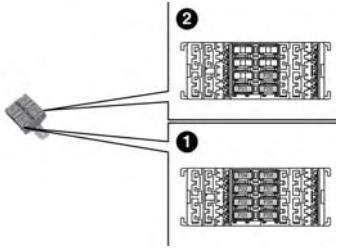

Cavités de fusibles de l'espace de chargement arrière

1 – Porte-fusible nº 1
2 – Porte-fusible nº 2

Porte-fusible nº 1

Cavité	Fusible miniature	Description
F1	30 A bleu	Onduleur d'alimentation
F2	20 A jaune	Système audio HIFI

Cavité	Fusible miniature	Description
F3	20 A jaune	MY SKY
F4	7,5 A brun	Réglage du support lombaire du siège avant (côté conducteur)
F5	30 A vert	Siège à réglage électrique (côté conducteur)
F6	7,5 A brun	Siège à réglage électrique (côté conducteur et côté passager)
F7	30 A vert	Réglage du support lombaire des sièges avant (côté conducteur et côté passager)
F8	20 A jaune	Sièges avant chauffants

Le module de commande est doté également d'un fusible de 20 A pour le pare-soleil du toit rétractable.

Porte-fusible nº 2

Cavité	Fusible miniature	Description
F1	10 A rouge	Module de commande de l'éclairage extérieur de la remorque
F5	15 A bleu	Module de commande de l'éclairage extérieur (côté conducteur)
F6	15 A bleu	Module de commande de l'éclairage extérieur (côté passager)

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

MISE EN GARDE!

- **N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident lors de l'utilisation du cric ou du remplacement de la roue.**
- **Se glisser sous un véhicule soutenu par un cric est dangereux. Le cric pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**
- **Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.**

- **Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Le cric ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.**

Emplacement du cric et rangement de la roue de secours

Le cric et les outils sont placés dans le compartiment de rangement arrière, selon l'équipement, dans un contenant spécial.

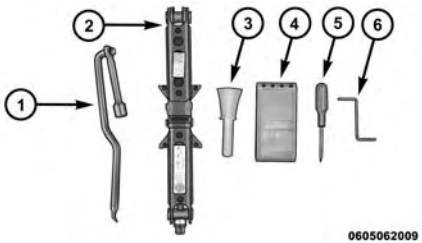

Cric et outils

1 – Clé à boulons de roue
2 – Cric
3 – Entonnoir de remplissage d'urgence
4 – Cales de roue
5 – Tournevis
6 – Clé Allen d'urgence

1. Ouvrez le hayon.

2. Soulevez le couvercle d'accès à l'aide d'une sangle de tirage du plancher de chargement.

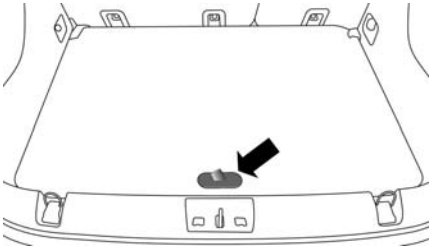

Sangle de tirage du plancher de chargement

3. Retirez l'attache qui retient la roue de secours.

4. Retirez les cales.

5. Retirez le cric et la clé à boulons de roue.

6. Retirez la roue de secours.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.

Préparatifs de levage sur cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible du bord de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule près de la circulation en mouvement, éloignez-vous suffisamment de la route pour éviter d'être frappé en utilisant le cric ou lors d'un changement de pneu.

2. Allumez les feux de détresse.

3. Réglez le frein de stationnement électrique.

4. Placez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT) (transmission automatique) ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission manuelle).

5. Tournez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT).

6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous changez le pneu avant droit, bloquez la roue arrière gauche.

NOTA : *Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.*

Directives de levage

MISE EN GARDE!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- **Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.**
- **Allumez les feux de détresse.**
- **Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.**
- **Serrez le frein de stationnement, puis placez le levier de vitesses de la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT).**
- **Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.**
- **Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé sur un cric.**

- **Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**
- **Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.**
- **Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.**
- **Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.**

Étiquette d'avertissement du cric

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

1. Sortez la roue de secours, le cric et la clé à boulons de roue.

2. Si le véhicule est équipé de roues munies de couvre-moyeux qui recouvrent les boulons de roue, utilisez une clé à boulons de roue pour enlever délicatement le couvre-moyeu avant de soulever le véhicule.

3. Avant de soulever le véhicule, utilisez la clé à boulons de roue pour desserrer (sans les retirer) les boulons de la roue du pneu crevé. Pendant que la roue est encore au sol, tournez les boulons d'un tour en sens antihoraire.

4. Placez le cric sous la zone de soulèvement la plus proche du pneu crevé. Tournez la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre pour enclencher fermement la selle du cric dans la zone de soulèvement du rebord de seuil, puis centrez la selle du cric à l'intérieur de la découpe dans le placage de seuil.

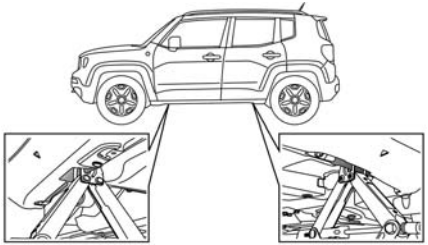

Emplacements de levage

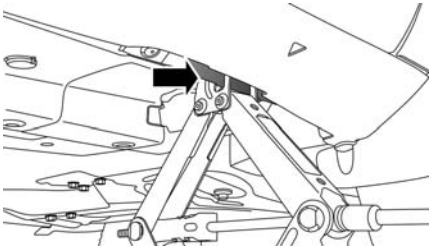

Point d'engagement de levage avant

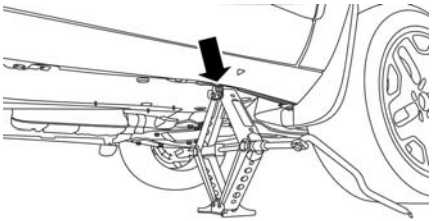

Emplacement de levage avant

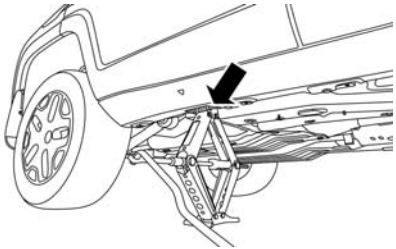

Emplacement de levage arrière

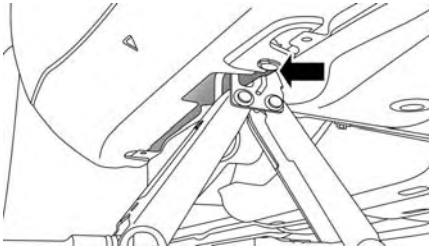

Point d'engagement de levage arrière

5. Soulevez le véhicule juste assez pour pouvoir retirer le pneu crevé.

MISE EN GARDE!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Déposez les boulons de roue et le pneu.

7. Installez la roue de secours.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.

NOTA :

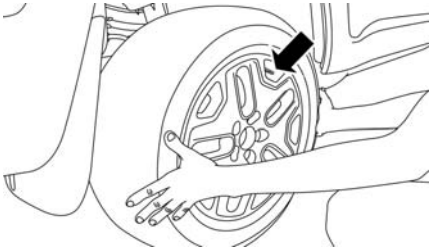

Montage de la roue de secours

- Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours compacte ou d'une roue de secours à usage limité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pneus – généralités » dans la section « Entretien et soin de votre véhicule ».

- Pour les véhicules munis de cet équipement, ne tentez pas d'installer un couvre-moyeu ou un enjoliveur sur la roue de secours compacte.

8. Posez les boulons de roue en dirigeant leur extrémité filetée vers la roue. Serrez légèrement les boulons de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les boulons de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez de graves blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

9. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

10. Terminez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les boulons de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Reportez-vous au paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage » dans cette section pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.

11. Rangez de façon sécuritaire le cric, les outils, les cales et le pneu crevé.

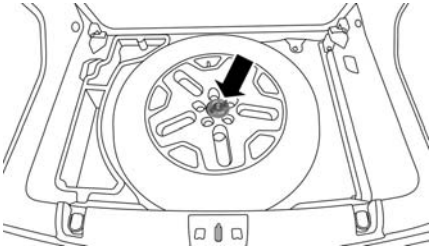

Pneus rangés correctement

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible.

Installation des pneus route

1. Installez le pneu route sur l'essieu.

2. Posez les boulons de roue restants en dirigeant leur extrémité filetée vers la roue. Serrez légèrement les boulons de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez de graves blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

3. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

4. Terminez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les boulons de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Reportez-vous au paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage » dans la section « Données techniques » pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service à l'aide d'une clé dynamométrique.

5. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il soit dégagé. Retirez les cales de roue. Rangez le cric et les outils de treuil dans le compartiment de rangement approprié. Desserrez le frein de stationnement électrique avant de déplacer le véhicule.

6. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des boulons de roue avec une clé dynamométrique pour vous assurer que tous les boulons de roue sont bien calés contre la roue.

EMPLACEMENT DE LA TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS

Le trousse d'entretien des pneus est située dans le compartiment de rangement arrière à l'intérieur d'un réservoir de stockage. Le tournevis et l'entonnoir de remplissage d'urgence du réservoir de carburant se trouvent dans le réservoir. Pour accéder à la trousse d'entretien des pneus, ouvrez le hayon et retirez le plancher de chargement.

Trousse d'entretien des pneus – selon l'équipement

Composants de la trousse d'entretien des pneus

1 – Fiche d'alimentation électrique (située dans la partie inférieure de la trousse d'entretien des pneus)
2 – Flexible d'enduit d'étanchéité (transparent)
3 – Bouton d'alimentation
4 – Manomètre
5 – Bouteille d'enduit d'étanchéité

Si un pneu est crevé, vous pouvez faire une première réparation d'urgence à l'aide de la trousse d'entretien des pneus située dans le compartiment de rangement arrière à l'intérieur du réservoir de stockage.

Les perforations jusqu'à 6 mm (1/4 po) dans la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse TIREFIT peu importe les conditions météorologiques. Ne retirez pas les corps étrangers (vis, clous, etc.) du pneu crevé.

Retirez la trousse d'entretien des pneus du véhicule, sortez-la de sa pochette et placez-la près du pneu crevé. Vissez le tube flexible transparent sur la valve du pneu.

MISE EN GARDE!

- **Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez la trousse d'entretien des pneus.**
- **N'utilisez pas la trousse d'entretien des pneus et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :**
  - **Si la crevaison dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.**
  - **Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.**

– Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.
– Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.
– Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.
– Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.

- **Éloignez la trousse d'entretien des pneus de la flamme nue ou de la source thermique.**
- **Si la trousse d'entretien des pneus est mal fixée, elle risque d'être projetée en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort.**
- **Évitez tout contact du contenu de la trousse d'entretien des pneus avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est nocive si elle est inhalée, ingurgitée ou absorbée par la peau. Elle cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.**
- **La solution du produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus contient du latex. En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez la trousse d'entretien des pneus hors de portée des enfants. Si elle est avalée, rincez la bouche immédiatement à grande eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.**

Branchez la fiche d'alimentation dans la prise de courant du véhicule. Faites démarrer le moteur.

Appuyez sur le bouton à commande électrique de la trousse d'entretien des pneus à la position « I ». Le compresseur électrique démarre et injecte l'enduit d'étanchéité et de l'air dans le pneu.

La pression minimale de 1,8 bar (26 lb/po^2) devrait être atteinte dans les 20 minutes. Si la pression n'est pas atteinte, débranchez le compresseur de la trousse d'entretien des pneus, déplacez le véhicule d'avant en arrière sur une distance de 10 m (30 pi) pour bien répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.

Vissez le tube flexible transparent du compresseur sur la valve du pneu et répétez le processus de gonflage.

Si la pression appropriée est atteinte, commencez à rouler pour bien répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu. Après 10 minutes, arrêtez le véhicule et vérifiez la pression du pneu. Si la pression est inférieure à 1,3 bar (19 lb/po^2), le pneu est trop endommagé. Ne prenez pas la route et consultez le concessionnaire autorisé le plus proche.

MISE EN GARDE!

La trousse d'entretien des pneus ne constitue pas une réparation permanente d'une crevaison. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. Ne dépassez pas 110 km/h (65 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquer la mort. Faites vérifier le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé.

Si la pression est d'au moins 1,3 bar (19 lb/po^2), répétez le processus de gonflage pour atteindre la pression appropriée et poursuivez votre route.

Décollez l'étiquette d'avertissement de la bonbonne et placez-la sur le tableau de bord à titre de rappel au conducteur que le pneu a été temporairement réparé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus.

MISE EN GARDE!

La partie métallique à l'extrémité de la fiche d'alimentation électrique peut devenir très chaude après son utilisation. Il faut donc la manipuler avec prudence.

NOTA : *Faites remplacer la bonbonne d'enduit d'étanchéité avant la date de péremption chez un concessionnaire autorisé.*

Emplacement de la date de péremption de la trousse d'entretien des pneus

MISE EN GARDE!

Rangez la bonbonne d'enduit d'étanchéité dans son compartiment spécial, loin des sources de chaleur. Si vous ne respectez pas cet AVERTISSEMENT, vous risquez de briser la bonbonne d'enduit d'étanchéité et de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA : *Si vous utilisez une batterie portative d'amorçage, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.*

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est supérieure à 12 V, vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie dans votre véhicule se trouve à l'avant du compartiment moteur derrière le phare avant gauche.

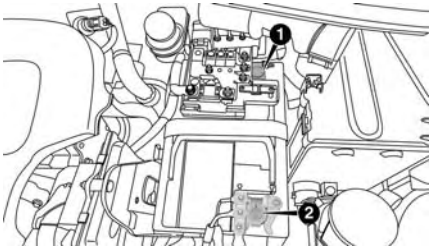

Bornes de batterie

1 – Borne positive de la batterie
2 – Borne négative de la batterie

NOTA : *La borne positive de la batterie est recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la borne positive de la batterie.*

MISE EN GARDE!

- **Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.**
- **Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.**
- **Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.**

Pour cela, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement électrique, placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle à la position N (POINT MORT), puis tournez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT).

2. Éteignez le chauffage, la radio et tous les accessoires électriques inutiles.

3. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est coupé.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Procédure de démarrage d'appoint

MISE EN GARDE!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Branchement des câbles volants

1. Connectez une extrémité du câble volant positif **(+)** à la borne positive **(+)** de la batterie déchargée.

2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** sur la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.

3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.

4. Connecter l'autre extrémité du câble volant négatif **(-)** à une bonne masse du moteur (une partie métallique exposée du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée) loin de la batterie et le système d'injection de carburant.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou causer des blessures graves. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

6. Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.

3. Débranchez l'extrémité positive **(+)** du câble volant de la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.

4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur.
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que le contact soit coupé. Vous pouvez désactiver les feux de détresse en appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage automatique des portières.
- Mise hors fonction du dispositif de chauffage de la pompe à carburant.
- Mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC.
- Fermeture du volet de circulation du système CVC.

Procédure de réinitialisation du système (System Reset)

Selon la nature de l'événement, les témoins des clignotants de gauche et de droite du tableau de bord pourraient clignoter jusqu'à la coupure du contact. Après un accident, tournez le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT) et vérifiez qu'il n'y pas de pertes de carburant et de liquides. Pour être en mesure d'immobiliser votre véhicule sur l'accotement, vous devez suivre la procédure de réinitialisation du système.

Action effectuée par l'utilisateur	Résultat observé par l'utilisateur
1. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt). (Le commutateur des clignotants doit être placé au point mort).	

Action effectuée par l'utilisateur	Résultat observé par l'utilisateur
2. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).	Le clignotant gauche est ÉTEINT. L'ampoule de clignotant droit CLIGNOTE.
3. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant droit EN FONCTION.	Le clignotant droit est ALLUMÉ EN CONTINU. L'ampoule de clignotant gauche CLIGNOTE.

Action effectuée par l'utilisateur	Résultat observé par l'utilisateur
4. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant gauche EN FONCTION.	Le clignotant gauche est ALLUMÉ EN CONTINU. L'ampoule de clignotant droit CLIGNOTE.
5. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant droit EN FONCTION.	Le clignotant droit est ALLUMÉ EN CONTINU. L'ampoule de clignotant gauche CLIGNOTE.

Action effectuée par l'utilisateur	Résultat observé par l'utilisateur
6. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant gauche EN FONCTION.	Le clignotant gauche est ALLUMÉ EN CONTINU. Le clignotant droit est ALLUMÉ EN CONTINU.
7. Mettez le commutateur de l'ampoule de clignotant gauche HORS FONCTION. (Le commutateur des clignotants doit être placé au point mort).	Le clignotant gauche est ÉTEINT. L'ampoule de clignotant droit est ÉTEINTE.

Action effectuée par l'utilisateur	Résultat observé par l'utilisateur
8. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt).	
9. Mettez les feux de détresse HORS FONCTION (manuellement).	Le système est maintenant réinitialisé et le moteur peut être démarré.

Si une étape de la procédure de réinitialisation n'est pas effectuée dans un délai de 60 secondes, les ampoules de clignotant s'éteignent et la procédure de réinitialisation doit être effectuée de nouveau pour qu'elle réussisse.

RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE

La procédure de ravitaillement en cas d'urgence est décrite dans la secion « Procédure de ravitaillement d'urgence ». Consultez le paragraphe « Ajout de carburant » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – Lorsque le véhicule est arrêté, placez la transmission à la position N (POINT MORT), sans augmenter le régime de ralenti du moteur.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez le véhicule en bordure de la route et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure dans la zone « H » et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

NOTA : *Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :*

- *Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.*
- *Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.*

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

NEUTRALISATION DU LEVIER DE VITESSES

Si une anomalie se produit et que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de la position P (STATIONNEMENT), vous pouvez utiliser la procédure suivante pour déplacer temporairement le levier de vitesses :

1. Coupez le moteur.

2. Appliquez le frein de stationnement électrique.

3. Séparez soigneusement l'ensemble d'enjoliveur et de soufflet du levier de vitesses de la garniture de la console centrale.

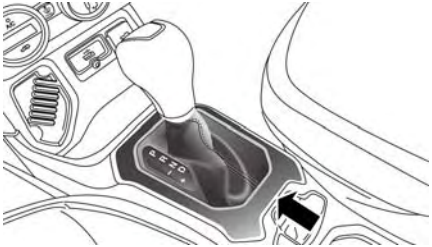

Emplacement de la garniture du levier de vitesses

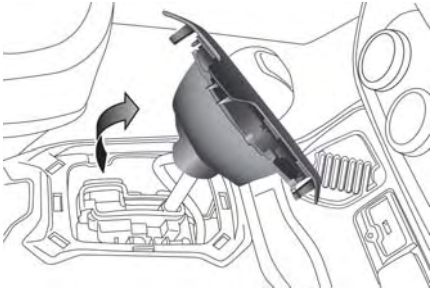

Retrait de la garniture du levier de vitesses

4. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.

5. Insérez un petit tournevis ou un outil similaire dans le trou d'accès de neutralisation du levier de vitesses (au coin avant droit), puis maintenez enfoncé le levier de neutralisation.

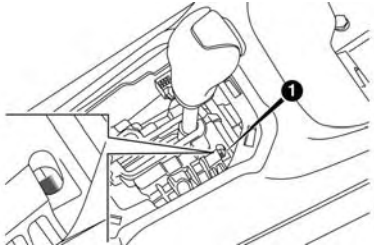

Emplacement du système de neutralisation du levier de vitesses

1 – Ouverture du levier de vitesses

6. Déplacez le levier de vitesses en position N (POINT MORT).

7. Le véhicule peut alors être démarré en position N (POINT MORT).

8. Réinstallez la garniture du levier de vitesses.

NEUTRALISATION DU RETRAIT DE LA CLÉ DE CONTACT

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT) (retrait de la clé). Pour retirer manuellement la clé de contact, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le véhicule est en lieu sûr, puis serrez le frein de stationnement électrique.

2. Déverrouillez la colonne de direction et abaissez le levier d'inclinaison et de réglage télescopique.

3. Tirez le volant vers l'extérieur jusqu'à ce qu'il soit à l'extrémité de la position de déplacement, puis verrouillez la colonne de direction en position et poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il soit bien engagé.

4. À l'aide de l'outil spécial fourni (situé dans le sac à outils), retirez les vis du couvercle de garnissage inférieur de la colonne de direction et retirez-le.

Outil spécial

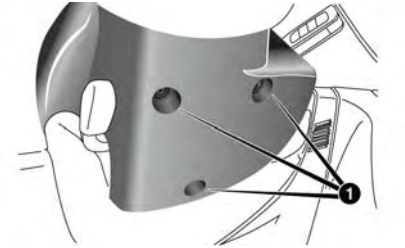

Couvercle inférieur de la colonne de direction

1 – Vis de garnissage

5. Abaissez la patte de déverrouillage d'une main et de l'autre, retirez la clé de contact.

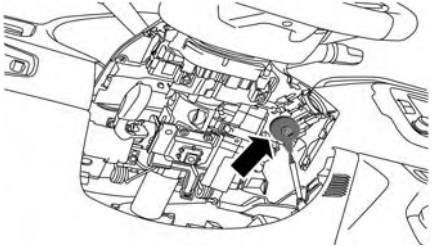

Emplacement de la patte de déverrouillage

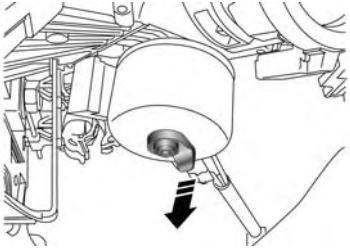

Direction de la patte de déverrouillage

6. Lorsque la clé de contact est retirée, réinstallez le couvercle de la colonne de direction.

POUR DÉGAGER UN VÉHICULE COINCÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de droite à gauche pour dégager la zone entourant les roues avant. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, appuyez et maintenez enfoncé le bouton de verrouillage du levier de vitesses. Puis, dans un mouvement de va-et-vient, passez de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission automatique) ou du deuxième rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission manuelle), tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique :

Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

NOTA : *Appuyez sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour la placer en mode de désactivation partielle avant de faire osciller le véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de commande électronique des freins » dans la section « Démarrage et conduite ». Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur « ESC Off » pour restaurer le mode de commande de stabilité électronique.*

AVERTISSEMENT!

- **Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager l'embrayage ou la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.**
- **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT)/deuxième rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.**
- **Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).**

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues

à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Cette section contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

		MODÈLES À TRACTION AVANT		TRACTION INTÉGRALE
Conditions de remorquage	**Roues soulevées du sol**	**TRANSMISSION AUTOMATIQUE**	**TRANSMISSION MANUELLE**	**TRANSMISSION AUTOMATIQUE/MANUELLE 4X4**
Remorquage à plat	AUCUNE	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
Lève-roues ou chariot roulant	Arrière	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
	Avant	OK	OK	**NON PERMIS**
Flatbed (Camion à plateau)	**TOUTES**	**MEILLEURE MÉTHODE**	**MEILLEURE MÉTHODE**	**OK**

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

NOTA :

- *Les véhicules équipés d'une batterie déchargée ou qui présentent une panne électrique totale lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est serré, fait que vous ayez besoin du chariot porte-roues ou du cric pour soulever les roues arrière du sol lorsque vous déplacez le véhicule sur un camion-plateau.*
- *Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans la section « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).*

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être à la position MAR/RUN (MARCHE). Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie du véhicule est déchargée, consultez le paragraphe « Neutralisation du levier de vitesses » dans cette section pour obtenir les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) afin de déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.**
- **Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.**

Traction avant

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues SOULEVÉES du sol sur un camion à plateau.

Si aucun camion-plateau n'est disponible, ce véhicule doit être remorqué avec les roues avant SOULEVÉES du sol (à l'aide d'un chariot roulant ou d'une dépanneuse à paniers porteurs avec les roues avant soulevées).

NOTA : *Assurez-vous que le frein de stationnement électrique est relâché, et reste desserré, en cours de remorquage.*

AVERTISSEMENT!

Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission.

Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

4 roues motrices (4WD)

Le constructeur exige de faire remorquer le véhicule avec les quatre roues SOULEVÉES du sol. Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plate-forme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

AVERTISSEMENT!

- **NE remorquez PAS ce véhicule avec UNE de ses roues sur le sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.**
- **Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière. L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à l'unité de transfert de puissance pendant un remorquage.**
- **Remorquer ce véhicule sans observer les directives susmentionnées peut endommager gravement la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est doté de crochets de remorquage, un crochet se trouve à l'arrière et deux se trouvent à l'avant du véhicule. Le crochet arrière se trouve du côté conducteur du véhicule.

NOTA : *Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule.*

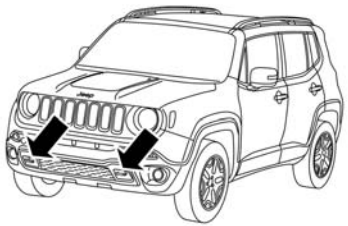

Emplacements des crochets de remorquage avant

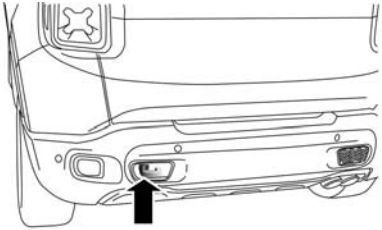

Emplacement du crochet de remorquage arrière

Véhicules pourvus d'une télécommande de télédéverrouillage avec une clé intégrée du véhicule

Mettez le contact puis coupez-le sans retirer la clé. Lorsque vous retirez la clé, vous engagez automatiquement le verrouillage du volant. Mettez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).

Véhicules avec système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

Mettez le contact et coupez-le sans ouvrir la portière. Pendant le remorquage n'oubliez pas que sans l'aide du servo-frein et de la direction assistée électromécanique, vous avez besoin de plus de force pour serrer les freins et diriger le véhicule.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.**
- **Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. Les sangles de remorquage peuvent se désengager et causer des blessures graves.**

AVERTISSEMENT!

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule.

SECTION 9

ENTRETIEN ET SOIN DE VOTRE VÉHICULE

- INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 447
- PIÈCES DE RECHANGE 448
- SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE 448
- CALENDRIER D'ENTRETIEN 449
  - Tableau d'entretien 451
- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR TURBO 1.4L . 462
- COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 2.4L 463
- DIRECTIVES D'ENTRETIEN 464
  - Huile moteur 464
  - Filtre à huile moteur 467
  - Filtre à air du moteur 467
  - Batterie sans entretien 467
  - Entretien du climatiseur 469
  - Graissage des articulations de la carrosserie 470
  - Balais d'essuie-glace 470
  - Ajout de liquide lave-glace 473
  - Système d'échappement 473
  - Système de refroidissement 475
  - Système de freinage 481
  - Transmission manuelle – Selon l'équipement 483
  - Transmission automatique – Selon l'équipement . 484
  - Entretien extérieur et protection contre la corrosion 486
- LEVAGE D'UN VÉHICULE 492
- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS 493
  - Inscriptions sur les pneus 493
  - Numéro d'identification du pneu (TIN) 496
  - Terminologie et définitions des pneus 497
  - Charge et pression des pneus 499
- PNEUS – GÉNÉRALITÉS 503
  - Pression des pneus 503
  - Pressions de gonflage des pneus 504

- **Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée 505**
- **Pneus radiaux 506**
- **Types de pneus 507**
- **Pneus à affaissement limité – selon l'équipement . 508**
- **Roues de secours – selon l'équipement. 509**
- **Patinage des roues 509**
- **Indicateurs d'usure des pneus 509**
- **Durée de vie utile des pneus 510**
- **Pneus de rechange 511**

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION) 512

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS 514

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE. 515

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.

Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA : *Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.*

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.

3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt,** vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Il est fortement recommandé d'utiliser des pièces d'origine pour l'entretien normal périodique et les réparations afin d'assurer le rendement prévu. La garantie du constructeur ne couvre pas les dommages et les défaillances qui découlent de l'utilisation de pièces et de produits qui ne sont pas de qualité équivalente aux pièces d'origine du fabricant pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affiche dans le groupe d'instruments selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Change Oil » (Vidanger l'huile) ou « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Le message s'affichera plus rapidement lors de conditions d'utilisation difficiles, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites aux paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou une année, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.*

Tous les modèles pour service intensif

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

NOTA : *L'indicateur de vidange d'huile ne s'allume pas dans ces conditions.*

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez les niveaux de liquide du réservoir de liquide de refroidissement et du réservoir de maître-cylindre de frein, puis remplissez au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Intervalles d'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours et les flexibles.
Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
Vérifiez et réglez le frein à main.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
Vérifiez le système d'échappement.
Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Consultez la section « Tableau d'entretien » à la page suivante pour connaître les intervalles d'entretien requis.

Tableau d'entretien

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	**10 000**	**20 000**	**30 000**	**40 000**	**50 000**	**60 000**	**70 000**	**80 000**	**90 000**	**100 000**	**110 000**	**120 000**	**130 000**	**140 000**	**150 000**
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vérifiez l'état et l'usure des pneus et réglez-en la pression au besoin, vérifiez la date de péremption de l'appareil d'obturation TIREFIT (s'il est fourni).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vérifiez le fonctionnement du circuit d'éclairage (phares, clignotants, feux de détresse, coffre à bagages, habitacle, boîte à gants, témoins d'avertissement du tableau de bord, etc.).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez et, au besoin, faites l'appoint des niveaux de liquide (freins, embrayage hydraulique, lave-glace, batterie, liquide de refroidissement du moteur, etc.).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vérifiez le fonctionnement du système de commande du moteur (au moyen de l'outil de diagnostic).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez visuellement l'état des éléments suivants : carrosserie extérieure, protection du soubassement, tuyaux et flexibles (échappement – système d'alimentation en carburant, freins), éléments en caoutchouc (soufflets, manchons, bagues, etc.).		•		•		•		•		•		•		•	

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vérifiez le pare-brise, la position du balai d'essuie-glace de lunette arrière et l'usure.	•		•		•		•		•		•		•		•
Vérifiez le fonctionnement du système de lave-glace de pare-brise et réglez les gicleurs au besoin.	•		•		•		•		•		•		•		•
Vérifiez la propreté du capot et des serrures du hayon ainsi que la propreté et la lubrification des tringleries.	•		•		•		•		•		•		•		•

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	**10 000**	**20 000**	**30 000**	**40 000**	**50 000**	**60 000**	**70 000**	**80 000**	**90 000**	**100 000**	**110 000**	**120 000**	**130 000**	**140 000**	**150 000**
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Contrôlez visuellement l'état et l'usure des freins avant et arrière.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez la suspension avant, les biellettes de direction, joints homocinétiques et remplacez-les si nécessaire.		•		•		•		•		•		•		•	
Vérifiez visuellement l'état des courroies d'entraînement des accessoires.				•				•				•			

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	**10 000**	**20 000**	**30 000**	**40 000**	**50 000**	**60 000**	**70 000**	**80 000**	**90 000**	**100 000**	**110 000**	**120 000**	**130 000**	**140 000**	**150 000**
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vérifiez la tension de la courroie d'entraînement des accessoires.		•		•		•		•		•		•		•	
Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.															•
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin.										•					
Remplacez l'huile moteur et le filtre à huile (*).															

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Inspectez le niveau de liquide de l'unité de transfert de puissance (PTU).				•				•				•			
Inspectez le niveau du liquide du différentiel arrière.				•				•				•			
Remplacez les bougies d'allumage (moteur turbo 1.4L). **			•			•			•			•			•
Remplacez les bougies d'allumage (moteur 2.4L). **										•					
Remplacez le filtre à air du moteur. #			•			•			•			•			•

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Remplacez le liquide de frein tous les deux ans.		•		•		•		•		•		•		•	
Remplacez le filtre de l'habitacle.	○	•	○	•	○	•	○	•	○	•	○	•	○	•	○

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vidangez l'huile de la transmission manuelle si vous utilisez votre véhicule pour de fréquents remorquages, pour le transport de lourdes charges, comme taxi, comme véhicule de police, pour des livraisons (usage commercial), en conduite hors route ou dans le désert ou si plus de 50 % de votre conduite se fait à vitesse soutenue par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]).					•										•

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	**10 000**	**20 000**	**30 000**	**40 000**	**50 000**	**60 000**	**70 000**	**80 000**	**90 000**	**100 000**	**110 000**	**120 000**	**130 000**	**140 000**	**150 000**
Années	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.										•					•
Remplacez la courroie de distribution (moteur turbo 1,4 l).															•

○ Remplacement recommandé

• Entretien obligatoire

(#) Le filtre à air moteur doit être inspecté à chaque vidange d'huile si le véhicule est utilisé dans des zones poussiéreuses.

(*) La vidange de l'huile et le remplacement du filtre doivent être effectués lorsqu'ils sont indiqués par un témoin d'avertissement ou un message sur le tableau de bord, ou dans tous les cas, ne peuvent dépasser 1 année ou 16 000 km (10 000 mi).

(**) Le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'à la distance et non à l'année. Les éléments suivants sont essentiels pour vérifier le fonctionnement approprié et éviter de graves dommages au moteur :

- Utilisez seulement les bougies d'allumage des marques et types spécialement homologués pour ces moteurs (consultez la rubrique « Renseignements sur le moteur » de la section « Données techniques » pour obtenir de plus amples renseignements).
- Respectez strictement l'intervalle de remplacement fourni dans le calendrier d'entretien des bougies d'allumage.
- Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si vous avez des questions.

MISE EN GARDE!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**
- **La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR TURBO 1.4L

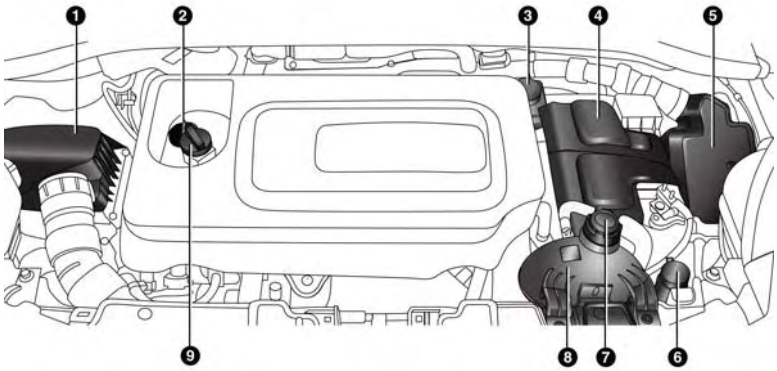

1 – Filtre à air
2 – Jauge d'huile moteur
3 – Réservoir de liquide pour freins
4 – Batterie
5 – Centrale de servitudes (Fusibles)
6 – Réservoir de liquide lave-glace
7 – Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement
8 – Réservoir de liquide de refroidissement
9 – Bouchon de remplissage d'huile

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR 2.4L

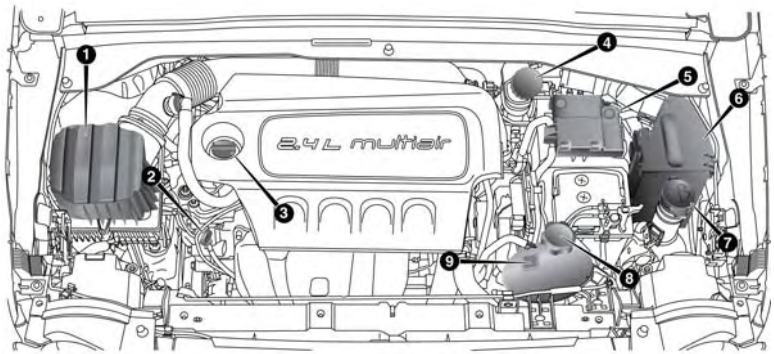

1 – Filtre à air du moteur
2 – Jauge d'huile moteur
3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
4 – Réservoir de liquide pour freins
5 – Batterie
6 – Centrale de servitudes (Fusibles)
7 – Réservoir de liquide lave-glace
8 – Bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement
9 – Réservoir de liquide de refroidissement

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le calendrier d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composant ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter immédiatement les anomalies par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparations qualifié.**
- **Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui protègent le rendement et la durabilité de votre véhicule et permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car ces produits risquent d'endommager le moteur, la transmission ou la climatisation. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.**

Huile moteur

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour contrôler le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement. Ne vérifiez pas le niveau d'huile avant de lancer le moteur s'il est resté inutilisé toute la nuit. La vérification du niveau d'huile moteur à froid donne des résultats incorrects.

La vérification de l'huile lorsque le véhicule est sur une surface plane et environ cinq minutes après l'arrêt du moteur chaud améliorera la précision des lectures de niveau d'huile. Maintenez le niveau

d'huile entre les repères de la jauge. La plage de niveau adéquat est indiquée par une zone hachurée. Quand le niveau est au minimum, l'ajout de 0,9 L (1 pinte US) d'huile fait passer le niveau à la limite maximale.

AVERTISSEMENT!

Ne mettez pas trop d'huile dans le moteur. Un remplissage excessif d'huile entraîne l'aération de l'huile qui peut provoquer une perte de pression d'huile et une hausse de la température de l'huile. Cette perte de pression d'huile et une température d'huile élevée peuvent endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Consultez le « calendrier d'entretien » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : *Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.*

Choix de l'huile moteur – moteur Turbo 1.4L

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale pour les moteurs suralimentés, quelles que soient les conditions de fonctionnement, le constructeur recommande d'utiliser des huiles moteur synthétiques homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme de matériaux MS-12991 de FCA.

Choix de l'huile moteur – moteur 2.4L

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur 0W-20 homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de FCA.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – moteur Turbo 1.4L

L'huile moteur synthétique SAE 5W-40 de MOPAR, conforme à la norme MS-12991 de FCA, telle que Pennzoil, Shell Helix ou une huile équivalente est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – moteur 2.4L

L'huile moteur SAE 0W-20 de MOPAR, conforme à la norme MS-6395 de FCA, telle que Pennzoil, Shell Helix ou une huile équivalente est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez

vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile moteur

Vous devez remplacer le filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile moteur

Les moteurs de ce constructeur possèdent un filtre à huile à passage total de type jetable. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à huile de haute qualité MOPAR sont recommandés.

Filtre à air du moteur

Consultez le paragraphe « Calendrier d'entretien » de la section « Calendriers d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. Des blessures graves pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

MISE EN GARDE!

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Procédures de démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».**
- **Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.**
- **Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.**
- **La batterie dans ce véhicule est munie d'un boyau d'évent qui ne doit pas être débranché et elle ne doit être remplacée que par une batterie du même type (ventilée).**

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.**
- **Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.**

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie, situé sur le DVD.**
- **Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène HFO 1234yf

Le fluide frigorigène de climatisation, HFO 1234yf, est un hydrofluoolefine (HFC) approuvé par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : *N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.*

Filtre à air du climatiseur

Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de MOPAR, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barillets de serrure MOPAR.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces, le pare-brise et la lunette arrière à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel, de cire ou de goudron, ce qui réduira les saletés et les traînées.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise ou d'une lunette arrière sèche.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise ou de la lunette arrière. Pour ne pas endommager les balais, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés

sur le pare-brise avant de les actionner. Évitez de mettre les balais d'essuie-glace en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : *La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.*

Stratégie relative à la position d'entretien

La position d'entretien permet de placer les balais d'essuie-glace dans une position qui permet de les remplacer facilement.

Pour activer la stratégie relative à la position d'entretien, mettez les essuie-glaces à la position P (Stationnement) avant de placer le commutateur d'allumage à la position STOP/OFF (ARRÊT).

Le mode d'entretien doit être activé dans un délai de deux minutes après que le commutateur d'allumage soit placé à la position STOP/OFF (ARRÊT).

Pour avoir une activation appropriée de la stratégie, la commande de la position d'entretien (antipanique) doit être active pendant au moins une demi-seconde.

À chaque activation valide de la commande de la position d'entretien, les balais d'essuie-glace sont activés pendant 250 ms.

La commande de la position d'entretien peut être répétée plusieurs fois pour placer les balais à la position voulue, jusqu'à un maximum de trois fois.

Après trois activations subséquentes, la stratégie est désactivée.

Désactivation de la fonction :

La fonctionnalité est réinitialisée si :

- Vous tournez le commutateur d'allumage à la position MAR/RUN (MARCHE).
- Le nombre d'activations subséquentes est de trois.
- Le minuteur est arrivé à terme deux minutes après avoir coupé le contact.

NOTA : *Lorsque vous mettez le contact, les balais d'essuie-glace passent en position de stationnement.*

Dépose et pose du balai d'essuie-glace avant

1. Levez le bras de l'essuie-glace arrière vers le haut pour soulever le balai de l'essuie-glace arrière de la glace de pare-brise.

2. Appuyez sur le bouton de dégagement sur le bras d'essuie-glace.

3. Poussez le balai d'essuie-glace vers le haut et déposez-le.

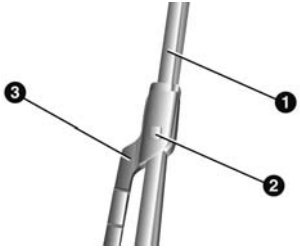

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Bouton de dégagement
3 – Bras d'essuie-glace

4. Posez le balai d'essuie-glace, puis appuyez fermement dessus jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Levez soigneusement le bras de l'essuie-glace arrière vers le haut pour soulever le balai de l'essuie-glace arrière de la glace de hayon.

2. Saisissez le bras d'essuie-glace et maintenez-le le plus proche de l'extrémité du balai d'essuie-glace tout en poussant le balai d'essuie-glace vers la glace du hayon pour décrocher la goupille d'axe du balai du support du balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace.

3. Installez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans le support de balai d'essuie-glace à l'extrémité du bras d'essuie-glace, puis appuyez fermement sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place.

Ajout de liquide lave-glace

Le niveau du réservoir de liquide lave-glace de pare-brise situé dans le compartiment moteur doit être vérifié régulièrement. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non de liquide de refroidissement du moteur [antigel]). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Système d'échappement

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » et « Gaz d'échappement », dans la section « Sécurité », pour obtenir de plus amples renseignements.**

- **Si vous stationnez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne stationnez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.**

AVERTISSEMENT!

- **Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.**
- **Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.**

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- n'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Système de refroidissement

MISE EN GARDE!

- **Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).**
- **Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque celui-ci est chaud.**

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou rouillé, le système doit être vidangé, rincé, puis rempli de liquide de refroidissement (antigel) frais. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

NOTA : *Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.*

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) (antigel) (conforme à la norme MS-90032).

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine », sous la section « Données techniques », pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE**

L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE

L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel MOPAR 10 ans ou 150 000 miles de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA :

- *Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.*
- *Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE HYBRIDE) et de formule OAT- (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.*

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**
- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, ne l'entreposez pas dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères inférieur « MIN » et supérieur « MAX ».

Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

S'il faut ajouter du liquide de refroidissement (antigel) pour maintenir le niveau adéquat, le liquide doit être ajouté dans le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.*

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, et d'eau distillée pour bien protéger le

moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.

- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. L'usage abusif des freins risquent également de réduire la capacité de freinage en cas d'urgence.

Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot ou immédiatement lorsque le témoin du système de freinage s'allume.

Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau à la hauteur recommandée et indiquée sur le réservoir de liquide pour freins. Il est normal que le niveau de liquide baisse avec l'usure des plaquettes. Le niveau doit être vérifié lors du remplacement de ces dernières. Toutefois, une fuite peut aussi être la cause de la baisse du niveau de liquide pour freins. Une vérification s'impose alors.

NOTA : *Sur les véhicules équipés d'une* **transmission manuelle***, le réservoir de liquide pour freins alimente à la fois le système de freinage et le système de débrayage. Les deux systèmes sont cependant alimentés séparément, et une fuite dans l'un des systèmes n'a aucune incidence sur l'autre. Le système de débrayage de la* **transmission manuelle** *ne nécessite aucune vidange d'huile et ce, pendant toute la durée de vie du véhicule. Si le niveau du réservoir de liquide pour freins est bas et que le système de freinage ne présente aucune fuite ni d'autre problème, il peut s'agir d'une fuite dans le système d'alimentation du système de débrayage. Voyez votre concessionnaire autorisé local pour obtenir le service approprié.*

Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine », sous la section « Données techniques », pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine », sous la section « Données techniques », pour obtenir de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.**
- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.**

- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**
- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**

AVERTISSEMENT!

L'utilisation de liquides pour freins inappropriés diminuera la performance du système de l'embrayage. Des liquides de frein inappropriés peuvent en effet endommager l'embrayage, résultant en une perte de fonction de l'embrayage et des difficultés à passer les vitesses de la transmission.

Transmission manuelle – Selon l'équipement

Choix du lubrifiant

N'utilisez que l'huile à transmission recommandée par le fabricant. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien et soin de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

Vérification du niveau de liquide

Vérifiez le niveau de liquide en retirant le bouchon de remplissage. Le niveau de liquide doit se situer entre la base de l'orifice de remplissage et un point situé à une distance maximale de 3/16 po (4,7 mm) sous la base de l'orifice.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat.

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

Fréquence de vidange de la boîte-pont

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule. Il n'est pas nécessaire de vidanger le liquide, à moins qu'il n'ait été contaminé par de l'eau.

NOTA : *Si le liquide est contaminé avec de l'eau, vous devez remplacer le liquide immédiatement.*

Transmission automatique – Selon l'équipement

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Données techniques » pour connaître les spécifications du liquide de transmission. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA : *Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.*

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple.

Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Données techniques » pour connaître les spécifications du liquide de transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Votre concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

Si l'huile de la transmission fuit, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, l'huile avec laquelle la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie utile du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto MOPAR Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, utilisez le dissolvant pour goudron et insectes MOPAR Super Kleen Bug and Tar Remover.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante MOPAR Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po^2) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**
- **Si le compartiment moteur est lavé à l'aide d'un jet haute pression, maintenez celui-ci à une distance d'au moins 20 centimètres (8 pouces) de la surface de remplissage.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche MOPAR sur les rayures dès que possible. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

- Toutes les roues et tous les enjoliveurs, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être régulièrement nettoyés avec un savon doux et de l'eau pour prévenir la corrosion.
- Pour enlever la saleté tenace et la poussière de frein, utilisez le nettoyant pour roues MOPAR Wheel Cleaner.

NOTA : *Si votre véhicule est équipé de roues chromées de type Dark Vapor or Black Satin, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou polissants. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. UTILISEZ UNIQUEMENT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.*

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laines d'acier, de brosses en soies ni de produits d'entretien pour les métaux. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Évitez les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides ou des brosses rugueuses qui peuvent endommager le fini protecteur des roues. Seul le nettoyant pour roues MOPAR ou un produit équivalent est recommandé.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyant MOPAR Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.

- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyant tout usage MOPAR Multi-Purpose Cleaner sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien de l'habitacle

Utilisez le nettoyant pour tissu de MOPAR pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de MOPAR pour traiter les garnitures en vinyle.

Ce produit est également recommandé pour la sellerie en cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant MOPAR Total Clean. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

AVERTISSEMENT!

Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer les sièges en cuir, car vous risqueriez de les endommager.

Nettoyage Phares

Votre véhicule est équipé de phares en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de MOPAR ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette arrière munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez pas de grattoir ni autre instrument pointu qui pourrait égratigner les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Surface du tableau de bord

La surface du tableau de bord est antireflet, ce qui permet de réduire les reflets dans le pare-brise. N'utilisez pas de produits d'entretien qui pourraient causer des reflets indésirables. Utilisez de l'eau tiède et du savon pour restaurer la surface antireflet.

Garnitures de tableau de bord

AVERTISSEMENT!

Avant d'installer des assainisseurs d'air dans votre véhicule, lisez attentivement les instructions. Certains assainisseurs d'air peuvent endommager le revêtement des pièces peintes ou décorées si leur surface entre en contact.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.

2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut remplacer les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

LEVAGE D'UN VÉHICULE

Dans le cas où vous devez soulever le véhicule, faites-le chez votre concessionnaire autorisé ou dans une station-service.

Les points de levage du véhicule sont marqués sur les jupes latérales avec des symboles (▽ reportez-vous à l'exemple illustré).

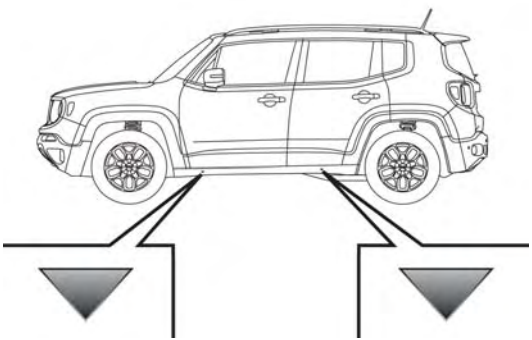

Emplacements des points de levage

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus

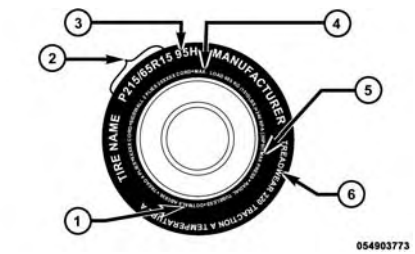

1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (N° d'identification du pneu)
2 – Référence dimensionnelle
3 – Description d'entretien
4 – Charge maximale
5 – Pression maximale
6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- *Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.*
- *Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.*
- *Le classement par dimensions de pneu LT (camion Léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.*
- *Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours compactes temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.*

- *Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.*

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :

Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT

P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou
« ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou
LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou
T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire ou
31 = Diamètre extérieur en pouces (po)

215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm)

65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)
– Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou
10,5 = Largeur de la section en pouces (po)

R = Code de construction
– « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou
– « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais

EXEMPLE :

15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)

Description d'entretien :

95 = Indice de charge

– Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu

H = Symbole de vitesse

– Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement

– La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées)

Identification de la charge :

L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) :

- **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou
- **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou
- **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation (Département des Transports) – Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres). – 03 signifie la troisième semaine

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) – 01 signifie l'année 2001 – Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po^2 (livres par pouce carré).

Terme	Définition
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette d'information sur les pneus et la charge

NOTA : *La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.*

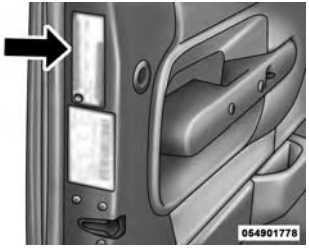

Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)

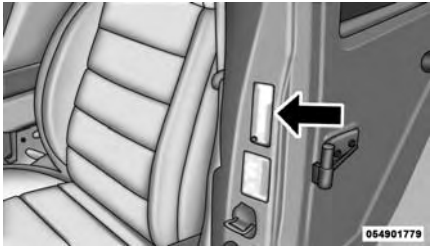

Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

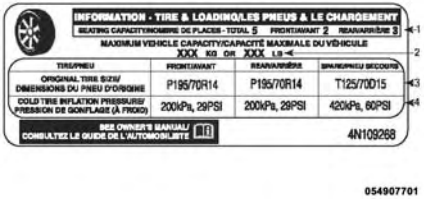

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1. le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;

2. le poids total que votre véhicule peut porter;

3. la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;

4. les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

NOTA : *Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.*

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX lbs or XXX kg » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si le montant « XXX » est égal à 1 400 lb (635 kg) et que cinq passagers de 150 lb (68 kg) chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb (295 kg). Calcul : 5 x 150 lb (68 kg) = 750 lb (340 kg) et 1 400 lb (635 kg) – 750 lb (340 kg) = 650 lb (295 kg).

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

NOTA :

- *Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.*
- *Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).*

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1							
5	2	3			Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs		
			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
EXAMPLE 2							
3	2	1			Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs		
			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
EXAMPLE 3							
2	2	0			Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs		
			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs

EXAMPLE

811a4d11

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux problèmes qui découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité et stabilité du véhicule
- Économie
- Usure
- Confort

Sécurité

MISE EN GARDE!

- **Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.**
- **Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une crevaison.**
- **Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.**
- **Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.**

- **Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.**

Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut influer sur la stabilité du véhicule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

NOTA :

- *Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.*
- *Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.*

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Le mauvais gonflage à froid des pneus peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre un gonflement excessif rend la suspension trop ferme, ce qui nuit au confort.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po^2) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po^2), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po^2) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po^2) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression, sinon la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule

pour la conduite à grande vitesse. Consultez votre marchand de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule procurera une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat;
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas ¼ po (6 mm);

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse).

Types de pneus

Pneus toutes saisons – Selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – Selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des circonstances peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 psi). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à plat.

Consultez la section Surveillance de la pression des pneus pour obtenir de plus amples renseignements.

Roues de secours – selon l'équipement

NOTA : *Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.*

AVERTISSEMENT!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Patinage des roues

Si le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Consultez le paragraphe « Dégagement d'un véhicule enlisé » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus d'origine de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.

Bande de roulement

1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Consultez le paragraphe « Pneus de rechange » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- Les habitudes de conduite.
- Pression des pneus – Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. Une permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. Consultez le paragraphe portant sur les « Indicateurs d'usure des pneus ». Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.

Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la maniabilité de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que les spécifications de la roue correspondent à celles de la roue d'origine.

Nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage**

de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.**
- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.**

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES (DISPOSITIFS DE TRACTION)

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille appropriée pour le pneu, comme recommandé par le constructeur du dispositif de traction.
- Installez des chaînes seulement sur les pneus avant

- En raison du jeu limité, les dispositifs de traction suivants sont recommandés :

Tous les modèles :

- L'utilisation de chaînes antidérapantes de 7 mm est permise sur les pneus 215/60R16 seulement. Pneus avant SEULEMENT.
- Les chaînes ne doivent PAS être utilisées sur les pneus d'origine de dimensions 215/60R17, 215/65R17 et 225/55R18.

AVERTISSEMENT!

- **Utilisez-les UNIQUEMENT sur les pneus avant.**
- **Il peut se produire des dommages si des chaînes antidérapantes ou des dispositifs de traction sont utilisés avec des pneus de taille d'équipement d'origine.**

MISE EN GARDE!

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- **En raison du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.**
- **Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (1/2 mi).**

- **Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).**
- **Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.**
- **Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.**
- **Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).**
- **N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.**

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route ou hors route. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation des pneus « croisée vers l'arrière » recommandée pour les véhicules à traction avant. Ce modèle de permutation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.

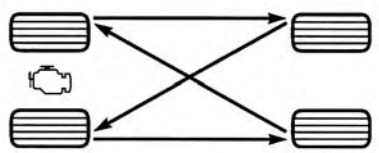

Permutation des pneus pour les véhicules à traction avant

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation des pneus « croisée vers l'avant » recommandée pour les véhicules à quatre roues motrices (4WD).

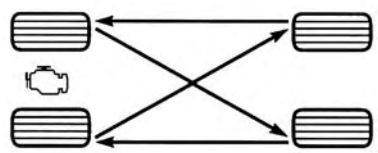

Permutation des pneus pour les véhicules à quatre roues motrices (4WD)

AVERTISSEMENT!

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus est susceptible d'endommager l'unité de transfert de puissance. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si le véhicule doit rester immobile pendant plus d'un mois, observez les précautions suivantes :

- Stationnez votre véhicule dans un endroit couvert, sec et possiblement aéré, les glaces s'ouvrent légèrement.
- Vérifiez que le frein de stationnement électrique n'est pas serré.
- Débranchez la borne négative (-) de la batterie et assurez-vous que la batterie est complètement chargée. Pendant l'entreposage, vérifiez la charge de la batterie tous les trois mois.

- Si vous ne débranchez pas la batterie du système électrique, vérifiez la charge de la batterie tous les trente jours.
- Nettoyez et protégez les pièces peintes en utilisant les cires de protection.
- Nettoyez et protégez les pièces métalliques polies en utilisant les cires de protection.
- Appliquez de la poudre de talc à l'avant et arrière des balais d'essuie-glace et ne les laissez-pas reposés sur la glace.
- Couvrez le véhicule avec un couvercle approprié en prenant soin de ne pas endommager la surface peinte en faisant glisser le couvercle au-dessus des surfaces sales. N'utilisez pas une bâche en plastique qui ne permet pas l'évaporation de l'humidité présente sur la surface du véhicule.
- Gonflez les pneus à une pression de +0,5 bar (+7,25 lb/po^2), supérieure à la valeur recommandée sur l'étiquette des pneus et vérifiez-la périodiquement.
- Ne vidangez pas le circuit de refroidissement du moteur.
- Chaque fois que vous immobilisez le véhicule pendant deux semaines ou plus, faites tourner le moteur au ralenti pendant environ cinq minutes, avec le système de climatisation en marche et le ventilateur fonctionnant à vitesse élevée. Cela permet d'assurer une lubrification adéquate du système, ce qui minimise les risques de dommages au compresseur lorsque le véhicule est remis en service.

AVERTISSEMENT!

Avant de retirer les bornes positive et négative de la batterie, attendez au moins une minute avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), puis fermez la portière du conducteur. Lorsque vous rebranchez les bornes positive et négative de la batterie, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) et que la portière du conducteur est fermée.

SECTION 10

DONNÉES TECHNIQUES

- IDENTIFICATION DU VÉHICULE 518
  - Numéro du châssis 518
- SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS 518
  - Spécifications relatives au couple de serrage 519
- LIQUIDES ET CONTENANCES 520
- LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS 521
  - Engine (Moteur) 521
  - Châssis 522

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro du châssis

Le numéro du châssis (NIV), visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise, est estampé sur une plaque située sur le coin avant gauche du couvercle du tableau de bord.

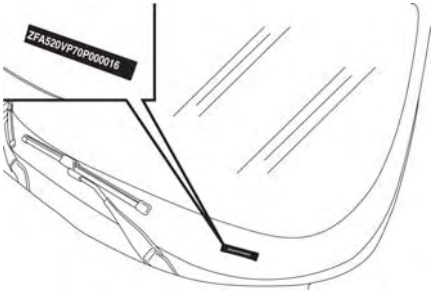

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Ce numéro est également estampé sur le plancher de l'habitacle, près du siège avant droit.

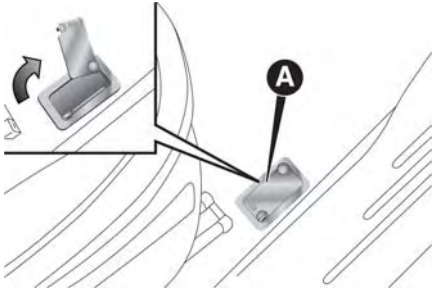

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

A. Cache

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée.

Spécifications relatives au couple de serrage

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
120 N·m (89 lb-pi)	M12 x 1,25	17 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par votre concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particules desserrées.

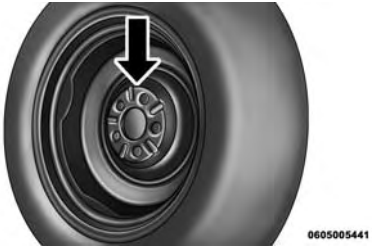

Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois.

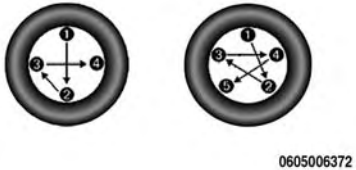

Modèles de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue/boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue/boulons sont bien calés contre la roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures impériales	Metric (Mesures métriques)
Carburant (quantité approximative)		
Moteur turbo 1.4L et moteur 2.4L	12,7 gallons US	48 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur Turbo 1.4L (SAE 5W-40, huile synthétique certifiée par l'API)	4,0 pintes US	3,8 L
Moteur 2.4L (SAE 0W-20, certifiée par l'API)	5,5 pintes US	5,2 L
Système de refroidissement*		
Moteur turbo 1.4L (antigel et liquide de refroidissement MOPAR formule 10 ans ou 150 000 mi)	5,5 pintes US	5,2 L
Moteur 2.4L (antigel et liquide de refroidissement MOPAR de formule 10 ans ou 150 000 mi)	6,8 pintes US	6,5 L
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS

Engine (Moteur)

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel MOPAR 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
Huile moteur – moteur Turbo 1.4L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur synthétique SAE 5W-40 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-12991 de FCA, telle que MOPAR, Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE approprié.
Huile moteur – moteur 2.4L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 0W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que MOPAR, Pennzoil et Shell Helix. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE approprié.
Filtre à huile du moteur	Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile du moteur MOPAR.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage MOPAR.
Choix de carburant – moteur Turbo 1.4L	Indice d'octane 91 recommandé, indice d'octane 87 acceptable, 0-15 % d'éthanol.
Choix de carburant – moteur 2.4L	Indice d'octane 87, 0-15 % d'éthanol.

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission manuelle – selon l'équipement	Nous vous recommandons d'utiliser un liquide de transmission manuelle et à double embrayage à sec de série C de MOPAR.
Transmission automatique – selon l'équipement	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de MOPAR ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Unité de transfert de puissance – selon l'équipement	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique SAE 75W-90 API GL5
Module de différentiel arrière (RDM) – selon l'équipement	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique SAE 75W-90 API GL5
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation des liquides DOT 4 de MOPAR. Si vous ne disposez pas de liquide de frein DOT 4, vous pouvez utiliser du liquide DOT 3.

SECTION 11

MULTIMÉDIA

- CYBERSÉCURITÉ. 527
- RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 528
  - Boutons situés sur le devant de la radio 529
  - Boutons situés sur l'écran tactile 529
  - Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect 5.0 530
  - Customer Programmable Features — Uconnect 6.5AN Settings 546
- RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT 564
- COMMANDE DU LECTEUR USB OU MULTIMÉDIA – SELON L'ÉQUIPEMENT 564
- COMMANDES AUDIO AU VOLANT 565
  - Fonctionnement de la radio 566
  - Mode multimédia 566
- FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES APPAREILS MOBILES 566
  - Renseignements concernant la réglementation et la sécurité 567
- ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT 568
  - Présentation du système Uconnect 568
  - Lancement des applications. 569
  - Commandes vocales de base. 570
  - Radio 570
  - Multimédia 571
  - Téléphone. 572
  - Réponse texte-voix. 573
  - Navigation (6.5AN) 575
  - Systèmes Uconnect Access* (6.5A/6.5AN) 575
  - Inscription (6.5A/6.5AN). 576
  - Application mobile (6.5AN) 577
  - Message texte par commande vocale (6.5AN) 577

- **Yelp (6.5AN) 578**
- **Service SiriusXM Travel Link (6.5AN) 579**
- **Généralités 579**
- **Renseignements supplémentaires 580**

CYBERSÉCURITÉ

Votre véhicule peut être connecté et équipé de réseaux câblés et de réseaux sans fil. Ces réseaux permettent au véhicule d'envoyer et de recevoir des données. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Tout comme un ordinateur ou d'autres appareils, le logiciel du véhicule peut nécessiter des mises à jour pour améliorer la facilité d'utilisation et le rendement de vos systèmes ou pour réduire le risque potentiel d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

MISE EN GARDE!

- **Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérer ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.**
- **Insérez UNIQUEMENT un dispositif multimédia (p. ex., la clé USB, la carte mémoire SD ou le disque compact) provenant d'une source fiable dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.**
- **Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à votre concessionnaire autorisé le plus proche.**

NOTA :

- *FCA ou votre concessionnaire peut communiquer directement avec vous à propos des mises à jour de logiciel.*
- *Pour aider à améliorer davantage la sécurité du véhicule et minimiser le risque potentiel de violation de la sécurité, les propriétaires du véhicule doivent :*
- Consulter régulièrement le site www.driveuconnect.com/software-update pour obtenir de plus amples renseignements sur les mises à jour de logiciel.
- Brancher et utiliser uniquement des dispositifs multimédias de confiance (p. ex. téléphones mobiles personnels, clé USB, disques compacts).

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » dans le guide de l'automobiliste sur le DVD.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord qui vous permettent d'accéder et de modifier les fonctions programmables par l'utilisateur. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.

Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect 5.0

1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale des systèmes Uconnect 6.5AN

1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

Boutons situés sur le devant de la radio

Les boutons situés sur le devant de la radio se trouvent en dessous et à côté du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « Scroll/Enter » (Défilement-Entrée) se trouve sur le côté droit. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages (c.-à-d., 30, 60, 90), appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage (c.-à-d., ON [ACTIVÉ], OFF [DÉSACTIVÉ]).

Le système Uconnect peut également être doté d'un bouton Affichage éteint et d'un bouton fléché de retour, situés sur le devant de la radio.

Appuyez sur le bouton Display Off (Affichage éteint) sur la plaque frontale pour éteindre l'écran du système Uconnect. Appuyez une deuxième fois sur le bouton Affichage éteint sur le devant de la radio pour allumer l'écran.

Appuyez sur le bouton fléché de retour sur le devant de la radio pour quitter un menu ou une option du système Uconnect.

Boutons situés sur l'écran tactile

Les boutons situés sur l'écran tactile sont accessibles à l'écran tactile du système Uconnect.

Fonctions programmables par l'utilisateur – réglages du système Uconnect 5.0

Appuyez sur le bouton + MORE (PLUS D'OPTIONS) sur la plaque frontale, puis sur le bouton « Settings » (Réglages) à l'écran tactile pour afficher l'écran des réglages de menu. Dans ce mode, le système Uconnect permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Display (Affichage), Clock (Horloge), Safety/Assistance (Sécurité et assistance), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et serrures), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Compass Settings (Réglages de boussole), Audio, Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth), Radio Setup (Configuration de la radio), Restore Settings (Restaurer les réglages) et Clear Personal Data (Supprimer les données personnelles).

NOTA : *Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.*

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton à l'écran tactile pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile ou le bouton Back (Retour) situé sur la plaque frontale pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur le bouton « X » à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

NOTA : *Tous les réglages doivent être changés lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position MAR/RUN (MARCHE).*

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Display » (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Display Mode (Mode d'affichage)***

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner les réglages de l'affichage automatique ou manuel. Pour modifier l'état de mode, appuyez brièvement sur le bouton « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel) à l'écran tactile.

- ***Brightness (Luminosité)***

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité globale de l'écran lorsque les phares sont allumés ou éteints. Réglez la luminosité à l'aide des boutons « + » et « – » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « – » à l'écran tactile.

- ***Language (Langue)***

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, espagnol, français) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton « Language » (Langue) sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton de langue souhaitée à l'écran tactile.

- ***Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)***

À partir de cet affichage, vous pouvez activer ou désactiver le son émis lorsque vous appuyez sur un bouton à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile) à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné.

Units (Unités)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Units » (Unités) à l'écran tactile, vous pouvez sélectionner chaque unité de mesure indépendamment affichée à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Les unités de mesure sélectionnables suivantes sont énumérées ci-dessous :

- ***US (Mesures américaines)***

Change les unités affichées à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) en unités de mesure américaines.

- ***Metric (Mesures métriques)***

Change les unités affichées à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) en unités de mesure métriques.

- ***Custom (Personnaliser)***

- ***Distance***

Sélectionnez parmi les options suivantes : « km » ou « mi ».

- ***Fuel Consumption (Consommation de carburant)***

Sélectionnez parmi les options suivantes : « mi/gal » (US), « mi/gal » (RU), « l/100 km » ou « km/l ».

- ***Pressure (Pression)***

Sélectionnez parmi les options suivantes : « lb/po^2 », « kPa » ou « bar ».

- ***Temperature (Température)***

Sélectionnez parmi les options suivantes : « °C » ou « °F ».

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clock & Date » (Horloge et date) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Set Time and Format (Régler l'heure et le format)***

À partir de cet affichage, vous pouvez régler l'heure et le format manuellement. Appuyez sur le bouton « Set Time and Format » (Régler l'heure et le format) puis choisissez une option parmi les formats 12 heures ou 24 heures. Appuyez sur la flèche correspondante au-dessus ou en dessous de l'heure actuelle à régler, puis sélectionnez « AM » ou « PM ».

- ***Show Time Status (Afficher l'état de l'heure)***

À partir de cet affichage, vous pouvez activer ou désactiver l'horloge numérique dans la barre d'état. Pour modifier le paramètre Show Time Status (Afficher l'état de l'heure), appuyez sur le bouton « Show Time Status » (Afficher l'état de l'heure) sur l'écran tactile et sélectionnez « ON » (ACTIVÉ) ou « OFF » (DÉSACTIVÉ).

- ***Set Date (Régler la date)***

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la date manuellement. Appuyez sur le bouton « Set Date » (Régler la date) à l'écran tactile, puis appuyez sur la flèche correspondante au-dessus ou en dessous de la date actuelle à régler.

- ***Sync Time (Synchroniser l'heure) – selon l'équipement***

À partir de cet affichage, vous pouvez synchroniser l'heure avec le GPS. Appuyez sur le bouton « Sync Time » (Synchroniser l'heure) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « ON » (ACTIVÉ) ou « OFF » (DÉSACTIVÉ).

Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Safety/Assistance » (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***ParkView Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement***

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra d'aide au recul accompagnée de lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule en marche avant soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé.

- ***ParkView Backup Camera (Caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement***

Pour modifier le réglage, appuyez sur le bouton « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt) jusqu'à ce qu'il soit mis en surbrillance.

- ***ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement***

Appuyez sur le bouton « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) à l'écran tactile pour mettre EN FONCTION ou HORS FONCTION le délai de la caméra d'aide au recul ParkView.

- ***ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de grille actives (dynamiques) sont superposées sur l'image de la caméra d'aide au recul pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévu selon la position du volant. Une ligne

centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.

- ***ParkView Backup Camera Fixed Guidelines (Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de grille fixes (statiques) sont superposées sur l'image de la caméra d'aide au recul pour illustrer la largeur du véhicule.

- ***Forward Collision Warning-Plus (FCW+) (Système d'avertissement de collision frontale-Plus) – selon l'équipement***

Le système d'avertissement de collision frontale-Plus peut être réglé à « Far » (Éloigné) ou « Near » (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale-Plus. Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Afin de modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage Near (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède. Pour modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale-Plus, appuyez brièvement sur le bouton « Near » (Proche) ou « Far » (Éloigné).

- ***Forward Collision Warning-Plus (FCW+) Active Braking (Freinage actif du système d'avertissement de collision frontale-Plus) – selon l'équipement***

Le système d'avertissement de collision frontale-Plus comprend le système d'assistance au freinage évolué. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué est activé lorsque la vitesse du véhicule est de 5 mi/h (8 km/h).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale-Plus avec assistance au freinage » dans la section « Sécurité ».

- ***Système ParkSense – selon l'équipement***

Le système ParkSense recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le levier de vitesses ou le levier sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer la proximité aux autres objets. Le système peut être activé avec le son seulement ou avec le son et l'affichage. Pour modifier l'état du système ParkSense, appuyez brièvement sur la touche « Sound Only » (Son seulement) ou « Sounds and Display » (Son et affichage). Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et l'utilisation du système, consultez le paragraphe « Système ParkSense » de la section « Démarrage et conduite ».

- ***Rear ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense arrière) – selon l'équipement***

Les réglages du volume du carillon du système d'aide au recul peuvent être sélectionnés à partir du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) ou du système Uconnect (selon l'équipement). Les réglages du volume de carillon comprennent LOW (BAS), MEDIUM (MOYEN) et HIGH (ÉLEVÉ). Le réglage du volume par défaut d'origine est MEDIUM (MOYEN).

- ***Front ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense avant) – selon l'équipement***

Les réglages du volume du carillon du système d'aide au stationnement avant peuvent être sélectionnés à partir du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) ou du système Uconnect (selon l'équipement). Les réglages du volume de carillon comprennent LOW (BAS), MEDIUM (MOYEN) et HIGH (ÉLEVÉ). Le réglage du volume par défaut d'origine est MEDIUM (MOYEN).

- ***Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule.
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et l'utilisation du système, consultez le paragraphe « Système d'aide au recul ParkSense » de la section « Démarrage et conduite ».

- ***LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) — selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle la distance à laquelle le volant fournira la rétroaction pour les sorties de voie potentielles. La sensibilité du système d'avertissement de sortie de voie peut être réglée pour fournir un point de départ de zone d'avertissement « prématuré », « moyen » ou « retardé ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense » dans la section « Démarrage et conduite ».

- ***LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle le niveau de rétroaction du volant pour les sorties de voie potentielles. La quantité de couple directionnel que le système de direction assistée peut appliquer au volant pour corriger la sortie de voie de véhicule peut être réglée à Low (Bas), Medium (Moyen) ou High (Élevé).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de sortie de voie » dans la section « Démarrage et conduite ».

- ***Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la fonction d'alarme d'angle mort peut être réglée à « Off » (Désactivée), « Lights » (Phares) ou « Lights and Chime » (Phares et carillon). La fonction d'alarme d'angle mort peut être activée en mode Éclairage. Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet uniquement une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs. Lorsque le mode de phares et carillon est activé, le système de surveillance des angles morts affiche une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option Off (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé. Pour modifier l'état de l'alarme d'angle mort, appuyez sur le bouton Off (Désactivé), Lights (Témoins) ou Lights & Chime (Témoins et carillon) à l'écran tactile. Appuyez ensuite sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile.

NOTA : *Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.*

- ***Electric Park Brake Service Mode (Mode d'entretien du frein de stationnement électrique)***

Cette fonction permet au technicien ou au propriétaire du véhicule d'utiliser un système commandé par des menus intégrés au véhicule, de commander la rétraction de frein de stationnement électrique et de réparer les freins de base arrière (plaquettes de frein, étriers, disques, etc.).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Frein de stationnement électrique » dans la section « Démarrage et conduite ».

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Headlight Sensitivity (Réglage de la sensibilité des phares)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet de régler la sensibilité des phares en fonction de trois niveaux :

- Niveau 1 = Sensibilité minimale
- Niveau 2 = Sensibilité moyenne
- Niveau 3 = Sensibilité maximale

NOTA : *Plus le réglage de la sensibilité est élevé, moins est la variation de l'éclairage extérieur nécessaire pour allumer l'éclairage (par exemple avec un réglage de niveau 3 au coucher du soleil, les phares s'allument plus tôt que dans les niveaux 1 et 2). Pour modifier le paramètre Headlight Sensitivity (Réglage de la sensibilité des phares), appuyez sur le bouton « 1 », « 2 » ou « 3 » à l'écran tactile pour sélectionner le niveau de réglage voulu de la sensibilité des phares.*

- ***Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur. Pour modifier le réglage de la fonction Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares), appuyez sur le bouton Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares) à l'écran tactile et choisissez entre 0, 30, 60 ou 90 secondes. Le bouton sélectionné se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Greeting Lights (Éclairage d'accueil)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet d'allumer ou d'éteindre l'éclairage d'accueil. Pour modifier le réglage de l'éclairage d'accueil, appuyez sur le bouton « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt) à l'écran tactile pour sélectionner votre réglage voulu de l'éclairage d'accueil.

- ***Feux de route automatiques – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto High Beams » (Feux de route automatiques) à l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

- ***Daytime Running Lights (Feux de jour)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque le moteur est en marche. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Daytime Running Lights » (Feux de jour) à l'écran tactile, puis sur « Yes » (Oui) ou « No » (Non). Le bouton se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Cornering Lights (Feux de virage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, si l'angle de rotation du volant est grand angle ou les témoins des clignotants sont allumés, un feu (incorporé au phare anti-brouillard) s'allume, sur le côté correspondant en vue d'améliorer la visibilité la nuit. Pour modifier le réglage des feux de virage, appuyez sur le bouton « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt) à l'écran tactile pour sélectionner votre réglage voulu des feux de virage.

- ***Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'éclairage extérieur s'allume quand les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Flash Lights with Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) à l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) à l'écran tactile, sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

- ***Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto Unlock On Exit » (Déverrouillage automatique à la sortie) à l'écran tactile, sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

- ***Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux extérieurs clignotent quand les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage ou de la fonction de déverrouillage passif. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Flash Lights w/Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) à l'écran tactile et sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

- ***Horn With Lock (Avertisseur sonore au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le bouton de VERROUILLAGE de la télécommande est enfoncé. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Horn w/Lock » (Avertisseur sonore au verrouillage) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « Off » (Désactivé), « 1st Press » (Première pression) ou « 2nd Press » (Deuxième pression).

- ***Horn With Remote Start (Avertisseur sonore au démarrage à distance) – selon l'équipement***

Appuyez sur le bouton « Horn w/Remote Start » (Avertisseur sonore au démarrage à distance) à l'écran tactile pour changer cet affichage. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Sound Horn with Remote Start » (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance), sélectionnez « ON » (Activé) ou « OFF » (Désactivé).

- ***Passive Entry (Déverrouillage passif)***

Cette fonction vous permet de verrouiller et de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Passive Entry » (Déverrouillage passif), sélectionnez « ON » (Activé) ou « OFF » (Désactivé). Consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

- ***Remote Door Unlock/Door Unlock (Déverrouillage des portières à distance et déverrouillage des portières)***

Lorsque l'option « Driver » (Conducteur) est sélectionnée, seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de TÉLÉDÉVERROUILLAGE de la télécommande de déverrouillage, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de TÉLÉDÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque l'option « All » (Toutes) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de TÉLÉDÉVERROUILLAGE de la télécommande de télédéverrouillage.

NOTA : *Si l'option « Toutes » est programmée, toutes les portières se déverrouillent peu importe quelle poignée de portière, munie du déverrouillage passif, vous saisissez. Si vous programmez l'option « Driver » (Conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur. La portière du conducteur s'ouvre une fois même si vous saisissez la poignée de portière du conducteur de façon répétée. Vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande de télédéverrouillage) une fois que la portière du conducteur est ouverte.*

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Engine Off Options » (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

- ***Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Pour modifier l'état

de l'alimentation temporisée à la coupure du moteur, appuyez sur le bouton « 0 seconds » (0 seconde), « 45 seconds » (45 secondes), « 5 minutes » ou « 10 minutes » à l'écran tactile.

- ***Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule. Pour modifier l'état du délai d'extinction des phares, appuyez sur le bouton « + » ou « - » à l'écran tactile afin de sélectionner l'intervalle de temps souhaité.

- ***Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la radio reste allumée pendant une durée prédéfinie lorsque vous coupez le contact. Pour modifier l'état de mise hors fonction temporisée de la radio, appuyez sur le bouton « 0 MIN » (0 min) ou « 20 MIN » (20 min) à l'écran tactile pour sélectionner votre intervalle de temps voulu.

Compass Settings (Réglages de la boussole) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Compass Settings » (Réglages de la boussole) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

NOTA : *Avant d'étalonner la boussole, vous devez régler la zone de déclinaison de la boussole pour obtenir de meilleurs résultats.*

- ***Compass Variance (Déclinaison magnétique de la boussole)***

Appuyez sur le bouton « Compass Calibration » (Étalonnage de la boussole) sur l'écran tactile pour changer ce réglage. Vous pourrez alors sélectionner une déclinaison de la boussole de 1 à 15 selon la figure de la carte de zone de déclinaison de la boussole.

La déclinaison magnétique est la différence entre le nord magnétique et le nord géographique. Pour compenser cette différence, réglez la déclinaison en fonction de la zone de conduite du véhicule, illustrée sur la carte de zone. Une fois réglée correctement, la boussole pourra compenser automatiquement cette différence lorsqu'elle est étalonnée de façon adéquate et assurer la meilleure précision possible.

Carte de zone de déclinaison de la boussole

- ***Étalonnage de la boussole***

Appuyez sur le bouton « Compass Calibration » (Étalonnage de la boussole) sur l'écran tactile pour accéder à l'étalonnage. Pour commencer l'étalonnage de la boussole, appuyez sur le bouton « YES » (OUI) sur l'écran tactile et effectuez un ou plusieurs cercles complets (dans un endroit exempt de grandes structures ou d'objets métalliques). Un message s'affiche à l'écran tactile lorsque la boussole a été correctement étalonnée.

NOTA : *Tenez les appareils magnétiques, tels que les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les détecteurs de radar, éloignés de la partie supérieure du tableau de bord. Étant donné que le module de la boussole est logé à cet endroit, ces appareils pourraient gêner le fonctionnement du capteur de la boussole et fausser les indications.*

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Equalizer (Égaliseur)***

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des boutons « + » et « – » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « – » à l'écran tactile.

NOTA : *Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.*

- ***Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)***

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière.

- ***Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)***

Cette fonction augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule. Pour modifier le volume asservi à la vitesse, appuyez sur le bouton Off (Désactivé), 1, 2 ou 3 de l'écran tactile.

- ***Surround Sound (Son ambiophonique) - selon l'équipement***

Cette fonction procure un mode simulé de son ambiophonique. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Surround Sound » (Son ambiophonique) à l'écran tactile, sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

- ***Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement***

La fonction Loudness (Intensité du volume) améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Loudness » (Intensité du volume) à l'écran tactile, puis sur « Yes » (Oui) ou « No » (Non). Le bouton se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement***

Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « AUX Volume Offset » (Décalage du volume AUX) à l'écran tactile, sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

- ***Auto-On Radio (Radio activée automatiquement)***

La radio s'allume automatiquement lorsque le contact est établi ou se rappelle l'état dans laquelle elle se trouvait à la dernière coupure du contact, notamment si elle était allumée ou éteinte. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Loudness » (Intensité du volume) à l'écran tactile, sélectionnez « On » (Activé), « Off » (Désactivé) ou « Recall Last » (Rappel dernier).

Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth » (Téléphone/Bluetooth) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Paired Phones (Téléphones jumelés)***

Cette fonction permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système Uconnect.

SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM Setup » (Configuration de SiriusXM) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Channel Skip (Saut de chaînes)***

La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Channel Skip (Saut de chaînes) à l'écran tactile, sélectionnez les chaînes que vous souhaitez sauter.

- ***Subscription Information (Information sur l'abonnement)***

Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.

1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement).
2. Prenez note des numéros d'identification SIRIUS de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.

NOTA : *Le service Travel Link de SiriusXM est un abonnement distinct et est disponible aux États-Unis seulement.*

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Restore Settings (Restaurer les réglages)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, tous les réglages par défaut sont réinitialisés.

Pour restaurer les réglages par défaut, appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages). Une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « Are you sure you want to reset your settings to default? » (Voulez-vous rétablir les réglages par défaut). Sélectionnez « Yes » (Oui) pour rétablir ou « Cancel » (Annuler) pour quitter. Une fois les réglages restaurés, une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « settings reset to default » (réglages par défaut rétablis).

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data Settings » (Suppression des données personnelles) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth et les préréglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur le bouton Clear Personal Data (Suppression des données personnelles); une fenêtre contextuelle s'affiche, vous demandant » (Voulez-vous souhaitez supprimer toutes les données personnelles?); Sélectionnez « OK » pour supprimer, ou sur « Cancel » (Annuler) pour quitter. Une fois les données effacées, une fenêtre contextuelle affiche le message « Personal data cleared » (Données personnelles supprimées).

Customer Programmable Features — Uconnect 6.5AN Settings

Press the Settings button to display the menu setting screen. In this mode the Uconnect system allows you to access programmable features that may be equipped such as Display, Clock, Safety & Driving Assistance, Lights, Doors & Locks, engine Off Options, Audio, Phone/Bluetooth, SiriusXM Setup, Restore Settings Defaults, Clear Personal Data and System Information.

NOTE:

- *Only one touchscreen area may be selected at a time.*
- *Depending on the vehicles options, feature settings may vary.*

When making a selection, press the button on the touchscreen to enter the desired

mode. Once in the desired mode, press and release the preferred setting and make your selection. Once the setting is complete, either press the Back Arrow button on the touchscreen to return to the previous menu, or press the “X” button on the touchscreen to close out of the settings screen. Pressing the Up or Down Arrow button on the right side of the screen will allow you to toggle up or down through the available settings.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Display (Affichage) à l’écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Display Mode (Mode d’affichage)***

Cette fonction permet de sélectionner un des réglages d’affichage automatique. Pour modifier l’état de mode, appuyez brièvement sur le bouton « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel) à l’écran tactile.

NOTA : *Lorsque l’option Day (Jour) ou Night (Nuit) est sélectionnée pour le mode d’affichage, l’utilisation de la fonction Mode défilé provoquera l’activation de la commande de luminosité de l’affichage de jour à l’écran de la radio même si les phares sont activés.*

- ***Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l’affichage avec les phares allumés)***

Cette fonction vous permet de choisir la luminosité de l’affichage lorsque les phares sont allumés. Réglez la luminosité à l’aide des boutons « + » et « – » à l’écran tactile ou en choisissant n’importe quel point sur l’échelle entre les boutons « + » et « – » à l’écran tactile.

- ***Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l’affichage avec les phares éteints)***

À partir de cet affichage, vous pouvez régler la luminosité de l’affichage avec les phares éteints. Réglez la luminosité à l’aide des boutons « + » et « – » à l’écran tactile ou en choisissant n’importe quel point sur l’échelle entre les boutons « + » et « – » à l’écran tactile.

- ***Set Language (Définir la langue)***

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l’une des nombreuses langues disponibles (anglais, espagnol, français) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l’ordinateur de bord et le système de navigation (selon l’équipement). Appuyez sur le bouton Set Language (Définir la

langue) sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton de langue souhaitée à l'écran tactile.

- ***Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)***

À partir de cet affichage, vous pouvez activer ou désactiver le son émis lorsque vous appuyez sur un bouton à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton « Touchscreen Beep » (Signal sonore de l'écran tactile) sur l'écran tactile. Appuyez sur le bouton « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt) à l'écran tactile pour ACTIVER ou DÉSACTIVER le signal sonore de l'écran tactile.

Units (Unités)

- ***Units (Unités)***

À partir de cet affichage, vous pouvez sélectionner l'affichage des unités du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID), du compteur kilométrique et du système de navigation (selon l'équipement) en unités de mesure américaines ou métriques. Appuyez sur « US » (Unités américaines), « Metric » (Unités métriques) ou « Custom » (Personnaliser).

- ***Custom (Personnaliser)***

Lorsque vous choisissez l'option « Custom » (Personnaliser), vous pouvez sélectionner chaque unité de mesure indépendamment affichée dans l'écran d'information du conducteur (DID) et du système de navigation. Les unités de mesure sélectionnables suivantes sont énumérées ci-dessous :

Distance : sélectionnez parmi les options suivantes : « km » ou « mi ».

Consommation de carburant : sélectionnez parmi les options suivantes : « MPG » (US) [mi/gal (É.-U.)], « MPG » (UK) [mi/gal (RU)], « l/100 km » ou « km/l ».

Pression des pneus : sélectionnez parmi les options suivantes : « psi » (lb/po^2), « kPa » ou « bar ».

Température : sélectionnez parmi les options suivantes : « °F » ou « °C ».

Voice (Réponse vocale)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Voice » (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)***

À partir de cet affichage, vous pouvez modifier les réglages de longueur de réponse vocale. Pour modifier la longueur de la réponse vocale, appuyez brièvement sur le bouton « Voice Response » (Réponse vocale) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « Brief » (Bref) ou « Detailed » (Détaillé).

- ***Show Command List (Afficher la liste de commandes)***

À partir de cet affichage, vous pouvez passer à un affichage autre que Show Command List (Afficher la liste de commandes). Pour passer à un affichage autre que Show Command List (Afficher la liste de commandes), appuyez sur le bouton Show Command List (Afficher la liste de commandes) à l'écran tactile, puis sélectionnez « Always » (Toujours), « With Help » (Avec assistance) ou « Never » (Jamais).

Clock (Horloge)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock (Horloge) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état)***

Cette fonction permet d'activer ou de désactiver l'horloge numérique dans la barre d'état. Pour modifier le paramètre Show Time Status (Afficher l'état de l'heure), appuyez sur le bouton « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt) à l'écran tactile.

- ***Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)***

Grâce à cette fonction, le réglage de l'heure peut être effectué automatiquement par la radio. Pour modifier le paramètre Sync Time (Synchroniser l'heure), appuyez sur le bouton « Sync time with GPS » (Synchroniser l'heure avec le GPS) à l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (En fonction) ou « Off » (Hors fonction). Lorsque vous sélectionnez « On » (Marche), vous pouvez régler uniquement le jour, le mois et l'année. Si vous sélectionnez l'option « Off » (Désactivé), vous pouvez régler les heures, les minutes, le format, le jour, le mois, l'année et afficher l'heure dans la barre d'état.

- ***Set Day (Régler le jour)***

Cette fonction vous permet de régler le jour. Pour faire votre sélection, appuyez sur les boutons « - » ou « + » à l'écran tactile pour régler le jour vers le haut ou vers le bas.

- ***Set Month (Régler le mois)***

Cette fonction vous permet de régler le mois. Pour faire votre sélection, appuyez sur les boutons « - » ou « + » à l'écran tactile pour régler le mois vers le haut ou vers le bas.

- ***Set Year (Régler l'année)***

Cette fonction vous permet de régler l'année. Pour faire votre sélection, appuyez sur les boutons « - » ou « + » à l'écran tactile pour régler l'année vers le haut ou vers le bas.

- ***Set Hours (Régler les heures)***

Cette fonction permet de régler les heures. Le bouton Sync Time with GPS « On » (Synchroniser l'heure avec le GPS activé) ne doit pas être sélectionné. Pour faire votre sélection, appuyez sur les boutons « - » ou « + » à l'écran tactile pour régler les heures vers le haut ou vers le bas.

- ***Set Minutes (Régler les minutes)***

Cette fonction permet de régler les minutes. Le bouton Sync Time with GPS « On » (Synchroniser l'heure avec le GPS activé) ne doit pas être sélectionné. Pour faire votre sélection, appuyez sur les boutons « - » ou « + » à l'écran tactile pour régler les minutes vers le haut ou vers le bas.

- ***Time Format (Format de l'heure)***

Cette fonction permet de sélectionner le réglage d'affichage du format de l'heure. Appuyez sur le bouton « Time Format » (Format de l'heure) sur l'écran tactile. Appuyez sur le bouton « 12hrs » (12 h) ou « 24hrs » (24 h) à l'écran tactile.

Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Forward Collision Warning-Plus (FCW+) (Système d'avertissement de collision frontale-Plus) – selon l'équipement***

Le système d'avertissement de collision frontale-Plus peut être réglé sur Far (Éloigné) ou Near (Proche). Le réglage « Far » (Éloigné) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale-Plus.

Cela signifie que le système vous avertit de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède lorsque vous êtes à une distance plus éloignée. Ce réglage assure le plus grand temps pour réagir. Afin de modifier le réglage pour une conduite plus dynamique, sélectionnez le réglage Near (Proche). Ceci vous avertit d'une collision potentielle lorsque vous êtes beaucoup trop près du véhicule qui vous précède. Pour modifier l'état du système d'avertissement de collision frontale-Plus, appuyez brièvement sur le bouton « Fwd Collision Warning » (Avertissement de collision du système d'avertissement de collision frontale) et sélectionnez « Near » (Proche) ou « Far » (Éloigné).

- ***Forward Collision Warning-Plus (FCW+) Active Braking (Freinage actif du système d'avertissement de collision frontale-Plus) – selon l'équipement***

Le système d'avertissement de collision frontale-Plus comprend le système d'assistance au freinage évolué. Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Le système d'assistance au freinage évolué est activé lorsque la vitesse du véhicule est de 5 mi/h (8 km/h). Pour modifier l'état de freinage actif, appuyez sur le bouton « Active Braking » (Freinage actif) et sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale-Plus avec assistance au freinage » dans la section « Sécurité ».

- ***LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) — selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle la distance à laquelle le volant fournira la rétroaction pour les sorties de voie potentielles. La sensibilité du système d'avertissement de sortie de voie peut être réglée pour fournir un point de départ de zone d'avertissement « prématuré », « moyen » ou « retardé ». Pour modifier l'état d'avertissement du système

de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton « LaneSense Warning » (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) et sélectionnez à partir des boutons « Early » (Prématuré), « Med » (Moyen) ou « Late » (Retardé).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense » dans la section « Démarrage et conduite ».

- ***LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le système règle le niveau de rétroaction du volant pour les sorties de voie potentielles. Le couple directionnel que le système de direction assistée peut appliquer au volant pour corriger la sortie de voie de véhicule peut être réglé à « Low » (Bas), « Medium » (Moyen) ou « High » (Élevé). Pour modifier l'état de la force du système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton « LaneSense Strength » (Force du système de détection de changement de voie LaneSense) et sélectionnez parmi les boutons « Low » (Bas), « Medium » (Moyen) ou « High » (Élevé).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système d'avertissement de sortie de voie » dans la section « Démarrage et conduite ».

- ***Système ParkSense – selon l'équipement***

Le système ParkSense recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le levier de vitesses ou le levier sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 18 km/h (11 mi/h). Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer la proximité aux autres objets. Le système peut être activé avec le son seulement ou avec le son et l'affichage. Pour modifier l'état du système ParkSense, appuyez brièvement sur le bouton « Off » (Arrêt), « Sound Only » (Son seulement) ou « Sound & Display » (Son et affichage). Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et l'utilisation du système, consultez le paragraphe « Système ParkSense » de la section « Démarrage et conduite ».

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et l'utilisation du système, consultez le paragraphe « Système d'aide au recul ParkSense » de la section « Démarrage et conduite ».

- ***Front ParkSense Volume (Volume du système d'aide au stationnement ParkSense avant) – selon l'équipement***

Les réglages du volume du carillon du système d'aide au stationnement avant peuvent être sélectionnés à partir de l'EVIC ou du système Uconnect (selon l'équipement). Les réglages du volume de carillon comprennent LOW (BAS), MEDIUM (MOYEN) et HIGH (ÉLEVÉ). Le réglage du volume par défaut d'origine est MEDIUM (MOYEN).

- ***Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la fonction d'alarme d'angle mort peut être réglée à « Off » (Désactivée), « Lights » (Phares) ou « Lights and Chime » (Phares et carillon). La fonction d'alarme d'angle mort peut être activée en mode Éclairage. Lorsque ce mode est sélectionné, le système de surveillance des angles morts transmet uniquement une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs. Lorsque le mode de phares et carillon est activé, le système de surveillance des angles morts affiche une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option Off (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé. Pour modifier l'état de l'alarme d'angle mort, appuyez sur le bouton « Blind Spot Alert » (Alarme d'angle mort) et sélectionnez « Off » (Arrêt), « Lights » (Éclairage) ou « Lights & Chimes » (Témoins et carillon).

NOTA : *Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.*

- ***ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement***

Votre véhicule peut être doté de la fonction ParkView Rear Back Up Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView) qui vous permet de voir des lignes de guide actives sur l'affichage de la caméra de recul ParkView lorsque le levier de vitesses/levier sélecteur est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile de la radio accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Pour modifier l'état des lignes de guide actives, appuyez sur le bouton « Active Guidelines » (Lignes de guide actives) et sélectionnez le bouton « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

- ***ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)***

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio. Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra d'aide au recul accompagnée de lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule en marche avant soit supérieure à 8 mi/h (12 km/h), que la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé. Pour régler le délai de la caméra d'aide au recul ParkView, appuyez sur le bouton « MORE » (PLUS D'OPTIONS) sur l'écran tactile, le bouton « settings » (réglages) sur la plaque frontale, puis sur le bouton « Safety & Driving Assistance » (Sécurité et aide à la conduite) sur l'écran tactile. Appuyez sur le bouton « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) à l'écran tactile pour mettre EN FONCTION ou HORS FONCTION le délai de la caméra d'aide au recul ParkView.

- ***Brakes (Freins)***

Cette fonction permet au technicien ou au propriétaire du véhicule d'utiliser un système commandé par des menus intégrés au véhicule, de commander la rétraction de frein de stationnement électrique et de réparer les freins de base arrière (plaquettes de frein, étriers, disques, etc.). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode d'entretien (Déverrouillage des plaquettes de frein arrière) » dans la section « Entretien et soin de votre véhicule ».

- ***Frein de stationnement automatique***

Cette fonction permet au technicien ou au propriétaire du véhicule d'activer ou de désactiver l'insertion automatique du frein de stationnement électrique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Frein de stationnement automatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

- ***Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)***

Si vous sélectionnez cette fonction, les essuie-glaces se mettent en marche automatiquement lorsque le système détecte de l'humidité sur le pare-brise. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Rain Sensing » (Détection de pluie) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt). Appuyez sur le bouton fléché de retour de l'écran tactile pour retourner au menu précédent.

- ***Electric Park Brake Service Mode (Mode d'entretien du frein de stationnement électrique)***

Cette fonction permet au technicien ou au propriétaire du véhicule d'utiliser un système commandé par des menus intégrés au véhicule, de commander la rétraction de frein de stationnement électrique et de réparer les freins de base arrière (plaquettes de frein, étriers, disques, etc.).

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Frein de stationnement électrique » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Headlight Sensitivity (Réglage de la sensibilité des phares)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet de régler la sensibilité des phares en fonction de trois niveaux :

- Niveau 1 = Sensibilité minimale
- Niveau 2 = Sensibilité moyenne
- Niveau 3 = Sensibilité maximale

NOTA : *Plus le réglage de la sensibilité est élevé, moins est la variation de l'éclairage extérieur nécessaire pour allumer l'éclairage (par exemple avec un réglage de niveau 3 au coucher du soleil, les phares s'allument plus tôt que dans les niveaux 1 et 2). Pour modifier le paramètre Headlight Sensitivity (Réglage de la sensibilité des phares), appuyez sur le bouton « 1 », « 2 » ou « 3 » à l'écran tactile pour sélectionner le niveau de réglage voulu de la sensibilité des phares.*

- ***Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur. Pour modifier le réglage de la fonction Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares), appuyez sur le bouton Headlights Off Delay (Délai d'extinction des phares) à l'écran tactile et choisissez entre 0, 30, 60 ou 90 secondes. Le bouton sélectionné se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Greeting Lights (Éclairage d'accueil)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet d'allumer ou d'éteindre l'éclairage d'accueil. Pour modifier le réglage de l'éclairage d'accueil, appuyez sur le bouton « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt) à l'écran tactile pour sélectionner votre réglage voulu de l'éclairage d'accueil.

- ***Auto Dim High Beams (Feux de route à antiéblouissement automatique) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement désactivés dans certaines conditions. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto High Beams » (Feux de route automatiques) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « Yes » (Oui) ou « No » (Non).

- ***Daytime Running Lights (Feux de jour)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument lorsque le moteur est en marche. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Daytime Running Lights » (Feux de jour) à l'écran tactile, puis sur « Yes » (Oui) ou « No » (Non). Le bouton se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Cornering Lights (Feux de virage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, si l'angle de rotation du volant est grand angle ou les témoins des clignotants sont allumés, un feu (incorporé au phare antibrouillard) s'allume, sur le côté correspondant en vue d'améliorer la visibilité la nuit. Pour modifier le réglage des feux de virage, appuyez sur le bouton « On » (Marche) ou « Off » (Arrêt) à l'écran tactile pour sélectionner votre réglage voulu des feux de virage.

- ***Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'éclairage extérieur s'allume quand les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Flash Lights with Lock » (Clignotement des feux au verrouillage) à l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

- ***Steering Directed Headlights (Feux de direction) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les phares s'allument selon la direction du volant. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Steering Directed Headlights » (Feux de direction) à l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

- ***Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée et que le commutateur des phares est à la position AUTO (AUTOMATIQUE), les phares s'allument pendant environ 10 secondes après l'activation des essuie-glaces. Si les phares ont été allumés par cette fonction, ils s'éteignent lorsque les essuie-glaces sont mis hors fonction. Pour faire

votre sélection, appuyez sur le bouton « Headlights With Wipers » (Phares avec essuie-glaces) sur l'écran tactile, puis sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto Lock » (Verrouillage automatique) à l'écran tactile, puis sur « Yes » (Oui) ou « No » (Non). Le bouton se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Auto Lock On Exit » (Verrouillage automatique à la sortie) à l'écran tactile, puis sur « Yes » (Oui) ou « No » (Non). Le bouton se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les feux extérieurs s'activent lorsque les portières sont verrouillées à l'aide de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Flash Headlights With Lock » (Clignotement des phares au verrouillage) à l'écran tactile, puis sur « Yes » (Oui) ou « No » (Non). Le bouton se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Sound Horn With Remote Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand les serrures de portière sont activées. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Sound Horn with Remote Lock » (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage à distance) à l'écran tactile, puis sur « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Le bouton se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Sound Horn With Start (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit quand le système de démarrage à distance est activé. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Sound Horn with Remote Start » (Retentissement de l'avertisseur sonore au démarrage à distance) à l'écran tactile, puis sur « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Le bouton se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Remote Door Unlock (Déverrouillage de portière à distance)***

Cette fonction permet de programmer le déverrouillage des portières à distance en sélectionnant l'option « All » (Tous) ou seulement l'option « Driver » (Conducteur) si vous appuyez une fois sur le bouton de la télécommande de télédéverrouillage ou si vous saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Remote Door Unlock » (Déverrouillage de portière à distance) à l'écran tactile, sélectionnez « All » (Toutes) ou « Driver » (Conducteur).

NOTA : *Si vous sélectionnez l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), la télécommande de télédéverrouillage doit être enfoncée deux fois pour déverrouiller toutes les portières.*

- ***Passive Entry (Déverrouillage passif)***

Cette fonction permet de verrouiller et de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Passive Entry » (Déverrouillage passif) à l'écran tactile, puis sur « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Le bouton se met en surbrillance pour indiquer que le réglage a été choisi.

- ***Memory Linked To FOB (Mémoire associée à la télécommande) – selon l'équipement***

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Memory Linked to Fob » (Mémoire associée à la télécommande) à l'écran tactile, sélectionnez « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé).

NOTA : *Le siège retourne à la position mémorisée (si la fonction Recall Memory with Remote Key Unlock [Rappel de mémoire lors du déverrouillage à distance] est activée) lorsque la télécommande de télédéverrouillage est utilisée pour déverrouiller la portière.*

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la radio reste allumée pendant une durée prédéfinie lorsque vous coupez le contact. Pour modifier l'état de mise hors fonction temporisée de la radio, appuyez sur le bouton « 0 MIN » (0 min) ou « 20 MIN » (20 min) à l'écran tactile pour sélectionner votre intervalle de temps voulu.

- ***Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de laisser les phares allumés pendant 0, 30, 60 ou 90 secondes quand il quitte le véhicule. Pour modifier l'état du délai d'extinction des phares, appuyez sur le bouton « + » ou « - » à l'écran tactile afin de sélectionner l'intervalle de temps souhaité.

- ***Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) – selon l'équipement***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant

demeurent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Pour modifier l'état de l'alimentation temporisée à la coupure du moteur, appuyez sur le bouton « 0 seconds » (0 seconde), « 45 seconds » (45 secondes), « 5 minutes » ou « 10 minutes » à l'écran tactile.

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)***

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences d'équilibre gauche-droit et d'équilibre avant-arrière. Appuyez sur le pictogramme de haut-parleur en le faisant glisser et utilisez les flèches pour effectuer le réglage ou appuyez légèrement sur le pictogramme de haut-parleur pour le déplacer au centre.

- ***Equalizer (Égaliseur)***

À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des boutons « + » et « – » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « – » à l'écran tactile.

NOTA : *Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.*

- ***Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)***

Cette fonction augmente ou diminue le volume en fonction de la vitesse du véhicule. Pour modifier le volume asservi à la vitesse, appuyez sur le bouton « Off » (Désactivé), « 1 », « 2 » ou « 3 » de l'écran tactile.

- ***Surround Sound (Son ambiophonique) - selon l'équipement***

Cette fonction procure un mode simulé de son ambiophonique. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Surround Sound » (Son ambiophonique) à l'écran tactile, sélectionnez On (Activé) ou Off (Désactivé).

- ***Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement***

Appuyez sur le bouton « On » (Marche) pour activer la fonction d'intensité du volume. Appuyez sur le bouton « Off » (Arrêt) pour désactiver cette fonction. Lorsque l'intensité du volume est activée, le réglage de l'intensité augmente la gamme dynamique d'audio aux volumes plus élevés.

- ***AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement***

Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE). Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « AUX Volume Offset » (Décalage du volume AUX) sur l'écran tactile, sélectionnez n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « – » sur l'écran tactile.

- ***Auto-On Radio (Radio activée automatiquement)***

La radio s'allume automatiquement lorsque le contact est établi ou se rappelle l'état dans laquelle elle se trouvait à la dernière coupure du contact, notamment si elle était allumée ou éteinte. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Loudness » (Intensité du volume) à l'écran tactile, sélectionnez « On » (Activé), « Off » (Désactivé) ou « Recall Last » (Rappel dernier).

Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth » (Téléphone/Bluetooth) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Paired Phones (Téléphones jumelés)***

Cette fonction permet d'afficher les téléphones mobiles jumelés au système de téléphone/Bluetooth.

- ***Paired audio sources (Sources audio jumelées)***

Cette fonction permet d'afficher les appareils audio qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth.

SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM Setup » (Configuration de SiriusXM) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Channel Skip (Saut de chaînes)***

La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton Channel Skip (Saut de chaînes) à l'écran tactile, sélectionnez les chaînes que vous souhaitez sauter.

- ***Subscription Information (Information sur l'abonnement)***

Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.

1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement).

2. Prenez note des numéros d'identification SIRIUS de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.

NOTA : *Le service Travel Link de SiriusXM est un abonnement distinct et est disponible aux États-Unis seulement.*

Restore Default Settings (Restaurer les réglages par défaut)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Restore Settings Defaults » (Restaurer les réglages par défaut) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Restore Settings (Restaurer les réglages)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les réglages par défaut de l'affichage, de l'horloge, du système audio et de la radio sont réinitialisés. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré.

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data Settings » (Suppression des données personnelles) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

- ***Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)***

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth et les préréglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur le bouton « Yes » (Oui) ou « Cancel » (Annuler) à l'écran tactile.

RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre radio munie du système Uconnect 3.0, 5.0 ou 6.5AN, consultez le supplément du système Uconnect.

COMMANDE DU LECTEUR USB OU MULTIMÉDIA – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique permet de brancher un dispositif externe sur le port USB ou sur la prise AUX (AUXILIAIRE).

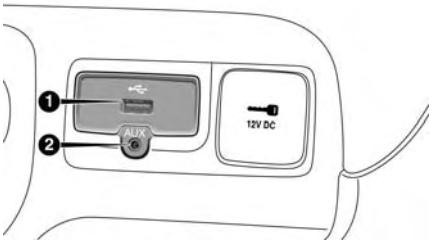

1 – Port USB et prise AUX (AUXILIAIRE) avant

1 – Port USB
2 – Connecteur AUX/câble

Le port USB avant se trouve sous les commandes de chauffage, ventilation et climatisation.

Consultez le supplément de la radio du système Uconnect pour connaître les caractéristiques de prise en charge des dispositifs USB externes.

Port USB de la console centrale

Un deuxième port USB se trouve dans la console centrale.

NOTA : *Selon la configuration du véhicule, le port USB permet de charger uniquement des appareils ou de lire des fichiers multimédias.*

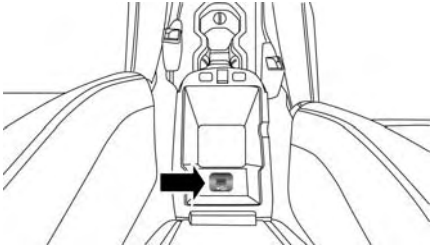

Port USB de la console centrale USB (charge uniquement) – selon l'équipement

COMMANDES AUDIO AU VOLANT

Les commandes à distance du système audio sont situées à l'arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.

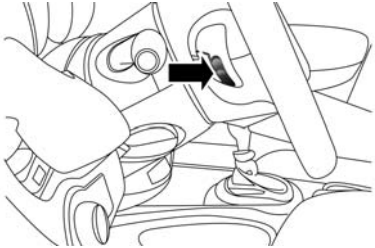

Commandes à distance du système audio (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre radio (AM, FM, RADIO SATELLITE, AUXILIAIRE, lecteur multimédia, etc.) et également pour sélectionner ou saisir une option tout en faisant défiler le menu.

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Mode multimédia

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur du média sélectionné (AUX/USB, Bluetooth) passe à la piste suivante. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit secondes de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur le commutateur, vers le haut ou vers le bas, le lecteur passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES APPAREILS MOBILES

Dans certaines situations, un appareil mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne de l'appareil mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque l'appareil mobile est en fonction et que le système Uconnect est désactivé (selon l'équipement).

Renseignements concernant la réglementation et la sécurité

ÉTATS-UNIS ET CANADA

Exposition aux émissions de radiofréquences.

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en-deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones mobiles. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, comme par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil.

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA :

- *Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec certains types d'installation.*
- *Si cet équipement cause des interférences nuisibles avec la réception radio ou télévisuelle (pouvant être identifiées*

en activant et désactivant l'équipement), nous vous recommandons d'essayer de corriger l'interférence en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- *Augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur.*
- *Communiquez avec le concessionnaire ou un technicien de radio expérimenté pour obtenir de l'aide.*

ASTUCES DE RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT

Présentation du système Uconnect

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes vocales principales et les conseils présentés ci-dessous vous permettront de commander votre système Uconnect 3.0, 5.0 ou 6.5AN.

Uconnect 3.0

Uconnect 5.0

Uconnect 6.5AN

Lancement des applications

Tout ce dont vous avez besoin pour commander de manière vocale votre système Uconnect sont les boutons sur votre volant.

1. Visitez le site **UconnectPhone.com** pour vérifier la compatibilité de l'appareil mobile et la fonction et pour trouver les directives de jumelage du téléphone.

2. Réduisez le bruit de fond. Le vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.

3. Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant. Le microphone est positionné sur le rétroviseur et est adapté au conducteur.

4. Chaque fois que vous initiez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone), **attendez** le signal sonore, puis dites votre commande vocale.

5. Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.

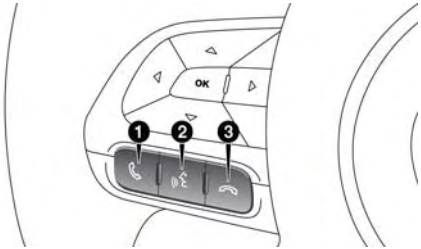

Boutons des commandes vocales du système Uconnect

1 – Appuyez pour initier, répondre à un appel téléphonique, envoyer ou recevoir un texte
2 – Appuyez pour lancer les fonctions radio, navigation ou multimédias
3 – Appuyez pour terminer un appel

Commandes vocales de base

Les commandes vocales de base ci-dessous peuvent être fournies à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites…

- **Annuler** pour arrêter une session vocale courante.
- **Aide** pour entendre une liste de commandes vocales suggérées.
- **Répéter** pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale. Les repères s'affichent à l'écran tactile.

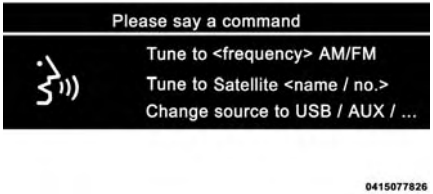

Uconnect 3.0

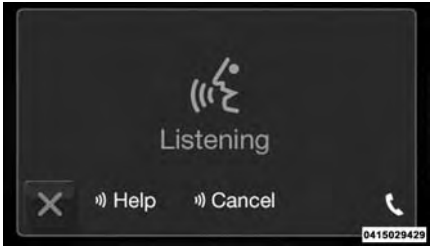

Uconnect 5.0

Uconnect 6.5AN

Radio

Utilisez votre voix pour accéder rapidement aux stations AM, FM ou radio satellite SiriusXM que vous voulez entendre. (Abonnement ou essai de radio satellite SiriusXM inclus requis)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites…

- **Syntoniser** quatre-vingt-quinze-point-cinq FM.
- **Syntoniser** la chaîne Hits 1 de radio satellite.

ASTUCE : *A tout moment, si vous n'êtes pas sûr de la commande à énoncer ou que vous souhaitez apprendre une commande vocale, appuyez sur le bouton VR et dites « **Help** » (Aide). Le système vous fournira une liste de commandes.*

Radio – système Uconnect 5.0

Radio du système Uconnect 6.5AN

Multimédia

Le système Uconnect offre des connexions au moyen des ports USB, Bluetooth et auxiliaires (selon l'équipement). Le fonctionnement vocal est seulement disponible pour les dispositifs USB et iPod connectés. (Le lecteur de disques compacts télécommandé est en option et n'est pas disponible sur tous les véhicules).

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites l'une des commandes suivantes et suivez les messages-guides pour changer votre source multimédia ou choisir un artiste.

- **Change source to Bluetooth** (Passer à la source Bluetooth).
- **Change Source to iPod** (Passer à la source iPod).

- **Change source** to USB (Changer la source à USB).
- **Play artist** Beethoven (Lire l'artiste Beethoven); **Play album** Greatest Hits (Lire l'album Greatest Hits); **Play song** Moonlight Sonata (Lire le morceau Sonate au clair de lune); **Play genre** Classical (Lire le genre classique).

ASTUCE : *Pour les systèmes Uconnect 5.0 et 6.5AN, appuyez sur le bouton « Browse » (Parcourir) sur l'écran tactile pour afficher toutes les musiques sur votre dispositif iPod ou USB. Votre commande vocale doit correspondre* **exactement** *à la méthode d'affichage des renseignements relatifs à l'artiste, à l'album, à la chanson et au genre.*

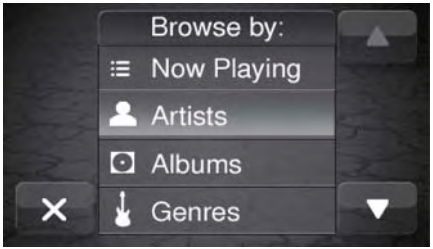

Uconnect 5.0 Media

Support Uconnect 6.5AN

Téléphone

Les appels et les réponses aux appels au moyen du dispositif mains-libres sont faciles avec le système Uconnect. Lorsque le bouton Phonebook (Répertoire téléphonique) s'allume sur votre écran tactile, votre système est prêt. Vérifiez le site UconnectPhone.com pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage.

Appuyez sur le bouton de téléphone . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes…

- **Call** John Smith (Appeler Jean Tremblay);
- **Dial** 123-456-7890 (Composer le 123 456-7890) et suivez les messages-guides du système;

- **Redial** (Recomposer) (appeler le numéro de téléphone sortant précédent);
- **Call back** (Rappeler) (appeler le numéro de téléphone entrant précédent).

ASTUCE : *Lorsque vous passez une commande vocale, appuyez sur le bouton Phone (Téléphone)* *et dites* **« Call » (Appeler),** *puis prononcez le nom* **exactement** *comme il s'affiche dans votre répertoire. Lorsqu'un contact a plusieurs numéros de téléphone, vous pouvez dire* « **Call** *Jean Tremblay* **work » (Appeler Jean Tremblay travail).**

Uconnect 5.0 Phone

Système Uconnect Phone 6.5AN

Réponse texte-voix

Le système Uconnect annoncera les télémessages **reçus**. Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) et dites **« Listen » (Écouter).** (Doit avoir un téléphone mobile compatible jumelé au système Uconnect.)

1. Une fois qu'un message texte reçu est lu pour vous, appuyez sur le bouton de téléphone . Après le signal sonore, dites : **« Reply »** (Répondre).

2. Écoutez les messages-guides du système Uconnect. Après le signal sonore, répétez l'un des messages prédéfinis et suivez les messages-guides du système.

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE

« Yes » (Oui).	« Stuck in traffic. » (Je suis dans un embouteillage.)	« See you later. » (À plus tard.)
« No » (Non).	« Start without me. » (Commence sans moi.)	« I'll be late. » (Je vais être en retard.)

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE

« Okay. » (D'accord.)	« Where are you? » (Où êtes-vous?)	« I will be <number> minutes late. » (Je serai en retard de <nombre> minutes.)
« Call me » (Appelle-moi).	« Are you there yet? » (Es-tu arrivé?)	

RÉPONSE TEXTE-VOIX PRÉFORMATÉE

« I'll call you later. » (Je vous appellerai plus tard.)	« I need directions. » (J'ai besoin d'indications.)	« See you in <number> minutes. » (Je te verrai dans <nombre> minutes.)
« I'm on my way. » (Je suis en chemin.)	« Can't talk right now. » (Je ne peux pas parler maintenant.)	
« I'm lost. » (Je suis perdu.)		« Thanks. » (Merci.)

ASTUCE : *Votre téléphone mobile doit avoir l'implémentation complète du* **profil d'accès aux messages (MAP)** *pour exploiter de cette caractéristique. Pour les*

détails relatifs au profil d'accès aux messages (MAP), visitez UconnectPhone.com. **iPhone iOS6 de Apple ou la version la plus récente offre seulement la lecture des messages textes entrants.**

Navigation (6.5AN)

La fonction Uconnect Navigation vous aide à économiser du temps et à être plus productif lorsque vous savez exactement comment parvenir là où vous voulez aller.

1. Pour entrer une destination, appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites :

- Pour le système Uconnect 6.5AN, dites : **« Navigate to 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan »** (Naviguer jusqu'à 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan).

2. Suivez ensuite les messages-guides du système.

ASTUCE : *Pour entrer une recherche de point d'intérêt, appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites :* « **Find nearest coffee shop »** *(Trouver le café le plus proche).*

Système Uconnect 6.5AN Navigation

Systèmes Uconnect Access* (6.5A/6.5AN)

MISE EN GARDE!

Certains services du système Uconnect Access, y compris le 9-1-1 et l'assistance routière, ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau 1X (réponse vocale/données) ou 3G (données) fonctionnelle.

NOTA : *Votre véhicule peut transmettre des données tel qu'autorisé par l'abonné.*

Un essai ou un abonnement inclus est requis pour profiter des services du système Uconnect Access dans la prochaine section de ce guide. Pour vous inscrire au système Uconnect Access, appuyez sur le bouton « MORE » (PLUS D'OPTIONS)

sous l'écran tactile de 6,5 po pour commencer. Vous pouvez trouver des instructions détaillées relatives à l'inscription à la page suivante.

* Le système Uconnect Access est disponible seulement sur les véhicules qui en sont équipés, achetés dans la zone continentale des États-Unis continentaux, en Alaska et à Hawaï. Les services peuvent seulement être utilisés où la couverture est disponible, reportez-vous à la carte de couverture pour plus de détails.

Service d'appel 9-1-1

Notification d'alarme de sécurité

Verrouillage et déverrouillage des portières à distance

Service d'assistance pour véhicule volé

Démarrage à distance du véhicule**

Fonction d'activation de l'avertisseur sonore et des phares à distance

Recherche Yelp

Message texte par commande vocale

Appel d'assistance routière

Zone d'accès sans fil Wi-Fi***

** Si le véhicule est équipé.

*** Des charges supplémentaires s'appliquent.

Inscription (6.5A/6.5AN)

1. Appuyez sur le bouton « ASSIST » (ASSISTANCE) situé dans la console au pavillon.

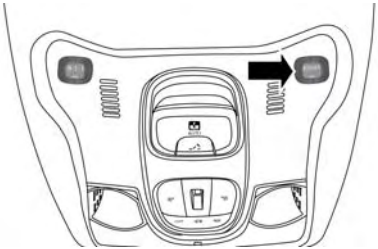

2. Appuyez sur le bouton « Uconnect Care » (Service à la clientèle Uconnect) sur l'écran tactile.

3. Un agent compétent du service à la clientèle Uconnect enregistre votre véhicule et gère tous les détails.

L'inscription est facile! Suivez simplement les étapes ci-dessus. Ou, appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) sur l'écran tactile pour « effectuer l'inscription au moyen du Web » afin de terminer le

processus à l'aide de votre appareil sans fil ou de votre ordinateur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site DriveUconnect.com.

Application mobile (6.5AN)

Vous n'êtes pas loin d'utiliser les commandes à distance et d'écouter votre musique préférée dans votre véhicule.

0307077996

Application mobile

Pour connecter vos comptes radio Internet :

1. Téléchargez l'application Uconnect Access à partir de App Store ou de Google Play.

2. Ouvrez l'application et appuyez légèrement sur Create Account (Créer un compte).

3. Entrez votre adresse de courriel et cliquez sur Next (Suivant).

4. Une fois votre adresse de courriel vérifiée, entrez un mot de passe et un nom complet pour créer un compte.

NOTA : *Lorsque vous avez téléchargé l'application sur votre appareil mobile compatible, vous pouvez également faire démarrer votre véhicule et verrouiller ou déverrouiller ses portières à partir de pratiquement n'importe où. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site DriveUconnect.com.*

Message texte par commande vocale (6.5AN)

1. Pour envoyer un message, appuyez sur le bouton de téléphone . Après le signal sonore, énoncez la commande suivante… « **Send message** to John Smith » (Envoyer un message à Jean Tremblay).

2. Écoutez les messages-guides. Après le signal sonore, dictez le message que vous voulez envoyer. Patientez pendant que le système Uconnect traite votre message.

3. Le système Uconnect répète votre message et fournit plusieurs options : ajouter à, supprimer, envoyer, répéter le message. Après le signal sonore, dites au système Uconnect ce que vous voulez

faire. Par exemple, si vous êtes satisfait de votre message, après le signal sonore, dites **« Send »** (Envoyer).

Vous devez être inscrit au système Uconnect Access et avoir un téléphone intelligent compatible MAP (profil d'accès aux messages) pour utiliser votre voix pour envoyer un message texte personnalisé.

ASTUCE :

- *Non compatible avec l'iPhone.*
- *Les messages sont limités à 140 caractères.*
- *Le bouton de messagerie sur l'écran tactile doit être allumé pour utiliser la fonction.*

Yelp (6.5AN)

Une fois inscrit au système Uconnect Access, vous pouvez utiliser votre voix pour chercher les endroits les plus populaires ou les choses autour de vous.

1. Appuyez sur le bouton MORE (PLUS D'OPTIONS) sur le devant de la radio.

2. Appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) sur l'écran tactile, puis sur le bouton « All Apps » (Toutes les applications) sur l'écran tactile.

3. Appuyez sur le bouton « Yelp » de l'écran tactile.

4. Une fois que l'écran d'accueil du système YELP s'affiche, appuyez sur le bouton de commande vocale , puis dites « **YELP search** » (Recherche YELP)

5. Écoutez les messages-guides du système et après le signal sonore, dites au système Uconnect l'endroit ou l'entreprise que vous voulez qu'il trouve.

ASTUCE : *Une fois que vous avez effectué une recherche, vous pouvez réorganiser les résultats en sélectionnant l'onglet Best Match (Meilleure correspondance), Rating (Classification) ou Distance sur la partie supérieure de l'affichage de l'écran tactile.*

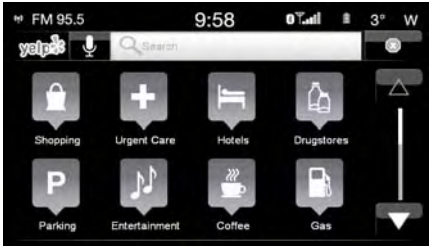

Yelp

Service SiriusXM Travel Link (6.5AN)

Vous avez besoin de trouver une station-service, afficher la liste des films locaux, vérifier le pointage des matchs ou les prévisions météo sur cinq jours? Les services SiriusXM Travel Link permettent d'obtenir plusieurs données utiles que vous pouvez afficher au moyen du système Uconnect 6.5AN.

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- **Show fuel prices** (Afficher les prix du carburant);
- **Show 5 – day weather forecast** (Afficher les prévisions météo sur cinq jours);
- **Show extended weather** (Afficher les prévisions prolongées).

ASTUCE : *Les alertes de circulation ne sont pas accessibles au moyen de la commande vocale.*

Service SiriusXM Travel Link

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient en perturber le fonctionnement.

NOTA :

- *Le transmetteur a été mis à l'essai et est conforme aux normes FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.*
- *L'acronyme « IC » qui précède le numéro de certification ou d'enregistrement confirme la conformité aux spécifications techniques d'Industrie Canada.*

Renseignements supplémentaires

© 2015 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. Android est une marque de commerce de Google Inc. SiriusXM et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. Yelp, Yelp logo, Yelp burst et les marques connexes sont des marques déposées de Yelp.

Service à la clientèle relatif au système Uconnect :

- Résidents américains : composez le 1 877 855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine) ou visitez le site DriveUconnect.com
- Résidents canadiens : composez le 1 800 465-2001 (anglais) ou 1 800 387-9983 (français) ou visitez le site DriveUconnect.ca

Lun. – Ven. : 8 h à 20 h, HE

Sam. : 9 h à 17 h, HE

Dim. : fermé

Numéro de téléphone (1 855 792-4241) du service à la clientèle relatif aux services du système Uconnect Access. Préparez votre NIP de sécurité Uconnect lorsque vous appelez.

INDEX

ABS (Système de freinage antiblocage) 200
Additifs, Carburant 351
Ajout de carburant 353
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (Antigel) 477
Ajout de liquide lave-glace 473
Alarme
Amorçage du système 47
Alarme (alarme de sécurité) 46
Alarme de sécurité 46
Amorçage du système 47
Allumage
Clé de contact 37
Altérations/Modifications, Véhicule 7
Ampoules 272
Ampoules, Éclairage 272
Animaux de compagnie 267
Antidémarreur (Sentry Key) 45
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) 476
Mise au rebut 479
Appel de phares 84
Appuie-tête 68
Assistance à la clientèle 10
Assistance au départ en pente 205
Assistance, Démarrage en côte 205
Attelages
Traction de remorque 367
Au sujet des freins 198
Avertissement, Capotage 7
Avertissement de capotage 7

Balais d'essuie-glace 470
Batterie 158
Témoin du circuit de charge 158
Batterie sans entretien 467
Baudriers 220
Boîte de transfert
Liquide 522
Bouchons, Remplissage
Huile (Moteur) 466
Bougies d'allumage 521

Calendrier d'entretien 449
Caméra d'aide au recul 336
Caméra, Recul 336
Carburant 348
Additifs 351
Ajout 353
Antipollution 350
Contenance du réservoir de carburant 520
Essence 348
Éthanol 350
Indice d'octane 348
Méthanol 350
Spécifications 348
Témoin 170
Ceinture de sécurité
Ancrage supérieur de baudrier réglable 225
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie 228
Ceintures à trois points d'ancrage 220
Femmes enceintes 227
Fonctionnement des ceintures à trois points d'ancrage 223

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage .224
Mode d'enrouleur à blocage automatique (EBA) 228
Prétendeur de ceinture de sécurité 228
Rappel de ceinture de sécurité . .218
Système de ceinture de sécurité .216
Ceintures à trois points d'ancrage. . .220
Ceintures de sécurité. 218
Ancrage supérieur du baudrier réglable 225
Baudrier réglable 225
Ensemble de retenue pour enfants 248
Femmes enceintes 227
Inspection 269
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 224
Mode d'emploi 223
Prétendeurs 228
Rappel 151
Siège arrière 220
Siège avant 218
Ceintures de sécurité, Siège 269
Centre d'information électronique (EVIC) 336
Centre d'information électronique (EVIC) 180
Chaînes antidérapantes (Chaînes pour pneus) 512
Changement de voie et clignotants. . .85
Chargement du véhicule. 356
Pneus 499
Choix du liquide de refroidissement (Antigel) 521
Circuit de refroidissement 475
Ajout de liquide de refroidissement (Antigel) 477
Bouchon à pression 479
Choix du liquide de refroidissement (Antigel) 476
Contenance de liquide de refroidissement 520
Inspection 480
Mise au rebut du liquide de refroidissement usé 479
Niveau du liquide de refroidissement 476
Points à ne pas oublier 479
Vidange, rinçage et remplissage .476
Classification uniformisée des pneus. .15
Clé, Remplacement 36
Clés 30
Clés de rechange. 36
Clignotants 85
Feux de détresse 381
Feux de direction 85
Clignotants d'urgence, Danger. 381
Climatisation 99
Colonne de direction inclinable 69
Colonne de direction télescopique . . .69
Commande automatique de la température 108
Commande de réglage automatique de la température
Bouton de température SYNC . . .110

Commande de stabilité électronique (ESC) 199
Commande électrique
Freins 198
Glaces 95
Onduleur 136
Prise de courant (Prise électrique auxiliaire) 134
Commandes audio sur le volant 565
Commandes de la climatisation 99
Commandes du système audio montées sur le volant 565
Commandes vocales Uconnect 568
Commutateur route-croisement, Phares 84
Conduite 358
Connecteur
Interface client universelle (UCI) .564
UCI 564
Connecteur d'interface client universelle (UCI) 564
Connecteur UCI 564
Conseils de sécurité 268
Console 138
Console au plancher 138
Console, Plancher. 138
Contenance en liquides 520
Contenance, Liquide 520
Contrat de service 12
Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de vitesse). 305
Contrôleur, Pression des pneus 338
Crochets de remorquage d'urgence .442

Défauts reliés à la sécurité, Signalement 13
Dégagement d'un véhicule enlisé . . .437
Dégivreur de lunette arrière 92
Dégivreur de pare-brise 100
Dégivreur, Lunette arrière 92
Dégivreur, Pare-brise 100
Démarrage 41
Par temps froid 278
Si le moteur ne démarre pas . . .277
Système de démarrage à distance .41
Démarrage d'appoint. 427
Démarrage d'un moteur noyé 277
Démarrage et conduite 276
Démarrage facilité. 277
Déploiement du sac gonflable 231
Direction
Colonne de direction inclinable . . .69
Volant, Chauffant 70
Volant, Réglage de l'inclinaison . . .69
Directives de levage 418
Directives d'entretien 464
Dispositif antilouvoiement de la remorque 215
Dispositif de chauffage 99
Dispositif de fermeture automatique des glaces à commande électrique . . .96
Dispositif d'ouverture des glaces à commande électrique 96
Dispositif électronique antiroulis 204
Dispositifs de retenue des occupants 216
Durée utile des pneus 510
ÉBMT/ÉÉTB. 350

Éclairage et témoins
Alarme de sécurité 157
Appel de phares 84
Avertissement de température du moteur 160
Avertisseur de phares allumés 83
Bas niveau de carburant 170
Clignotants 85
Commutateur des phares 82
Commutateur route-croisement, Phares 84
Éclairage du miroir de courtoisie . .88
Éclairage intérieur 85
Feux de détresse 381
Feux de jour 83
Feux de route 84
Feux de stationnement 175
Feux extérieurs 272
Groupe d'instruments 82
Inverseur route-croisement 84
Phares 82
Phares antibrouillard 83
Phares automatiques 82
Rappel sonore des phares 83
Régulateur de vitesse 176
Rhéostat d'intensité lumineuse . . .89
Sac gonflable 152
Système antipatinage 214
Système de surveillance de la pression des pneus 164
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) 168
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 151
Témoin des freins 153
Témoin du limiteur de vitesse en descente 206
Témoin du système d'assistance au freinage 214
Témoins (Description du groupe d'instruments) 160
Éclairage extérieur 82
Éclairage intérieur 85
Éclairage intérieur et du tableau de bord 85
Écran d'information du conducteur (DID)
Groupe d'instruments 183
Vidange d'huile 183
Écrous de roue 518

Embrayage 481
Emplacement du cric. 417
Emplacement du pied milieu 499
Enlisement, Désembourbement d'un véhicule 437
Enregistreur de données d'événement 247
Enregistreur de données, Événement 247
Enregistreur, Données d'événement. .247
Ensemble de retenue pour enfants . .248
Ensembles de retenue, Enfant 248
Ensembles de retenue, Occupants . .216
Ensembles de retenue pour enfants
Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant . . .256
Emplacement des ancrages LATCH 259

Ensembles de retenue pour enfants 248
Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés 250
Ensembles de retenue pour enfants plus grands 251
Installation du siège d'enfant 265
Places assises 254
Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule 262
Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH 260
Positions du système LATCH pour les ensembles de retenue pour enfants 256
Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisée 261
Sièges d'appoint 252
Entretien, Calendrier 449
Entretien de la peinture 486
Entretien des ceintures de sécurité . .491
Entretien des roues et des enjoliveurs de roue 488
Entretien des sacs gonflables 246
Entretien du climatiseur 102
Entretien du fini intérieur 489
Entretien du système antipollution . . .447
Entretien général 464
Essence antipollution 350
Essence, Antipollution 350
Essence (Carburant) 348
Essence reformulée. 350
Essence, Reformulée 350
Essence sans plomb 348
Essuie-glace et lave-glace arrière. . . .92
Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon. 92
Essuie-glaces à balayage intermittent (Essuie-glaces à cadence variable) .90
Essuie-glaces, Balayage intermittent . .90
Essuie-glaces sensibles à la pluie . . .91
Essuie-glaces, Sensibles à la pluie . . .91
Esthétique. 486
Éthanol. 350
Étiquette d'homologation du véhicule 356
Étiquette d'information sur les pneus et la charge. 499
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge. 499

Feux de détresse 381
Feux de jour 83
Filtre à air, Moteur (filtre à air du moteur). 467
Filtre à huile, Choix 467
Filtre à huile, Remplacement 467
Filtre de climatisation 470
Filtres
Climatisation 470
Filtre à air 467
Huile moteur 467
Mise au rebut des huiles moteur usées 466
Fluide frigorigène 469

Fluide frigorigène de climatisation. . .469
Fonctionnement de la radio. 566
Fonctionnement par temps froid 278
Fonctions programmables par l'utilisateur 530
Frein de stationnement. 282
Frein de stationnement électrique . . .282
Freins 198
Fuites de liquide. 272
Fuites, Liquides 272

Généralités 321
Glaces. 95
Commande électrique 95
Groupe d'instruments 145
Groupe d'instruments 183
Guide de l'automobiliste 5
Guide de traction de remorque 368

Hayon 125
Huile, Moteur 464
Additifs 466
Conseils pour le choix 465
Contenance 520
Filtre 467
Intervalle entre les vidanges 465
Mise au rebut 466
Mise au rebut du filtre 466
Témoin d'avertissement de pression 157
Vérification 464
Viscosité 466

Indicateurs d'usure 509
Indice d'octane de l'essence (Carburant) 348
Inscriptions sur les pneus 493
Intensité, Éclairage intérieur 89
Introduction 4
Inverseur route-croisement 84

Key, Sentry (Antidémarreur) 45

LaneSense 322
Lavage du véhicule. 486
Lave-auto 486
Lave-glace
Ajout de liquide 473
Levier du dispositif d'inclinaison du dossier de siège du conducteur . . .60
Lights (Feux) 272
Limiteur de vitesse en descente 206
Liquide de frein 522
Liquide d'embrayage. 481
Liquide, Frein. 522
Liquide pour essieux 522
Liquides, Lubrifiants et pièces d'origine 521
Lubrification, Carrosserie 470
Lubrification des essieux 522
Lubrification des mécanismes de carrosserie. 470

Maître-cylindre (Freins). 481
Manuel d'entretien 14
Manuels d'entretien. 14
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 224
Méthanol 350

Miroirs de courtoisie 88
Mise au rebut
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) 479
Mise en garde concernant le monoxyde de carbone 268
Mises en garde et avertissements 7
Modifications/Altérations du véhicule . .7
Modifications/Altérations, Véhicule 7
Moteur
Bouchon de remplissage d'huile .466
Choix de carburant 348
Choix de l'huile 465
Compartiment 462
Démarrage 276
Démarrage d'appoint 427
Filtre à air 467
Filtre à huile 467
Huile 464
Liquide de refroidissement (Antigel) 521
Noyé, Démarrage 277
Précautions concernant les gaz d'échappement 268
Recommandations pour le rodage 281
Si le moteur ne démarre pas 277
Surchauffe 433
Système de refroidissement 475
Vérification du niveau d'huile 464

Nettoyage
Balais d'essuie-glace 470
Roues 488
Nettoyage des lentilles du tableau de bord. 491
Nettoyage des surfaces vitrées 490
Neutralisation du levier de vitesses . .434

Onduleur, Alimentation 136
Ouverture du capot. 123

Passage des rapports
Transmission manuelle 289
Période de rodage d'un nouveau véhicule 281
Permutation, Pneus 514
Phares
Appel de phares 84
Automatiques 82
Commutateur 82
Inverseur route-croisement 84
Nettoyage 490
Rappel sonore des phares 83
Temporisateur 83
Temporisation 83
Phares antibrouillard 83
Phares automatiques. 82
Pièces de rechange 448
Plage de rapports. 290
PNBV. 356
Pneus 15
Capacité de charge 499
Chaînes 512
Classe de qualité 15
Durée utile des pneus 510
Généralités 503

Haute vitesse 505
Indicateurs d'usure des pneus . .509
Mise sur cric 416
Patinage 509
Permutation des roues 514
Pneus d'hiver 508
Pression 503
Pression de gonflage 504
Radiaux 506
Remplacement 416
Sécurité 493
Système de surveillance de la pression des pneus 338
Tailles 494
Témoin d'avertissement de pression 164
Traction de remorque 371
Vieillissement (Durée utile des pneus) 510
Pneus de rechange. 511
Pneus d'hiver. 508
Pneus radiaux 506
Poids au timon / Poids de la remorque 369
Poids de remorque 368
Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 364
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 365
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes 227
Porte-bagages. 140
Porte-bagages de toit 140
Porte-gobelet. 139
Portière ouverte 161
Pour signaler un défaut relié à la sécurité 13
Précautions concernant les gaz d'échappement. 268
Précautions d'utilisation 178
Préparation pour la mise sur cric . . .418
Pression, Pneus 504
Prétendeurs
Ceintures de sécurité 228
Prise de courant auxiliaire. 134
Prise électrique auxiliaire (Prise de courant) 134
Prise électrique, Auxiliaire (Prise de courant) 134
Procédures de démarrage 276
Programmation de la télécommande (Télédéverrouillage). 36
Protection contre la corrosion. 486

Radiofréquence
Généralités 31
Rallonge de pare-soleil 133
Range-monnaie 138
Rappel, Ceinture de sécurité 218
Rappel de ceinture de sécurité 218
Rappel, Phares allumés 83
Recirculation de l'air 101
Reconnaissance vocale du système Uconnect 8.4A et 8.4AN
Généralités 579
Réglage du rétroviseur extérieur 72

Réglages du système Uconnect 32
Fonctions programmables par l'utilisateur 558
Programmation du système de déverrouillage passif 558
Réglages du système Uconnect . .558
Régulateur de vitesse 305
Remorquage 364
Guide 368
Loisirs 376
Poids 368
Véhicule en panne 439
Remorquage de loisir 376
Remorquage d'un véhicule en panne. 439
Remorquage par dépanneuse 439
Remplacement de l'antidémarreur Sentry Key 36
Remplacement des balais d'essuie-glaces. 470
Remplacement d'un pneu crevé 416
Renseignements concernant la garantie 13
Renseignements concernant la sécurité des pneus 493
Renseignements concernant la sécurité, Pneus. 493
Retrait de la clé de contact 436
Rétroviseur intérieur 71
Rétroviseurs et miroirs
Chauffants 74
Extérieurs 72
Intérieur 71
Miroirs de courtoisie 88
Rétroviseurs extérieurs 72
Rétroviseurs extérieurs chauffants . . .74
Rétroviseurs intérieurs 71
Roue et enjoliveur de roue 488

Sac gonflable 231
Enregistreur de données d'événement 247
Entretien du système de sacs gonflables 246
Fonctionnement des sacs gonflables 234
Protège-genoux 235
Sac gonflable avant 231
Sac gonflable avant évolué 231
Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur 235
Sacs gonflables latéraux 235
Si un déploiement se produit 240
Témoin de sac gonflable 244
Témoin redondant de sac gonflable 245
Transport d'animaux domestiques 267
Sécurité, Gaz d'échappement 268
Sentry Key (Antidémarreur). 45
Serrures. 49
Portière 49
Sécurité-enfants 58
Service à la clientèle. 10
Service offert par le concessionnaire 448
Sièges. 59
Appuie-tête 68
Basculement 60

Déverrouillage de dossier 60
Réglage 59
Spécifications
Carburant (Essence) 521
Huile 521
Support du capot 123
Surchauffe, Moteur 433
Surface du tableau de bord 490
Surveillance des angles morts 74
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go 52
Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur 52
Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager 52
Déverrouillage du hayon 558
Ouverture du coffre 52
Programmation du système de déverrouillage passif 52
Système de déverrouillage passif . .52
Télécommande 52
Verrouillage des portières du véhicule 52
Système d'alarme (Alarme de sécurité) 46
Système d'alarme antivol (Alarme de sécurité) 46
Système d'amorçage (Alarme de sécurité) 46
Système d'assistance au freinage . . .203
Système d'avertissement de basse pression des pneus 338
Système d'avertissement de collision frontale 313
Système d'échappement 268
Système de chauffage-climatisation . .98
Automatique 102
Manuel 98
Système de climatisation 99
Système de démarrage à distance . . .41
Fonctions programmables par l'utilisateur du système Uconnect 44
Pour quitter le mode de démarrage à distance 43
Réglages du système Uconnect . .44
Système de diagnostic de bord 178
Système de freinage 198
Antiblocage des roues (ABS) . . .200
Maître-cylindre 481
Témoin d'avertissement 153
Vérification du liquide 522
Système de freinage antiblocage (ABS) 200
Système de frein de stationnement électrique 282
Système de retenue supplémentaire – sac gonflable 231
Système de surveillance de circulation en marche arrière 78
Système ParkSense arrière 330
Système ParkSense, Arrière 330
Systèmes audio (Radio) 564

Tableau de référence, Dimension des pneus 494
Tableau de viscosité de l'huile moteur 466
Télécommande
Amorçage de l'alarme 47

Programmation de télécommandes additionnelles 36
Système de démarrage à distance .41
Télédéverrouillage 52
Télécommande du système audio (Radio) 565
Télécommande, Télédéverrouillage. . .30
Télédéverrouillage 30
Amorçage de l'alarme 47
Programmation de télécommandes additionnelles 36
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go 52
Témoin d'anomalie du moteur (Témoin d'anomalie) 447
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) 168
Témoin d'avertissement de freinage antiblocage 172
Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur 159
Témoin de portière ouverte 161
Témoin de pression d'huile 157
Témoin des sacs gonflables 152
Témoin du limiteur de vitesse en descente. 206
Témoin du régulateur de vitesse. . . .176
Temporisateur, Phares 83
Traction de remorque. 364
Attelages 367
Câblage 373
Conseils concernant le circuit de refroidissement 375
Exigences minimales 369
Poids de la remorque et au timon 369
Transmission
Automatique 293
Liquide 522
Manuelle 289
Transmission automatique. 293
Additifs spéciaux 484
Ajout d'huile 485
Remplacement de l'huile et du filtre 485
Type de liquide 484
Vérification du niveau de liquide .485
Vidange de liquide 485
Transmission manuelle 289
Choix du lubrifiant 483
Intervalle de changement du liquide 484
Vérification du niveau de liquide .483
Vitesses recommandées pour le changement de rapport 290
Transport d'animaux domestiques. . .267
Tremblement dû au vent. 97
Trousse d'entretien des pneus 424

Uconnect
Fonctions programmables par l'utilisateur 44
Réglages du système Uconnect . .44
Urgence
Crochets de remorquage 442
Démarrage d'appoint 427
Feux de détresse 381
Remorquage 439

Surchauffe 433
Utilisation du cric 416
Utilisation du cric 416

Vérifications de la sécurité de votre véhicule 268
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule 271
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 269
Vérifications, Sécurité 268
Verrouillage des portières
Télécommande 49
Télédéverrouillage 49
Verrouillage des portières 49
Verrouillage des portières arrière à l'épreuve des enfants. 58
Verrous 272
Viscosité de l'huile moteur. 466
Viscosité, Huile moteur. 466

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

16BU-126-BA
© 2015 FCA US LLC. Tous droits réservés.
Jeep est une marque déposée de FCA US LLC.

Première impression
Imprimé aux États-Unis